Hausse du dollar et de la stabilité du franc

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 689 — SAMEDI 28 AOUT 1982

En Espagne

Le gouvernement semble décidé à dissoudre le parlement

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

LA CRISE ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE INTERNATIONALE

L'épreuve du gazoduc

M. Brejnev peut se frotter les mains. Moins de trois mois après les embrassades de Versailles, la solidarité occidentale est ébranlée dans ses fondements. La « croisade » de M. Reagan contre le gazoduc soviétique, qui devait provoquer une épreuve de force entre l'Est et l'Ouest — écrit le « Washington Post », est devenue une épreuve de force entre les Etats-Unis et leurs alliés européens ». Loin de « punir les Russes », elle leur permet de tirer de la crise polonaise un avantage politique inespéré.

On épiloguera encore sur l'intérêt et les risques du gazoduc pour la France et l'Europe ; on s'inquiétera à juste titre, étant donnés les précédents, des accusations portées sur le travail forcé pour sa construction ; on supputera l'efficacité de sanctions économiques contre un pays de la taille de l'U.R.S.S. quand les Etats-Unis se réservent de les définir à leur convenance ; on s'interrogera sur la portée de l'embargo décidé par Washington contre les Français travaillant avec Moscou ; on ironisera sur l'interventionnisme du champion du monde de la libre entreprise dans les affaires économiques d'un autre Etat et sur la légèreté avec laquelle il joue avec les engagements pris ; mais il est dans l'argumentation américaine un vice indéfendable.

De quel droit Washington s'autorise-t-il à décider que le gazoduc accroît la dépendance économique de l'Europe occidentale ? Dépendance à l'égard de qui ? Le chancelier Schmidt a eu beau jeu de déclarer, au début de la controverse, qu'il renoncerait volontiers au gazoduc si le gouvernement américain lui garantissait l'approvisionnement énergétique qu'il en attend. Et surtout : le président et le gouvernement des Etats-Unis ne peuvent être laissés juges de ce qui est bon et de ce qui est mauvais pour la France et l'Europe.

A cet égard, le vice-président américain, M. Bush, a prononcé jeudi à Chicago des paroles révélatrices. « Désolé, a-t-il dit à l'adresse des Européens, les Etats-Unis sont le chef du monde libre et, sous ce gouvernement (de M. Reagan), nous recommençons à agir comme tel. »

Voilà qui est clair et qui nous replace sur un terrain bien connu : celui de l'intraduisible « leadership » (la direction américaine de l'Occident), cher à Foster Dulles et à Henry Kissinger entre autres, la prépondérance dont les Etats-Unis disposent de fait, par leur puissance économique et militaire, et qu'ils tendent avec une insistance récurrente à transformer en droit de regard, voire de décision, dans les affaires de leurs alliés.

Sur ce point fondamental, l'empressement de la diplomatie française auprès de M. Reagan pendant la première année de la présidence de M. Mitterrand et le rapprochement franco-américain sur des problèmes internationaux importants — euromissiles, Proche-Orient — ont pu faire naître à Washington des illusions qu'il est temps de dissiper. Le remplacement de M. Haig, par M. Shultz, a rendu une « franche explication » d'autant plus nécessaire.

Dans cette affaire, la France a besoin de deux atouts : le concours des Européens qui, notamment à Bonn et à Londres paraît acquis, et une situation intérieure solide. Après tout, en un temps pas tellement lointain, la France a surmonté dans les relations franco-américaines et même sur le terrain technologique (politique nucléaire) des épreuves autrement difficiles.

La baisse des taux d'intérêt se généralise en Europe

Pour la quatrième fois en l'espace d'un mois et demi, la Réserve fédérale américaine a abaissé jeudi 26 août son taux d'escompte pour le ramener de 10,5 à 10 %. Cette nouvelle détente du loyer de l'argent aux Etats-Unis s'est propagée à l'Europe où, coup sur coup, plusieurs banques centrales ont annoncé une réduction de leurs taux directeurs.

Ainsi, le conseil central de la Bundesbank a-t-il décidé de ramener son taux d'escompte de 7,5 % à 7 % et a abaissé le « taux lombard » (avances sur titres) de 9 % à 8 %. Dans le même temps, la Banque nationale suisse annonçait une diminution de son taux d'escompte de 5,5 % à 5 % tandis que le taux d'avances sur nantissement était à 6,5 % contre 7 % précédemmen. et la Banque centrale des Pays-Bas faisait de même en ramenant de 8 % à 7 % son taux d'escompte.

De leur côté, les quatorze principales banques italiennes décidaient de diminuer d'un demi-point leur taux de base bancaire pour le fixer à 20,75 %, et la Banque d'Angleterre procédait, pour la troisième journée consécutive, à une réduction de 1/8e de point de ses taux d'intervention sur le marché monétaire.

La France fait exception, les autorités monétaires estimant qu'il convient de maîtriser l'inflation et d'assurer la défense du franc avant « de déterminer une bonne assise des taux ».

Pour la quatrième fois, en l'espace d'un mois et demi, la Réserve fédérale vient d'abaisser son taux d'escompte pour le ramener de 10 1/2 % à 10 %, son plus bas niveau depuis septembre 1980. Cette décision, que la Banque centrale américaine présente comme la volonté de calquer l'évolution de son taux d'escompte sur ceux du marché monétaire où la tendance est à une baisse régulière, devrait contribuer à améliorer la situation de trésorerie des entreprises outre-Alantique. Mais, il ne fait guère de doute que, en atténuant sa traditionnelle rigueur à l'égard des instruments monétaires, la « Fed » se sent surtout tenue d'apporter une bouffée d'oxygène au système bancaire après les nombreuses faillites qu'il a connues depuis le début de l'année, les spécialistes ayant encore en mémoire les déboires qui ont suivi la déconfiture de la Penn Square Bank.

Cette détente s'est enfin propagée en Europe où de plusieurs banques centrales ont également annoncé jeudi une réduction de leurs taux directeurs. Qu'il s'agisse de la Bundesbank dont le « taux lombard » a été ramené de 9 % à 8 % ou de la banque nationale suisse qui a réduit son taux d'escompte de 5 1/2 % à 5 %, l'accent a été mis, dans les deux cas, sur la nécessité d'opérer des actions concertées sur le front des taux d'intérêt afin de relancer les économies nationales.

Le président de la Bundesbank a aussi déclaré : « *Il n'est pas exagéré de décrire l'abaissement des taux comme un pas décisif dans le sens d'une baisse durable du loyer de l'argent en République fédérale* ». Il a précisé que cette mesure devrait contribuer à stimuler l'économie outre-Rhin et qu'elle avait été prise en raison de la contraction des taux intervenue aux Etats-Unis mais également au vu de certains facteurs internes, tel que le relèvement des impôts destiné à combler une partie du déficit budgétaire.

Au siège de la Banque nationale suisse, on tenait le même raisonnement en expliquant que les mesures qui viennent d'être décidées sont inspirées par l'évolution des taux aux Etats-Unis mais qu'elles « *tiennent également compte de la situation économique suisse* », qui, selon la Banque centrale, n'est « *pas brillante* » sans être « *catastrophique* ».

En France, la baisse des taux reste problématique, même si le gouvernement continue de l'appeler de ses vœux. Le ministre de l'économie et des finances reconnaît que le taux de base bancaire (actuellement à 13,75 %) et le loyer de l'argent au jour le jour, maintenu à 14,50 % depuis le début du mois d'août, « *devraient baisser d'un point* », mais M. Jacques Delors continue à penser que le moment n'est pas encore venu de peser sur les taux pour le plus grand bien des comptes d'exploitation des entreprises françaises.

La détente générale des taux d'intérêt intervenue en Europe est « *un élément encourageant* », déclare-t-on Rue de Rivoli, mais, avant de songer à déterminer « *une bonne assise de taux en France* », il convient de conforter les succès remportés sur le front de l'inflation, explique-t-on.

De plus, et c'est sans doute là la raison essentielle, la faiblesse du franc français sur les marchés des changes incite les pouvoirs publics à la plus grande prudence avant d'imiter l'exemple des pays européens à devise forte qui sont les seuls, pour l'instant, à avoir baissé leur taux d'escompte.

LE RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE

La dette extérieure du tiers-monde atteint 465 milliards de dollars

Les pays industriels sont entrés en 1982 dans la troisième année de faible croissance, ce qui constitue la plus longue période de ralentissement économique depuis les années 30, indiquent les experts de la Banque mondiale dans leur rapport annuel.

Dans les pays en développement, le revenu par habitant n'a augmenté que de 0,2 % (0,7 % pour les nations industrielles). Alors que les prix internationaux des produits de base (sauf le pétrole) ont reculé de 14,5 % en 1981, la dette extérieure du tiers-monde a augmenté de 16 % pour atteindre, selon la Banque mondiale, 465 milliards de dollars. Le service de cette dette a atteint 99 milliards de dollars en 1981 — un tiers de plus que l'année précédente, — si bien que de plus en plus les pays doivent emprunter pour rembourser.

Les spécialistes de la Banque mondiale estiment cependant que « *le monde ne va pas à une crise financière internationale, car les marchés des capitaux sont solides* ». Il a toutefois été reconnu que certains pays, comme le Mexique, peuvent connaître « *des crises de liquidités* » par suite « *d'une mauvaise gestion* ».

(Lire nos informations page 20.)

L'HISTOIRE DU P.C.F. PAR PHILIPPE ROBRIEUX

L'échec d'un « Yalta intérieur »

par PATRICK JARREAU

Philippe Robrieux a une façon bien à lui de raconter l'histoire du parti communiste. Elle est faite d'informations précises, de récits évocateurs et de déductions parfois audacieuses, qui donnent corps à deux sentiments : l'un d'hostilité radicale au projet ou à l'ambition historique qui anime les communistes et qui n'est autre, selon Philippe Robrieux, que d'amener la France dans la sphère d'influence du camp socialiste, toujours perçu par eux comme héritier de l'avenir ; l'autre d'affection sincère pour l'engagement communiste, fût-il en sommeil sous la carapace du bureaucrate, cet engagement à travers lequel des myriades d'hommes et de femmes, depuis soixante ans, ont fait la première place, dans leur vie, au combat contre l'injustice, l'exploitation des hommes, l'asservissement des peuples, l'abandon moral et le désespoir.

Le premier tome de l'*Histoire intérieure du parti communiste*, consacré à la période 1920-1945, celle de l'installation du P.C. dans la réalité politique et sociale française, était dominé par l'admiration, toujours lucide, qu'éprouve l'auteur pour les pionniers de l'âge héroïque du bolchévisme, bientôt domestiqués par Staline, en qui ils voyaient l'incarnation de leur idéal, encore brûlant du souvenir de la première révolution socialiste réussie de l'histoire (*le Monde* du 10 décembre 1980). Etudiant la seconde grande période de l'histoire du P.C.F., celle de l'apesantissement du phénomène stalinien, à travers la guerre froide, puis des premières et vaines tentatives pour sortir de ce qu'un écrivain communiste italien comparait à une névrose, Philippe Robrieux, dans le second tome de son travail (1945-1972), s'attachait à montrer l'identité de nature entre le fonctionnement de l'appareil communiste français, les modes de raisonnement de ses dirigeants, et ceux que le renversement de Khrouchtchev ne tarda pas à remettre à l'honneur, en Union soviétique, huit ans après la dénonciation des crimes staliniens (*le Monde* du 24 juillet 1981).

L'examen des dix dernières années de l'histoire du parti (1972-1982), objet du dernier tome paru, montre que la « méthode Robrieux » est tout aussi féconde, avec un rien de brio en plus, lorsqu'elle s'applique au passé proche. La relation du meeting de la gauche unie, en décembre 1972, qui ouvre le volume, met le lecteur en présence de ce « parti profond », composé de permanents et de militants avertis, proches des fonctionnaires de base du parti (syndicalistes, employés des municipalités ou des comités d'entreprise), et dont le contrôle, par la direction, est la clé du pouvoir dans le système communiste. D'eux, les dirigeants peuvent attendre qu'ils comprennent à demi-mot un discours du secrétaire général ou une explication d'un dirigeant de second rang, qu'ils acceptent d'être « unitaires pour deux » lorsqu'on leur assure que le parti récoltera les fruits de cette tactique, mais aussi de réhabiliter le sectarisme, répudié la veille, si l'allié socialiste, toujours suspect, est une fois de plus convaincu de trahison.

Philippe Robrieux montre que, cette fois, la manœuvre aura été coûteuse pour le P.C.F. Certes, si la confiance de ce noyau central a pu être ébranlée, l'affaire de la fédération de Paris, la façon dont les dirigeants de celle-ci ont pu être évincés par la direction du parti, en 1979, sans que les responsables siégeant au comité fédéral y aient trouvé à redire (à quatorze voix près sur quatre-vingts), montre que les mécanismes qui assurent la cohésion de l'encadrement militant sont demeurés actifs et qu'un dirigeant fédéral, eût-il la popularité de M. Henri Fiszbin, ne peut résister à leur déclenchement par la haute hiérarchie.

(Lire la suite page 6.)

LE DEUXIÈME ÉTÉ DU SEPTENNAT

I. — *La force moins tranquille*

Lire page 6 le début d'une série de **Jean Charlot**.

L'ÉVACUATION DE BEYROUTH

Les forces syriennes ont commencé à quitter la capitale libanaise pour se redéployer dans la Bekaa

L'évacuation de Beyrouth-Ouest s'est poursuivie, vendredi matin 27 août, par le départ par la route d'un contingent de l'armée syrienne appartenant à la Force arabe de dissuasion, qui se redéploiera dans la Bekaa, et celui d'un groupe de combattants palestiniens appartenant à l'armée de libération de la Palestine, sous commandement syrien.

D'autre part, selon Radio-Liban, M. Philip Habib a adressé jeudi un message à M. Arafat. La teneur de ce message, qui serait le premier adressé par un responsable américain au chef de l'O.L.P., n'a pas été révélée, mais, selon la radio, il porterait sur les efforts déployés pour la réalisation du plan de pacification de la capitale libanaise et sur le rôle joué par M. Arafat dans ce domaine. M. Arafat a reçu, d'autre part, un message du président libanais Elias Sarkis.

Les premiers départs terrestres de Beyruth ont commencé le vendredi 27 août en deux convois. D'une part, les éléments syriens de la Force arabe de dissuasion ont quitté la capitale à 6 heures locales en empruntant la route Beyrouth-Damas pour se redéployer dans la plaine de la Bekaa. Cette évacuation des éléments syriens de la Force arabe de dissuasion s'effectue dans le cadre d'un accord sur le redéploiement des troupes syriennes intervenu à la demande du gouvernement libanais.

D'autre part, un autre convoi composé cette fois de soldats de l'Armée de libération de la Palestine sous commandement syrien ont également quitté Beyrouth-Ouest par le carrefour de la galerie Semaan. Des militaires libanais en position à 200 mètres du carrefour ont vérifié les papiers d'identité des combattants de l'A.L.P. et les ont soigneusement comptés avant de laisser passer les camions, un par un.

Le convoi escorté par six blindés du contingent italien de la force multinationale d'interposition, se rendra directement en Syrie. Salués avant leur départ de Beyrouth-Ouest par les traditionnelles salves d'honneur tirées par leurs alliés des milices de la gauche libanaise, ces combattants ont été hués par les miliciens phalangistes lorsque le convoi est passé devant leurs positions à l'extrémité est de la galerie pour gagner l'autoroute Beyrouth-Damas.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, l'armement lourd des unités syriennes a été évacué sans accroc à bord de camions syriens en direction de la Bekaa, après que les Israéliens eurent effectué un retrait partiel sur le bord de la route Beyrouth-Damas.

La force militaire d'intervention est pratiquement au complet à Beyrouth. Deux cent cinquante militaires italiens qui doivent prendre position dans la zone de l'aéroport de Khaldé, étaient encore attendus ce vendredi.

Le président libanais, M. Elias Sarkis, a adressé jeudi soir un message de vœux à M. Yasser Arafat, lui souhaitant notamment « *le succès de la cause palestinienne* ».

Dans son message, transmis à M. Arafat par l'intermédiaire du colonel Johnny Abdo, chef des services de renseignements de l'armée libanaise, le président libanais a rendu hommage au « *courage dont a fait preuve M. Arafat sur les plans politiques et militaire, qui a permis de sauvegarder la cause palestinienne sur les plans arabe et international.* »

Il a également rendu hommage « *au sens de la discipline et de l'organisation dont a fait preuve le chef du Comité Exécutif de l'O.L.P. dans la mise en pratique des résolutions qu'il a prises.* »

De son côté, M. Arafat a confié au colonel Abdo une lettre de remerciements en réponse au message du président Sarkis. « *Des remarques importantes concernant l'évacuation des combattants palestiniens de Beyrouth* » seraient contenues dans ce message. — (*A.F.P., — A.P.*)

(Lire nos informations page 3.)

AUJOURD'HUI DANS « LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME »

- **LE CHIFFRE D'AFFAIRES DES HOTELIERS DE LA COTE D'AZUR A BAISSE DE 20 %**
- **DIX CHAMPIONS DU TEMPS LIBRE : « LES HOMMES DU CIRQUE »**

(Lire pages 9 et 10.)

Imbroglio juridique lassitude policière

LES PIEDS DE NEZ D'ACTION DIRECTE

(Lire page 13.)

LA MISE EN PLACE DE LA HAUTE AUTORITÉ

Le futur de l'audiovisuel

L'installation officielle de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle aura lieu mardi 31 août à la Maison de Radio-France, a indiqué Mme Michèle Cotta, présidente de la nouvelle instance, après s'être entretenue avec M. François Mitterrand au palais de l'Elysée. Celle-ci a également précisé que le chef de l'Etat prononcerait une allocution en installant officiellement la Haute Autorité.

Donc on va aller très vite. Mme Michèle Cotta l'a dit, et c'est tant mieux. Car les rumeurs constantes parcourant l'audiovisuel depuis plus d'un an, l'instabilité qu'elles créent, ne favorisent ni les prises de décision par des directeurs sommés pourtant de changer la radio et la télévision ni la réflexion sereine, collective. Chacun pense plutôt prendre la place de celui qui a (ou aurait) failli. Il faut en finir avec cet état de choses. Réunie mardi 31 août à Radio-France (très temporairement puisque Mme Cotta a spécifié que la Haute Autorité n'y siégerait pas), la nouvelle instance va très probablement annoncer avant la fin de la même semaine le nom de celui ou celle qui va remplacer Mme Cotta à la tête de Radio-France, et avant la fin du mois de septembre qui sera reconduit ou remplacé — et par qui — à la présidence des différentes chaînes de radio et de télévision. Le mois de septembre promet d'être chargé. Et agité.

CATHERINE HUMBLOT.

(Lire la suite page 17.)

Le Monde

idées

Le philosophe devant la politique

A défaut de princes qui, comme l'aurait voulu Platon, soient eux-mêmes philosophes, les philosophes se sont, au cours des âges, beaucoup préoccupés du pouvoir. Christian Descamps souligne, à propos d'un livre récent, l'importance de la rupture introduite par Jean Bodin, au seizième siècle, quand il a défini la notion de souveraineté. Christian Delacampagne montre l'originalité de Hume, le premier à avoir pensé que le travail pouvait être la source du bonheur. Quant à Georges Mekki-Kaddache, il partage la conclusion pessimiste de George Orwell selon laquelle la soif du pouvoir pour le pouvoir est un vice commun à tous les régimes.

Hume et l'industrie

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

« *FAIBLE philosophiquement et politiquement conservateur* » : c'est ainsi, note Gérard Granel en préfaçant l'édition bilingue de *Quatre essais politiques* de Hume, que nous apparaît le plus souvent le célèbre philosophe écossais (1). Il va de soi qu'un regard plus attentif amènerait *le lecteur à changer d'opinion : profitons* donc de cette période estivale pour nous replonger dans nos classiques. La parution récente de ces *Quatre essais*, dans une version pour une fois intégrale, nous y invite — comme, d'ailleurs, presque tout ce que publie la maison T.E.R., petite entreprise autogérée et décentralisée, née il y a deux ans déjà, et qui n'édite que des textes philosophiques *stimulants* (2).

Pour mieux comprendre la politique de Hume, il faut d'abord la rapporter à sa philosophie générale — l'empirisme, *qui* n'a jamais eu bonne presse en France — et à sa conception de la raison. Tout comme Diderot, pour qui *« la raison sans passions n'est qu'un roi sans sujet »*, Hume pense que la raison n'a pas pour fonction d'étouffer les passions *ni de les condamner. Les passions*, pour lui, ne sont pas des erreurs ; ce sont des forces, et la raison elle-même n'est en fin de compte qu'une force jouant avec d'autres forces. Que naît-il de ce jeu ? Une sorte d'équilibre, dû à l'auto-régulation des passions. Et cela n'est pas vrai seulement de l'individu mais également de la société : le problème politique tout entier se ramène donc, chez Hume, à *« l'invention de formes, chaque fois singulières et temporaires, qui permettent de maintenir un seul équilibre, toujours le même : celui de la liberté et de l'autorité »* (Granel).

C'est dire que Hume s'installe d'emblée au cœur de la bataille. Il prend la politique pour ce *qu'elle* est : un combat sans commencement ni fin. C'est dire aussi que l'histoire, pour lui, n'a pas de sens ; que le discours politique n'a pas de modèle pré-établi. C'est dire, enfin, que ses propres positions sont par définition *fluctuantes, non dogmatiques : ami* de l'ordre lorsqu'il faut arrêter l'anarchie, Hume peut devenir celui de la liberté s'il convient d'empêcher un abus d'autorité. Ni *whig* ni *tory, ni* monarchiste « pur » ni « pur » républicain, Hume est toujours ailleurs. Il *prend modèle, en cela, sur le vrai politique*, qui sait que l'action est un domaine où l'on peut mettre en œuvre des convictions mais où l'on n'est jamais sûr d'atteindre des vérités.

Dira-t-on que Hume ne fait que répéter Machiavel ? Ce serait loin d'être exact. Il ne se contente pas, en effet, d'affirmer de manière réaliste le primat de la force et des rapports *de force. Il développe — et ceci* est nouveau — une critique radicale des théories du contrat qui, si elle est évidemment dirigée contre Locke, non contre Rousseau, n'en vaut pas moins pour celui-ci que pour celui-là.

L'usurpation ou la reconquête

Pour l'un comme pour l'autre, en effet, l'existence d'un *contrat* est le critère de légitimité de tout gouvernement : là où il n'y a pas eu accord — explicite ou implicite — entre les membres d'un tout social, il ne saurait y avoir que tyrannie. Hume montre, en revanche, que si un contrat *original a pu être passé, jadis, entre* les premiers « sauvages » qui décidèrent de constituer une société, la presque totalité des gouvernements qui existent à ce jour, ou dont il subsiste quelque trace dans l'histoire, n'ont pu être fondés que sur l'usurpation ou la conquête. Et ce n'est pas pour autant qu'ils ne sont pas légitimes : ils le sont, au contraire, dans la mesure où ils assurent le bonheur de leus sujets et la paix entre les Etats. Nul n'a donc le droit « naturel » ou « imprescriptible » de s'élever contre son propre gouvernement ; l'obéissance demeure, pour le citoyen, le premier des devoirs.

Certes, si tout le monde avait suivi ces maximes, la Révolution de 1789 n'aurait jamais eu lieu ! Mais il faut voir que Hume est moins un adversaire de l'idée même de révolution qu'un ennemi de l'anarchie au sens premier du terme : il est convenu qu'une société ne saurait subsister sans Etat. *Pour lui, c'est l'absence de* gouvernement qui est le plus grand des maux. L'anarchie, en effet, expose la *propriété* de chacun à être volée ou détruite *par* d'autres ; elle décourage donc l'homme de travailler. Or le travail, rappelle sans arrêt Hume, *est le nerf essentiel de la vie*, tant pour les Etats que pour les individus : c'est lui qui les enrichit. C'est donc lui, en fin de compte, qui assure leur bonheur.

On n'a pas peut-être pas assez mesuré, jusqu'ici, l'importance de ce thème et son originalité pour l'époque (3). Car s'il est devenu banal de rappeler l'importance des facteurs économiques dans le devenir des sociétés, ce genre de considération était encore révolutionnaire au moment où Hume écrivit l'essai *Du commerce, dans les années 1740*. Anticipant sur Adam Shmith et sur Marx, Hume invite en effet, dans ce texte étonnant, le philosophe à porter la *plus grande attention à ces « sujets triviaux »* que sont l'agriculture (occupation de la majorité des hommes *de l'époque)*, l'industrie et le commerce. Il y parle de nécessité de développer les arts mécaniques, de multiplier les manufactures, de *stimuler — par l'entremise de l'Etat —* les grands travaux publics. Il y rappelle, enfin, que l'enrichissement est le but de l'activité de tous, riches ou pauvres ; et donc que *la croissance de la production et de la consommation* doit être au cœur des préoccupations des hommes politiques.

Depuis lors, cette logique nous est devenue familière. Il est même de bon ton, depuis quelques années, de *rêver d'une société où la croissance* se serait arrêtée. Sans doute avons-nous été effrayés par l'emballement de la machine économique, qui ne produit parfois que pour produire ; mais est-ce bien elle la responsable, ou est-ce le système de répartition *des richesses ? Et faut-il continuer à* accabler de notre mépris la philosophie politique de Hume parce que celui-ci a épousé sans complexes la cause du capitalisme, alors qu'il est l'un des premiers à en avoir démonté les mécanismes ? Rousseau, aves sa *nostalgie d'une société de petits propriétaires* terriens pratiquement autarciques, n'était-il pas infiniment plus éloigné de comprendre ce qu'allaient être les deux siècles suivants ? Relisons donc sans parti pris les essais humiens. On y fera bien des *découvertes d'une surprenante actualité*...

(1) L'ouvrage comporte le texte anglais ainsi qu'une traduction due à J.-P. Arenilla, C. Durieux, F. Grandjean, G. Granel et G. Ponsoye.

(2) *A signaler aussi, dans le catalogue de Trans-Europ-Repress*, un texte de Wittgenstein inédit en France, *Notes sur l'expérience privée et les sense data, ainsi que deux essais originaux, l'un* d'Annick Jaulin sur *la Peau du marxisme*, l'autre de Marie-Hélène Bohner sur *Platonisme et sexualité*. Pour tous renseignements, s'adresser à : *T.E.R.*, ferme de Bramepan, 33120 Mauvezin.

(3) Si j'excepte le remarquable travail de Didier Deleule : *Hume et la naissance du libéralisme économique*, Aubier, 1979.

Penser la République

par CHRISTIAN DESCAMPS

QUE *l'on souhaite sa disparition* ou qu'on loue ses mécanismes, l'Etat — *« c'est enfant de la force et du droit »*, disait Valéry — est dans toutes les têtes. Les Palestiniens revendiquent un Etat, Israël tient au sien. *L'histoire du monde est, en un* sens, le clignotement de myriades de drapeaux.

Dans un ouvrage récent (1), François Châtelet et Evelyne Pisier-Kouchner distinguent quatre formes d'Etat. Ils prennent le soin de distinguer l'Etat-gérant, l'Etat-parti, l'Etat-nation et l'Etat-savant. Comment ne pas interroger l'Etat, en effet, alors que la totalité des peuples se prétendent organisés en Etats nations, qui prennent en général le soin de se dire également révolutionnaires et démocratiques ? Mais il importe aussi de ne pas projeter l'Etat moderne partout, de fondre en un creuset unique la *polis* grecque, l'empire romain, la royauté médiévale. Rendre ce que nous avons sans cesse sous les yeux, c'est sans doute repasser par l'œuvre, trop peu connue, de Jean Bodin, ce théoricien du seizième siècle.

Si les Grecs savaient déjà que la politique relevait de la communauté, il faut attendre Bodin pour que soit énoncée *la nécessité que* cette communauté soit structurée par une puissance souveraine qui, seule, en assure la cohésion. Chez Aristote ou saint Thomas, la source du droit venait de la nature ou de Dieu ; chez Bodin, elle trouve un fondement humain, volontaire. *Si l'Etat moderne* n'a plus besoin de justification extérieure, sa puissance devient absolue en même temps que profane, et l'exercice de celle-ci devient une sorte de sacerdoce laïc. En un sens, les cérémonies du Panthéon disaient le rite historique de la prise en charge de ce ministère.

En effet, le souverain n'est pas celui qui détient le pouvoir de vie ou de mort. Ou alors n'importe quel condottiere, n'importe quel chef de bande serait souverain. Le souverain n'est pas une personne. La forme de la puissance, de la domination, préexiste aux personnages qui, tour à tour, vont en occuper les fonctions. Et ceux qui sont en charge de la souveraineté n'en sont que les dépositaires provisoires. Ainsi l'on est pas souverain mais on a la souveraineté.

Les six livres de *la République* de Bodin marquent une rupture décisive, car il s'intéresse plus à la République qu'au Prince. Et la République renvoie à la souveraineté qui appartient à l'Etat, dont la puissance donne, alors, l'existence à la République. Cette puissance ne résulte pas du seul exercice du pouvoir ; au contraire, c'est le pouvoir qui procède de celle-ci. Ce retournement-là est *décisif ; il* va permettre de poser la question de la légitimité.

Pour dire un pouvoir légitime — ou illégitime, — il est nécessaire que la souveraineté existe indépendamment de celui qui l'exerce. On saisira l'ampleur de cette *révolution* copernicienne — dont tiendront compte aussi bien Tocqueville que Marx, Bakounine ou Mao — si l'on se reporte à la politique médiévale : l'horizon de Jean Bodin.

« La puissance souveraine »

Grégoire VII (2) avait formulé les règles d'un pouvoir théocratique. Il s'appuyait sur saint Paul qui écrivait : *« Il n'est de pouvoir que de Dieu, et ceux qui existent sont institués par lui. »* Dans cette visée ce pape — qui interdit également le mariage des prêtres — avance que : *« Seul le pape peut déposer les empereurs, et il ne doit être jugé par personne. »* Cette conception affirme clairement la prééminence du religieux (la *potestas*) sur l'autorité (*auctoritas*) de l'empereur. Dans cette pespective, il n'exise aucune autonomie du politique, et l'empereur n'exerce qu'un pouvoir temporel passager. Cette querelle théorique va marquer toutes les guerres médiévales, l'opposition italienne des gibelins fidèles à l'empereur et des guelfes partisans du pontife. Et l'Etat moderne va naître d'annuler cette opposition... En effet, comme le repère Jean Bodin, l'Etat moderne ne s'appuie que sur lui-même, il est assis sur la forme même de son existence. Et celle-là n'aura plus besoin *ni de Dieu ni de la nature* : son incarnation ne dépendra que de l'histoire effective. Ainsi, quand M. Mitterrand propose de fêter en 1989 le bicentenaire de la Grande Révolution, il ressource sa légitimité au cœur du continent histoire...

Bien sûr, les Etats ne se construisent pas que de discours. On peut toujours avancer qu'en dernière instance c'est la police qui dit la vérité. Mais c'est en oubliant que toute une partie de l'histoire de notre siècle, du tiers-monde à Gdansk, de Prague à *Santiago, passe par la recherche* concrète et conflictuelle d'une définition de ce que Bodin nommait la *« puissance souveraine »*.

En effet, si Machiavel centrait son œuvre sur l'activité du Prince qui mettait en place l'Etat, Bodin, *plus radical, s'intéressa, lui*, à ce par quoi le prince sera Prince. Il nous permet, par là, de ne pas confondre l'Etat avec le gouvernement ou l'administration. En effet, l'Etat, ce principe souverain qui partout gère la paix et la guerre, la diplomatie — mais qui distribue aussi les passeports, — est une forme de laïcité transcendante.

Aujourd'hui, partout les Etats ont des constitutions — et celle de Staline fut une des plus démocratiques qui aient jamais existé... Mais nous ne devons pas projeter notre forme Etat partout. L'ethnologue Pierre Clastres (3) nous a rappelé, en s'appuyant sur des références amérindiennes, que des sociétés « sauvages » fortement organisées ont adopté un mode de gestion qui excluait la mise en place d'un pouvoir central incarné en un individu. Mais, plus près de nous aussi, on peut se rendre compte que la cité grecque n'a pas connu l'Etat. A la différence de ce qu'on rencontre dans toute l'histoire moderne, la souveraineté n'était pas, en Grèce, donnée comme *un* principe extérieur, transcendant...

Tenter, avec Bodin, de définir l'Etat, c'est se donner les moyens de penser la politique. Car s'il ne suffit sans doute pas de s'intéresser aux fins des Etats, il importe de remonter au principe qui les fonde. En effet, c'est sans doute une grande ruse de la raison que d'avoir réussi à nous faire oublier l'archéologie du fondement de l'Etat. Aujourd'hui, nous souffrons ou nous bénéficions de l'Etat, et lire l'auteur de la *République* (4), c'est — en regardant au loin — se donner les moyens d'interroger radicalement ce qui nous semble le plus naturel.

(1) François Châtelet, Evelyne Pisier-Kouchner, *les Conceptions politiques du vingtième siècle*, PUF.

(2) Cité par G. Mairet, *Histoire des idéologies*, Hachette, tome 2.

(3) Pierre Clastres, *la Société contre l'Etat*, Editions de Minuit.

(4) Jean Bodin, *la République*. Lyon, 1576, par Jacques du Puy, libraire. Cet ouvrage monumental n'est pas disponible en français. Scientia Verlag Aalen en a publié un « reprint » en 1977.

La soif de pouvoir

par GEORGES MEKKI-KADDACHE

GEORGE ORWELL, dans son inégalable « 1984 » divisait la planète en trois blocs de pouvoir, qui, pour être éternellement engagés dans un conflit permanent, n'en étaient pas moins étrangement semblables quant à leurs méthodes de gouvernement. Vision utopique sans doute. Mais pourtant terriblement réelle : par-delà les différences de régimes constitutionnels, les fondements idéologiques ou de légitimité, le pouvoir a pourtant la même substance. Peu importent les objectifs affirmés d'équité ou de justice sociale, les apparences démocratiques données en pâture au moyen du suffrage universel, la bonne foi dont se targuent les dirigeants, le pouvoir sécrète toujours en bout de chaîne l'oppression. C'est l'oppression capitaliste du *monde dit occidental, c'est encore* l'oppression oligarchique des républiques fantoches.

Comment a-t-on pu penser du haut de toutes les barricades et dans tous les maquis qu'un jour viendrait où le pouvoir de l'État, remis entre les mains de ses représentants par le *peuple souverain*, aurait pour unique raison d'être le bien commun et le bonheur de tous ? Une question fondamentale se pose, celle de savoir si l'action de l'homme en général, et du gouvernant en particulier, peut être désintéressée. Bien sûr, une longue tradition humaniste voudrait faire admettre la figure du prince éclairé, seulement préoccupé par le bien commun et qui apporterait au *peuple justice et liberté. Certes*, telle figure est apparue à un moment ou à un autre de l'histoire ; hélas, les systèmes de gouvernement actuels, régissant des sociétés de masse se rejoignent tous dans leurs caractéristiques, mais pas précisément en ce sens.

La société de masses a fait s'exacerber l'individualisme primaire de chacun, comme moyen de défense et *de lutte, pour conserver ou retirer le* maximum d'avantages d'un système socio-politique oppressant et omnipotent. Oui, oppressant et omnipotent même et surtout dans les sociétés occidentales, celles qui se targuent de démocratie, celle où l'on bute sans issue contre les tracasseries administratives, où l'on subit, pour quelque motif futile, l'arrogance de policiers gonflés de la parcelle de pouvoir qui leur est confiée, où l'esclavage du salariat met le salarié sous la botte implacable de l'entreprise capitaliste, où enfin, un *réseau de lois aussi dense qu'une* toile d'araignée ne permet aucune initiative si elle n'est pas immédiatement cadenassée et verrouillée dans un carcan d'arrêtés, de décrets ou d'autorisations en tous genres.

On a pu penser, au moment de la chute du nazisme en 1945, que le mal était définitivement vaincu, que la société humaine allait enfin commencer sa marche vers des lendemains de justice. L'illusion a fait long feu. Les profiteurs de guerre ont reconstruit des empires industriels sur les corps de tous les pauvres bougres, qui ont donné leur vie dans un conflit dont l'enjeu les dépassait *complètement, les nazis ont* revêtu l'habit de la responsabilité, les planqués, les bourgeois, les classes dirigeantes ont repris une place qu'au fond ils n'ont jamais quittée.

Le mal ? Mais quel mal ? Le goût *du pouvoir, l'ivresse du commandement* ? Toujours dans « 1984 », O'Brien, apparatchik du parti, avant de soumettre Winston à la torture, lui déclare, avec une franchise que tous les dirigeants actuels devraient au moins avoir l'honnêteté d'exprimer : *« Nous voulons le pouvoir pour le pouvoir... »* La seule liberté qu'offre la société de masses est celle de commander, celle des *gouvernants sur les gouvernés*, des administrateurs sur les administrés, des patrons sur les salariés. Qui pourrait prétendre que les choses ont changé depuis l'aube des temps historiques ? Les contre-pouvoirs ? Les syndicats ? Les partis ? Certes, ils remplissent une fonction, mais ne serait-elle pas plutôt celle de dérivatif, de canalisation des pulsions de révolte ? Un peu comme cet Emmanuel *Goldstein, l'ennemi imaginaire* de « 1984 », jamais vaincu, toujours présent, cristallisant toute la haine du peuple, qui, autrement, pourrait *s'avérer plus que dangereuse pour le* pouvoir. Pourquoi ne pas évoquer aussi ces tournois sportifs passionnés que l'on jette en pâture aux masses, comme dans ces pays de la civilisation du football d'Amérique latine où d'ailleurs il vaut mieux s'exciter pour se découdre avec l'équipe voisine qu'avec les centurions armés jusqu'aux dents du gouvernement.

Manque de scrupules

Combien de fois n'a-t-on justement entendu de sévères condamnations de ces régimes des colonels, de ces dictatures en uniforme et lunettes *noires, qu'elles soient de gauche ou* de droite ? Bien sûr, pour que la morale de nos démocraties soit sauve, cette condamnation s'impose ; mais parfois, je ne peux m'empêcher de songer que ces régimes ont au moins une vertu : celle de la franchise de l'oppression et de *la* brutalité des méthodes. Là, le pouvoir ne s'embarrasse pas de ces scrupules propres à nos confortables démocraties pour gouverner avec toute l'avidité, la cruauté et l'intransigeance dont un gouvernement peut être capable. *Là, aussi, la ligne* de démarcation étant clairement posée, la lutte est claire, gouvernants contre gouvernés, ou plutôt classe dirigeante contre classe dirigée. Oui, classe contre classe. L'analyse du phénomène du pouvoir en termes de lutte *des classes par les marxistes* est, il faut bien le reconnaître, un schéma très séduisant et bien souvent explicatif de la plupart des situations étatiques de la planète. Un schéma très séduisant, certes, mais comportant une limite de taille, celle de la *praxis, dans la mesure où, malheureusement*, un système de classes comparable dans sa forme à la dichotomie capitaliste s'est institué dans le bloc dit socialiste...

Serait-ce donc le propre du genre humain que de sécréter cette barrière hermétique de part et d'autre de laquelle se font face dirigeants et dirigés ? Si la réponse semble être oui, alors que faire ? L'indifférence ? *Bien sûr, elle reste le refuge* de l'écrasante majorité des citoyens, jusqu'au jour où, peut-être, l'injustice aveugle du système les atteint par le truchement d'une décision administrative trop cruelle, d'un policier trop brutal ou d'un sentiment d'impuissance *que l'on n'arrive plus* à refouler. A ce moment, il ne reste que deux voies possibles : la soumission, la tête basse devant la *puissance absolue du pouvoir qui* vous fait rentrer dans le rang, la rage au cœur, ou alors la démission. Avoir le courage, car il s'agit bien là de courage, de dire non, de se mettre volontairement au ban du système et d'encourir en permanence sa violence répressive. Cela commence par une certaine marginalité d'attitude, puis viennent les drogues de plus en plus dures afin de mettre *quelques millions d'années lumière* entre le système et soi le temps d'un trip..., mais cela ne suffit pas et ne peut suffire... Alors naissent les pulsions suicidaires, souvent individuelles, au fond d'une cour ou sous un toit humide, mais parfois collectives, et de celles-ci jaillit l'étincelle du terrorisme. Pourquoi ce terrorisme suicidaire ? Car il n'y a pas et il n'y aura jamais de victoire sur la machine du pouvoir et, une fois épuisées toutes les illusions individuelles, la pulsion d'en finir se mue *en réaction épidermique, pathologique* de violence aveugle, de violence justement suicidaire. En effet, pour comprendre, il est indispensable de dépasser toute notion d'éthique morale ; certes frapper sans discernement des vies humaines constitue un *crime abominable, mais les mains* des États sont bien plus tachées de sang que celles des Brigades Rouges, celui des soldats morts dans des boucheries absurdes ou celui des ouvriers morts pour engraisser une minorité cupide...

Eliminons immédiatement le terrorisme international, les règlements de comptes entre Etats du Proche-Orient ou d'ailleurs sur un sol étranger, ces manifestations ne concernent pas notre propos. Ce terrorisme-là n'est que le reflet de la *brutalité des États entre eux*, ou de la lutte qui se livre en leur sein entre gouvernants et gouvernés. En revanche,s'il ne s'agit en aucune façon de le légitimer, comment ne pas comprendre le cheminement de la révolte poussée à son extrême de ces étudiants déçus des années 68 d'Allemagne ou d'ailleurs, qui glissèrent lentement de la rébellion à la marginalité et de la marginalité au terrorisme, sachant parfaitement que la lutte à mort ainsi engagée n'aurait jamais la moindre chance d'aboutir.

Les racines du mal

C'est à ce niveau qu'il convient de dépasser les explications en termes *de chômage et de cités ouvrières* qui, certes, contiennent leur part de vérité, mais qui paraissent singulièrement insuffisantes ; les racines du mal sont autrement plus profondes et plus difficiles à extirper. C'est la nature même de la société humaine qui est en cause, les fondements de la répartition du pouvoir et de l'autorité d'un groupe d'individus sur d'autres. Comment en sortir ? Il est *à craindre que l'on ne connaisse* jamais la réponse à cette question, à moins de se placer dans une perspective complètement utopique, et rêver de construire une société nouvelle après avoir fait entièrement disparaître celle qui nous entoure. Mais ce serait sous-estimer la capacité d'adaptation de cette dernière qui, très rapidement, récupère ce terrorisme de la révolte par l'intermédiaire des Khadafi d'ici ou d'ailleurs, qui s'empressent de l'utiliser au service de leur propre soif de pouvoir.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire : n° 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DE LA CRISE LIBANAISE

Les évacuations de combattants palestiniens se sont poursuivies jeudi 26 août. Six cent quatre-vingt-trois d'entre eux ont quitté, dans l'après-midi, le port de Beyrouth à destination de Hodeida (Yémen du Nord) et cinq cents autres à destination du port syrien de Tartouz. Ce cendredi matin, un navire affrété par le C.I.C.-R. (Comité international de la Croix-Rouge), qui avait quitté la veille la capitale libanaise avec, à son bord, cent soixante-sept blessés, en a débarqué quarante à Larnaca (Chypre) avant de faire route sur la Grèce, où les autres seront soignés.

Entre-temps, le département de la défense américain a confirmé qu'une rencontre « technique » entre officiers américains et représentants de l'O.L.P. avait eu lieu, jeudi, pour discuter « des règles sur le terrain concernant la sécurité du passage du personnel de l'O.L.P. dans le port de Beyrouth ». Les « marines » américains ont reçu l'ordre de n'avoir aucun contact avec les Palestiniens dont ils sont chargés de superviser l'évacuation.

Le seul incident sérieux rapporté jeudi a été l'explosion, apparemment accidentelle, d'un obus israélien dans le village de Jaafar, dans la zone orientale de la Bekaa occupée par les Israéliens. Trois civils libanais ont été tués et deux autres grièvement blessés.

Sur le plan diplomatique, l'Egypte a rappelé, jeudi, que le retrait israélien du Liban demeure « l'une des conditions posées par l'Egypte pour la reprise des négociations sur l'autonomie des Palestiniens », les quatre autres concernant le statut des implantations israéliennes en Cisjordanie et à Gaza (que Le Caire considère illégales), la reconnaissance du droit des Palestiniens à l'autodétermination, le fait que l'autonomie concerne les territoires aussi bien que les habitants, et, enfin, l'application à Jérusalem-Est du statut intérimaire prévu pour la Cisjordanie et Gaza dans le cadre de l'autonomie.

De leur côté, les Etats-Unis ont rappelé, jeudi, leur attachement « à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de la Jordanie », cette déclaration devant être interprétée, selon des responsables du département d'Etat, comme un « non » ferme et définitif à l'idée israélienne de créer un Etat palestinien en Jordanie.

● AU MAROC, les ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe se réuniront, samedi et dimanche, à Mohammedia pour préparer le sommet de Fès, dont l'ouverture est prévue le 6 septembre.

Le roi Hussein et le président libanais — en l'occurence M. Sarkis, le sommet ayant lieu avant la prise de fonctions, le 23 septembre, de M. Gemayel — ont déjà annoncé leur participation. Le Soudan a fait savoir qu'il soulèverait le problème de l'invitation de l'Egypte — exclue de la Ligue arabe en 1979. — dont un émissaire devait prendre contact avec les dirigeants marocains ce vendredi à Rabat. Le roi Hassan II a, pour sa part, adressé un message au président Reagan lui demandant de « garantir la sécurité et le déplacement de M. Yasser Arafat entre le lieu de sa résidence et le Maroc » afin de permettre au dirigeant de l'O.L.P. d'assister au sommet de Fès.

Dans leur déclaration publiée, jeudi, à l'issue de leur treizième session, réunie à Niamey (Niger) pendant quatre jours, les ministres des affaires étrangères de l'O.C.I. (Organisation de la conférence islamique) ont « condamné » les Etats-Unis pour leur attitude jugée « hostile aux droits inaliénables du peuple palestinien ».

M. Soares, secrétaire général du parti socialiste portugais, venu à Beyrouth présider une réunion du comité « ad hoc » pour le Proche-Orient de l'Internationale socialiste, y a été reçu jeudi par M. Arafat. M. Bechir Gemayel le rencontre ce vendredi. Le président élu du Liban a reçu plusieurs nouveaux messages de félicitations, notamment du pape Jean-Paul II et de M. Hissène Habré, président du Conseil d'Etat tchadien. Après avoir rencontré jeudi M. Habib, M. Gemayel a insisté sur la nécessité, pour les Libanais, de « régler entre eux leurs problèmes internes ».

● A JERUSALEM, le gouvernement a annoncé qu'il avait donné, mercredi, le feu vert à la livraison par l'U.N.R.W.A. (Agence des Nations unies pour l'aide aux réfugiés) de huit mille tentes aux réfugiés palestiniens du Sud-Liban. De son côté, au cours d'une inspection des positions israéliennes sur le Jourdain, le général Eytan, chef d'état-major général, a déclaré : « Des unités palestiniennes tenteront bien de s'infiltrer comme par le passé, mais deux entités continueront à interdire ces infiltrations : Tsahal et l'armée jordanienne. »

M. Arafat quitterait Beyrouth en cortège pour se rendre à Damas

De notre correspondant

Beyrouth. — M. Yasser Arafat quitterait Beyrouth par la route, en cortège. Selon des sources bien informées, le chef de l'O. L. P. serait accompagné d'officiers libanais, dont un représentant du président de la République et peut-être le premier ministre, M. Wazzan lui-même, des personnalités de Beyrouth-Ouest, dont MM. Saëb Salam et Walid Joumblatt, et d'ambassadeurs, notamment arabes.

Le cortège prendrait la route Beyrouth-Damas. Après avoir passé deux ou trois jours dans la capitale syrienne, M. Arafat pourarit aller à Athènes pour y rendre visite aux combattants palestiniens blessés qui y auront été hospitalisés entre-temps. La date de ce départ n'est pas connue. On présume qu'elle se situera le dernier jour de l'opération évacuation appelée à prendre fin le 4 septembre. Des rumeurs ont déjà circulé à deux reprises, faisant état du départ de M. Arafat incognito, par mesure de sécurité, parmi les fedayin évacués par mer : une première fois à bord du bateau ayant appareillé dimanche dernier pour la Tunisie et la deuxième fois dans celui ayant pris la mer mardi pour le Nord-Yémen.

M. Arafat se trouvait toujours à Beyrouth, le jeudi 26 août. Sa meilleure protection ne consiste-t-elle pas plutôt dans un maximum de publicité autour de son départ, comme cela serait le cas dans la formule envisagée, étant entendu que celle-ci pourrait être modifiée jusqu'au dernier instant ?

Un seul dirigeant palestinien important a déjà quitté Beyrouth : M. Hani El Hassan ; les cinq principaux chefs de l'O.L.P. s'y trouvent encore : outre M. Arafat lui-même, Abou Ayad, Abou Jihad, MM. Georges Habache et Nayef Hawatmeh. Le sixième, M. Farouk Kaddoumi, se trouvait hors du Liban lors de l'invasion israélienne.

LUCIEN GEORGE.

A Paris

NOUVELLES CONDAMNATIONS DE L'INTERVENTION ISRAÉLIENNE

Le P.C.F., la C.G.T., le P.S.U. et huit autres organisations qui, après l'attentat de la rue des Rosiers, avaient accepté, à la demande du ministre de l'intérieur, de reporter la manifestation contre l'action d'Israël au Liban, ont organisé, jeudi 26 août, à l'Assemblée nationale, une conférence de presse, au cours de laquelle des représentants de certains mouvements israéliens pour la paix, du Mouvement national libanais (M.N.L.) et de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) se sont adressés aux journalistes

Ces personnalités ont exprimé en des termes proches, et parfois identiques, leur condamnation de la guerre déclenchée par le gouvernement de M. Begin M. Charlie Biton, député israélien (Front démocratique pour l'égalité et la paix, animé par le P.C. israélien), a dénoncé une guerre *« qui a fait des milliers de morts parmi les civils »* et au cours de laquelle le gouvernement de Jérusalem *« a employé des méthodes de génocide »*.

Mmes Tamar Berger et Tamar Gozansky, respectivement secrétaire du Comité contre la guerre au Liban et membre du bureau politique du P.C. israélien, ont décrit l'état de l'opinion israélienne. Celle-ci, selon Mme Berger, se divise en trois tiers : ceux qui sont contre la guerre au Liban, ceux qui sont pour et ceux qui sont *« dans la confusion »*. Mme Berger a souligné qu'il ne s'agit pas d'une *« simple réaction émotionnelle »*, mais que ces hésitants *« commencent à poser des questions politiques »*.

Le représentant de l'O.L.P., M. Yasser Abdel Rabbo, membre du comité central de cette organisation, a affirmé que les Etats-Unis *« sont les premiers responsables »* de ce qui se passe au Liban.

DEVANT LES PRÉSIDENTS DES ORGANISATIONS JUIVES AMÉRICAINES

M. Sharon évoque la naissance prochaine d'un axe de paix Jérusalem-Le Caire-Beyrouth

De notre correspondante

New-York. — M. Ariel Sharon s'est adressé jeudi 26 août, à New-York, à la conférence des présidents des principales organisations juives américaines. Pendant plus d'une heure, le ministre de la défense israélien, parlant sans notes et parfois avec emportement, s'est employé à évoquer l' « ère nouvelle » qui s'ouvrait au Proche-Orient après la victoire israélienne et l' « expulsion » de l'O.L.P. Il en a profité pour fustiger la presse qui avait été conviée, nombreuse, à l'écouter sans avoir, cependant, le loisir de lui poser des questions.

Israël, en « expulsant » l'O.L.P., a prouvé, une fois de plus, qu'il était le seul pays à refuser de négocier avec le terrorisme, a dit M. Sharon, soulignant que la défaite de l'organisation palestinienne était d'ordre essentiellement « politique ».

Lorsque les Syriens ont occupé une grande partie du Liban, en 1976, permettant à l'O.L.P. de s'organiser, personne n'a protesté, et surtout pas la presse, a dit le ministre israélien, non plus que lorsque plus d'un millier de chrétiens libanais ont été tués au cours de la longue guerre civile qui s'en est suivie. *« Personne n'est alors venu au secours du Liban. Ce sont des pilotes d'hélicoptères israéliens qui ont évacué les blessés. Pas dans des hôpitaux britanniques, français ou même américains, mais dans des hôpitaux israéliens,* a dit M. Sharon. *Nous l'avons fait parce que nous comprenons mieux que quiconque ce que c'est que d'être une minorité persécutée. »*

Aucune « collusion » Begin-Reagan

Depuis 1965, a poursuivi M. Sharon, l'O.L.P. a provoqué la mort de mille trois cents civils israéliens et en a blessé six mille quatre cents. *« Toutes les organisations terroristes du monde ont eu des contacts avec l'O.L.P. au Liban,* a-t-il affirmé : *celles du Japon, d'Italie, d'Irlande du Nord, d'Allemagne, d'Amérique centrale et du Sud, d'Afrique du Sud. Deux mille terroristes venant de tous les coins du monde sont passés par les camps d'entraînement de l'O.L.P. au Liban. Un millier y sont encore. »*

Assurant qu'il n'y avait eu aucune « collusion » entre le gouvernement de M. Begin et l'administration Reagan, M. Sharon a expliqué qu'il avait, au contraire, tenté de faire comprendre pendant plusieurs mois aux responsables américains que la situation devenait très dangereuse au Liban. *« Mais, chaque fois,* s'est-il plaint, *on nous conseillait le « calme ». Nous n'étions supposés réagir que s'il s'agissait d'une « nette provocation. »* Et soudain, martelant ses mots, le ministre a lancé : *« Mais, quand quelque part dans le monde un juif est tué par l'O.L.P., c'est aussi une violation du cessez-le-feu. »*

Nous ne cherchons pas de « collaborateurs »

On nous a accusé de pratiquer des représailles « massives » à des *« violations mineures »* du cessez-le-feu, a poursuivi M. Sharon, mais nous aurions pu, en réalité, obtenir l'expulsion de l'O.L.P. beaucoup plus tôt si nous n'avions pas voulu épargner les civils et la vie de nos soldats.

Et M. Sharon, assurant une fois de plus que seules les pressions militaire avaient eu raison de la détermination de l'O.L.P., a donné ces précisions sur le « calendrier » des événements : *« Jusqu'au 1er août,* a-t-il assuré, *l'organisation palestinienne n'avait aucune intention de partir ; elle espérait bloquer la situation. Le 6 août, pour la première fois, nous avons su qu'elle était décidée à quitter les lieux. Mais c'est seulement après le bombardement de la nuit du 11 au 12 août que M. Habib a obtenu l'accord de l'O.L.P. »*

« Il reste beaucoup de problèmes à résoudre, a poursuivi M. Sharon, *mais une ère nouvelle s'ouvre au Proche-Orient qui verra la conclusion prochaine d'un traité de paix avec le Liban et la naissance d'un axe de paix et d'amitié Jérusalem - Le Caire - Beyrouth. »*

Nos chances d'une coexistence pacifique avec les Palestiniens seront meilleures, a encore dit le ministre, démentant que l'O.L.P. ait jamais représenté *« tous les Palestiniens »*. Il était impossible d'entamer de véritables négociations avec les Arabes palestiniens aussi longtemps qu'ils étaient menacés par l'O.L.P., a-t-il assuré. *« Nous ne cherchons pas des collaborateurs,* a souligné M. Sharon. *On ne fait jamais rien de bon avec des collaborateurs. Mais nous cherchons des hommes prêts à se dresser sans peur pour négocier un accord de paix avec Israël. »*

Le ministre israélien a indiqué qu'il avait rencontré la veille des leaders palestiniens en *« Judée et Samarie » : « J'ai déjà senti un changement d'atmosphère,* a-t-il dit, *comme si le dialogue devenait déjà une procédure normale. »*

Et M. Sharon a terminé en lançant un appel aux *« buts communs poursuivis par Israël et les Etats-Unis »*, qu'il a ainsi énumérés : expulsion de l'O.L.P. de Beyrouth, retrait de toutes les troupes étrangères du Liban, installation d'un gouvernement central fort au Liban, sécurité de la frontière nord d'Israël.

NICOLE BERNHEIM.

TRADITIONS

Dans des mots croisés publiés au Liban bien avant le début de la guerre, en 1975, on pouvait lire cette définition : *« Les hommes ne s'en séparent jamais, même pour aller au cinéma. »* La réponse qui ne pouvait être trouvée que par des Libanais était : revolver. Le président Frangié, en 1970, fut élu à la tête de l'Etat bien que toute la nation sût qu'il n'avait pas hésité à faire usage d'armes à feu jusque dans une église. Le conflit aidant, le Liban a battu le triste record d'être la nation au monde possédant le plus grand nombre d'armes *per capita*.

Au cours des manifestations de joie ou d'adieux qui ont marqué, ces jours derniers, à Beyrouth-Est, l'élection présidentielle, à Beyrouth-Ouest, l'embarquement des Palestiniens, on annonce laconiquement qu'il y a eu respectivement cinq morts et dix-neuf blessés et neuf morts et vingt-sept blessés, le tout *« provoqué par des salves d'armes automatiques tirées en l'air »*. *« C'est la tradition »*, disent les Libanais, à la fois résignés et amusés. Il paraît que tirer à blanc *« serait bon pour une femme »*...

Encore une quinzaine de familles au moins se trouvent endeuillées, comme si les milliers de morts de la guerre ne suffisaient pas ! Et pour justification, on invoque les us et les coutumes, comme ces ethnologues qui avalisent au nom de l'identité culturelle les mutilations sexuelles des femmes en terre islamique ou africaine. Que ne ressuscite-t-on pas, pour la même raison, les pieds atrophiés des Chinoises, les négresses à plateaux, les femmes-girafes voire l'ordalie (1), le garrot ou la guillotine ! Tout ce qui est traditionnel n'est pas forcément bon, loin de là. Espérons que Cheikh Béchir, le nouveau chef de l'Etat libanais, qui se veut moderniste et qui, dès 1976, nous disait : *« Le Liban de papa a vécu ! »* s'attachera à montrer qu'il tient à donner réalité à cette formule gaullienne. Il ne pourrait mieux le prouver, pour commencer, qu'en abolissant ces deux usages qui ont fait tant de mal au Liban : l'utilisation privée des armes à feu et l'inscription de la confession sur les cartes d'identité. Tant de jeunes Libanais sont au cimetière victimes de la conjonction de ces deux abominables « traditions »...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Epreuve judiciaire en usage au Moyen Age sous le nom de jugement de Dieu : ordalie de l'eau, du fer chaud.

« ON NE PEUT PAS IMAGINER CE QU'ONT ÉTÉ LES BOMBARDEMENTS DE BEYROUTH » déclare M. Huntzinger, secrétaire national du P.S.

« On ne peut pas imaginer en France, en Europe, ce qu'ont été les bombardements de Beyrouth », a déclaré, ce vendredi 27 août, M. Jacques Huntzinger, secrétaire national du P.S.

Interrogé par Europe 1 à Beyrouth, M. Huntzinger, qui fait partie d'une délégation de l'Internationale socialiste conduite par M. Mario Soares, ancien premier ministre portugais, a ajouté : *« C'est une impression d'horreur de voir cette ville atteinte dans chacun de ses immeubles, dans chacune de ses maisons. Il faut dire que les images que nous avons vues à la télévision française sont presque en dessous de la réalité. Beyrouth-Ouest a été complètement détruite. »*

« Beyrouth, a-t-il estimé, *a été le champ d'expérimentation pour l'armée israélienne de nouvelles techniques de bombardement. Pour la première fois, ont été utilisées des techniques de bombardement qui permettent de détruire des immeubles un par un notamment la technique de la bombe à vide.*

» Quels que soient les objectifs et les motifs qui pouvaient inspirer ces bombardements, a-t-il dit, *on ne comprend pas le caractère méthodique avec lequel ces bombardements ont été effectués.*

» D'autre part, a ajouté M. Huntzinger, *on a l'impression que certaines destructions étaient sélectives. On savait ce qu'on voulait détruire, que ce soit la résidence de l'ambassade de France, que ce soient des immeubles abritant des journalistes ou des immeubles abritant des responsables politiques. Il y avait donc là des opérations organisées, méthodiques, qui certainement rentraient dans le cadre d'une stratégie. »*

Interrogé sur l'éventuelle polémique que pourrait soulever ses propos, M. Huntzinger a répondu : *« Je suis un responsable politique. Il ne m'intéresse pas de créer des polémiques. Je suis là pour témoigner de ce que j'ai vu et de ce que j'ai entendu. »*

● *Les destructions de Saïda.* — Six mille bâtiments de Saïda, ville du Sud-Liban de 400 000 habitants environ, ont été plus ou moins endommagés par les combats, a indiqué, jeudi 26 août, le *Jerusalem Post*, qui cite un responsable municipal de la ville. Mille cinq cents logements devraient être entièrement reconstruits. Le maire de Saïda, cité par le quotidien, estime que *« le problème le plus important est de reloger des milliers d'habitants qui sont provisoirement installés dans les bâtiments publics tels qu'écoles et lycées »*. D'autre part, le roi Fahd d'Arabie Saoudite a fait un don personnel à la ville de 50 millions de rials (environ 130 millions de francs) pour sa reconstruction, écrit le journal arabophone de Jérusalem *Al Anba*. — *(A.F.P.)*

● *Rencontre entre MM. Edmond Maire et Ibrahim Souss.* — Une délégation de la C.F.D.T., conduite par M. Maire, a rencontré jeudi 26 août M. Ibrahim Souss, directeur du bureau de l'O.L.P. à Paris, pour lui exprimer *« sa solidarité avec le peuple palestinien »*. La discussion, précise le syndicat, a permis d'examiner les *« démarches et initiatives au plan international »* susceptibles de *« faire progresser la réalisation des droits nationaux du peuple palestinien et de conduire à la paix au Proche-Orient »*.

● *Enfants palestiniens et libanais en Crimée.* — L'agence soviétique Tass a annoncé jeudi 26 août l'arrivée de cent enfants palestiniens et libanais à Artek, station balnéaire pour enfants située au bord de la mer Noire en Crimée. — *(A.F.P.)*

● *L'Association de solidarité franco-arabe* a salué l' « héroïsme » des combattants palestiniens, qui *« quittent Beyrouth dans l'honneur »*. Dans un message transmis au bureau de l'O.L.P. à Paris, l'association rend hommage à cette organisation pour avoir *« écrit une page de gloire, qui sera le symbole de la nouvelle résistance arabe »*. (12-14, rue d'Augereau, 75007 Paris.)

AFRIQUE

Sénégal

TÉMOIGNAGE

Les troubles en Casamance

A la suite des récents troubles en Casamance (le Monde *du 10 juillet), un de nos lecteurs, qui demande à conserver l'anonymat en raison des fonctions qu'il occupe, nous écrit :*

Pendant plus d'une semaine des incidents ont opposé, dans la région de Ziguinchor, des membres de l'ethnie Diola (catholiques), majoritaire en Casamance, à une autre ethnie, les Balantes (animistes), beaucoup moins nombreux et originaires de Guinée-Bissau.

Nous avons recueilli de nombreux témoignages, que ce soit la nuit dans le « ghetto », de Ziguinchor, où, malgré de nombreuses réticences, différentes personnes nous ont indiqué ce qu'elles savaient et ont fourni des indications sur les lieux des incidents ; ou le lendemain à l'hôpital, lorsque des blessée rescapés nous racontent ce qui leur est arrivé. L'un d'entre eux a expliqué que, vers 23 heures, des gens armés sont venus, les ont chassés et ont mis le feu au village. Ils étaient armés de machettes et de fusils de chasse. Avec sept autres personnes, il s'est caché dans les rizières. Au matin, ils ont été repérés. Seul survivant, laissé pour mort, il a réussi à s'enfuir. Dans un village, un habitant nous a affirmé que, à 2 kilomètres de là, en brousse, « les huttes ont été brûlées et ça sent très mauvais ». Un autre nous a expliqué que, depuis plusieurs jours, des membres du village partent à la nuit tombée pour « faire la guerre ».

Nous avons survolé la région et constaté que des dizaines de villages ou parties de villages balantes ont été brûlés, provoquant la fuite de milliers de personnes (1), en particulier vers la Guinée-Bissau toute proche.

A l'origine des incidents, il y aurait une coutume qui conduit les Balantes à voler pour prouver leur bravoure. Cependant, il n'est pas à exclure, selon nos interlocuteurs, qu'il y ait aussi un problème de terre. Il n'y a pas de cadastre et seuls les « anciens » connaissent les limites et les emplacements de leur terrains. Il n'est pas rare que, à leur mort, la famille ne retrouve pas tout ce qu'elle avait.

L'intervention des autorités locales a consisté à envoyer, au bout de quelques jours, des camions de soldats le soir et seulement pour la nuit dans les villages considérés comme chauds. L'inefficacité de ce type d'action a conduit les autorités à négocier avec le gouvernement de Bissau le rapatriement des populations balantes de la région, alors qu'une bonne partie de ces populations s'était déjà réfugiée de l'autre côté de la frontière. Le gouvernement a cherché en priorité à ne pas heurter de front les populations locales (Diola) qui, dans l'ensemble, approuvent ce qui se passait, même si elles ne participaient pas à ce qu'on appelait « la guerre ».

Certains témoignages confirment que les blessés rescapés n'étaient en sécurité qu'à l'hôpital. Une intervention massive pour empêcher d'autres massacres représentait un risque, à un an des élections, que les autorités locales n'ont sans doute pas voulu assumer.

Ces incidents, les plus graves qu'a connus la Casamance ces dix dernières années, sont d'une ampleur qui n'a rien à voir avec de traditionnelles querelles, par exemple entre paysans wollofs et éleveurs peuhls.

(1) Entre 2 000 et 3 000 Balantes se sont réfugiées, selon un de nos *interlocuteurs*, à *Sao-Domingos*, village frontalier de Guinée-Bissau.

ASIE

Japon

POUR APAISER LES PROTESTATIONS ÉTRANGÈRES

Tokyo s'engage à « amender » la nouvelle version des manuels d'histoire

De notre correspondant

Tokyo. — Dans le but d'apaiser les récriminations internationales *et les tensions diplomatiques* suscitées depuis deux mois en Asie par la reécriture, ou l'embellissement, de certains épisodes de son passé militariste dans les manuels scolaires, le gouvernement japonais s'est engagé, jeudi 26 août, à procéder aux « *amendements nécessaires* ».

La déclaration d'intention n'a pas été faite par le premier ministre, M. Suzuki, mais par le secrétaire du gouvernement, M. Miyazawa. Elle apparaît, au regard des exigences de la Chine populaire et de la Corée du Sud, comme un compromis entre ceux qui, au Japon même, se font les avocats d'un rétablissement de textes plus conformes à la vérité historique et ceux qui rejettent toute concession aux pressions étrangères. L'aile la plus conservatrice du parti libéral démocrate au pouvoir et le ministère de l'éducation lui-même font partie de ce « front du refus ».

En effet, M. Miyazawa s'est borné à indiquer que les amendements seraient faits oralement dans un premier temps par les enseignants eux-mêmes. Une éventuelle modification écrite des textes incriminés ne pouvant, dans le meilleur des cas, intervenir avant 1985 pour des raisons techniques. Les critères de jugement et d'autorisation des manuels par le comité de supervision du ministère — censure préalable *de facto* — seraient également révisés afin de mieux respecter l'esprit d'amitié, de coopération et de paix entre le Japon et ses voisins asiatiques. M. Miyazawa a rappelé que « *le Japon regrettait profondément les relations passées* » et souligne qu'il restait « *conscient de ses responsabilités dans les sérieux dommages causés au peuple chinois pendant la guerre* ».

Cette décaration intervient après deux mois d'atermoiements et de vaines tentatives de justification des autorités japonaises. Elle a lieu à quelques semaines de la visite prévue de M. Suzuki à Pékin, à l'occasion du dixième anniversaire de la *normalisation des relations sino-japonaises*. Les Chinois avaient formellement demandé, en juillet dernier, que des mesures soient prises pour corriger les erreurs historiques dans les manuels scolaires japonais (*le Monde* des 28 juillet et 5 août).

R.-P. PARINGAUX.

Inde

NEW-DELHI PROTESTE CONTRE L'OUVERTURE D'UNE ROUTE ENTRE LE PAKISTAN ET LA CHINE A TRAVERS LE CACHEMIRE

De notre correspondant

New-Delhi. — L'ambassadeur de l'Inde à Islamabad a remis, jeudi 26 août, aux autorités pakistanaises une vigoureuse protestation écrite concernant la signature, le 22 août, d'un protocole sino-pakistanais pour l'ouverture, ce vendredi, du col de Khunjerab, à l'une des extrémités de la route du Karakoram, dans une région — de la chaine de l'Himalaya au Cachemire que Delhi considère comme illégalement occupée par le Pakistan.

A trois reprises déjà les Indiens ont émis des *protestations* au sujet de cet axe routier de 650 kilomètres qui relie le Pakistan au Tibet et au Sinkiang. En juin 1969, lorsque sa construction a commencé, en juin 1978, lors de son inauguration et en février 1982, lorsque les touristes étrangers ont été autorisés à se rendre, côté pakistanais, jusqu'à 50 kilomètres du col.

Alors qu'Islamabad justifie la construction de cette route contestée, *ainsi que* l'accord frontalier signé avec la Chine en 1964, en réitérant sa revendication sur l'ensemble du Cachemire, Pékin a *précisé* que cet accord était « provisoire » tant que l'Inde et le Pakistan n'étaient pas parvenus à un règlement définitif sur la question du Cachemire.

Dans les milieux bien informés de Delhi, on considère qu'en élevant une nouvelle protestation l'Inde a surtout voulu « *marquer le coup* » et ne pas paraître accepter, par son silence, le fait accompli, mais qu'elle n'entend pas pour autant freiner le processus de normalisation en cours avec le Pakistan et la Chine.

Située dans une zone stratégique, la route du Karakoram, dont la partie finale traverse un plateau situé à plus de 5 000 mètres d'altitude, rejoint la Chine en deux endroits . depuis 1978 par le col de Mintake, proche des frontières afghane et soviétique et désormais par la passe de Khunjerab, situé à l'est du premier.

PATRICK FRANCÈS.

AMÉRIQUES

LA SITUATION EN AMÉRIQUE CENTRALE

Le Nicaragua et Cuba ne croient pas à une volonté de détente des États-Unis

La politique de l'administration Reagan en Amérique centrale et dans les Caraïbes, telle qu'elle a été formulée récemment par M. Thomas Enders, sous-secrétaire d'Etat aux affaires interaméricaines, après la prise de fonction de son supérieur, M. George Shultz, a provoqué des réactions négatives de la part du Nicaragua. Les récentes résolutions parlementaires américaines sur le même sujet (1) ont, d'autre part, provoqué une réponse très vive de « Granma », le quotidien officiel du P.C. cubain.

Le 20 août, à San-Francisco, M. Enders avait proposé un processus de désarmement pour la *région*, la *reprise du dialogue* entre le gouvernement de M. Ronald Reagan et la junte sandiniste nicaraguayenne, ainsi que la réduction « mutuelle » du nombre des conseillers militaires. Ce dernier point évoque la présence *militaire américaine au Honduras* et au Salvador, ainsi que celle des conseillers cubains qui, selon Washington, se trouvent actuellement au Nicaragua, au nombre de deux mille environ.

M. Enders avait ajouté que personne ne mettait en question le droit du Nicaragua de se doter du régime politique qu'il désire ni ne *recherchait le retour au pouvoir* dans ce pays d'un « *régime discrédité* » de droite, comme celui de l'ancien chef de l'Etat Anastasio Somoza. Ces différents points n'étaient, jusqu'alors, jamais apparus dans les déclarations américaines sur la situation en Amérique centrale.

« *Il n'y a rien de nouveau dans les nouvelles propositions américaines sur le désarmement en Amérique centrale* », a répondu, le jeudi 26 août, à Managua, M. Sergio Ramirez, membre de la junte sandiniste de gouvernement. M. Ramirez a ajouté qu' « *un autre fonctionnaire américain peut surgir demain et démentir les propos* » de M. Enders.

Le Père Miguel d'Escoto, ministre nicaraguayen des affaires étrangères, était pourtant cette semaine au Mexique, dont les dirigeants avaient, naguère, proposé un plan de paix visant à *faire baisser les tensions en Amérique centrale*. Certains dirigeants sandinistes avaient, les jours précédents, manifesté leur intérêt pour une relance des discussions de haut niveau en vue d'alléger le climat entre Washington et Managua. Mais l'actuelle situation économique du Mexique et la période de transition politique *qu'il vit jusqu'*au 1[er] décembre (2) ne paraissent guère de nature à favoriser un rôle actif de sa diplomatie dans la région. Mexico a pourtant considéré que les nouvelles propositions américaines constituent un changement positif.

Interrogé à Washington, un porte-parole du Front démocratique révolutionnaire salvadorien (F.D.R.), branche politique de l'opposition salvadorienne, avait, quant à lui, indiqué que les déclarations du haut fonctionnaire américain « *ne traduisent qu'un changement apparent* » en ce qui concerne le Salvador.

Enfin, *Granma*, le quotidien du P.C. cubain, a, le jeudi 26 août, qualifié de « *maladresse dangereuse* » et de « *nouvelle provocation* » la résolution du Sénat américain favorable à un envoi éventuel de troupes en Amérique centrale et dans les Caraïbes pour « *empêcher, par tous les moyens nécessaires, l'agression cubaine dans l'hémisphère occidental* ».

(1) *Le Monde* du 19 août.

(2) Date de la passation de pouvoir entre M. José Lopez Portillo et M. Miguel de la Madrid, élu le 4 juillet.

« The Guardian » évoque le rôle des conseillers israéliens dans la région

Le quotidien britannique *The Guardian* révèle ce vendredi 27 août que des questions de plus en plus embarrassantes sont posées à la Knesset sur la présence de conseillers militaires israéliens au Guatemala et au Salvador *pour aider les gouvernements de* ces deux pays à lutter contre la guérilla.

Lorsque le journal *Haaretz* avait publié, en novembre 1981, une enquête affirmant la présence de tels conseillers au Salvador, le porte-parole du ministère israélien de la défense avait déclaré n'avoir pas de commentaires à faire, alors que les démentis les plus formels avaient été opposés auparavant sur ce sujet.

Selon un autre journal israélien, le gouvernement de Jérusalem aurait, à la demande de l'*administration Reagan, accepté* de prêter au gouvernement salvadorien 21 millions de dollars de l'aide qu'il reçoit lui-même des Etats-Unis.

Le *Guardian* rapporte également des propos tenus en mars *à la télévision du Guatemala* par le nouveau chef de l'Etat, le général Rios Montt, après le succès de son putsch : « *Nous avons réussi parce que beaucoup de nos soldats ont été entraînés par les Israéliens.* » Le quotidien israélien *Maariv affirme* que l'ancien chef de l'Etat guatémaltèque, le général Lucas Garcia, avait fait l'éloge du « *travail fantastique* » accompli par les Israéliens auprès des militaires de son pays.

D'autres propos sont rapportés : celui d'un *ministre du gouvernement*, M. Meridor, qui aurait affirmé dans une réunion à huis clos avec des hommes d'affaires qu'Israël jouait en Amérique centrale, aux Caraïbes, en Afrique du Sud et à Taiwan le rôle que les Etats-Unis ne pouvaient pas remplir d'eux-mêmes. Les Israéliens seraient en quelque sorte les « Cubains de Washington » en Amérique centrale.

Les ventes d'armes israéliennes aux dictatures de la région sont connues depuis longtemps. Elles se faisaient déjà au Nicaragua de Somoza. Un membre du parti travailliste a déclaré un jour à la Knesset qu'elles provoquaient « *la même répugnance que du porc qu'on servirait à un juif religieux* ». Elles *ont provoqué* de la part des organisations de guérilla de nombreuses représailles contre des diplomates et des hommes d'affaires israéliens ou juifs installés dans la région.

Argentine

Les militaires ont renoncé à imposer des limitations draconiennes à l'activité des partis

Correspondance

Buenos-Aires. — Le document fondamental du régime militaire instauré le 24 mars 1976 en Argentine, intitulé « *Bases politiques des forces armées pour le processus de réorganisation nationale* », prévoyait la publication d'un nouveau statut des partis politiques, au plus tard durant le second semestre 1980. Il aura fallu attendre le jeudi 26 août 1982 pour que celui-ci voie enfin le jour. En fait, le texte enfin promulgué s'inspire très largement de celui approuvé en 1965 durant le gouvernement radical de M. Arturo Illia, légèrement modifié en 1975 sous la présidence d'Isabel Peron.

Dans l'esprit des idéologues du « *processus de réorganisation nationale* », les normes régissant l'organisation et le fonctionnement des partis politiques devaient être doublement restrictives. Il se serait agi, d'une part, d'interdire les partis se réclamant du marxisme-léninisme, d'autre part de réduire l'éventail politique à trois ou quatre formations importantes. Il avait même été question de déclarer illégales les organisations politiques qui exigeraient un examen de l'action des forces armées durant les années de lutte contre la « *subversion* ».

La survie du parti communiste

Les limitations de nature idéologique ont été finalement abandonnées — encore que l'article 22 du nouveau statut se prête à une interprétation assez large : il affirme, en effet, que « *ne seront pas autorisés les partis qui, dans leur doctrine ou leur mode d'action, dans leur fonctionnement interne comme dans leur activité extérieure, cherchent à remplacer le système démocratique, recourent à l'emploi illégal et systématique de la force et favorisent la concentration personnelle du pouvoir* ».

Les militaires ont finalement renoncé, *tout aussi bien, à limiter* le nombre des partis en se fondant sur le chiffre de leurs adhérents : environ *trente-cinq mille suffiront pour* qu'une formation soit reconnue. Un parti national doit, en outre, être représenté dans cinq circonscriptions électorales au moins, le nombre exigé dans chacune d'elles étant de 4 pour 1 000 électeurs inscrits — à l'exception de Buenos-Aires, où huit mille adhérents suffiront, alors que s'y concentrent huit millions cinq cent mille électeurs. L'application de ces normes devrait garantir la survie d'une dizaine de formations, dont le parti communiste.

Le nouveau statut contient un certain nombre de dispositions visant *à assurer le fonctionnement démocratique* des partis politiques. Alors que, dans les textes antérieurs, les *dirigeants étaient désignés* selon des modalités fixées par chaque organisation, la loi exige cette fois le « *vote direct et secret* ». D'autre part, le mandat des responsables ne pourra pas dépasser quatre ans.

La principale innovation réside cependant dans le système d'adhésion. Les partis devront procéder à l'actualisation de leurs registres d'adhérents. Cette disposition favorise les leaders politiques qui, tel M. Raul Alfonsin, de l'Union civique radicale (U.C.R.), comptent sur l'apport massif des jeunes générations pour gagner les élections internes. Détail qui a ici son importance : les cartes d'adhérent devront mentionner le nom du parti, ce qui devrait empêcher les dirigeants peu scrupuleux de... les vendre à une formation en mal de recrues. La justice veillera à la régularité des opérations.

Les responsables politiques ont, dans leur grande majorité, accueilli favorablement le nouveau statut. Il est vrai que le texte qui vient d'être promulgué atteste l'échec du régime militaire dans sa volonté d'instituer un « ordre nouveau ». En autorisant l'activité politique et en permettant aux partis de se réorganiser, le général Raynaldo Bignone, chef de l'Etat, a donc tenu les promesses qu'il avait faites. Le chef de l'Etat gagnerait évidemment encore en crédibilité s'il levait rapidement l'état de siège instauré en 1975 et fixait un calendrier précis en vue d'élections générales.

JACQUES DESPRÉS.

● *Buenos Aires s'est plaint du harcèlement de sa flotte de pêche* par l'aviation britannique dans une lettre adressée le jeudi 26 août au Conseil de sécurité des Nations unies. L'ambassadeur argentin à l'ONU a déclaré que cinq chalutiers de son pays se trouvant pourtant en dehors de la « zone d'interdiction » *décrétée* par Londres autour de l'archipel des Malouines avaient été survolés à basse altitude, les 14 et 15 août, par des hélicoptères du Royaume-Uni.

Chili

La crise économique contraint le général Pinochet à un nouveau remaniement gouvernemental

Santiago-du-Chili (U.P.I., A.F.P., Reuter). — Le général Pinochet a demandé à ses ministres, en réunion extraordinaire, le jeudi 26 août, de donner collectivement leur démission. Il s'agit là d'un procédé ordinaire, au *Chili, lorsque le président de* la République veut procéder à des remaniements ministériels. Le secrétaire général du gouvernement, le général Julio Bravo, a expliqué que le chef de l'Etat voulait sa « liberté d'action » pour *rajuster* sa *politique économique* et qu'il annoncerait à son heure — sans doute la semaine prochaine — le nom des nouveaux ministres, ainsi que la nature des mesures qui seront prises pour tenter de juguler la crise qui *affecte le pays*.

Le dernier remaniement a eu lieu il y a quatre mois. Il avait conduit à la *formation* d'un cabinet de seize militaires et de six civils, dont la décision la plus importante a été de laisser flotter le peso, ce qui a provoqué une dévaluation de 50 % de la monnaie nationale. La crise économique *n'a pas été résolue pour* autant. Le Chili n'a pas connu depuis longtemps une situation aussi noire : 23 % de la main-d'œuvre est au chômage ; il y a eu trois cent soixante-deux faillites au cours du premier semestre ; les *exportations ont chuté* de 18 % l'an dernier ; l'industrie est au point mort ; le déficit de la balance des paiements est de 680 millions de dollars.

Certains secteurs de l'industrie, de la paysannerie et des professions libérales proches du régime militaire ont exprimé leur inquiétude et demandé l'éviction de l'équipe économique, qui applique les thèses ultra-libérales de l'école de Chicago. Leur mécontentement rejoint celui de l'Eglise et de nombreux syndicats qui ont déclenché plusieurs grèves.

Après avoir continué de privatiser les *entreprises publiques* et accru la pression fiscale sur les contribuables, le général Pinochet s'apprêterait à annoncer un train de mesures tendant à encourager l'épargne et à réduire encore la consommation.

DIPLOMATIE

● *La Chine* a rejeté une offre de trêve militaire à la frontière sino-vietnamienne proposée par le Vietnam, accusant Hanoï d'être seul responsable de la poursuite des hostilités en raison de sa « politique antichinoise », a annoncé jeudi 26 août l'agence Chine nouvelle.

Le gouvernement vietnamien avait proposé le 14 août dernier l'instauration d'un cessez-le-feu et la suspension des hostilités à la frontière pendant quarante-deux jours (entre le 27 août et le 8 octobre prochains), afin de permettre la célébration « *dans la paix* » des fêtes nationales vietnamienne et chinoise, organisées, pour la première, le 2 septembre et, *pour la seconde*, le 1[er] octobre. — (*A.F.P.*)

Pérou

● SOIXANTE-QUINZE MORTS A LA SUITE DES ATTENTATS perpétrés par le mouvement maoïste Sentier lumineux : tel est le bilan présenté par le ministre péruvien de l'intérieur, le général José Gagliardi, le jeudi 26 août à Lima. Il a ajouté *que* deux cent quarante-quatre attentats ont été commis contre des biens, et quarante-deux contre des personnes depuis le 1[er] janvier, essentiellement à Lima et dans les départements andins d'Ayacucho, d'Apurimac et de Huancavelica. — (*A.F.P.*)

OCÉANIE

Australie

QUAND LE TÉLÉPHONE DU PROCUREUR SERT AUX DAMES DE PETITE VERTU

Canberra (A.F.P.). — Fraude fiscale et réseau de prostitution : les activités illégales du bureau du procureur de la Couronne de Perth ébranlent le gouvernement conservateur de M. Malcolm Fraser.

Selon le rapport d'une commission royale, les deux principaux personnages en cause sont un substitut du procureur de Perth (Australie-Occidentale) et son épouse. Tous les deux avaient mis sur pied, avec l'aide d'un responsable du Trésor, un système d'évasion fiscale qui a profité à une centaine de sociétés et fait perdre à l'Etat « au moins plusieurs centaines de millions de dollars ».

Mieux encore : l'épouse du substitut animait un réseau de prostitution dont le numéro de téléphone, publié dans une petite annonce de la presse locale, n'était autre que celui du bureau du procureur.

Les personnes impliquées dans le scandale étaient toujours employées par le gouvernement fédéral au moment de la publication du rapport.

« Je n'étais pas au courant. Je ne suis pas personnellement responsable », *a déclaré l'attorney général (responsable de la justice australienne), M. Peter Durack, dont l'opposition travailliste a demandé la démission.*

Deux motions de censure déposées par l'opposition à la suite de la publication du rapport ont été rejetées jeudi par le Parlement.

EUROPE

Italie

Un policier a été tué au cours de l'attaque d'un convoi militaire par les Brigades rouges à Salerne

De notre correspondant

Rome. — Un commando terroriste a attaqué un convoi militaire à Salerne, jeudi 26 août, en plein après-midi. L'opération a fait un mort et sept blessés, dont deux grièvement. Le convoi (une jeep et une camionnette avec à leur bord onze soldats) a été bloqué à sa sortie de la caserne de Cascino, en plein centre de Salerne, par deux voitures d'où ont surgi les membres du commando. D'une traverse sortaient également d'autres terroristes : selon les témoignages, ils étaient au moins une quinzaine, dont trois femmes. Ils ont immédiatement ouvert le feu et désarmé les jeunes soldats du 11e bataillon d'infanterie. L'arrivée à l'improviste d'une patrouille de police motorisée a provoqué un échange de coups de feu nourri, au cours duquel un agent a été tué. Les terroristes ont réussi à s'enfuir, emportant plusieurs armes automatiques. Dans la soirée, l'attentat était revendiqué par les Brigades rouges.

Il s'agit de la troisième opération contre l'armée perpétrée par les Brigades rouges depuis le début de l'année : l'assaut le plus spectaculaire fut celui contre la caserne de Santa-Maria-Capua-Vetere, près de Caserte, dans la nuit du 8 au 9 février ; les terroristes emportèrent alors une trentaine de fusils automatiques, deux bazookas et quatre mitraillettes. Le 19 août, un autre raid avait lieu contre le centre radiotélégraphique de l'aviation militaire à Rome: Là encore les terroristes emportaient des armes.

Ces opérations contre l'armée témoignent du fait que les Brigades rouges, fortement touchées et pratiquement démantelées dans le nord de la péninsule, tentent *de se reconstituer* dans le sud, notamment dans la région de Naples-Caserte. La colonne napolitaine, *moins touchée que les autres* par les opérations de police, trouve un nouvel appui, logistique à tout le moins, dans la pègre locale.

Au moment de l'enlèvement, en 1981, de l'assesseur régional, M. Cirillo, il semble que ce soit le truand Raffaele Cutolo qui, de sa prison, ait négocié la rançon. L'assassinat, en juillet, du chef de la brigade mobile de Naples, M. Ammaturo, a confirmé la liaison entre les Brigades rouges et la Camorra : c'est cette dernière qui a permis aux terroristes de disparaître après l'attentat ; quelques jours plus tard, un communiqué revendiquant l'assassinat, soulignait la *« juste bataille »* du *« prolétariat extra-légal »*, c'est-à-dire la pègre. La collaboration entre les Brigades rouges et Camorra est également attestée par les armes qu'utilise dans certains cas la pègre : des mitraillettes kalachnikov, que, jusqu'alors seuls les terroristes ont pu se procurer.

PHILIPPE PONS.

Espagne

EN RAISON DE LA CRISE DU PARTI CENTRISTE

Le gouvernement paraît décidé à dissoudre le Parlement

De notre correspondant

Madrid. — La rentrée politique espagnole a toutes les apparences d'une fin de règne. On n'en est plus, comme au début de l'été à se demander si la législature ira jusqu'à son terme, en avril prochain, mais plutôt si le Parlement sera dissous avant le début de la nouvelle session à la mi-septembre, et si les élections anticipées auront lieu avant ou après la visite du pape à la mi-octobre.

L'Union du centre démocratique (U.C.D., parti gouvernemental), qui espérait encore, avant les vacances, remonter la pente en se donnant un nouveau président, M. Landelino Lavilla, semble avoir baissé les bras.

Deux tendances existent néanmoins au sein du parti. Les uns, les moins pessimistes, voudraient retarder les élections pour permettre à l'U.C.D. de se redresser. Les autres, qui sont résignés, souhaiteraient des élections rapides pour prendre de vitesse les nouvelles formations rivales du centre.

Ces derniers semblent avoir gagné la partie. M. Lavilla lui-même a déclaré qu'il « croyait » que les élections auraient lieu avant le mois de décembre. Les défection au goutte-à-goutte en faveur du Centre démocratique et social (C.D.S.) de M. Adolfo Suarez lui montrent chaque jour le danger de temporiser.

Les désertions à gauche et à droite ont déjà coûté à l'U.C.D. le quart de ses députés au Congrès. Beaucoup se rendent compte qu'elle ferait piètre figure dans un Parlement où elle serait désormais à égalité de sièges avec le parti socialiste.

Le premier ministre, M. Leopoldo Calvo Sotelo, est rentré de vacances pour présider ce vendredi 27 août le premier conseil des ministres de la rentrée. Le soudain report à une date non précisée du voyage qu'il devait faire au Danemark le 2 septembre a déclenché une vague de rumeurs et de spéculations. Il ne manque pas d'hommes politiques et de journalistes pour croire que le conseil des ministres va sinon annoncer, du moins décider de la date de la dissolution des Cortes.

Que cette décision soit prise aujourd'hui *ou* plus tard, elle le sera avec tristesse. Le premier ministre n'ignore pas les derniers sondages, qui sont catastrophique pour l'U.C.D. Ils donnent au parti socialiste environ 38 % des votes, plus que l'U.C.D. n'en avait obtenu aux dernières élections, frôlant ainsi la majorité absolue des sièges au congrès des députés.

L'Alliance populaire (droite) deviendrait la deuxième force politique, mais loin derrière les socialistes, avec environ 10 % des voix. Quant à l'U.C.D., elle n'obtiendrait que 5 à 7 %. Et encore les sondages ne tiennent-ils pas compte de la création récente de quatre autres partis centristes qui disputeront ses électeurs au parti gouvernemental.

Reste à fixer la date des élections. La visite du pape Jean-Paul II en période préélectorale complique le problème. Le scrutin doit avoir lieu entre trente et soixante jours après la dissolution des Chambres, et les autorités ecclésiastiques ont fait savoir qu'il serait discourtois d'accueillir le Saint-Père en pleine campagne électorale.

Le gouvernement a donc le choix entre convoquer les élections avant l'arrivée du pape, renonçant ainsi au capital politique qu'il pourrait tirer de sa visite et lui réservant la mauvaise surprise d'être reçu par un gouvernement socialiste, ou bien attendre son départ, et prendre le risque de laisser pourrir davantage la situation politique.

La date le plus souvent avancée est cependant la mi-novembre. Cela signifierait la dissolution du Parlement entre le 15 septembre et le 15 octobre, et le début de la campagne électorale officielle de vingt et un jours au lendemain du départ du pape.

(Intérim.)

Irlande du Nord

Recrudescence d'attentats après le coup de filet de la police dans les milieux républicains

Belfast (A.F.P., Reuter, U.P.I.). — Trois morts, deux blessés graves, tel est le bilan des actes de violence perpétrés en Ulster en moins de trente-six heures. Tôt ce vendredi 27 août, un homme a été tué à Millford, dans le sud de la province, par l'explosion d'une voiture piégée. Quelques heures plus tôt, un soldat britannique avait été blessé par balles à Cooldery, dans la même région, et un policier blessé à Belfast par l'explosion d'une bombe dans sa voiture : ce dernier attentat a été revendiqué par l'Armée irlandaise de libération nationale (INLA), second groupe républicain armé.

A Belfast également, un catholique, père de huit enfants, a été tué jeudi alors qu'il se rendait à son travail. A Londonderry enfin, un ancien détenu de l'IRA, M. James Bradley, a été tué mercredi soir alors qu'il rentrait chez lui, par une patrouille militaire, ce que la représentation politique du mouvement républicain, le Sinn Fein, a qualifié d' *« exécution sommaire »*.

Cette série d'actes de violence survient au moment où la police nord-irlandaise publie des statistiques révélant une baisse sensible du nombre d'attentats et d'agressions à main armée pour motifs politiques au cours des sept premiers mois de l'année 1982. Selon la Royal Ulster Constabulary, trente-huit personnes ont été assassinées dans la province au cours de cette période, contre soixante-huit pendant la même période de 1981 ; cent soixante-quatre attentats à la bombe ont eu lieu contre trois cent dix-huit en 1981 et trois cent soixante et une attaques à main armée contre huit cent quinze.

Deux cent vingt-trois personnes arrêtées depuis le début de 1982 ont été inculpées de délits graves. Les recherches de la police dans les milieux républicains semblent avoir été facilitées par les révélations de certains militants arrêtés, en échange d'un traitement plus clément, voire de l'absence de poursuites judiciaires. Ainsi on affirme dans les milieux républicains que la dernière vague d'arrestations, l'une des plus importantes au cours des dix dernières années (*le Monde* du 27 août), est liée à la disparition d'un jeune homme de Creggan, M. Raymond Gilmore, de sa femme et de ses deux enfants. Dès le mois de novembre, la police avait pu procéder à l'arrestation de quarante et une personnes soupçonnées d'activités terroristes, grâce aux révélations de M. Christopher Black, ancien membre de l'IRA. La famille de M. Black, ainsi que le mobilier de son appartement, ont, depuis, disparu. Un militant républicain a récemment affirmé, dans des déclarations dont se fait l'écho *The Gardian* que, pendant sa détention, la police lui avait proposé 50 000 livres et la possibilité d'aller s'installer en Afrique du Sud en échange d'informations.

Cependant, le parti travailliste social-démocrate (S.D.L.P.), principale formation catholique, a décidé jeudi au terme d'une réunion houleuse de présenter des candidats à l'élection de l'assemblée régionale du 20 octobre prochain, mais de ne pas siéger à cette assemblée, pièce maîtresse du « plan Prior » de dévolution de certains pouvoirs à la province. Voilà qui compromet sérieusement les projets du secrétaire d'État à l'Irlande du Nord : une assemblée où ne siégeraient que des protestants a en effet peu de chances de faire avancer la province vers une solution de ses conflits intercommunautaires.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● LE RÉGIME DU GÉNÉRAL ERSHAD a rendu publique, jeudi 26 août, une réforme du code de procédure pénale ayant pour but d'accélérer les jugements. Actuellement, quelque vingt-deux mille personnes sont en détention provisoire, en attente d'un procès, a indiqué le ministre de l'intérieur, le général M. J. Chowdhury. — *(A.F.P.)*

Équateur

● UN ÉTUDIANT A ÉTÉ TUÉ et soixante autres ont été arrêtés depuis le 23 août à Guayaquil, principale ville et port de l'Équateur, où ont lieu de violences manifestations après l'annonce d'une hausse des tarifs des transports publics. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● GRÈVE DES HOPITAUX. — La confédération des syndicats britanniques (TUC) a appelé, le jeudi 26 août, à une grève générale des services de santé, sauf les services d'urgence, pour le 22 septembre. Cette décision est intervenue après que le syndicat des infirmières, l'un des moins revendicatifs, eut rejeté l'offre gouvernementale d'augmentation de 7,5 % des salaires. Les personnels des hôpitaux s'étaient mis en grève du 9 au 14 août pour obtenir une augmentation de 12 %. Les syndicats de la santé demanderont aux *autres* salariés de s'engager à leur côté lors du congrès du TUC, le 6 septembre prochain. *(A.F.P., UPI)*

Mozambique

● LE PREMIER MINISTRE INDIEN A MAPUTO. *« Nous voulons que l'océan Indien devienne une zone de paix »* et soit « démilitarisé », a déclaré jeudi 26 août, à Maputo, Mme Gandhi au cours d'une visite officielle — la première d'un chef de gouvernement indien au Mozambique. Les deux pays doivent conclure plusieurs accords de coopération technique. — *(UPI)*

Ouganda

● M. DAVID NABET, ancien directeur de la Banque africaine de développement, a été nommé jeudi 26 août ambassadeur d'Ouganda en France. Député du district d'Igana, dans le sud-ouest du pays, M. Nabete fut également président de la commisison des services publics de la défunte Communauté de l'Afrique de l'Est. Il a vécu en exil pendant le règne du président Idi Amin. — *(Reuter.)*

Philippines

● LA NOUVELLE POLICE SECRÈTE a tué quarante-sept criminels présumés et en a arrêté six autres au cours de la campagne lancée depuis vingt-deux jours par les autorités contre la criminalité à Manille, a annoncé, le jeudi 26 août, un responsable des forces de l'ordre de la capitale philippine. En présentant ce bilan, le chef du commandement de la police métropolitaine, le général Prospero Olivas, a nié que les agents de la police secrète, qui ont l'ordre de tirer *« pour mettre hors de combat »*, aient tué des suspects de manière délibérée. — *(A.F.P.)*

Swaziland

● LA SUCCESSION DE SOBHUZA II. — Un prince âgé de onze ans aurait été désigné pour succéder au roi Sobhuza II, décédé le 21 août (*le Monde* du 24 août), a-t-on appris, jeudi 26 août, de source parlementaire à MBabane, capitale du royaume. La nouvelle de la désignation du successeur du « Lion du Swaziland » n'a cependant pas été officiellement confirmée, notamment par le conseil du Liqoqo, organe suprême de la monarchie. Selon la presse sud-africaine, le monarque désigné serait le prince Makhosemvlo, le plus jeunes des quelque six cents princes de sang prétendants au trône, et le plus apprécié par le défunt roi. Si ce choix était confirmé, la reine-mère continuerait d'assumer la régence. Le roi Sobhuza II était lui-même agé de quatre mois lorsqu'il fut désigné pour succéder à son père, le roi NGwane V, le 10 décembre 1899. — *(A.F.P.)*

Turquie

● PLUS DE 25 000 PERSONNES ONT ÉTÉ CONDAMNÉES par les tribunaux militaires depuis le coup d'Etat du 12 septembre 1980, selon le bureau de coordination de la loi martiale, qui précise que 12 500 de ces condamnés sont « d'extrême gauche », 3 500 « d'extrême droite », 600 « séparatistes », l'appartenance à un groupe politique n'ayant pu être établie pour les autres. Le conseil national de sécurité a approuvé 26 des 103 condamnations à mort prononcées par les cours militaires ; 21 ont été rejetées, les autres sont actuellement à l'étude. — *(A.F.P.)*

Zimbabwe

● LES SIX TOURISTES étrangers, enlevés le 23 juillet par des dissidents dans le sud-ouest du Zimbabwe, sont toujours en vie, a affirmé, mercredi 25 août, M. N'Komo à la fin d'une tournée dans la région. Selon le chef de l'opposition, les dissidents ont fait savoir qu'ils avaient besoin d'argent pour acheter de la nourriture. *« Les touristes enlevés refusent de manger le sadza* (plat local à base de maïs) *et sont maintenant très maigres, affamés et incapables de marcher »*, a indiqué M. N'Komo. L'agence zimbabwéenne de presse Ziana a annoncé, de son côté, mercredi, que M. N'Komo avait demandé à la population de la région de coopérer avec l'armée et la police dans la recherche des touristes disparus. — *(A.F.P.)*

Pologne

M. Barcikowski estime que Solidarité prépare en fait « une insurrection armée »

Le pouvoir en Pologne a intensifié de façon spectaculaire la campagne d'intimidation contre la population et les clandestins de Solidarité, accusés désormais de se préparer activement à des affrontements sanglants pour le 31 août. Perte de sang-froid, ou escalade savamment orchestrée pour créer une psychose de peur, ou les deux à la fois ? En tout cas, les autorités ont soudain choisi d'amplifier les risques du deuxième anniversaire des accords de Gdansk, pour lequel la direction clandestine de Solidarité a appelé à des manifestations pacifiques dans tout le pays.

Après le ministre de l'intérieur qui, mercredi 25 août, avait fait une mise en garde musclée, jeudi 26 août, ce fut le tour de M. Kazimierz Barcikowski, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du parti ouvrier unifié. La radio a diffusé un discours qu'il a prononcé aux chantiers navals de Szczecin, où il a *affirmé* que les appels aux manifestations *« sont une étape pour les préparatifs d'une grève générale, celle-ci préparant à une insurrection armée dirigée contre le pouvoir »*.

D'autre part, les informations distillées au compte-gouttes par le pouvoir montrent que les manifestations de la mi-août ont été plus importantes qu'on ne l'avait annoncé à l'origine. Ainsi, l'agence PAP a annoncé que les dix mille ouvriers des chantiers navals Adolf-Warski du grand port baltique de Szczecin avaient tenté mardi de se mettre en grève. La direction a menacé de fermer l'établissement à la suite du mouvement. PAP annonçait simultanément l'arrestation de plusieurs personnes, dont six à Gdansk, deux à Bydgoszcz et une à Tarnow (sud du pays), à la suite des manifestations et échauffourées des 13 et 16 août.

L'homélie de Mgr Glemp

A Czestochowa, au monastère de Jasna-Gora, le primat de Pologne n'a pu — comme il l'avait promis — annoncer la date de la venue du pape l'an prochain (sa visite, projetée pour cet été, a été ajournée à la demande de la junte). Aussi Mgr Glemp a-t-il posé les conditions de l'Eglise aux autorités : *« Il faut penser à un dialogue et on nous répond toujours que les conditions ne sont pas appropriés. Commençons donc à les créer »*, a-t-il déclaré.

« Voici nos conditions : libération de Lech Walesa et qu'on lui permette de s'exprimer en homme libre (ici, ovation monstre, malgré les consignes de ne pas applaudir). *Rétablissement, même par étapes, des activités des syndicats. Libération de tous les internés et commencement des préparatifs pour une amnistie de tous les condamnés. Précision de la date de l'arrivée du pape en Pologne l'an prochain. »*

Sans doute pour préserver l'avenir et le rôle d'arbitre que n'a cessé de jouer l'Eglise, Mgr Glemp a exhorté la population et les ouvriers des entreprises *« à ne pas céder à la colère et à ne pas sortir dans la rue »* le 31 août, disant que *« la rue ne doit pas être le terrain du dialogue »*. *« Assez de sang a coulé,* a-t-il ajouté. *C'est autour d'une table que doit être mené le dialogue. Il y a deux ans, la sagesse et la résistance sage ont vaincu. Les choses ne se sont pas passées derrière des barricades, mais derrière la table des négociations. »* Il a attribué la colère ressentie par les Polonais à l'heure actuelle aux malheurs sociaux et personnels et aux *« provocations et incitations volontaires »*. L'Eglise *« se rend compte de cela,* a-t-il poursuivi, *et elle est avec la population. Elle a été avec ceux qui s'enfermaient dans les entreprises, avec ceux qui sont internés, et elle va avec ceux qui sont en prison. »*

Après avoir affirmé que l'Eglise *« ne peut être un instrument dans les mains de groupes sociaux ni de l'Etat »*, le primat est revenu sur la visite du pape. Evoquant les difficiles négociations en cours avec le pouvoir, il a dit que l'Eglise attend *« l'année prochaine la venue de Jean-Paul II »* et que le jubilé du sixième centenaire de la Vierge noire inauguré jeudi *« durera aussi longtemps que le pape ne sera pas venu »*.

A Castel-Gandolfo, tout en réitérant son désir de se rendre en Pologne, le pape, rappelant la canonisation prochaine du Père Kolbé, a appelé à suivre l'exemple de cette *« solidarité jusqu'aux extrêmes limites envers un autre homme. (...) Sur la terre polonaise, il faut que chacun soit proche de l'autre, sans éliminer personne ; il faut reconstruire le bien commun par l'union et le dialogue avec la société. On ne peut construire ce bien commun avec la force et la violence, mais seulement avec l'éloquence de la raison. (...) Au cours de ces derniers mois, l'Eglise de Pologne n'a cessé de répéter et de réaffirmer que le pouvoir ne peut être vraiment fort que grâce à l'appui de la société, et que la voie qui permet un tel soutien passe non par l'opposition, mais par le dialogue de tous, par un véritable accord social »*. — *(A.F.P., A.P.)*

LES RÉTICENCES CENTRISTES A L'ÉGARD DE L'U.D.F.

LE RISQUE D'UN DÉBAT STÉRILE

Après avoir fermement exprimé, mardi 24 août, devant *M. Michel Pinton*, secrétaire général de l'U.D.F. sa volonté de voir reporter le congrès de l'U.D.F. des 9 et 10 octobre (« le Monde » du 26 août), le collège exécutif du C.D.S. a envoyé, dès vendredi 27 août, à tous les présidents des fédérations centristes une lettre pour expliquer aux militants son attitude.

Les responsables du C.D.S. notent qu'un congrès qui veut définir une doctrine doit être le fruit d'une longue réflexion à la base et que celle-ci n'a pas pu s'engager suffisamment. Ils marquent leur refus de tout ce qui ressemblerait à un processus d'unification à l'intérieur de l'U.D.F. et leur volonté d'obtenir des garanties pour éviter d'être placé *de facto* dans un processus d'élaboration d'une stratégie présidentielle autour de M. Giscard d'Estaing. Bien qu'ils se défendent, dans leur majorité, de vouloir relancer au sein de l'U.D.F. la querelle « Giscard-pas Giscard », il semble bien que les centristes, faute de vouloir aborder, *en toute franchise*, une telle question, s'enlisent dans un débat stérile.

C'est toute la stratégie de l'U.D.F. qui doit être clairement redéfinie. S'agit-il encore, et pour quelque temps d'une union *a minima*, ou d'une force d'opposition capable de rivaliser avec le R.P.R., chaque jour et sur tous les terrains ? La présence de M. Giscard d'Estaing au bureau politique de l'U.D.F., comme au congrès, est-elle si paralysante qu'elle ne permette pas de trancher sur ce point ? Reporter le débat ne ferait peut-être que prolonger une situation ambiguë et empoisonner la rentrée politique au sein de l'opposition libérale. Celle-ci n'est pas dans un état tel qu'elle puisse s'offrir le luxe d'un manque d'efficacité dans les mois à venir.

Le bureau politique de l'U.D.F. du 9 septembre décidera de la tenue de ce congrès. Jeudi 26 août, à Auxerre, où se poursuivait *« l'été républicain »*, M. François Léotard a rappelé que son parti serait évidemment présent au congrès pour proposer l'élaboration d'un texte commun aux trois composantes de l'U.D.F.

Le bureau politique du P.R., réuni le matin même à Paris, avait exprimé cette même volonté. Le maire d'Auxerre, M. Jean-Pierre Soisson, député (P.R.) de l'Yonne qui accueillait M. François Léotard, a estimé qu'*« Il y a un bon usage de l'U.D.F. qui ne paraît pas ces jours-ci couramment pratiqué. Il est urgent que les partis qui la composent définissent ensemble des règles de vie »*.

Que ce soit à l'université des jeunes démocrates sociaux, qui se déroule à La Clusaz (Haute-Savoie) du 28 août au 4 septembre, ou à celle des jeunes giscardiens à La Plagne (Savoie), du 1er au 5 septembre, on parlera *de l'U.D.F., il en sera aussi question* à l'université politique d'été du P.R. qui se tient à La Canourgue (Lozère) du 2 au 5 septembre et accueillera M. Giscard d'Estaing. Mais on parlera surtout de la stratégie propre du P.R. à la veille de l'élection de M. Léotard au poste de secrétaire général. Ce dernier devrait faire connaître les noms des vingt et une personnes qui figureront sur sa liste. Vingt et un noms auxquels *il faut ajouter ceux* des anciens secrétaires généraux du P.R., jugés *« membres de droit »* du futur bureau politique : MM. Michel Poniatowski, ancien ministre, Michel d'Ornano, député du Calvados, Jacques Dominati, député de Paris, Jean-Pierre Soisson, Roger Chinaud, conseiller politique du P.R. et Jacques Blanc.

Figureront également sur la liste les présidents des groupes parlementaires, M. Philippe de Bourgoing pour le Sénat, et M. Jean-Claude Gaudin pour l'Assemblée nationale, ainsi que MM. Pierre-Christian Taittinger, sénateur (R.I.) de Paris, et les anciens secrétaires généraux adjoints : Mme Alice Saunier-Seïté, ancien ministre ; MM. Hervé de *Charrette*, Marcel *Lucotte*, sénateur R.I. de Saône-et-Loire, et Charles Millon, député de l'Ain. La présence de MM. Pascal Clément, député de la Loire, Alain Madelin, député de l'Ille-et-Vilaine, Gérard Longuet et Bernard Lehideux est prévisible. Peu d'inconnues subsistent, si ce n'est au niveau de l'équipe restreinte, qui travaillera avec M. Léotard, et comprendra des responsables de la communication, des fédérations, des élections, de la formation, de la trésorerie, et des relations internationales. Cette équipe restreinte sera le véritable exécutif du P.R.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

● *Dans le canton de Felletin (Creuse)*, le premier tour de l'élection partielle destinée à pourvoir au remplacement de Roger Chausselat (R.P.R.), décédé, est fixé au dimanche 12 septembre. M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., qui avait envisagé d'être candidat, ne se présente pas. Quatre candidats sont en lice : M. Jean Mazet (mod.) qui avait *perdu son siège en mars dernier* au profit de Roger Chausselat, le fils de ce dernier, M. Jacques Chausselat (soutenu par le R.P.R.), M. Pierre Gaudon (P.S.) et M. Jean-Louis Delarbre (P.C.).

Le deuxième été du septennat

I. - La force moins tranquille

par JEAN CHARLOT (*)

Au deuxième été de la gauche au pouvoir, le paysage politique français apparaît couvert de nuées d'orages. Au début de l'été dernier, le parti socialiste était tout à son triomphe, avec dans sa main la présidence de la République, l'hôtel Matignon, les principaux portefeuilles gouvernementaux et la majorité des sièges à l'Assemblée nationale (20 de plus que les 246 sièges de la majorité absolue).

L'avertissement des cantonales de mars 1982, la découverte — au prix de deux dévaluations en neuf mois — des contraintes économiques et financières extérieures, ont ôté au nouveau parti dominant de la V[e] République tout accent triomphaliste. Le parti communiste, il y a un an, faisait au pouvoir contre mauvaise fortune bon cœur — le voilà plus que jamais tenté par une semi-opposition. Bref, la majorité hier encore sûre d'elle est aujourd'hui touchée par le fer de l'opposition et, surtout, l'entêtement des faits *économiques et monétaires*.

La tentation de ridiculiser

Le parti socialiste s'était préparé au pouvoir tout au long d'une décennie de difficiles combats et d'exaltantes victoires sur lui-même et les autres. Sur lui-même, surtout, en faisant le rassemblement des socialistes. Dans les ruines de la S.F.I.O., les quelques chefs de file épargnés (Defferre, Mauroy, Chevènement) avaient trouvé, dès 1969, le renfort venu des clubs de la nouvelle gauche (Savary, Poperen, Bérégovoy). Et en juin 1971, au congrès d'Epinay, c'était l'entrée et la prise de pouvoir de François Mitterrand et de ses amis de la convention des institutions républicaines (Mermaz, Joxe, Hernu). Fin 1974, une fois faite la preuve de l'efficacité électorale et de la fermeté unitaire du nouveau parti, la minorité du P.S.U. (Rocard) et une poignée de syndicalistes C.F.D.T. l'avaient rallié.

Ajoutons à tous ceux-là les nouveaux venus (comme Jospin après Epinay) et l'on aura une idée de la diversité des socialistes rassemblés. Diversité naturelle pour un parti dominant, mais difficile à vivre quand l'amalgame se fait mal. Or, au-delà des tensions classiques entre les fondateurs (Mitterrand et ses alliés — Mauroy, Defferre, Chevènement — au congrès d'Epinay) et les *« ouvriers de la onzième heure »* (Rocard), il y avait pour faire perdurer les divisions la tradition socialiste d'institutionnalisation des courants avec la distribution des sièges à la tête du parti à la proportionnalité des mandats recueillis lors des congrès par les motions en présence...

De 1971 à la prise du pouvoir en 1981, cinq congrès (Epinay, Grenoble, Pau, Nantes et Metz), huit tendances que l'on peut, en simplifiant l'équation socialiste, ramener à trois : le CERES à gauche (Chevènement, Guidoni, Sarre) — marxisant, anti-américain et autoritaire ; Michel Rocard en face (à droite ?) — moderniste, autogestionnaire et anticommuniste ; François Mitterrand et les siens au milieu — arbitre obligé entre deux projets opposés. Rocardiens et gens du CERES se sont successivement alliés à François Mitterrand, mais jamais ensemble : Quand l'un était au gouvernement du parti, l'autre était dans son opposition. Il aura fallu mai-juin 1981 pour les réunir dans le gouvernement de la France.

C'est là que le bât peut blesser avec les premières difficultés de l'exercice du pouvoir. Au congrès de Valence, qui a suivi l'alternance, les tendances se sont officiellement sacrifiées sur l'autel de l'unité gouvernementale. Elles n'ont évidemment pas disparu et resurgissent à chaque incident de parcours. Sait-on que rocardiens et CERES — avec quarante-cinq et trente-six députés respectivement — ont chacun le pouvoir de mettre le groupe socialiste à l'Assemblée nationale au-dessous de la barre des deux cents quarante-six voix et, du même coup, dans la dépendance des quarante-quatre élus communistes?

La tentation actuelle du parti dominant, devant les difficultés économiques et financières, est la radicalisation prônée par la plupart des élus et militants du CERES, sinon par Chevènement lui-même, combattue par les rocardiens, envisagée sans déplaisir par nombre de mitterrandistes.

Une radicalisation qui ne serait pas économique — l'imbrication de l'économie française avec celle de ses partenaires extérieurs la rendrait très difficile — mais politique. Les discours du congrès de Valence pour une épuration plus poussée de l'administration et des médias, l'affrontement absolu avec la droite au nom de la République et aux dépens, le cas échéant, de la démocratie, sont de nouveau à l'ordre du jour. L'affaire de la « réforme » du statut de la Ville de Paris en est le *meilleur* exemple. La force, moins tranquille...

Le parti communiste, s'il doit en être ainsi, retrouvera ses aises avec un débat politique plus manichéen. L'été dernier, il était à la fois au plus haut depuis trente-quatre ans, avec ses quatre ministres, et au plus bas, avec un électorat amputé d'un quart et un groupe parlementaire réduit de moitié. Il avait rompu l'union de la gauche, fin 1977, pour éviter d'arriver au pouvoir sous un parti socialiste dominant. Il y était, pourtant, dans des conditions que nul n'avait imaginées aussi mauvaises pour lui. Les cantonales ont confirmé son déclin. Sa direction est contestée : elle est également *divisée, entre unitaires (Fiterman, Laurent)* et sectaires (Leroy, Krasucki).

Se refaire une santé...

Georges Marchais était des premiers jusqu'en 1977, des seconds de 1977 à 1981, entre deux depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. Tel quel, le parti communiste garde cependant de sérieux atouts en main. Sa force électorale, si *diminuée soit-elle, lui conserve* un droit de veto sur le parti socialiste ; il ne pouvait politiquement pas en faire usage le 10 mai 1981 et aux législatives qui ont suivi, mais il en serait tout autrement dans l'hypothèse de l'échec d'un pouvoir qui n'est pas le sien sur un programme dont il rappelle sans cesse qu'il est celui des socialistes...

Comme les giscardiens autrefois sous la tutelle gaulliste, ou les *gaullistes sous celle de Giscard*, les communistes marquent les désaccords, relèvent les insuffisances et les fautes de leur partenaire, mesurent de plus en plus chichement leur soutien à mesure qu'on descend du gouvernement à l'Assemblée nationale, de l'Assemblée au Sénat, du champ politique au champ social. Car ils disposent, eux, d'un relais syndical avec une C.G.T. plus présente que jamais sur « le terrain des luttes ». Bref, *le P.C. empoche les dépouilles du* vainqueur — positions de pouvoir dans les administrations, les industries nationales, les médias, les entreprises — tout en ménageant son autonomie et son identité politiques. Il a besoin du P.S. pour se refaire une santé, mais le P.S. a besoin de lui pour authentifier une image de gauche qu'un long passé de compromis avec le centre contribue à brouiller dans la conscience militante socialiste.

Celui des deux qui rompra l'alliance — si *rupture* il y a — ne le fera qu'avec la quasi-certitude de gagner ensuite la bataille idéologique sur la responsabilité de cette rupture. Les communistes n'ont certainement *pas oublié la leçon* de la réactualisation manquée du programme commun à l'automne 1977.

(*) Professeur à l'I.E.P. de Paris.

Prochain article :

LES VERTUS CURATIVES DE L'OPPOSITION

L'échec d'un « Yalta intérieur »

(Suite de la première page.)

En revanche, la crise qui s'est ensuivie parmi les militants et les simples adhérents de la fédération, la chute des effectifs, puis celle des résultats électoraux, ont fait voir qu'une *telle* entreprise pouvait provoquer une faille entre le noyau central et la masse de ceux qui, par son *intermédiaire*, se rattachaient au parti.

Cette constatation ne s'applique pas seulement aux communistes parisiens. Les 15,35 % des suffrages exprimés recueillis par M. Georges Marchais au premier tour de l'élection présidentielle de 1981 ont révélé la rupture qui s'était produite, là même où il n'y avait pas eu crise de *direction*, entre le P.C.F. et une partie de son électorat, un moment décisif de ce processus ayant sans doute été l'intervention de M. Marchais à la télévision, en janvier 1980, lorsque le secrétaire général, parlant en direct de Moscou, avait justifié l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan. Selon Philippe Robrieux, cette rupture a été sinon provoquée, du moins rendue possible par la mauvaise communication entre les cercles dirigeants du parti et les catégories sociales au sein desquelles s'exerce son influence. L'échec de 1981 serait celui d'une direction manœuvrière qui, autour du secrétaire général — tout-puissant, selon Robrieux, — aurait perdu le sens de ce qu'on appelle, en termes léninistes, la liaison avec les masses.

Le premier responsable de cette situation est, aux yeux de l'auteur, M. Marchais. Considérant comme de l'intoxication pure toutes les rumeurs qui *ont* pu circuler, à diverses époques, sur les oppositions, internes aux cercles dirigeants, qui feraient obstacle à l'action du secrétaire général, Philippe Robrieux voit en celui-ci le seul *détenteur*, au sein du *parti*, d'un pouvoir suprême, que, formé par les méthodes staliniennes de sélection des cadres, il aurait appris à servir avant de le conquérir. Un homme sympathique, au demeurant, mais dont le sens politique n'irait pas très au-delà de la connaissance des règles de fonctionnement de l'appareil, qu'il maîtriserait suffisamment pour éradiquer le moindre germe de contestation sérieuse. Un homme anxieux, aussi, que la *conscience de ses faiblesses* — à commencer par celle qui résulterait de l'obscurité maintenue sur son activité pendant la guerre — rendrait incapable d'élaborer une véritable ligne politique ni de se donner les moyens de la tenir.

Avec ce portrait à distance — même si Philippe Robrieux se réfère à des témoignages, autant qu'aux propos et apparitions publics du secrétaire général, — la démarche *de l'auteur atteint sa limite*. Plutôt que d'y reconnaître sans réserve le secrétaire général du P.C.F., on accueillera le Georges Marchais du livre comme une fiction explicative, qui permet de comprendre, par exemple, selon Robrieux, la sensibilité de la direction du parti à la plus forte pression qui puisse s'exercer sur des responsables communistes, celle des dirigeants soviétiques.

Le rôle de M. Doumeng

Philippe Robrieux fait une évaluation très haute de la dépendance financière du P.C.F. vis-à-vis des Soviétiques, essentiellement à travers la part des bénéfices que reversent au parti des entreprises dont l'activité dépend, à divers titres, de données politiques commandées par Moscou. Qu'il s'agisse de simples échanges commerciaux *franco-soviétiques ou d'opérations* de plus grande envergure, touchant aux relations entre l'Union soviétique, d'une part, les Etats-Unis et le tiers-monde, d'autre part, tous ces liens convergent vers un homme, M. Jean-Baptiste *Doumeng*, dont l'auteur décrit l'ascension, sous les présidences de Georges Pompidou et de M. Giscard d'Estaing. Véritable agent du Mouvement communiste international, selon Robrieux, le P.-D.G. d'Inter-Agra serait l'un des principaux artisans du ralliement convergent du précédent président de la République et de la direction du P.C.F. à ce que M. Mitterrand avait appelé un « Yalta intérieur. »

Telle est l'interprétation que Philippe Robrieux donne de la rupture de l'union P.C.F.-P.S., en 1977, interprétation qui, sous sa plume, ne va pas sans nuances et précisions, qui renforcent cette thèse, admise par certains dirigeants socialistes. En résumé, M. Marchais aurait été amené à *poser au P.S., pour reconduire* l'alliance, lors de la renégociation du programme commun, des conditions dont l'acceptation, par les socialistes, aurait permis au secrétaire général de démontrer aux Soviétiques que le P.C.F. se préparait à *aller* au pouvoir en position de force. La voie suivie par les communistes français depuis 1972 se serait ainsi révélée plus rapide et plus sûre que celle de la « finlandisation » de la France, dans une Europe elle-*même détachée de l'orbite américaine*, perspective que les Soviétiques avaient adoptée et qu'ils s'efforçaient d'imposer au parti français.

En position de faiblesse

La fermeté de M. Mitterrand aurait démontré aux dirigeants communistes que, malgré leurs succès aux élections municipales de mars 1977, ils étaient, en réalité, en position de faiblesse et qu'il leur fallait sacrifier leur désir, réel, d'être les premiers ministres communistes d'un gouvernement d'Europe occidentale depuis la libération. Ils ne pouvaient plus, alors, face à la *dynamique unitaire qu'ils avaient* eux-mêmes suscitée et alimentée, que se réfugier dans la recherche d'une situation où ils pourraient être les arbitres d'une alternance entre la droite giscardienne et un P.S. qui aurait renoncé à son ancrage à gauche.

Là encore, l'obstination avec laquelle M. Mitterrand a maintenu le cap pris par les socialistes en 1971 a permis de transformer l'erreur politique des communistes en un « échec historique. » Ce que Jean-Paul Brunet, dans son « Que sais-je ? » sur l'histoire du P.C.F., appelle le *« réalignement sur l'Union soviétique »*, a conduit le parti à une marginalisation dont il est difficile de percevoir, aujourd'hui, les effets en profondeur et le caractère provisoire ou durable. Annie Kriegel ne soulignait-elle pas, dans son livre *les Communistes* (1), l'exceptionnelle capacité de ce parti à renaître de ses défaites ?

La moindre des surprises que réserve le parti communiste n'est pas, en tout cas, qu'il continue de *susciter*, en dépit de ce que l'on considère parfois comme un affaiblissement irréversible de la doctrine et de l'engagement communiste dans la société française, des études aussi attentives et passionnantes que celle de Philippe Robrieux.

PATRICK JARREAU.

(1) Editions du Seuil, 1968.

★ *Histoire intérieure du parti communiste*. Tome 3 : *1972-1982, du programme commun à l'échec historique de Georges Marchais*. Editions Fayard, 538 pages, 98 francs.

★ *Histoire du P.C.F.* : Presses universitaires de France, 126 pages, 18,90 francs.

Un « Roman de la rose » pour les « pêcheurs à la ligne »

« Quelle histoire ! comme dirait François Mitterrand... » Ainsi s'achève le prologue du *Roman de la rose*, d'Albert du Roy et de Robert Schneider ; ainsi commence *l'Aventure des socialistes* — sous-titre de l'ouvrage, — qui, du congrès constitutif d'Epinay-sur-Seine, en juin 1971, aux élections présidentielles et législatives de mai et juin 1981, a conduit les hommes du nouveau P.S. au pouvoir.

Quelle histoire, en effet ! Quelle belle histoire et quel roman d'aventures ! Il n'y manque ni l'amour — d'une cause politique — ni les *désillusions des amitiés déçues*, pas plus que les candides et les traîtres de mélodrames, les alliances scellées, défaites et rafistolées. A tel point que l'éditeur peut y ajouter, au dos du livre, les « capes et les épées » afin de vanter sans trop exagérer les mérites du récit d'une aventure qu'Alexandre Dumas, dit-il, aurait aimée.

Quelle histoire, que celle qui *commence un vendredi de juin 1971* — le 11, jour de l'ouverture de la pêche, notent les auteurs, le permis revenant à 13 F ou 20 F, selon la catégorie — par un complot qui, mené de main de maître, permettra à M. François Mitterrand de « ramasser » un parti socialiste moribond et d'engager la reconquête du terrain perdu sur les communistes, les libéraux, les gauchistes...

Quelle histoire, dont M. Michel Rocard, alors secrétaire national du P.S.U., avait — cruel rappel — mal apprécié la portée : *« Il ne peut rien en sortir de convaincant qui élargisse l'assise de la confiance du mouvement socialiste dans le pays »* : les auteurs rappellent ce jugement formulé par M. Rocard le jour même de l'ouverture du congrès.

Quelle histoire, que celle de cet homme, M. François Mitterrand, que l'on dit « fini » en 19'8, en 1974, après la « merveilleuse défaite » de l'élection présidentielle, en 1978, au lendemain du revers subi aux élections législatives pour cause de rupture de l'union de la gauche, et jusqu'au début de 1981, car les sondages ne lui accordent pas la moindre chance de l'emporter en mai.

Page après page, Albert du Roy et Robert Schneider, tous deux journalistes, n'en finissent pas de s'émerveiller, racontent comment les petites intrigues servent les grands projets, décortiquent en s'amusant les anecdotes politiques pour dire *la noblesse de la politique. On sait* où vont leurs sympathies. Ils paraissent ne regretter qu'une chose : que cette histoire soit encore trop courte. On devrait offrir ce livre à tous ceux que l'on appelle, en période électorale, les « pêcheurs à la ligne ». Un regret toutefois : que ce livre soit émaillé de quelques erreurs de détail. Ainsi, les auteurs n'échappent pas à la tradition qui *veut que la formule selon laquelle « les communistes ne sont pas à gauche, mais à l'Est »* soit attribuée à Guy Mollet alors qu'elle est d'Edouard Depreux.

JEAN-YVES LHOMEAU.

★ *Le Roman de la rose : d'Epinay à l'Elysée, l'aventure des socialistes*. Editions du Seuil, collection « L'Histoire immédiate ». 300 pages, 65 francs.

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le vice-président du conseil de gouvernement fixe à 1984 la date de l'indépendance

M. Jean-Marie Tjibaou, vice-président du conseil de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (exécutif local) et leader de l'Union calédonienne, principale formation indépendantiste de l'île, a été reçu jeudi 26 août à Paris par M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM. M. Tjibaou a indiqué qu'à ses yeux le territoire doit accéder à l'indépendance en 1984, date à laquelle aura lieu, à Nouméa, le festival des arts du Pacifique. *« Seul le peuple indigène, à l'exclusion donc des Français établis sur place, devrait être consulté sur une éventuelle possibilité d'accession à l'indépendance »*, a-t-il ajouté.

L'entretien entre MM. Emmanuelli et Tjibaou avait pour but de préparer une deuxième rencontre, élargie à d'autres responsables politiques néo-calédoniens, mardi 31 août, au secrétariat aux DOM-TOM, au cours de laquelle doivent être notamment évoqués les problèmes posés par le rejet par l'assemblée territoriale de trois des quatre projets d'ordonnances préparés par le gouvernement pour mettre en œuvre, notamment, ces profondes réformes foncières.

M. Nucci : respecter les deux identités

De son côté M. Christian Nucci, haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, de retour d'un voyage dans les Etats du Pacifique sud, a souligné jeudi 26 août que *« pas un seul Etat, pas un seul dirigeant des Etats rencontrés ne souhaite que la France s'en aille »*. Interrogé sur TF 1, M. Nucci a souligné que ces Etats *« souhaitent un renforcement de l'influence française dans cette partie du monde, autour de trois grands axes : l'économique, le scientifique et technique, et le culturel. Si nous savons régler le problème politique en Nouvelle-Calédonie, il me semble que dans le contexte du Pacifique sud la France a une carte considérable à jouer »*, a-t-il ajouté, faisant remarquer que cette région du monde devrait être appelée à se développer de façon importante dans les vingt prochaines années.

M. Nucci a déclaré que *« la politique de réformes entreprise depuis le mois de décembre »* a marqué la volonté du gouvernement *« de faire en sorte que toute solution élaborée le soit dans le cadre des institutions, mais avec la participation de la majorité des habitants de ce territoire, en respectant les deux identités, que ce soit l'identité canaque ou l'identité issue de la colonisation »*.

● *M. Jacques Fournier*, nommé secrétaire général du gouvernement par le conseil des ministres du 30 juin dernier, a pris ses fonctions le jeudi 26 août. Le retard est dû à un accident dont a été victime M. Fournier au début du mois de juillet. Il a été gravement brûlé au bras gauche, au thorax et au visage, alors qu'il allumait un fourneau de jardin à l'île d'Yeu (Vendée), où il passait ses vacances.

Les attentats à Paris et leurs prolongements

IMBROGLIO JURIDIQUE, LASSITUDE POLICIÈRE

Les pieds de nez d'Action directe

Curieux jeu du chat et de la souris où les rôles s'inversent fréquemment et dont la morale pourrait être : qui perd gagne. C'est l'« affaire Rouillan », cette quête sans succès, depuis dix jours ce vendredi, du fondateur d'Action directe, où s'entremêlent allègrement lassitude policière et imbroglio juridique.

Aux origines, un entretien de Jean-Marc Rouillan au quotidien Libération *du 17 août dernier.* « Nous n'avons rien à voir avec cet attentat et n'avons fourni aucun soutien logistique », *y affirme-t-il à propos de la tuerie de la rue des Rosiers, mais pour mieux revendiquer ensuite trois attentats, contre un véhicule israélien, une banque et un commerçant juifs :* « C'est *une riposte* tout à fait normale à la situation au Liban. C'est de la solidarité internationale. Action directe revendique effectivement la paternité de ces attentats. »

Branle-bas de combat. M. François Mitterrand doit parler aux Français du terrorisme le soir même, il importe de faire un exemple, et la dissolution du « mouvement de fait Action directe » *est déjà dans les cartons préparant le conseil des ministres du lendemain. Ces déclarations ne peuvent évidemment qu'en conforter l'opportunité. Aussi M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, chargé des dossiers de la rue des Rosiers et de plusieurs attentats revendiqués par Action directe, fait-il diffuser auprès des services de police, ce même 17 août, une « note de recherche » visant Jean-Marc Rouillan. Rien à voir avec un mandat d'amener :*

De quoi surprendre les policiers, qui n'apprécient guère le tournant brusque du pouvoir à l'égard d'Action directe. Rouillan et autres ont bénéficié de l'amnistie après l'élection présidentielle de 1981. Il n'a pas été perdu de vue pour autant, a même été interpellé et gardé à vue, une semaine plus tôt, au lendemain de l'attentat de la rue des Rosiers. Mais, respect de la loi oblige, « aucun élément constitutif d'une infraction », *selon la formule d'un enquêteur, n'ayant alors été prouvé, il a été relâché. Et voilà que, pour un simple entretien, les hommes de la brigade criminelle doivent se remettre à l'ouvrage...*

Politique

Mauvaise humeur persistante, d'autant plus qu'ils furent victimes de quelques pieds de nez. Ainsi, lors de la garde à vue de Rouillan, du 10 au 12 août. Fumant la cigarette que lui offre un inspecteur, il confie son inquiétude sur l'état de santé de sa compagne, Nathalie Ménigon, elle aussi amnistiée et victime, quelques mois plus tôt, d'un accident de voiture. Or voilà que, par un subterfuge — en se glissant, paraît-il, dans un groupe qui montait au troisième étage du 36, quai des Orfèvres, — la même Nathalie apparaît, au cœur des locaux de la brigade criminelle. Elle fait une scène, menace de se jeter par-dessus la rambarde de la cage d'escalier si son compagnon n'est pas libéré, et elle attend. Et c'est, semble-t-il, quelques maladresses de coordination entre le groupe chargé de « filocher » Ménigon et celui qui suivait Rouillan qui explique qu'on ait perdu leur trace.

Seconde mésaventure, récemment, le mardi 24 août. Régis Schleicher, vingt-quatre ans, ami très proche de Jean-Marc Rouillan, ancien « autonome » venu à Action directe en 1979 et condamné cette même année après qu'on eut trouvé chez lui de la dynamite, de faux papiers d'identité et une liste de noms et adresses de personnalités de l'armée, de la magistrature et, plus généralement, de la fonction publique, Régis Schleicher, donc, interpellé et relâché, comme Rouillan, deux semaines plus tôt, se glisse à son tour dans les locaux de la brigade criminelle. Et il y dépose la lettre de Rouillan (le Monde *du 27 août) indiquant qu'il est prêt à se présenter mais qu'il attend, pour ce faire, d'avoir pris contact avec ses avocats. Impossible de savoir si Schleicher a été entendu par la brigade criminelle, durant combien de temps et sur quelles questions.*

Toujours est-il qu'il repart : que pouvait-on alors retenir contre lui ? Rien.

Bref, la lassitude des policiers est à son comble. Ils sont mobilisés pour rechercher un homme — Rouillan — qu'ils ont dû relâcher et dont ils pressentent que l'audition ne devrait guère faire avancer leur enquête. Ce jeu leur semble inutile, paralysant et sans efficacité à terme pour leur objectif véritable : élucider les attentats récents, trouver des preuves qui confondent leurs auteurs ou commanditaires...

Et ceci d'autant plus que l'imbroglio est aussi juridique. Certes les déclarations de Rouillan à Libération revendiquant plusieurs attentats au nom de son organisation sont une provocation. Mais, jusqu'à preuve du contraire, Jean-Marc Rouillan n'en est pas l'auteur des attentats qu'il revendique. En tout cas les policiers sont incapables de prouver sa participation à ces attentats.

Lorsque Jean-Marc Rouillan consentira à venir s'expliquer, la police et la justice, que les militants d'Action directe continuent à narguer, seront devant l'alternative suivante : soit le laisser en liberté, soit l'inculper sur la base de l'article 266 du code pénal, qui réprime toute association ou entente entre malfaiteurs décidés à commettre des attentats du genre de ceux que revendique Jean-Marc Rouillan au nom de son organisation. Ainsi la justice n'est-elle pas aussi désarmée qu'on le dit. Mais il y a un hic politique. Cet article 266 est l'un de ceux de la loi Peyrefitte que les députés ont abrogés en première lecture au mois de juillet...

Les socialistes, qui sont à l'origine de cette suppression, s'en sont expliqués : la préparation d'un attentat n'est pas l'attentat lui-même. Permettre aux tribunaux de réprimer cette préparation, c'est risquer de créer un délit d'intention. Certes. Mais alors, comment « coincer » Jean-Marc Rouillan ? Ce n'est pas le moindre paradoxe de cette affaire que de renvoyer la gauche à ses contradictions. Ultime pied de nez. — B.L.G. et E.P.

● *Deux ans d'emprisonnement pour un sympathisant d'Action directe.* — Le tribunal de grande instance d'Avesnes-sur-Helpe (Nord) a condamné, mercredi 25 août, à une peine de deux ans d'emprisonnement, un étudiant âgé de vingt et un ans, Eric Waucquier, qui avait été trouvé porteur, le 30 juin dans le train Paris-Amsterdam, de cent soixante-seize faux chèques de voyage émis par la First National City Bank. Au cours de son procès, Eric Waucquier a expliqué que ces chèques lui avaient été remis par Lahouari Farid Ben Chellal, militant d'Action directe qui avait été trouvé mort, le 10 janvier 1982, dans une cellule du commissariat central d'Helsinki (*le Monde* du 14 janvier). Eric Waucquier appartient lui aussi à la mouvance d'Action directe. Il avait déjà été condamné, le 1er juillet 1981, à dix-huit mois d'emprisonnement dont douze avec sursis, par la 10e chambre correctionnelle du tribunal de Parisi, pour un attentat, commis le 27 juin 1980, contre une entreprise fabriquant du matériel pour des centrales nucléaires.

● *Bernard Le Dréau*, l'artificier du laboratoire central de la préfecture de police tué à Paris le 21 août en désamorçant un engin explosif, avenue de La Bourdonnais, à Paris (7e), a été nommé chevalier de la légion d'honneur. Il avait été cité à l'Ordre de la nation le 25 août (*le Monde* du 27 août).

● *Attentat contre E.D.F.* — Un engin incendiaire a été lancé vers 4 h 30, vendredi 27 août, contre la fenêtre d'un bâtiment d'E.D.F., 63, boulevard de Charonne à Paris. Seules deux vitres ont été brisées et le mur un peu noirci. Cet attentat a été revendiqué par téléphone à l'A.F.P. au nom du « Groupe anarchiste antinucléaire ».

DÉMOGRAPHIE

LE RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION

Cent habitants au kilomètre carré en France : une des densités les plus faibles d'Europe

Les estimations publiées par l'INSEE, le 26 août, sur le recensement général de la population en 1982 confirment les indications diffusées fin juillet (*le Monde* du 29 juillet). Ainsi, selon ces résultats encore provisoires, la population totale de la France au 4 mars 1982 *était de 54 257 000 habitants (1)*, chiffre qui révèle un écart de 170 000 unités avec la dernière *évaluation fondée sur le recensement* de 1975 (54 087 500). Au cours de la période 1975-1982, la population de la France métropolitaine a augmenté au rythme de 0,4 % par an (0,8 % de 1968 à 1975), « *du fait de l'excédent des naissances sur les décès, les migrations extérieures jouant un rôle très limité dans l'évolution de la population totale* » (le solde des migrations extérieures est tombé de 783 000, de 1968 à 1975, à 181 000 de 1975 à 1982).

D'après ces premiers résultats, la France se retrouve avec une densité de 100 habitants par kilomètre carré, une des plus faibles d'Europe occidentale devant l'Espagne (74), mais *derrière les Pays-Bas (344)*, l'Allemagne fédérale (247), le Royaume-Uni (229), l'Italie (189), le Danemark *(119), ou encore le Portugal (107).*

Les densités départementales s'échelonnent de 14 habitants par *kilomètre carré, en* Lozère, à 7 900 pour les Hauts-de-Seine, et même à 20 600 pour la ville de Paris. La population est concentrée pour près de 43 % dans quatre régions qui représentent 18 % de la superficie : l'Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur et Nord-Pas-de-Calais. Dans dix régions, la population a progressé plus rapidement que la moyenne nationale (1,2 % par an dans le Languedoc-Roussillon), tandis qu'elle a diminué dans vingt départements.

(1) Ce chiffre ne comprend pas les militaires *de carrière ou du* contingent hors métropole sans résidence personnelle en métropole (quarante-quatre mille personnes en 1975).

LA LUTTE CONTRE LA DROGUE

Une production made in U.S.A.

New-York. — Les autorités américaines s'inquiètent du développement d'un nouveau trafic de drogue : il ne s'agit plus de « Connections » française, colombienne ou mexicaine, mais de la production « sauvage » de la marijuana sur le territoire des Etats-Unis.

De notre correspondante

Les gardes des parcs nationaux et *régionaux* découvrent de plus en plus souvent des plantations clandestines de « marie-jeanne » enfouies au plus profond des *massifs forestiers. Loin* des grandes routes et difficiles à détecter d'avion en raison de l'épaisseur de la végétation, ces plantations vont du simple lopin destiné à la consommation particulière à de véritables exploitations commerciales. Celle qui prospérait dans la forêt nationale de Siskiyou, dans l'Orégon, couvrait trois hectares et était *équipée* d'un petit barrage et d'un système d'irrigation.

Des plantations clandestines ont été découvertes, ces derniers mois, dans plusieurs Etats du nord-ouest, en Californie, dans les monts Ozark, en Arkansas, où plus de dix mille plants ont été détruits par la police, et en Géorgie, où des plants d'une valeur de 600 000 dollars ont été *confisqués.* La culture de la marijuana se fait souvent dans les lieux retirés où opéraient les distillateurs clandestins du temps de la *prohibition.*

La police est d'autant plus inquiète que les planteurs de Marijuana sont, semble-t-il, bien décidés à défendre par tous les moyens un négoce lucratif : on *estime qu'un plant « adulte »* qui mesure à quatre mois plus de 3 mètres de haut peut rapporter 6 000 dollars. De multiples *incidents rapportés par des gardes forestiers,* des promeneurs ou des campeurs, attestent que les plantations sont désormais « protégées » par des hommes armés. Les exploitations les plus importantes, qui sont sans doute liées au milieu des gros trafiquants, n'hésitent pas à recourir aux services de « professionnels ».

Dans certains parcs de Californie, où la police a confisqué en 1981 85 tonnes de marijuana, on déconseille aux touristes de s'aventurer loin des sentiers *patrouillés par les gardes.* Des groupes de *marginaux,* pas toujours inoffensifs, pour lesquels les villes étaient devenues inhospitalières, s'y sont reconvertis dans la culture de la drogue.

Si la *marijuana*, qui se vend de *900 à 1 500 dollars le kilo,* rapporte moins que les drogues « dures » comme l'héroïne (250 000 dollars le kilo) ou la cocaïne (50 000 dollars), son marché est aussi beaucoup plus large. Sa grande source était traditionnellement le Mexique, mais, lorsque le gouvernement mexicain a commencé à détruire les plantations clandestines avec un herbi*cide, le Paraquat, la culture* s'est rapidement développée aux Etats-Unis.

Le Bureau fédéral d'investigation, qui, ayant fusionné au début de *cette* année avec la Drug Enforcement Administration (D.E.A.), est désormais chargé de la lutte contre la drogue, envisage *d'utiliser aussi le Paraquat pour* détruire les plantations de marijuana. Mais les organisations d'écologistes protestent, arguant que l'*herbicide*, qui est un poison, risque de provoquer des troubles graves chez les fumeurs qui auraient acheté de la drogue contaminée.

La législation reste confuse, d'autant que toute une école d'études sociales professait encore récemment que l'usage de la marijuana était inoffensif. On paraît en revenir. Mais, bien que l'usage *de la « marie-jeanne »* semble diminuer chez les jeunes, les autorités sont désarmées devant la consommation ouverte qu'il s'en fait dans *les* lieux publics ou privés.

Certains magistrats ont cependant décidé de ne pas mollir : en Floride, un juge a condamné à deux ans de prison une octogénaire qui, en toute bonne foi, cultivait de la *marijuana* sur son balcon parce qu'on lui en avait conseillé des applications pour soigner son arthritisme... — N. B.

DU HASCHISCH AU FOND DE LA MER

Les douaniers de Perpignan ont récupéré, lundi 16 août, environ 100 kilogrammes de haschisch immergés dans des containers par 40 à 60 mètres de fond au large de Port-la-Nouvelle (Aude). Les enquêteurs des douanes, en collaboration avec le S.R.P.J. de Montpellier, surveillaient depuis plusieurs mois un chalutier, le *Néerlandia, signalé* par Interpol et soupçonné de transporter d'importantes cargaisons de haschisch de Tripoli (Liban) aux côtes anglaises et néerlandaises. Ils estiment qu'environ 3 tonnes de haschisch restent encore immergées dans les parages depuis le mois de juillet. On recherche actuellement les autres containers à l'aide de dragueurs et de *plongeurs* de la *marine nationale.*

Trois membres de l'équipage — Abraham Jacob Snyders, le commandant de bord de nationalité hollandaise, un matelot espagnol José-Luis de Funes-Gomez et une jeune femme Suzanne Vitra — ont été déférés, jeudi 26 août, au parquet de Narbonne et écroués. Selon les enquêteurs, les trafiquants feraient partie d'une organisation *internationale* — des personnes ont été arrêtées en Grande-Bretagne — ayant mis en place un trafic de haschisch entre le Liban et le nord de l'Europe. D'autres malfaiteurs ont emprunté cette même « route de l'herbe » qui les mène à faire escale dans le golfe du Lion et à immerger parfois leur cargaison, qui par la suite est récupérée et amenée à destination par plusieurs passeurs. Déjà le 13 février, 425 kilogrammes ont été saisis à bord du *Vega* et près d'une demi-tonne le 14 *septembre* 1981 à bord d'un autre yacht le *Scalois V* aux abords de l'embouchure de l'Aude.

DE LA TOUR EIFFEL A LA VALLÉE DES PEAUX-ROUGES

Des enfants, oubliés des vacances

Cyrille vit à Sarcelles. Il fait partie de ces deux millions de Français de six à douze ans qui ne partent pas en vacances. Le Secours populaire français de l'Ile-de-France avait décidé, il y a quelques jours, de lui offrir, ainsi qu'à dix mille autres enfants de familles déshéritées, une journée exceptionnelle. On considère au Secours populaire qu' « *un enfant non parti le 15 août ne partira pas du tout* ».

Venus des quatre coins de la région parisienne, les enfants se sont retrouvés le matin près de la tour Eiffel, avant de prendre le chemin de la Vallée des Peaux-Rouges, à Fleurines (Oise). *Des mesures de sécurité* exceptionnelles ont été prises pour accompagner ce long convoi de plus de deux cents cars. La catastrophe de Beaune reste encore présente dans la mémoire des organisateurs de cette journée des « oubliés des vacances ».

L'agitation bat son plein dans le car. Cyrille est assis sage*ment près de ses deux frères.* Hormis un mois passé au Cameroun, le pays d'origine de ses parents, il n'est pas parti en vacances depuis cinq ans.

Yazid et Nadia, eux, retournent *tous les deux ans en Algérie* avec leur famille. Le reste du temps, ils se contentent des sorties organisées par la mairie. Nathalie, qui est partie « en colo » le mois dernier, pense aux moins chanceux qu'elle. « *Pourquoi ne pas créer un club de parents pauvres, qui s'arrangeraient à plusieurs pour envoyer leurs enfants en vacances ?* »

Le Secours populaire propose naturellement des solutions plus réalistes : sorties collectives, placements gratuits dans les centres de vacances et dans *des familles d'accueil, et aides* financières diverses...

Cette journée ne constituait en *réalité* que le point culminant de la campagne du Secours populaire, qui doit toucher près de cent mille enfants cette année.

Gendarmes plus sévères pour les retours de vacances

Plusieurs centaines de milliers d'automobilistes vont, durant ce week-end, rentrer de vacances. Des embouteillages sont à redouter, surtout ce vendredi et sur des axes *particulièrement* et régulièrement encombrés : la vallée du Rhône entre Valence et Vienne, la traversée de Lyon, les abords de la capitale.

Le ministère des transports a annoncé « *des contrôles renforcés* » sur les routes portant, notamment, sur « *les limitations de vitesse, les intervalles entre les véhicules, la prudence dans les dépassements, les durées de conduite et de repos et les différentes consignes de sécurité avant le départ des autocars* ».

La gendarmerie nationale a, de son côté, annoncé qu'elle a « *très notablement renforcé les contrôles de vitesse* ». Sur le seul axe Paris-Lyon, entre le 1er juillet et le 25 août, huit cent quatre-vingt-*deux infractions graves pour excès* de vitesse ont été relevées à l'encontre de conducteurs de véhicules légers, et cinq cent dix-huit à l'encontre de conducteurs de poids lourds, soit respectivement 54 % et 33,5 % de plus que pendant la période correspondante en 1981.

Des recommandations ont été données aux responsables des colonies de vacances afin de procéder, autant que possible, à l'étalement des retours, à la fin de ce mois, indique, en outre, M. Charles Fiterman, ministre des transports, dans une lettre adressée au maire de Crépy-en-Valois. En réponse aux suggestions faites par celui-ci après l'accident de l'autocar près de Beaune le 31 juillet (*le Monde* du 25 août), M. Fiterman rappelle les mesures qu'il a déjà prises : pour renforcer les conditions de sécurité des véhicules, *faire respecter* les intervalles entre chaque véhicule, mettre à l'étude une réforme d'ensemble du permis de conduire les poids lourds et, enfin, examiner la possibilité de transporter les enfants des colonies de vacances uniquement par chemin de fer.

RELIGION

UN SUD-AFRICAIN A LA TÊTE DE L'ALLIANCE MONDIALE DES ÉGLISES RÉFORMÉES

Ottawa *(A.F.P.).* — L'Alliance mondiale des églises réformées réunie à Ottawa a élu, jeudi 26 août, comme président M. Allan Boesak, un ecclésiastique noir sud-africain de la Dutch Reformed Mission Church. M. Boesak, qui remplace M. James McCord de l'Eglise presbytérienne unie des Etats-Unis, est le premier président issu du tiers-monde à diriger l'Alliance.

Rappelons que deux Eglises réformées d'Afrique du Sud, accusées de soutenir l'apartheid, avaient été suspendues, le 25 août, par le conseil général de l'Alliance mondiale des églises réformées (*le Monde* du 27 août). Peu après son élection, le révérend Boesak a indiqué qu'un sort « incertain » l'attend à son retour en Afrique du Sud. Les membres noirs sud-africains de l'Alliance mondiale craignent que le gouvernement confisque leurs passeports.

A BEAUVAIS

La garde-robe de Mme la préfète

De notre correspondant

Beauvais. — *A la veille du changement de préfet - commissaire de la République, l'hôtel de la préfecture de l'Oise connaît une affluence tout à fait inhabituelle : l'épouse du préfet qui s'en va a mis en vente une partie de sa garde-robe et divers accessoires. Cette vente pour le moins exceptionnelle, qui réunit quelque trois cents pièces, a été annoncée par divers placards payants publiés dans la presse locale.*

Les acheteurs sont priés de se présenter à la conciergerie de l'hôtel de la préfecture. De là, ils sont conduits soit par la concierge, soit par l'épouse du préfet jusqu'à une ancienne chapelle de ce qui fut autrefois l'abbaye de Saint-Quentin et où se trouvent aujourd'hui les appartements privés du représentant du gouvernement. Dans cette vaste salle, dont le centre est occupé par une grande table flanquée de chaises style Louis XIII, sont disposés trois grandes penderies mobiles chargées de robes, tailleurs et manteaux dont les plus récents étaient à la mode voici une dizaine d'années au moins.

Sont également proposés des corsages, des pantalons, une trentaine de paires de chaussures et trois ou quatre sacs à main. Les prix de ces vêtements varient de 20 F à 600 F. Certains ont été rallongés à plusieurs reprises et portent la marque de deux ou trois ourlets successifs.

Cette braderie d'un genre particulier a connu un grand succès d'affluence, le personnel de la préfecture ayant été lui-même avisé par des bristols apposés aux entrées des différents bureaux. En revanche, les achats ont été rares. L'épouse du préfet confirme un certain goût pour le négoce. A son arrivée à Beauvais, elle avait fait aménager dans les jardins de la préfecture des clapiers. On pouvait acheter au prix de 35 F le kilo des lapins provenant de cet élevage préfectoral. Mais Mme la préfète conservait les peaux, qui étaient, dit-on, données aux tanneurs. Il était fréquent que des lapins soient servis dans les dîners officiels offerts par le représentant du gouvernement et son épouse.

Placé désormais hors cadre, le préfet de l'Oise, M. André Collot, avait, avant le 10 mai 1981, mené la vie dure à la gauche majoritaire au conseil général de l'Oise depuis 1979. Ce qui avait conduit en 1980 le président socialiste, M. Marcel Ville, et son bureau à tenir une conférence de presse au cours de laquelle il s'était insurgé contre les retards, obstacles et tracasseries en tout genre que l'administration préfectorale opposait alors à leurs décisions.

MAURICE LUBATI.

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

DIX CHAMPIONS DU "TEMPS LIBRE"

Quels sont ces personnages qui organisent nos moments de liberté ? La semaine passée, nous avons fait le portrait d'un guide de haute montagne ; aujourd'hui : un directeur de cirque admirable de ténacité.

"Et maintenant Mesdames et Messieurs !..."

★ Dessin de Gabriel GARCIA.

ARRIVÉS à destination dans une tranquille banlieue lilloise, les toiles de leur chapiteau encore soigneusement pliées dans les camions, Rex Bormann et sa femme, Diana Moreno, abandonnent leur campement pour la soirée et s'en vont... au cirque. Le Rancy s'est arrêté à Lille jusqu'à dimanche, et il leur est impossible de ne pas saisir cette occasion de voir un bon spectacle et certainement de vieux amis.

Ça n'a pas manqué. Tito, qui surveillait attentivement son jeune fils en train d'effectuer un numéro d'équilibre tournant sur la tête à une distance confortable du sol, vient d'apercevoir Rex et Diana dans les loges. Passé la surprise, il leur adresse un signe discret : désignant son embonpoint, il ne cache rien de son désarroi de ne plus pouvoir se permettre ces acrobaties.

L'entracte. Dans des coulisses détrempées, on essuie les ballons humides et les ballerines maculées de boue, on redonne un coup de brillant à la crinière des poneys sautillants. Les retrouvailles. Un commis qui autrefois a travaillé pour les Moreno vient timidement saluer ses anciens directeurs ; on se serre la main, les langues se délient pour conter les derniers cancans de la piste. Et Rex Bormann de sourire en essayant de saisir quelques bribes parmi le bavardage ininterrompu du jovial Tito à l'accent définitivement très espagnol. Il y a bien longtemps, ces deux vieux copains défiaient ensemble les lois de l'équilibre dans un numéro qu'ils promenèrent aux quatre coins de l'Europe.

Aujourd'hui, Tito continue de traîner sa caravane au hasard des contrats que son agent décroche. Rex, lui, dirige cinq camions sur les routes de France. Il a « son » cirque. Oh ! pas de la taille de l'ancêtre Bouglione, de l'imposant Jean-Richard ou du « nationalisé » Grüss. Moreno, c'est simplement deux chapiteaux, l'un de quinze cents places pour le spectacle, l'autre, plus modeste, pour l'initiation, et une famille d'une quinzaine de personnes. Un cirque estimé, aux ambitions limitées, qui *« est persuadé de faire quelque chose de bien »*, dit Rex, dont les quarante-deux ans n'ont pas entamé d'un pouce la fermeté de trapèzes largement développés au cours de vingt bonnes années passées sur la piste. Près d'un quart de siècle qui nous ramène à un certain Bernard Renaud, qui allait entrer dans la danse.

Non, son père n'était pas dompteur mais agent du service technique d'un chantier naval. Il n'a pas poussé dans l'odeur de la sciure blonde d'une piste et ne s'est pas musclé au rythme cahoteux d'un camion plus très bien suspendu. Non, Bernard Renaud a grandi tranquillement dans le port de Nantes, en rêvant de saltimbanques. Fou de gymnastique, il fait ses premières armes au gré de représentations qui se déroulent alentour. Las ! La guerre d'Algérie n'est pas terminée quand le devoir militaire l'appelle.

Quatre mois d'affectation dans les commandos à courir le djebel l'usent sérieusement et il demande sa mutation au music-hall des armées. Bon soldat, ses supérieurs tiennent à le garder et sa candidature est plusieurs fois refusée. Coïncidence, son dévouement à la cause du spectacle le récompensera.

Le goût amer de la sciure

Bernard Renaud repousse de plusieurs jours une permission afin de pouvoir participer à une animation qui doit avoir lieu dans son cantonnement, et, devant une telle preuve d'abnégation, un colonel bienveillant le déplace à Alger. Double aubaine pour le jeune appelé qui va ainsi pouvoir se mettre au vert et plonger sous les projecteurs au son d'un roulement de tambour qui n'aura plus rien de militaire. Couronnement de ce succès, il doit dans les heures qui suivent s'inventer un pseudonyme. Un vent de panique chargé de tous les grands noms de la piste le secoue. En une après-midi, par un peu d'allitérations et un sens subtil des mots qui sonnent et laissent place au mystère, Bernard Renaud devient Rex Bormann.

Dès lors, avec un titre pareil, le jeune Nantais peut s'en aller dévorer les routes. Un bref passage au Cirque d'Hiver, deux troupes de funambules lui donnent définitivement le goût, parfois amer, de la sciure. C'est ensuite la rencontre avec Pierrot, qui lui donnera la réplique accroché au bout des pieds, balancé par les poignets durant cinq années. Ils useront ensemble cordes et trapèzes d'un joli nombre de chapiteaux. Il croise le chemin de Diana Moreno, qui deviendra son épouse, et s'installe dans le cirque familial, indissociable, qui tourne depuis des générations.

C'est l'époque des grands voyages, et Rex évoque avec un immense plaisir les mémorables virées en Afrique, là où les magiciens défiaient les sorciers couverts de strass et les dompteurs encore plus mystérieux stupéfiaient les chasseurs. Puis Moreno bat de l'aile, victime de la concurrence, de difficultés obscures, bref, Rex, Diane et leur fils Eric sont de nouveau « sans maison ». Des années pas toujours faciles, du cirque Pinder au tournage d'un feuilleton en passant par plusieurs campagne d'Italie, que les artistes mettent à profit pour préparer l'avenir.

Voilà maintenant huit ans, ils rachètent et remonte le Moreno. La famille reprend la route simplement, sans se presser. Depuis, Rex Bormann a su mener son chapiteau. Il reste modeste, bien sûr, mais a manifestement réussi à se créer une série de réseaux lui permettant de tourner régulièrement, de fêtes populaires en représentations pour les comités d'entreprise, avec un évident souci d'authenticité.

« Ah, celui-là, le roi n'est pas son cousin », s'exclame Diana, dans la caravane de Tito, en désignant le fils de ce dernier, qui tout à l'heure faisait ses cabrioles. Le bambin n'a, en effet, pas l'air malheureux. Les artistes ont leur propre code, une sorte de guide qui les soutient, et la passion des enfants n'est pas étrangère à ce besoin de se rassurer, peut-être pour l'avenir qu'ils n'imaginent pas différent d'un présent qu'ils veulent vivre avec plaisir et à tout prix. Tani, Espagnol lui aussi, entre pour raconter ses histoires entre deux énormes éclats de rire. Equilibriste, il s'est retrouvé un soir prêt à grimper sur des briques posées au bout d'une perche à Rouen, alors que le public l'attendait à Roanne ; une mauvaise compréhension du nom de la ville que son agent lui avait communiqué par téléphone était la cause de cet égarement.

Demander à Rex Bormann si en entendant ses vieux compères il ne ressent pas de la nostalgie, une impression d'être rangé, relève presque de la provocation. Certes son cirque ne fait plus le « jour par jour » ; il s'installe pour des périodes plus longues. C'est cependant un nouveau pari à chaque fois. Il y a les « mauvaises » régions, la concurrence sauvage de cirques occasionnels, non professionnels, qui laissent sur leur passage des traces difficiles à effacer pour leur successeur, une sale réputation qui colle à la peau des gens de la piste.

Rex Bormann et sa famille tentent de briser cet isolement, notamment en laissant leur cirque ouvert aux enfants du pays, qui brûlent de lever le voile de ce mystère qu'on leur cache. C'est ce que le Moreno doit faire pour Faches-Thumesnil, à une dizaine de kilomètres de Lille, où il s'est installé pour deux mois cet été, à la suite d'un accord passé avec la municipalité. Cette décision ne semble pas faire l'unanimité chez les habitants des coquets pavillons qui entourent le carré d'herbe, où sont plantés les deux chapiteaux.

Rex, l'air réjoui, montre la nouvelle « piscine » qu'il vient d'acheter pour ses deux tigres, Saphir et Brigitte, qui se prélassent derrière les grilles de leur camion. A la fois outil de travail et lieu d'habitation, un cirque se doit de fonctionner, être réparé, bricolé, en permanence. Le cric en bois à armature métallique qu'il a récupéré pour une bouchée de pain chez un voisin, et qui ferait pâlir d'envie le moindre coureur de brocantes, pourra toujours servir. La caravane des « directeurs » est impressionnante de confort et même d'un certain luxe non dissimulé, avec ses 11 mètres de long et près de 4 mètres de large lorsqu'elle est dépliée à l'arrêt. Tout y est. Du petit balcon à la salle de bains impeccable jusqu'au canapé en cuir qui fait face au magnétoscope, le logement est coquet pour le prix d'un joli deux-pièces au cœur de Paris.

Un cœur derrière les paillettes

Sous l'œil renversé de leur fille Katia en équilibre sur la tête et dont on ne compte pas encore les années mais seulement les mois, défile une bande vidéo montrant l'image émouvante du couple, fouets à la main, dans la cage aux tigres, mais... plâtrés et soutenus par des béquilles. Voilà deux ans, alors qu'ils terminaient leur numéro, une sangle s'est rompue, provoquant la dislocation d'une jambe de Diana sur le trapèze et la chute de Rex au sol. Sale accident qui leur vaudra un long séjour à l'hôpital, heureusement sans séquelles majeures. La roue a continué de tourner pendant leur absence et ils ont repris la route dès que possible. Telle est la loi de la piste...

Mais que feraient-ils si, par un hasard malencontreux, ils ne pouvaient plus aller braver les spectateurs sous le feu des projecteurs ? Impensable et impossible de lâcher. *« Peut-être forain, mais ce serait sans idéal. »* Cet idéal, c'est ce chapiteau que l'on traîne indéfiniment derrière les caravanes, pour pouvoir entrer « dans » et non « sur » la piste. L'artiste ne se retranche derrière aucun artifice. Paillettes, strass et costumes serrés ne sont là que pour habiller un spectacle finalement absolument dépouillé.

Rex bondit lorsqu'un commentateur impétueux lance un *« Mais qu'est-ce que c'est que ce cirque ! »* au cours d'un match de la Coupe du monde, à l'instant où le cheikh koweïtien descend tancer un arbitre soviétique en perdition. Brisant les barrières de l'arène et dérangeant le meneur de troupe et ses joueurs essoufflés, le cheikh n'avait rien d'un monsieur Loyal ou d'un artiste.

De tels barbarismes ne « passent » pas. Susceptible si l'on joue dangereusement avec la substance même du cirque, Rex Bormann n'en est pas pour autant complaisant à l'égard de certains de ses « camarades ». La médiocrité a envahi le marché, et toutes les tentatives de renouveau sont vouées à l'échec, car la piste a ses règles et on ne pourra probablement pas les changer. Bien que vice-président d'un syndicat qui a du mal à exister, et membre de l'Association pour la modernisation du cirque, Rex, dans l'enfer généralisé de surproduction culturelle, ne croit pas à des miracles, mais juste à l'obstination de certains qui survivront.

Le cirque est né adulte, et c'est sa fierté. Fantastique d'endurance et de ténacité, mais aussi terrifiant de conservatisme, son agonie sera lente. Se poser la question de savoir ce que l'on peut faire pour lui est presque futile. Indépendance, telle est la devise de ces artistes. Non, ils ne veulent et ne seront jamais assistés plus qu'il ne le faut. Le bouillonnant yorkshire de Rex et Diana leur a donné l'eau, qu'il fallait aller prendre de l'autre côté de la route, en se branchant sur une borne d'incendie. Il s'est glissé dans l'égout, une corde coincée entre ses petits crocs, et a tiré le tuyau qui amènerait l'eau au campement. Et les services de la voirie n'y ont vu que du feu.

ERIC WALTHER.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN BAISSE DE 20 %

La « côte » a plongé

Vacanciers moins nombreux et plus économes : la saison sur la Côte d'Azur aura été médiocre cet été. Selon les premières estimations, la baisse de fréquentation sur le littoral varie, par rapport à 1981, de 5 à 15 % pour une diminution moyenne du chiffre d'affaires de l'ordre de 20 %. Ces résultats défavorables sont dus *essentiellement à la défection de la clientèle française*, qui n'a pas été compensée par l'afflux plus important de la clientèle étrangère — par ailleurs aussi peu dépensières l'une que l'autre.

Ils affectent, en outre, tous les modes d'hébergement, y compris le camping, dont l'expansion dans le Var a connu pour la première fois un coup d'arrêt. Les grandes stations de montagne des Alpes-Maritimes annoncent, en revanche, des résultats satisfaisants.

BIEN qu'il soit général, le tassement de la fréquentation hôtelière sur la côte diffère d'une ville à l'autre. Avec seulement 5 % de touristes en moins, Nice a mieux résisté que Cannes, où les responsables de la profession font état d'une baisse moyenne de 15 %. La clientèle des deux villes n'est, en effet, pas la même. Celle de Nice, principalement constituée par des groupes, est moins dépendante de la conjoncture que celle, individuelle, de Cannes.

L'exemple de Menton démontre bien cependant que même la clientèle la plus fidèle, celle du « troisième âge », dont la station frontalière est la destination favorite, a boudé. Alors qu'ils affichaient régulièrement complet les étés précédents, les hôtels mentonnais ont vu cette année leur taux d'occupation chuter de 5 à 10 %.

Les hôteliers varois font aussi grise mine. Selon M. Jean-Michel Buonavia, *président du Syndicat des hôteliers* d'Hyères et du Var maritime, 10 à 15 % des chambres sont restées disponibles au lieu de la « sursaturation » habituelle. Sur toute la côte, le démarrage de la saison a été lent, juillet quelconque, août bon, sans plus. Quant aux perspectives d'arrière-saison, elles n'inspirent que le scepticisme...

Situation identique pour les locations en meublé et le camping. L'extraordinaire expansion de l'hôtellerie de plein air varoise — 10 à 20 % d'augmentation de la fréquentation par an — paraît bien cette année, pour la première fois, s'être interrompue. *Sauf en juin, où les résultats ont été inférieurs de 30 % en moyenne à ceux de 1981,* les terrains « les pieds dans l'eau » ont encore fait le plein, sans bousculade. Mais dans l'arrière-pays, et même à quelques kilomètres seulement du bord *de mer, la saison a été franchement* mauvaise, voire catastrophique, pour les terrains nouvellement créés. Cinq emplacements occupés sur deux cents en août à Signes, dans la vallée du Gapeau, une trentaine sur trois cents à La Crau, à peine plus de 20 % au Luc, 35 % à Draguignan... Seule exception : les rives du Verdon (*le Monde* du 18 août).

Pour M. Aimé Borgetto, président du Syndicat de l'hôtellerie de plein air du Var, ces revers ne sont pas imputables qu'à l'essoufflement de la demande, *mais aussi à la concurrence* « particulière » des campings à la ferme — deux cents ouverts en trois ans — et à celle des campings clandestins sur le littoral « *trop aisément tolérés* ».

Le temps des salades

Une constatation unanime : la Côte d'Azur a été « trahie » par la clientèle française. « *Nous pensions que la dévaluation du franc jouerait en notre faveur* », commente le président du syndicat des hôteliers de Nice, M. Gilbert Stellardo. « *Les Français, au contraire, ont été beaucoup moins nombreux que les années précédentes.* »

Les raisons de cette défection ? Le temps d'abord. En juillet, il a fait beau partout et la Côte d'Azur n'a pas bénéficié, comme souvent, de son « assurance soleil ». Ce facteur est toutefois considéré comme secondaire par les professionnels du tourisme qui mettent surtout en avant les difficultés économiques.

« *Cette saison curieuse, en dents de scie, est tout à fait caractéristique d'une année de crise* », estime M. Jean Barralis, *président de la* Fédération départementale de l'hôtellerie des Alpes-Maritimes. D'une manière générale, le touriste de 1982 — et pas seulement le Français — s'est montré, en effet, « frileux », réservant au dernier moment, écourtant ses séjours — *déjà ancien, le* phénomène a été confirmé cette saison — et réduisant au strict minimum ses dépenses. « *Par rapport aux années passées,* remarque M. Barralis, *le pensionnaire est devenu demi-pensionnaire et celui-ci ne fait plus que louer sa chambre.* »

Il semble aussi qu'une partie de la clientèle, comme en témoigne M. Edouard Pessino, président du syndicat des hôteliers de Cannes, *ait reflué vers des établissements* d'une catégorie inférieure à celle qu'elle fréquentait auparavant. De plus en plus nombreux sont les vacanciers qui ont adopté, autant par souci d'économie qu'en fonction de nouvelles habitudes diététiques, la règle du repas unique. « *A midi, nous ne voyons plus grand monde* », déplore M. Paul Spinelli, vice-président du syndicat des restaurateurs. « *L'eau remplace le vin et il n'est pas rare qu'une table de six couverts ne fasse commande que de trois repas, surtout s'il s'agit d'une famille avec des enfants.* »

Les comptes des plagistes ne sont pas meilleurs. « *A l'exception du mois de mai et de la première quinzaine de juillet, qui ont été excellents,* déclare M. Robert Malacarne, président du syndicat des Alpes-Maritimes, *la saison a été ratée avec des journées commençant à 11 h 30 et des salades niçoises en guise de déjeuner.* » Bilan global : une diminution de la fréquentation d'au moins 20 %.

Retour des Américains

Si les Français ont fait défaut, *les étrangers, en revanche, et surtout* ceux disposant de devises fortes — sauf les Allemands — sont venus sur la côte en plus grand nombre. On a assisté notamment au retour des Américains, très discrets depuis plusieurs années *(19 % de la clientèle étrangère au* Majestic à Cannes en juin et 16 % en juillet au lieu de 5,6 % et 8,8 % en 1981). Fréquentation plus élevée aussi des Britanniques, *Scandinaves, Néerlandais et Belges.* A Cannes, les riches clients arabes, enfin, ont repris en août, après le ramadan, leurs quartiers d'été dans les palaces de la Croisette (45 % de l'ensemble de la clientèle du Majestic et plus de la moitié de celle *du Martinez).*

Ces hôtes étrangers auront, en définitive, permis de sauver une saison placée sous *le signe de la morosité et de l'incertitude du lendemain.* La seule véritable satisfaction a été apportée par le développement de l'activité estivale dans les grandes stations de montagne des Alpes-Maritimes, Isola 2000, Auron et Valberg.

Le taux de remplissage du parc immobilier d'Isola 2000, par exemple, *n'a pas été inférieur à 72 % (à fin juin) et a atteint* 100 % à la mi-août. A Auron, la fréquentation a augmenté de 20 % grâce à une meilleure commercialisation des séjours, notamment en direction de la clientèle belge. Les petites communes du haut pays peuvent prétendre aussi *à une part de ce nouveau marché* (cent soixante-dix gîtes créés depuis 1979 et fréquentés à 70 % par des étrangers).

« *Nous savons,* conclut le délégué régional au tourisme de la Côte d'Azur, M. Dominique Charpentier, *que le soleil et la plage ne sont plus des arguments suffisants pour attirer la clientèle. Nous allons nous orienter de plus en plus vers un tourisme « à motivations », celui qui permet de ne pas « bronzer idiot ».*

GUY PORTE.

NOUVEAU MARCHÉ

Des hôtels pour la retraite

DEPUIS une vingtaine d'années, le développement économique et social des villes d'importance moyenne — *cinq mille à trente mille habitants* — a favorisé la création de commerces et de petites entreprises, activités qui amènent de nombreux déplacements de personnes. Face à cela, l'hôtellerie n'a pas évolué. Pour des raisons économiques, les établissements « vieillots » ont dû fermer et n'ont pas été remplacés.

Une jeune chaîne hôtelière française, Climat de France, créée il y a deux ans, a décidé de s'emparer de ce nouveau marché et de se consacrer à la construction de nouveaux hôtels de petite taille et au confort moderne dans ces localités.

La chaîne propose donc à des couples de quarante-cinq ans de construire pour leur retraite une « maison-hôtel » dans la localité de leur choix. La formule a été essayée aux Etats-Unis par la chaîne Kuinta.

Peu importe que les propriétaires soient néophytes, puisque ces petits hôtels, dits « Micro climat », ne comptent que vingt-quatre chambres et un grand appartement de fonction. La maison mère se charge de la formation hôtelière du futur propriétaire et met à sa disposition, pour la suite, un conseiller en matière de gestion et d'exploitation. La chaîne hôtelière l'assiste aussi en matière commerciale (réservations, agences de voyage...). En contrepartie le propriétaire *doit* verser une franchise de 3,5 % sur son chiffre d'affaires. Quant à son apport de départ, il n'est que de 600 000 ou 800 000 francs, plus le terrain. Le reste est avancé par la chaîne.

M. Denis Rousseau, directeur commercial de Climat de France, pense que « *cette formule renouvelle le concept de l'hôtellerie familiale et offre aussi la possibilité à de nombreux couples de sortir de la monotonie d'un travail routinier pour se lancer dans une entreprise en propre* ». Une dizaine de couples ont déjà été séduits par ce projet, montrant une prédilection pour le Sud, pays du soleil.

Micro Climat est donc la dernière née de la chaîne Climat de France, qui comptera cette année trente-sept hôtels de quarante chambres en moyenne, installés surtout à la périphérie des grandes villes.

L'affaire est en pleine expansion : son chiffre d'affaires en 1981 était de 43 millions de francs. Les prévisions pour 1982 sont de l'ordre de 100 millions de francs avec un total de cinq cent vingt lits début août. Le coefficient de remplissage était de 53 % en 1981 avec vingt-six hôtels dont dix-huit ouverts cette année-là. Pour 1982, on espère un coefficient d'environ 65 % après l'ouverture de dix-neuf nouveaux hôtels. Climat de France, enfin, va construire ses premières unités dans les territoires d'outre-mer et à l'étranger, notamment à Washington. Compte tenu de cette expansion, le capital de la société va passer de 100 000 à 1 000 000 de francs.

TÉMOIGNAGES

Les ravages de l'été (suite)

Voyageurs pas bêtes

L'EXPERIENCE négative des trains asiatiques évoquée dans *le Monde des loisirs et du tourisme* du 21 août 1982 appelle de ma part quelques remarques. J'ai en effet beaucoup pratiqué depuis plusieurs années le voyage individuel en Asie du Sud-Est et en Inde pour pouvoir considérer l'expérience de votre correspondante comme superficielle et partielle.

Tout d'abord, on ne rencontre pas nécessairement des Européens dans les transports en commun d'Asie : les voyageurs individuels n'y sont pas très nombreux, *sauf* à certaines périodes de l'année et sur certains axes, surtout si ceux-ci sont recommandés par un guide. Nous avons, ma femme et moi, passé plusieurs jours en Inde ou en Asie du Sud-Est sans rencontrer d'Occidentaux, sans pour cela aller dans des régions très reculées. Ceux qu'on rencontre sont parfois des « paumés » qui déplacent avec eux leurs problèmes personnels au milieu de la misère asiatique ; cependant, la plupart s'échouent rapidement sur une plage d'où ils évitent de bouger.

Les Européens que l'on voit surtout dans les trains ou les bus sont des voyageurs qui cherchent dans ces transports autant un moyen de déplacement qu'un moyen de rencontrer les gens du pays ou d'autres voyageurs. Ils ne suscitent aucune hostilité de la part des autochtones, parfois de l'indifférence, souvent une grande curiosité. Les Indiens ou les Thaïlandais comprennent mal que des gens riches voyagent dans les mêmes wagons de seconde classe qu'eux : car nous sommes des gens riches qui pouvons venir en avion de très loin, et qui avons parfois des appareils photographiques dont le prix représente plusieurs mois de salaire en Asie du Sud-Est ou en Inde. La conversation s'engage assez facilement. Certes, ces contacts peuvent être facilement gâchés par les manières arrogantes et le mépris de certains Occidentaux. C'est ce qui arrive dans les pays livrés au tourisme de masse, comme certaines régions de Thaïlande ou de Sri-Lanka.

La distance est grande entre des groupes de touristes venus surtout pour bronzer sur la plage privée d'un hôtel de luxe et la population locale. Les voyageurs que l'on rencontre dans les trains d'Asie vivent au contraire au contact des autochtones, empruntent les mêmes transports, fréquentent les mêmes hôtels et restaurants que les classes moyennes locales. Cela ne nécessite pas d'infrastructures coûteuses, d'hôtels trois ou quatre étoiles, de nuées de serviteurs, d'autobus à air conditionné. Cela est moins intéressant pour les grandes sociétés touristiques, mais ces voyageurs indépendants contribuent à faire vivre petits hôteliers, restaurants, logeurs, etc.

Qui sont ces voyageurs qui refusent le confort, mais aussi l'uniformité des voyages organisés ? Ils appartiennent à toutes les professions et à tous les âges, avec cependant, en été une majorité de jeunes, d'étudiants et d'enseignants.

L'une sera fascinée par les cérémonies religieuses des temples hindous. Une autre voyageuse admirera l'idéal des bâtisseurs d'Auroville, cette future cité ronde qui se construit très lentement dans les sables de la région de Pondichéry. Deux jeunes filles, visitant l'Inde après avoir fait un chantier de travail dans un village d'intouchables chrétiens, ont été hébergées par les missions catholiques du sud, ce qui leur a donné une vision originale de la réalité indienne.

Ce sont là quelques portraits d'Occidentaux qui n'ont rien de barbares, et qui ne devraient pas engendrer d'hostilité, ni donner de l'Occident une image négative. Nous sommes en voyage comme nous sommes dans la société : différents. Il y a peu de chances pour qu'un Européen stupide devienne intelligent parce qu'il a fait 10 000 kilomètres vers l'est, mais le seul fait de ce déplacement le valorisera à son retour, et — pourquoi pas ? peut-être un barbare peut-il revenir transformé d'un voyage en Asie ?

JEAN BRAUNSTEIN.
(*Rouen*).

Derrière le folklore

L'UNESCO s'est préoccupée depuis longtemps du choc que le tourisme infligeait aux cultures traditionnelles. Sans conclusion. Car à pousser la critique, n'est-ce pas à la condamnation totale du tourisme qu'on parvient, sinon à celle du voyage ?

L'appel au respect absolu des différences culturelles n'est-il pas la forme la plus sophistiquée du renoncement à toute communication ? Pourquoi ne pas demander au voyageur de devenir Grec en Grèce, Indien en Inde ?... Et puisque c'est là chose impossible, pourquoi ne pas lui demander de rester chez lui ?

En Grèce, en Espagne, l'afflux ancien de touristes a amené les autorités à céder devant la pression des naturistes qui se répandaient sur la plages. Dans les pays arabes comme en Inde, en Thaïlande ou dans les pays latino-américains, il n'en est pas question. En somme, pour respecter les coutumes des pays hôtes, il faudrait rester habillé. Pourquoi pas complètement, comme ces femmes indiennes qui se baignent drapées dans leurs vêtements traditionnels ?

Il faut respecter la différence et pas les inhibitions, car, « pour ces peuples qui vivent près de la nature et sous un climat chaud, le corps a une importance capitale », écrit ce sociologue grec. Curieux rapport au corps que celui où, pour l'accepter, il faut le cacher. Quoi qu'en disent les esprits éclairés, ces sociétés, qu'elles soient arabes, indiennes ou autres, sont aussi celles de l'inhibition, de la misère sexuelle et de l'esclavage de la femme.

Combien de fois ne s'entend-on demander, dans ces pays, si on est marié, si on a des enfants ? On vit en couple et on n'est pas marié, on fait l'amour et on n'a pas d'enfant... Situation proprement scandaleuse pour ceux qui ont déjà plusieurs enfants, et une femme qu'ils se gardent bien de montrer...

... Alors, faut-il dire aux riches de disparaître pour ne pas faire envie aux pauvres, à ceux qui veulent être libres pour ne pas déranger l'esclavage des autres ? Bien sûr, le fric du touriste, sa bêtise, gâchent souvent bien des choses. Mais l'affirmation exacerbée du relativisme culturel, qui a succédé à une longue période de bonne conscience, mène à une impasse : l'incommunication. Le voyage est un risque. Il faut le prendre. Je continuerai à vivre nu, à dire la vérité, que je ne suis pas marié, que je n'ai pas d'enfant. Avec la certitude de choquer.

ALAIN GARRIGOU,
sociologue (Bordeaux).

La Bretagne sans hargne

J'AI l'habitude, lorsque je suis en vacances, de louer une bicyclette pour partir à la découverte de mon lieu de séjour. C'est ainsi que, suivant l'état plus ou moins naturel du littoral, j'ai *parcouru* l'île d'Ouessant, traversant des propriétés à vélo. Je n'ai rencontré que des habitants accueillants, prêts à m'offrir un verre d'eau.

A Plougastel, ce fut un régal, à l'exception — de taille — des fossés abrupts et des murs aveugles placés par l'autorité militaire. A Binic, mon chemin traversait la cour d'une ferme où officiait un cerbère qui m'a accompagné plus de 500 mètres de ses crocs menaçants.

Mais tout cela n'est rien à côté de Roscoff, où, après avoir ignoré un panneau « propriété privée », j'ai suivi mon petit bonhomme de chemin littoral à travers un camp de vacances. Le gardien du domaine ayant repéré un simple cycliste à quelques centaines de mètres dudit panneau, a lancé un berger allemand à *mes trousses. Des trois compétiteurs* — le chien, le gardien et moi, — j'ai été le premier à atteindre le portail de la propriété. Le chien a alors refusé de continuer la poursuite. Arrivé à son tour, le gardien m'a agoni de menaces tandis que mon vélo de location effectuait des dérapages plus ou moins bien contrôlés dans une descente sablonneuse.

Si je devais effectuer une synthèse de ces expériences, je dirais que l'animal le plus mal dressé met moins de hargne que les personnes dites civilisées — quand elles ne sont pas militarisées — à accaparer la propriété de tous.

Si on ne peut demander aux militaires d'ouvrir l'Ile-Longue avec sa base atomique et ses défenses anti-aériennes aux promeneurs, est-ce que le passage d'un piéton est vraiment gênant pour le fonctionnement d'un sémaphore ou d'une balise ? Quant aux riverains, que gagnent-ils en tranquillité si désormais les simples passants doivent se transformer en convois ou s'abriter derrière un bulldozer ?

E. TOURNEUX.
(Saint-Hilaire-des-Landes.)

Carnets de France

En Périgord comme au Moyen Age

L'ÉTÉ, c'est le temps de la fête. Le ciel est propice, les vacances autorisent à prolonger la veillée. La ville et le travail sont oubliés, et avec eux les conventions, les rites compassés. A partir de la Saint-Jean et même un peu avant, les communes et les associations s'efforcent de faire naître ce moment de rire, de grâce et d'abandon. Et pas seulement pour des raisons touristiques ou commerciales : la fête, c'est la vie.

Va donc pour les fêtes votives, les bals champêtres, les feux d'artifice, les soirées musicales, les kermesses, les jeux d'enfants et les concours de pétanque sous les platanes !

Certains se sont efforcés de relever le niveau en jouant avec l'histoire et en y associant la population locale. Le Lude est le puits du Fou. Toute une ville accepte ainsi de monter en scène et de raconter les belles histoires d'autrefois avec la complicité des remparts, des tours et des jardins légués par le passé.

Urval, avec sa fête médiévale en Périgord noir, s'inscrit dans ces perspectives. Voici une minuscule bourgade de soixante-dix habitants permanents, sans autonomie administrative puisqu'elle est rattachée à la commune du Buisson-de-Cadouin (Dordogne). Elle est pourtant parvenue à créer un événement chaque année par un beau week-end d'août et d'une certaine façon à revivre.

Car, outre son église fortifiée du douzième siècle et les souvenirs de la vallée des Ours, Urval crevait à petit feu. Le boulanger était parti. La mairie avait cessé d'être la maison commune. Ne restaient plus qu'un maçon, un menuisier et, bien sûr, des agriculteurs.

En août, il existait vers 1975 une fête des enfants qui se costumaient de papier crépon, car le budget du comité des fêtes n'excédait pas 700 francs. Mais ces défilés charmants avec pour thème les vieilles chansons françaises ou la Belle au bois dormant frustraient passablement les adultes. Pourquoi n'auraient-ils pas, eux aussi, le droit de jouer et d'être ensemble ?

Urval ne pouvait faire autrement que se tourner vers son passé, tant sont belles ses pierres blondes, son moulin au bord de l'eau et ses humbles demeures périgourdines qui se donnent des atours de noblesse. On choisit donc le Moyen Age.

Un ouvroir de dames se mit à fonctionner le mardi pour coudre coiffes, cottes de mailles et robes d'antan. On se pencha sur les grimoires, on rédigea des textes. On scruta les vitraux, on détailla les armoiries. Un stock de drap de l'armée donna la bure des costumes. On organisa une quine pour amasser un trésor de guerre. On trouva chez les résidents secondaires des bonnes volontés et d'abord un spécialiste de son et lumière. Complicités, fous rires, passion de mijoter la fête tout au long de l'année.

1979, 1980, 1981 connurent le succès. 1982 n'a pas failli. Le samedi 7 août à 21 heures, Urval entre en scène. Torches et drapeaux illuminent les murs. Deux cents habitants de toujours ou d'occasion vaquent à leurs occupations comme il y a cinq cents ans.

Le vielleux d'Urval

Ici pas de texte, pas de drame, mais le quotidien : le boulanger a ressuscité le four banal, dont il tire des miches dorées, les lavandières battent les draps dans le ruisseau et pas pour de rire, les chevaliers fendent la foule en menant précautionneusement leur monture, deux mendiants mendient, les fileuses filent et pas seulement les plus chenues, le forgeron sue à l'enclume, l'énoiseuse casse des noix, le menuisier scie, les tailleurs de pierre cognent.

Il y a même, venu en renfort, un vielleux qu'accompagne le joueur de cabrette, le bignou d'ici. Et puis des soudards, une gente dame avec son hennin, des manants en chausses. Et le bon peuple qui s'émerveille de cette magie historique. Il faut, pour dissiper l'enchantement qui a saisi les milliers de badauds, que le son et lumière commence. On s'adosse à la colline, on écarquille les yeux, et l'on vit, grâce à la voix et au feu, la grande peste de 1348 qui ravagea le Périgord. Passent les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle ; tue la guerre de Cent Ans. Pas de grands événements dans cette petite vallée où tournaient cinq moulins, dont un pour les cerneaux de noix. Ah si ! En 1358, la reine Blanche de Bourbon est passée par là, en route vers sa prison de Molières et vers la mort. L'eau et le temps ne se sont pas arrêtés pour si peu.

L'après-midi du dimanche 8 août s'ouvre par un carrousel et d'autres jeux épiques exécutés par des croisés et autres seigneurs. Et puis, c'est la fête dans le grand pré. Là, notre vingtième siècle s'initie au tir à l'arc, plus loin une course en sac permet de gagner un tour de poney. Les ménestrels font danser le branle à la foule qu'entraîne un bouffon. Sans oublier dans l'église un montage audiovisuel sur les beautés romanes des alentours.

Ni Mardi-Gras ni musée Grévin, la fête médiévale d'Urval est l'occasion pour les habitants et leurs visiteurs de se souvenir, et surtout de se commettre. L'alchimie réussit : en deux jours, la joie prend et la rencontre a lieu. Finis les agriculteurs, disparus les résidents secondaires, absorbés les étrangers ! Il n'est que de voir cette jeune paysanne d'autrefois en coiffe battre des mains aux splendeurs du feu d'artifice final et prendre à témoin ses voisins, en néerlandais...

ALAIN FAUJAS.

PALACES ET MOTO

Les quatre saisons du Touquet

« NOUS maintiendrons cette manifestation, car il s'agit avant tout d'une grande fête populaire... » *Cette manifestation, l'Enduro des sables du Touquet-Paris-Plage, rassemble chaque année des milliers de fans de la moto et une foule considérable venue suivre leurs ébats sur les machines pétaradantes sur la plage et dans les dunes.*

Les écologistes ont hurlé au sacrilège, le ministère de l'environnement s'en est mêlé et s'est ému d'un accident mortel l'an dernier. Pour le maire de la ville, M. Léonce Deprez, il n'est pas douteux qu'on arrivera à un compromis. Il conteste les dégradations attribuées au motards : « Nous allons définir un circuit précis. Ce n'est pas une compétition de ce genre, une fois l'an, qui abîme les dunes. On ferait mieux de se préoccuper de les fixer par des plantations d'oyats... La ville est d'ailleurs prête à acquérir l'espace naturel nécessaire et à l'entretenir... »

Un langage résolu pour la fête populaire en ces lieux ! Mais que les temps ont changé... Le Touquet-Paris-Plage la bien nommée puisqu'elle attirait, il y a quelques décades encore, la haute bourgeoisie parisienne ou la gentry venue d'outre-Manche pour occuper les palaces victoriens, dont le dernier exemple, le Westminster, étale sa somptueuse façade fleurie en face du moderne Palais des congrès, aménagé, lui, dans un casino abandonné. Ces deux édifices sont comme les symboles de l'histoire du Touquet, lancée il y a un siècle environ, et qui fait semblant d'oublier qu'elle a cent ans, pour ne parler que de son avenir.

Rien après tout ne destinait cette bande de dunes et de sable au bord de l'estuaire de la Canche à un avenir brillant. Cette terre appartenait à une abbaye bénédictine de Saint-Josse, commune voisine, avant la Révolution française. Devenus biens nationaux, les 16 000 hectares sont acquis en 1837 par deux Parisiens, MM. Daloz et Alyon, qui tentent, vainement, de les mettre en valeur. Trop arides. On décide alors de planter des pins maritimes, des peupliers, puis des bouleaux et des acacias, qui deviendront cette très jolie forêt du Touquet (800 hectares) avec ses allées toutes droites sous les frondaisons où se nichent maintenant près de deux mille villas cossues.

Peu après, le propriétaire du Figaro, *M. de Villemessant, a l'idée de créer là une station balnéaire ; le premier lotissement apparaît en avril 1882. Voilà le point de repère pour un centenaire.*

Dix ans plus tard cette zone ne compte alors qu'une petite centaine d'habitants permanents ; en 1902, un Anglais, M. J. Whitley, qui laissera aussi son empreinte sur la station voisine d'Hardelot, achète une grande partie des terrains invendus par le truchement de l'association Le Touquet Syndicate United, et participe activement au développement touristique. Le Touquet-Paris-Plage est érigé en commune en 1912. Il compte alors douze cents habitants (quelque cinq mille cinq cents aujourd'hui) et inscrit sur son blason cette devise : « Fiat lux, fiat urbs. »

Un gisement d'avenir

La guerre de 1914-1918 fige les choses, mais, dès 1920, une nouvelle impulsion est donnée : le prince de Galles lui-même donne le ton en fréquentant souvent les belles installations sportives de l'hippodrome, le terrain de golf, les courts de tennis et les « boîtes » huppées. Ainsi Le Touquet, qui se vante toujours d'être à égale distance de Paris, Londres et Bruxelles, acquiert son cachet très sélect et un tantinet snob qui en fait une station à part sur le littoral de la Manche.

Une station riche aussi où se retrouvent les notabilités.

Oui, les temps ont bien changé. Le Touquet, tout en gardant un parfum rétro et les traces d'un style vieillot, mais grandiose, s'est modernisée : les palaces abandonnés ont été transformés en appartements loués ou vendus ; on a édifié un lycée hôtelier ; le centre sportif, doté des meilleurs équipements, s'étend sur plus de 50 hectares ; la thalassothérapie y a son institut en bordure de mer, flanqué de deux hôtels de grandes chaînes... Les immeubles en front de mer ont subi quelques métamorphoses, et on va maintenant démolir le célèbre bassin de la plage pour construire un centre marin avec patinoire synthétique, deux bassins, snak-bar, bowling, etc. Les travaux débuteront en septembre. Le Touquet change de style et aussi de rythme.

Des équipements, encore des équipements, tel est le leitmotiv du maire, M. Deprez, *qui veut que sa commune devienne* « la station européenne des quatre saisons ». *Il faut admettre qu'il y a déjà quelque temps que ce maire giscardien, qui a écrit un livre intitulé* le Temps libre, *prêche pour ce nouveau tourisme en toute saison, en fin de semaine surtout, qui doit être un facteur de qualité de la vie pour tous. Pour lui, la côte d'Opale, avec son climat tonique et ses grands espaces sauvages, et Le Touquet surtout, est un* « gisement d'avenir ».

Si le temps peut parfois n'être point clément, on palliera cet inconvénient par des équipements couverts. Le maire du Touquet n'envisage pas le tourisme seulement comme du farniente au soleil, mais comme d'abord une activité vivifiante : « Nous visons les quatre saisons, *dit-il,* parce que la recherche d'un art de vivre et d'un meilleur équilibre de vie ne se limite plus à notre époque à de grandes vacances d'été, et aussi parce que les impératifs de la vie économique et du progrès social exigent un étalement de la production et des recettes des communes touristiques sur toute l'année... » *Cette politique suppose donc d'importants investissements publics qui appellent aussi le relai des capitaux privés.*

On veut garder l'appellation flatteuse Le Touquet-Paris-Plage, alors que Lille et la région du Nord, avec quatre millions d'habitants, sont maintenant le grand réservoir d'estivants de cette station. Mais il est un handicap que l'on ne finit pas de guérir : il demeure plus facile d'aller en train du Touquet à Paris que du Touquet à Lille. La métropole du Nord n'a pas une seule bonne liaison avec la côte d'Opale, ni routière ni ferroviaire !...

GEORGES SUEUR.

Plaisirs de la table

GÊNEURS

TOUT au long de l'année, de nombreux correspondants me demandent de protester contre les fumeurs au restaurant. J'entends que les fumeurs abusifs sont abominables. Mais où commence l'abus ? Fumer un cigare après un bon repas est mon plaisir et mon droit.

Si, à la même heure, un quidam, de ceux qui se mettent à table lorsque les autres en ont terminé et parce que c'est la mode, se plaint de la fumée envahissant ses hors-d'œuvre, qu'y puis-je ? L'idéal serait deux salles, dont l'une serait réservée aux non-fumeurs (comme, à l'*Hôtel du Rhône* de Genève, un étage entier est « non fumeur » !), mais on imagine la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité pratique de la chose. Alors ? Faire appel à la sagesse, au bon sens, voire à la simple courtoisie ? Ce sont là choses les moins partagées de nos jours !

Et, en somme, n'est-ce pas au restaurateur de veiller au confort de chacun dans la liberté de tous ? Pensons-y en allumant une cigarette.

Une autre « campagne » que l'on me demande de mener : celle contre la musique tonitruante. Trop de bruit fait que l'on ne s'entend pas manger, et la musique doit être, selon l'expression de Curnonsky, comme *« un bourdon derrière une vitre »* ! Mieux vaut, de reste, point de musique du tout, à mon avis. Mais voilà, le bruit, lui aussi, est à la mode. Et le drame des vacances est que les citadins emportent leurs manies aux champs, avec eux.

Comment ne pas féliciter alors le maire de Boudes — ce petit village du Puy-de-Dôme où l'on faisait un merveilleux vin en voie de disparition — de cet arrêté qu'il vient de prendre et dont je veux ici citer l'article 1er : *« Les citadins venant résider dans la commune devront cohabiter sans plainte avec les animaux domestiques (coqs, dindes, porcs, vaches, moutons, etc.) et supporter les servitudes et contraintes entraînées par leur élevage... Ils devront entendre avec respect, s'ils ne peuvent pas les écouter avec plaisir, les bruits de la vie naturelle et sauvage (chant du rossignol, etc.) ».*

Eh bien ! voilà de la vraie musique et qui, au restaurant des vacances, ne me gêne point.

Mais c'est là une musique qui s'accorde mal avec la nouvelle cuisine. Grand merci, pour conclure, à ce lecteur qui m'envoie un extrait du *Voyage en Espagne et en Algérie,* de Boucher de Perthes (1855) : *« ...Je retrouve là cette cuisine classique et bourgeoise, dont, au grand dommage de l'estomac et même du palais, la tradition se perd tous les jours et qu'on ne trouve plus que dans nos provinces et quelques familles antiques des quartiers de Paris éloignés du centre. Cette cuisine sans masque et ennemie des métamorphoses, qui a pris pour devise : « Rien n'est bon que le vrai », est celle que j'aime et vénère. Elle respecte la nature et ne s'étudie pas à en transformer la figure et le goût, elle veut qu'un chou soit un chou et qu'un lapin soit un lapin. C'est cette manie de déguisement, née de l'école moderne, qui a facilité la sophistication et a semé, par des conditionnements anormaux ou incendiaires, l'hérésie du goût et l'atonie du palais. C'est elle enfin qui fait que le menu est un problème et qu'on mange sans savoir ce que l'on mange, et à peine si l'on mange. »* Ce préhistorien qu'était Boucher de Crèvecœur de Perthes me semble avoir été un bien honnête homme !

LA REYNIÈRE.

PETITS NOUVEAUX

Au 18, rue Feydeau, une « Croque au sel », dont l'animateur est Jean-Claude Vernocchi, fils du gentil Mario (autrefois rue des Ecoles). Un bon cuisinier avec lui, Georges Bermond. Une carte courte, intéressante. Des prix honnêtes. On en reparlera en septembre, mais en attendant cette « Croque au sel » (tél. : 236-10-27) vous attend en août. Et l'on sert (Bourse oblige) dès 11 h. 30 et le soir dès 15 heures !

« La Petite Cour » (18, rue Mabillon, tél. : 326-52-26) vient d'être reprise par Stéphane Oliver (fille de Raymond). C'est un endroit charmant et singulier à la fois. Une bonne adresse pour les derniers soirs d'août. — L. R.

Philatélie

N° 1754

FRANCE : « la Dentellière ».

Une œuvre de Johannes Vermeer (de Delft), peintre hollandais (1632-1675), « la Dentellière », qui se trouve au musée du Louvre à Paris, illustrera le troisième timbre de la série « artistique » 1982. Vente générale le 6 septembre (59e/82).



4,00 F, beige, brun, bleu, bistre, rouge, vert, bleu-vert, gris, noir.

Format 36,85 × 48 mm. Imprimé en hélio, d'après Vermeer, à Périgueux. Tirage : 6 000 000 d'exemplaires.

Mise en vente anticipée :

— Le 4 septembre, de 8 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. Oblitération « P.J. ».

— Le même jour, de 8 h à 12 h, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e. Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

Des retraits en masse.

La liste des quinze valeurs d'objets postaux, dont le retrait est prévu pour le 3 septembre, pour les philatélistes signifie vingt-trois objets de collection.

1,40 F, vert, Sabine (1) ;
1,60 F, rouge, Sabine (1) ;
1,40 F, « entier », Sabine ;
1,40 F, vert, Liberté (1) ;
1,60 F, rouge, Liberté (1) ;
1,40 F, « entier », Liberté ;
1,40 + 0,30 F, Guillaume Postel ;
1,60 + 0,40 F, Louis Pergaud ;
1,90 F, La Corse ;
2,00 F, Saint-François-d'Assise ;
2,00 F, La Poste et les hommes ;
2,00 F, La Poste et les techniques ;
2,00 F, Abbaye de Vaucelles.
2,20 F, Notre-Dame-de-Louviers ;
2,30 F, Baden-Powell, Mouvement scout.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires.

⊙ 86100 Châtellerault, du 2 au 12 septembre. — Foire-exposition (petit cachet).

⊙ 59000 Lille (Palais de la Foire), du 9 au 11 septembre. — XVe Congrès des Puéricultrices D.E.

⊙ 93220 Gagny (Foyer Valonet, place des Fêtes), les 11 et 12 septembre. — Cinquantenaire du Lac de Maison-Blanche.

(1) En feuilles, carnets et roulettes.

FRANCE : le château de Ripaille.

Il y a plus de cinq cents ans déjà, les accusations mensongères et calomnieuses eurent des prises sur la société soi-disant bien pensante, d'où l'origine du nom « ripaille ». Le château de Ripaille, qui se situe près de Thonon-les-Bains, construit par le comte Amédée VIII de Savoie, illustrera le quatrième timbre de la série « touristique » 1982. Actuellement, le domaine est une « fondation » gérant un Centre d'initiation à la nature. Vente générale le 6 septembre (60e/82).



2,90 F, brun, vert, bistre.

Format 36 × 22 mm. Dessin et gravure de Pierre Béquet. Tirage : 10 000 000 d'exemplaires. Imprimerie des timbres-poste de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 4 et 5 septembre, de 9 h à 18 h, au bureau de poste temporaire installé dans les bâtiments de l'ancien couvent de la Visitation, rue des Granges à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie). Oblitération « P.J. ».

— Le 4 septembre, de 8 h à 12 h, par le bureau de poste de Thonon-les-Bains principal. Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

Les P.T.T. à votre service

A partir du 1er janvier 1983 l'Administration française des Postes — à l'intention des philatélistes — mettra en place de nouveaux services.

Ainsi vous aurez les possibilités entre :

— Réservation des timbres aux guichets de votre bureau de poste.

— Abonnement aux timbres-poste avec livraison à domicile.

— Et, d'autres produits comme pochettes de timbres, notices philatéliques reliées, etc...

Dès maintenant vous pouvez vous inscrire pour obtenir une documentation complète à venir.

Contre le découpage du présent et une enveloppe libellée à vos noms et adresses, affranchie par vos soins à 1,80 F, vous recevrez un bulletin d'inscription officiel.

Correspondance à : Adalbert Vitalyos, 7, rue des Italiens, 75009 Paris.

En bref...

● DJIBOUTI. — Utilisation pacifique de l'espace, 350 F (P.A.). Offset, d'après Jumelet, par Edila (19/8/82).

■ Une étude sur les coins datés, des périodes d'impressions (1977 à 1981), des timbres au type « Sabine » a été réalisée par la SO.CO.CO.DA.MI., sous l'autorité de son président M. Le Guillou. Prix 30 F franco. SO.CO.CO.DA.MI., C.C.P. 1878-57 E Lyon. Commande à M. Moriquand, 5, rue du Commandant-Guilbaud, 75016 Paris.

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 984

UNE PRUDENCE OFFENSIVE

(TOURNOI INTERNATIONAL DE TURIN, 1982)
Blancs : A. KARPOV
Noirs : L. LJUBOEVIC
Défense sicilienne

1. é4	ç5		17. F×é5	0-0 (j)
2. Cf3	d6		18. Dg4!	Dé7 (k)
3. d4	Cf6		19. Dg3!!(l)	Tç8 (m)
4. Cç3	ç×d4		20. Fd6!	Dd7 (n)
5. C×d4	a6		21. Ta-d1!	f6 (o)
6. Fé2	é6		22. F×b8! (p)	Ta×b8
7. f4	Dç7 (a)		23. h4!! (q)	F×h4
8. 0-0	b5 (b)		24. D×h4	Tç4
9. Ff3	Fb7		25. Dg3	Tb-ç8
10. é5! (c)	d×é5		26. Cf5 !	Da7
11. f×é5	Cf-d7		27. Cd6	Tç4-ç5
12. Ff4	b4 (d)		28. Dh3 (r)	abandon.
13. Cé4	C×é5			
14. Rh1!!(é)	Fé7(f)			
15. Cg5!(g)	F×g5			
16. F×b7!(h)	D×b7(i)			

NOTES

a) A Bugojno, en 1978, la partie Karpov - Ljuboevic se poursuivit ainsi : 7..., Cb-d7 ; 8. Ff3, Dç7 ; 9. g4, Cb6 ; 10 g5, Cf-d7 ; 11. a4, g6 ; 12. Dd3.

b) Il est préférable de développer l'aile - R par 8..., Fé7 ; l'avance b7-b5 semble assez risquée, à ce stade, dans de nombreuses variantes. 8..., Cç6 est également bon. L'ouverture de la diagonale h1-a8 ne doit pas intervenir prématurément ; déjà, après 7. 0-0, il convient d'éviter 7..., b5 comme le montre la partie Abramovic - Bertok de 1979 : 8. Ff3, Cf-d7 ; 9. é5, d5 ; 10. C×d5!, é×d5 ; 11. F×d5, Cb6 ; 12. F×a8, C×a8 ; 13. é6, Dd5 ; 14. ç4!!, b×ç4 ; 15. Da4+, Ré7 ; 16. Fg5+!, D×g5 ; 17. Db4+.

c) Au deuxième coup, le champion du monde prend l'initiative.

d) Mais voici que le grand maître yougoslave commet une erreur étonnante en essayant de gagner un pion dans l'ouverture, au prix d'un retard de développement considérable. 12..., Cç6 était nécessaire.

e) Sans aucun doute le plus fort coup dans la position. A noter qu'il ne s'agit pas simplement d'une mesure de prudence qui évite un clouage ou un échec éventuel mais, en fait, d'une véritable attaque qui pose aux Noirs toutes sortes de problèmes fondés sur le clouage du Cé5 et sur le fait que la D noire doit défendre simultanément le F-D et le C-R.

f) Après 14..., Cb-d7 ; 15. Cg5, F×f3 ; 16. Cd×f3 toute défense est vaine : par exemple, 16..., Fd6 ; 17. C×é5, C×é5 ; 18 F×é5, F×é5 ; 19. C×f7.

g) Menace 16. F×b7 ; 16. F×é5 et 16. C×f7.

h) Plus fort que 16. F×é5, D×é5 ; 17. F×b7, Ta7 ; 18. Fç6+, Ré7 ; 19. Cf3, Dç5.

i) 16..., Ta7 échoue à cause de 17. C×é6!, f×é6 ; 18. Dh5+ ; de même, après 16..., F×f4 ; 17. F×a8, Cg6 ; 18. Dg4!, 0-0 ; 19. C×é6!, f×é6 ; 20. D×é6+, Rh8 ; 21 Ta-d1 les Noirs sont perdus.

j) Et non 17..., Cç6 ; 18. Df3.

k) Si 18..., h6 ; 19. C×é6!, Dd7 ; 20. F×g7!

l) Depuis 14. Rh1 ! l'attaque des Blancs n'a rien perdu de son intensité. Le coup du texte, joué avec le calme de la hauteur de vue, montre aux Noirs en le désignant leur erreur de n'avoir pas sorti leur C-D. Une double menace apparaît : 20. Fd6 ou 20. F×b8, T×b8 ; 21. Cç6.

m) Si 19..., Cd7 ; 20. Fd6 Dd8 ; 21. Cç6 et si 19..., f6 ; 20. Fd6, Dd7 ; 21 F×f8, D×d4 ; 22. Ta-d!

n) Si 20..., Dd8 ; 21. C×é6 f×é6 ; 22. Tf8+, D×f8 ; 23 F×f8, T×f8 ; 24. D×g5.

o) Si 21..., Cç6 (enfin) ; 22. D×g5, D×d6 ; 23. Cf5, Df8 ; 24. Ch6+, Rh8 ; 25. C×f7+.

p) Un C mort - né. Il est intéressant de voir comment Karpov exploite le clouage de la D.

q) La pointe décisive : si 23..., Fh6 ; 24. Cf5!, Dç7 ; 25. C×h6+, Rh8 (ou 25..., Rf8 ; 26. T×f6+!, g×f6 ; 27. Dg8+, Ré7 ; 28. Df7 mat) ; 26. Td8+!, D×d8 (ou 26..., T×d8 ; 27. D×ç7) ; 27. Cf7+ et 28. C×d8.

r) Restant avec une T de plus après 28..., Dé7 ; 29. C×ç8, T×ç8 ; 30. Tf-f1.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 983
AN. KUZNETSOV, 1975

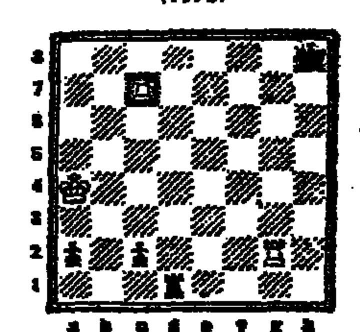
(Blancs : Rb2, Tb7, Fa6, Ch8. Noirs : Rç5, Ta8, Ph5.)

Les Blancs ont deux pièces en prise.

1. Tb5+, Rd4 (si 1..., Rd6 ; 2. Tb6+ et 3. Tb8 conservant le matériel ; si 1..., Rç6 ; 2. Fb7+, R×b5 ; 3. F×a8) ; 2. Td5+!, Ré3 (si 2..., Ré4 ; 3. Fb7) ; 3. Td3+!, Rf2 (si 3..., Rf4 ; 4. Cg6+ et 5. Td8) ; 4. Tf3+!, Rg1 (si 4..., Ré1 ; 5. Fç4!, T×h8 ; 6. Rç2 suivi du mat en f1) ; 5. Tf1+, Rh2 ; maintenant les Blancs commettraient une erreur en poursuivant la belle manœuvre de la T par 6. Th1+?, Rg3 ; 7. Tg1+, Rf2 ; 8. Tg2+ car après 8..., Ré1! ; 9. Té2+, Rd1 ; 10. Fç4, T×h8 ; 11. Rç3, Tç8 ; 12. Tf2, Té8 la partie est nulle (alors que 8..., Ré3? perd : 9. Té2+, Rd4 ; 10. Té4+, Rç3 ; 11. Tç4+, Rb8 ; 12. Fç8). 6. Tf2+!!, Rg3 (si 6..., Rg1 ; 7. Tg2+, Rh1 ; 8. Fb7!) ; 7. Tg2+, Rh3 (si 7..., Rf4 (h4) ; 8. Cg6+ et si 7..., Rf3 ; 8. Fb7+) ; 8. Ff1!, T×h8 ; 9. Tg8+ et 10. T×h8.

ÉTUDE

A. MAXIMOVSKY (1975)



BLANCS (3) : Ra4, Tç7 et g2.
NOIRS (4) : Rh8, Td1, Pa2 et ç2.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 981

LE COUP DE L'IMPÉRATRICE

Quelle est la frontière entre le bridge « à la table » et le bridge « à cartes sur table » ? A partir de quelle difficulté un champion est-il condamné à chuter (ou à ne pas trouver la défense mortelle) ? La donne suivante montre combien le bridge est un jeu difficile.

	♠ 9 6 4 ♥ R V 8 7 ♦ A 10 9 3 ♣ R 6	
♠ D 8 7 5 2 ♥ D 6 ♦ V ♣ D 10 5 4 3	N O E S	♠ 10 ♥ A 10 9 2 ♦ 6 5 ♣ A V 9 8 7 2
	♠ A R V 3 ♥ 5 4 3 ♦ R D 8 7 4 2 ♣ ...	

Ann. : O. don. N.-S. vul. (Rama).

Ouest Lebel	Nord Pabis T.	Est Chemla	Sud Avarelli
passe	passe	1 ♣	2 ♦
2 ♠	4 ♦	passe	5 ♦...
passe	passe	passe	

Salle fermée.

Ouest Forquet	Nord Mari	Est Masucci	Sud Perron
passe	passe	passe	1 ♦
passe	1 ♥	2 ♣	2 ♦
4 ♣	4 ♦	5 ♣	5 ♦...

Ouest ayant entamé le 4 de Trèfle pour le Roi et l'As, comment le déclarant doit-il jouer pour essayer de gagner CINQ CARREAUX, et *quelle est la défense qui peut le faire chuter ?*

Réponse :

Au rama (où Ouest avait déclaré deux Piques sur deux Carreaux), le déclarant pouvait plus facilement reconstituer les mains et, après avoir coupé l'entame, il tira l'As de Carreau, coupa le dernier Trèfle du mort, donna un second coup d'atout, puis il réalisa l'As de Pique et joua Cœur pour le 6 et le Valet. Est prit avec l'As et rejoua Cœur pour la Dame d'Ouest que *le déclarant aurait dû refuser de prendre* : Ouest aurait été alors forcé de rejouer Pique dans la fourchette ou coupe et défausse...

Mais comment savoir que Ouest avait la Dame de Cœur *seconde* à l'origine et non pas D 10 6 ? Avarelli aurait pu le supposer, car il savait que Ouest avait au moins cinq Piques et probablement cinq Trèfles.

La défense avait cependant un moyen radical (mais difficile à imaginer) de faire chuter lorsque Sud joua la première fois Cœur : *Ouest aurait dû fournir la Dame de Cœur !* C'est le coup de l'Impératrice pour éviter d'être mis en main au second tour à Cœur.

La suite du coup sera la suivante : la Dame de Cœur est couverte par le Roi et prise par l'As d'Est, qui rejoue le 10 de Cœur ; le mort prend du Valet et rejoue le 8 de Cœur pour affranchir le 7. Mais Sud aura encore un Pique à donner en plus des deux Cœurs perdus...

Étonnante promotion

Ce coup de défense est une belle illustration de ce que doit être le jeu de flanc.

	♠ A 8 4 3 ♥ A R D V 6 ♦ 10 2 ♣ R 9	
♠ R 9 2 ♥ 9 8 5 4 3 ♦ R ♣ A V 4 2	N O E S	♠ 5 ♥ 7 2 ♦ A D V 9 8 7 4 3 ♣ 6 3
	♠ D V 10 7 6 ♥ 10 ♦ 6 5 ♣ D 10 8 7 5	

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest Hamman	Nord Pender	Est Wolff	Sud Baze
—	—	4 ♦	passe
passe	4 ♥	passe	passe
contre	passe	passe	4 ♠
contre	surc.	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau sec, Est a pris avec l'As et il a rejoué la Dame de Carreau sur laquelle Ouest a jeté le 3 de Cœur. *Comment Wolff, en Est, a-t-il fait chuter* QUATRE PIQUES ?

Note sur les enchères :

Le sauvetage à « 4 Piques » s'explique par le contre d'Ouest qui permet de supposer que Ouest a une longue à Cœur. D'autre part, il est probable que Nord (qui est court à Carreau et sans doute aussi à Pique) a au moins trois cartes à Pique.

Quant au surcontre il est justifié si Nord est certain que l'As de Trèfle est en Ouest.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 179

DIX IMPASSES OUVRENT LA VOIE

Championnat des Pays-Bas juniors, 1981
Blancs : Y. KERKSTRA
Noirs : J.-J. JURG
Ouverture : RAPHAEL

1. 32-28	18-23 (a)	
2. 34-29 (b)	23×34	
3. 39×30 (c)	20-25	
4. 44-39	25×34	
5. 39×30	16-21	
6. 31-26	21-27! (d)	
7. 30-25 (e)	19-24! (f)	
8. 40-34	11-16!! (g)	
9. 37-32 (h)	17-22!! (i)	
10. 32×21 (j)	16×27	
11. 28×17	12×21	
12. 26×17	24-30	
13. 35×24	14-20	
14. 25×14	10×28!	
	Abandon (k)	

NOTES

a) 1. ... (17-22), 2. 28×17 (12×21) ; 3. 34-30 (20-25) ; 4. 30-24 (19×30) ; 5. 35×24 (21-26) ; 6. 40-34 (11-17) ; 7. 45-40 (7-11) ; 8. 31-27 (8-12) ; 9. 50-45 (2-8), B+1 ou + (M. Blanpain, en partie le 21-5-1964) ; 10. 24-19!! (14×23 a1) ; 11. 27-21 (16×27) ; 12. 37-31 (26×37) ; 13. 42×22 (17×28 a2), 14. 33 ×22 (18×27) ; 15. 34-30 (25×34) ; 16. 40×16!, + 1.

a1) 10. ... (13×24) ; 11. 27-21 (16×27) ; 12. 37-31 (26×37) ; 13. 42×2!,+.

a2) 13. ... (18×27) ; 14. 34-30, etc. + 1

b) 2. 39-33 (12-18) ;3. 35-30 (16-21) ; 4. 31-26 (11-16) ; 5. 36-31 (6-11) ; 6. 31-27 (20-24) ; 7. 30-25 (14-20), les Blancs vont forcer le + 1 après l'échange ; 8. 25×14 (9×20) ; 9. 34-29! (23×34) ; 10. 40×29 avec la double menace :

1) 29-23 (18×29) ; 28-22 (17×39) ; 43×25, + 1.

2) 28-22 (17×39) ; 26×8, etc. + 1.

Après 10. 40×29, les Noirs peuvent écarter cette double menace en poursuivant par 10. ... (10. ... (10-14), mais 11. 44-39 (5-10 b1) ; 12. 28-22 (17×28) ; 13. 26×8, etc. + 1.

b1) 11. ... (1-6) précipiterait la chute 12. 28-22 (17×28) ; 13. 32×1. + (docteur K. Venema pour l'ensemble de ce b.).

c) 3. 40 × 29 (19-23) ; 4. 28 ×19 (14×34) ; 5. 39 × 30 (10-14) ; 6. 30-25 (20-24) ; 7. 44-40 (5-10) ; 8. 40-34 (15-20) ; 9. 34-29 (13-19) ; 10. 37-32 (17-21) ; 11. 49-44 (21-26) ; 12. 41-37 (8-13), 13. 32-28 (2-8) ; 14. 31-27 (10-15) ; 15. 37-32 (12-18) ; 16. 46-41 (7-12) ; 17. 41-37 (1-7) ; 18. 44-39 (4-10) ; 19. 28-23! les Noirs sont mat sur ce coup de boutoir dont les conséquences doivent être connues dès les premiers mois de pratique 19. .. (19 × 28) ; 20. 32 × 23 laissant les Noirs dans l'impuissance de s'opposer au coup de dame des Blancs, soit à 5 par 23-19 et 25 × 5, soit à 2 ou à 4 si (13-19).

L'occupation, par les Blancs, des cases 25 et 29 se révèle parfois meurtrière lorsque l'aile gauche des Noirs s'en trouve paralysée. Voici un exemple, autrement éloquent, tiré d'une partie du championnat des Pays-Bas, 1946, où le regretté G.M.I R.C. Keller conduisait les Blancs

Position des Noirs : pions à 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 24 et 26.

Position des Blancs : pions à 25, 27, 28, 29, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 42, 43, 45, 47, 48 et 50.

Les Blancs concrétisèrent leur supériorité positionnelle par le coup de boutoir 28-23!! (19×28) 32×23, les Noirs sont mat! :

1) (24-30) 35×24! [et non 25×34] (14-19) 25×14! (19×30*) 37-32! (9×20) 23-19 (13×24) 36-31 (26×38) 33×2! (24×44) 2×49!,+, réalisé dans cette partie

2) (11-17) 27-21 (16×27) 37-31 (26×37) 42×2,+.

3) (18-22) 27×18 (13×22) 23-18 (12×34) 39×10,+

d) Ce pion taquin à 27 fait courir le premier danger aux Blancs : (27-32) [ou (27-31)] 38×27 (19-24) 30×19 (14×21), N+1.

e) Le plus sage.

f) Redoublant d'initiative par l'installation d'un second pion taquin. Un nouveau danger se dessine : les combinaisons peuvent se concevoir sur cette aile également.

g) Donnant au danger une imminence sur l'ensemble du champ de bataille, les *10* continuations envisageables pour les Noirs vont être autant d'impasses.

g1) 9 50-44 (24-30 !) ; 10. 35 × 24 (14-20) ; 11. 25 × 14 (10 × 50 !), N+.

g2) 9. 49-44 (24-30 !) ; 10. 35 × 24 (14-20) ; 11. 25 × 14 (9 × 49 !), N +.

g3) 9. 34-30 (27-32 !) ; 10. 30 × 19 (g'3) (13 × 24 !) ; 11. 38 × 27 (17-21) ; 12. 26 × 17 (12 × 23 !), N + 1 (un degré de plus dans la finesse du mécanisme). (g'3) 10. 38 × 27 (15-20) ; 11. 30 × 19 (14 × 21), N + 1.

g4) 9. 34-29 (27-32), etc. N + 1.

g5) 9. 45-40 (24-30 !) ; 10. 35 × 24 (14-20) ; 11. 25 × 14 (10 × 39) ; 12. 43 × 34 [ou 33 × 44] (27-32) [les pions taquins (pions à 24 et à 27) toujours dans toute leur puissance de destruction dans ce florilège de variantes] ; 13. 38 × 27 (17-21) ; 14. 26 × 17 (12 × 23 !), N + 1.

g6) 9. 43-39 (27-32) puis (17-21), etc, N + 1.

g7) 9. 37-31 (27-32 !) [toujours cette puissance destructrice] : 10. 28 × 37 (g'7) (24-30 !) [toujours ces pions taquins et leur pouvoir de destruction] ; 11. 35 × 24 (14-20) ; 12. 25 × 14 (10 × 28 !), N + 1.

g'7) 10. 38 × 27 (17-21), etc, N + 1.

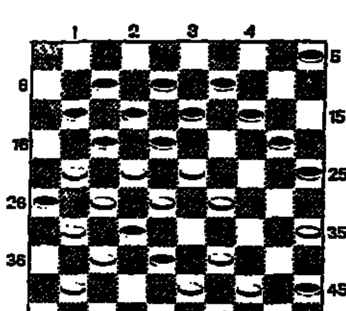
h) La *10e* impasse. Il apparaît donc, performance de très haut niveau, que (11-16 !!) au huitième temps force le + ou le + 1 dans les *10 variantes !* Un forcing d'anthologie, dont les 10 impasses qui en résultent ouvriront la voie de la découverte progressive de l'aspect scientifique du noble jeu.

i) Exquise subtilité de cette combinaison à variante.

j) Si 10. 28 × 17 (12 × 21) ; 11. 26 × 17 (24-30 !!) ; 12. 35 × 24 (14-19) ; 13. 33 × 21 (19 × 28 !), etc, N + 1.

k) Car N + 1 (ce qui ne signifie pas que la perte d'un pion entraîne forcément l'abandon).

Problème : J.V.D. BOOGAARD (1981)



Les Blancs jouent et gagnent en quatorze temps.

● SOLUTION : 44-40 !! (45 × 34) 39 × 30 (25 × 34) 29 × 40 (18 × 29) 43-39 ; (32 × 23) 35-30 ! (17 × 28) 21-17 ! (12 × 32) 49-43 (38 × 49) 30-25 ! (49 × 35) 50-44 (35 × 49) 48-43 (49 × 38) 39-33 (28 × 39) 37 × 10 (26 × 46) 25 × 1 (5 × 14) 1 × 5 !!, + somptueux et complexe (la combinaison en... 14 temps et le mécanisme).

● *Précisions de nos lecteurs.* — Plusieurs solutionnistes ont réfuté la solution du problème du Soviétique Meskov (*le Monde* du 31 juillet). Quatre d'entre eux, MM. Seret (Saint-Etienne-du-Rouvray), R. Delhom (Toulouse), Bof (Chambéry), Jean Grall (Vannes) ont donné la marche gagnante.

— *Rappel de la position :* Trois pions blancs à 9, 12 et 28. Deux pions noirs à 27 et 36.

— *Marche gagnante* . 9-4 ! (27-31*) 12-7 !! (31-37*) 7-1 ! [et non 4-15 comme indiqué dans la chronique, car (36-41!) 7-1 (41-46) 1-23 (46-41 !), =] (36-41*) [forcé car si (37-41) ou (37-42) 4-31 suivi de 28-22, +] 1-29!! (très belle trouvaille (41-46*) 4-31! (37 × 26) 29-23!! puis 23-3, +. Splendide marche! Compliments à ces lecteurs, avec les excuses du chroniqueur.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

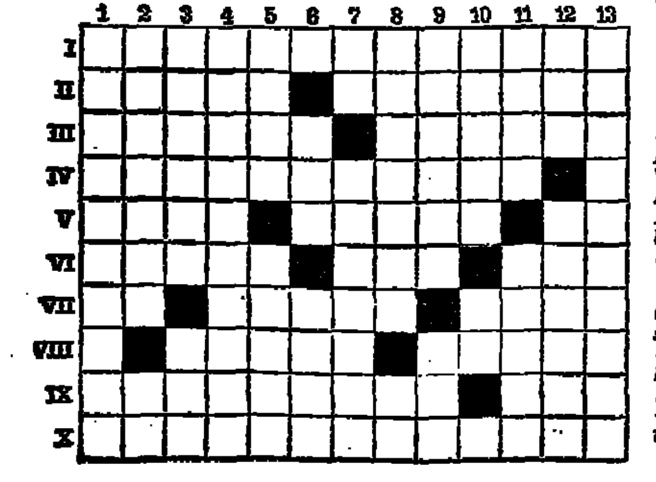
MOTS CROISÉS N° 212

Horizontalement

I. Expert en maquillage. — II. Cède. Permet le découpage en rondelles. — III. Toute son existence, ce sont les étoiles. Pour lui, c'est plutôt au ras du sol. — IV. Change la répartition. — V. Lignes de passage. A fait une fin. Possessif. — VI. Entre Ille et Rance. Possessif. Fait prendre l'air. — VII. Pronom. Une caste désorganisée. Amateur. — VIII. Outrageant. Enveloppe. — IX. N'est pas toujours apprécié en Irlande. En mains. — X. Ont peu de secrets.

Verticalement

1. Bon débarras. — 2. Bourré. Dans le centre. — 3. Donne le ton. Passage recommandé. — 4. Le dernier état du péril jaune. — 5. Reine. On les a vus le plus souvent dans des tubes. — 6. A la suite. Il faut toujours l'agrafer. — 7. Pronom. Mit en tas. — 8. On les utilise pour téléphoner. En trop. — 9. Peu appréciées quand elles vous parasitent. Ouverte. — 10. Garde toujours son opinion. Note. — 11. La mariée, par exemple. Va avec la baguette. — 12. Pépinière. Tout à fait emballée. — 13. On leur a fixé un nouveau prix.



Solution du n° 211

Horizontalement

I. Polichinelle. — II. Ruineuse. Oac. — III. Evasées. Auch. — IV. Trio. Super. — V. Ai. Ls. Eridan. — VI. Nerveuse. Est. — VII. Truand. Sa. St. — VIII. As. Branchial. — IX. Flouer. Nil. — X. Nobel. Giorno. — XI. Elisabéthain.

Verticalement

1. Prétantaine. — 2. Ouvriers. Ol. — 3. Liai. Rû. F.B.I. — 4 Insolvables — 5. C.E.E. S'enrôla. — 6. Hués. Udau. — 7. Issues. Nège. — 8. Né. Prescrit. — 9. Ael. Ah. Oh. — 10. Lourde. INRA. — 11. Lac. Assaini. — 12. Echantillon.

FRANÇOIS DORLET.

ANA - CROISÉS® N° 212

Horizontalement

1. EGINOPST (+ 1) — 2. EPRSTU. — 3. EEEINNPR. — 4. CEILNSU (+ 1). — 5. AMNORSU. — 6. EIOPSTTU. — 7. EEINRRS (+ 2). — 8 FILNOUX. — 9. AAHILPV — 10. EELLTTU. — 11 CDEEERRSU — 12. ACCFIIST. — 13. ADEGIRV (+ 1). — 14 EEIMNORS (+ 1). — 15. AAIMTT (+ 2).

Verticalement

16. ÉEIPRRU. — 17. ADEGOPR. — 18. ADEERTT. — 19. ACENORS (+ 2). — 20. ACEEHRT (+ 4). — 21. EIILNNU — 22. AEINRSV (+ 5). — 23. AAEIPRSST (+ 1). — 24. AEFIRRT. — 25. ELOPRSTU (+ 1). — 26. CEKMRSTU. — 27. AINRUUX. — 28. EFIILST. — 29 AEINNRT (+ 3). — 30. BEFFIOR.

Solution du n° 211

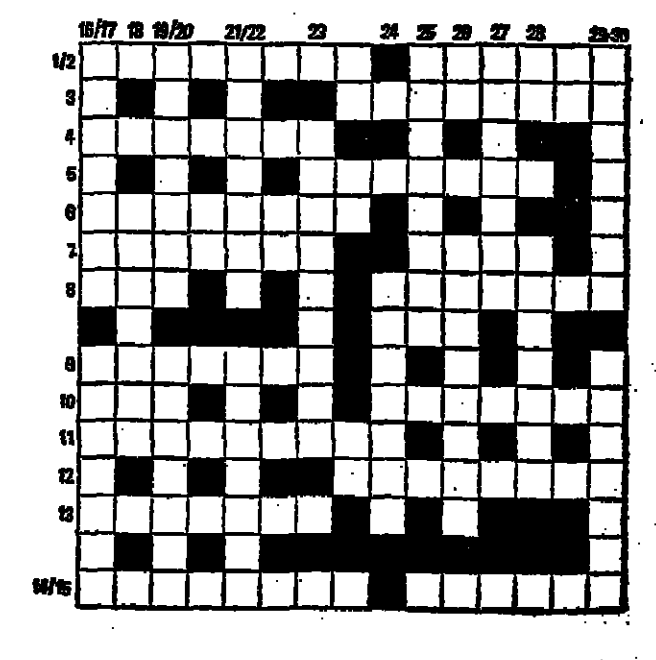
Horizontalement

1. CHERGUI (sirocco marocain). — 2. ODIEUSE. — 3. NAVELS. — 4. HOSTIES. — 5. LOYAUTE. — 6. TRUCAGE. — 7. CESSIBLES. — 8. ENDETTA (EDENTAT, ATTENDE). — 9. TANRECS (mammifère insectivore) (CARNETS, CANTERS, CRANTES, CENTRAS, NECTARS, SACRENT, ENCARTS). — 10. GNOMIQUE (sentencieux). — 11. URSIDE (DISEUR, REDUIS, RESIDU). — 12. AMIBOIDE. — 13. SPENCERS. — 14. MELEZES. — 15. ASCIDIE.

Verticalement

16. CAHOTEUX. — 17. INNOME. — 18. ESSEULE. — 19. AMIBIEN. — 20. GRIMAUD. — 21. SQUIRES (RISQUES). — 22. INSPECTA (PINCATES, PITANCES). — 23. OVALISAT. — 24. AJISTES. — 25 ILLYRIEN. — 26. FIANCE. — 27. AUBURN. — 28. RESEDA (RADEES, DERASE). — 29 EVIERS (REVISE, RIVEES, SERVIE, VIREES). — 30. SOUPESER (PROUESSE, POREUSES, REPOUSSE).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



MÉDECINE

AU BANGLADESH

La politique de commercialisation des médicaments est mal accueillie par des multinationales pharmaceutiques

Les États-Unis, plusieurs gouvernements européens, et de grandes firmes pharmaceutiques internationales excercent de fortes pressions sur le régime du général Ershad — qui a pris le pouvoir au Bangladesh à l'issue d'un coup d'État militaire, en mars 1982 — pour qu'il renonce à appliquer une ordonnance promulguée le 16 juin 1982 et interdisant, ou visant à restreindre, la production et la commercialisation de médicaments « inutiles », voire « dangereux ». Les autorités ont déjà fait machine arrière : deux cent quarante-sept médicaments qualifiés de « nocifs » et qui devaient être supprimés de la vente à la mi-juin ont bénéficié d'un sursis de trois mois, tandis que, pour mille quatre cent quatre-vingt-quinze autres considérés comme « non essentiels », l'échéance a été reportée à la mi-mars 1983. Enfin, d'autres produits pharmaceutiques devraient être commercialisés sous leur nom générique et non plus sous leur nom de marque, avant la fin de l'année. Dacca a également publié, dans le cadre de cette politique pharmaceutique, la liste de cent cinquante médicaments « essentiels » pouvant être utilisés dans la plupart des cas de figure thérapeutiques.

Ces dispositions, apparemment draconiennes et au caractère quelque peu « révolutionnaire » dans la mesure où elles engagent le Bangladesh sur une voie que très peu de pays du tiers-monde se hasardent à suivre (1), ont pour but de mettre les médicaments de base à la disposition de la majorité de la population d'un État comptant parmi les plus pauvres de la terre, et d'abaisser leurs prix. Elles font suite aux recommandations d'un comité d'experts nationaux s'inspirant lui-même de la liste des deux cents produits essentiels pour les pays du tiers-monde, dressée par l'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé). Elles frappent certains produits composés d'antibiotiques (à base notamment de tétracycline, clioquinol) ou d'antibiotiques et de vitamines ; des médicaments ayant des effets thérapeutiques faibles ou incertains (vitamines, compositions contre la toux et la grippe — dont certains à base d'alcool, — produits digestif etc.) ; d'autres au contenu quasi identique mais commercialisés sous des noms différents ; certains, enfin, qui ne sont pas nocifs mais dont la fabrication relèvera à l'avenir de sociétés bengalaises.

Un marché de 100 millions de dollars

Cette ordonnance apparaît aussi dictée par l'intérêt national bien compris du Bangladesh, puisqu'il est attendu de son application une diminution des importations de produits pharmaceutiques et de la dépendance à l'égard de l'étranger, ainsi, en principe, qu'une relance de la production des industries locales. Dans le même esprit, les autorités militaires entendaient réglementer les transferts de technologie et renforcer le contrôle sur la production et la vente de médicaments celle-ci se faisant le plus souvent en dehors des pharmacies professionnelles.

Huit grandes compagnies (2) assurent les trois quarts d'un marché d'environ 100 millions de dollars par an, le reste se partageant entre vingt-cinq industries bengalaises de moyenne importance et cent trente-trois petites sociétés locales. Les spécialistes américains, britanniques, français, ont estimé qu'un grand nombre de médicaments vendus au Bangladesh présentaient peu d'intérêt médical et que, dans certains cas, les promotions de vente encourageaient la consommation et abusaient quelque peu de la crédulité de la population.

Apparemment prises de court par la décision de Dacca, les firmes ont réagi avec vivacité et mènent depuis une active campagne pour expliquer qu'à leur avis le Bangladesh perdrait beaucoup à vouloir leur rogner les ailes. Elles font valoir notamment que la recherche et la production s'en trouveraient dangereusement freinées, les grandes sociétés internationales disposant de la technique et de toutes les capacités d'investissement. Invitée à prendre position sur cette affaire par l'une des organisations non gouvernementales, qui soutient la nouvelle politique pharmaceutique bengalaise (3), l'O.M.S. a reporté sa réponse sur le fond au mois de septembre mais a rappelé que sa dernière assemblée générale avait adopté un programme visant à renforcer les capacités des pays préparés à élaborer et à appliquer des politiques pharmaceutiques fondées sur le concept de *« médicaments essentiels »* et que l'O.M.S. était prête à aider, si elle y était invitée, les efforts de ses États membres dans cette direction...

Des pressions américaines

Les huit grandes sociétés étrangères ont invité les représentants diplomatiques de plusieurs pays occidentaux à demander au ministère de la santé de Dacca de suspendre ou de revoir sa politique. Ainsi, l'ambassadeur des États-Unis a préconisé qu'un délai d'application de l'ordonnance soit utilisé par le gouvernement du Bangladesh et les firmes pharmaceutiques *« pour atténuer leur différend et qu'une commission soit mise sur pied dans ce but »*. C'est effectivement la voie aujourd'hui choisie par l'administration militaire. D'une part, elle a accédé à une proposition de Washington pour qu'un *« groupe d'experts scientifiques »* — quatre membres de l'industrie pharmaceutique américaine — étudie le problème ; d'autre part, une commission composée de médecins militaires bengalais doit déposer un rapport sur le même sujet dans les tout prochains jours.

Le général Ershad, qui fait figure de nationaliste, pourra-t-il résister à d'aussi fortes pressions et mettre en œuvre une politique répondant à un objectif au demeurant légitime et pouvant servir d'exemple à d'autres pays en développement ? D'autant que, depuis le début du mois de juillet, le Bangladesh fait largement appel, à grand renfort de mesures d'incitation, aux capitaux privés étrangers et nationaux.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Sri-Lanka, qui avait réduit le nombre des médicaments sur son marché, sous le gouvernement socialisant de Mme Bandaranaike, eut des démêlés avec l'industrie pharmaceutique internationale. En 1977, M. Jayewardene (conservateur) qui lui succéda est revenu sur ces mesures et en a libéré la production et la commercialisation (*le Monde* du 3 janvier 1979).

(2) Ces sociétés ont : Pfizer (États-Unis), Pisons (Grande-Bretagne), May Baker (filiale de Rhône-Poulenc depuis 1981), Hoechst (Allemagne fédérale), Glaxo (Grande-Bretagne), Squibb (États-Unis), I.C.I. (Grande-Bretagne) et Organon (Pays-Bas).

(3) En France, le comité français de soutien au Centre de santé populaire de Savar, Bangladesh, 9, avenue de Stalingrad, 92220 Bagneux. Tél. : 735-52-71.

La publicité en faveur de seize produits et appareils dont les effets thérapeutiques sont douteux est réglementée

Le « Journal officiel » du 26 août a publié seize arrêtés par lesquels le ministère de la santé interdit ou réglemente très strictement — dans un délai de trois semaines — la publicité pour un certain nombre d'appareils dont les mérites thérapeutiques sont abusivement vantés.

Il s'agit notamment de vibromasseurs, « vibropuncteurs », « multipuncteurs », d'appareils permettant l'élimination de la cellulite par *« la lyse des fibres cellulitiques et de cellules graisseuses »*, alors qu'*aucune explication recevable sur le plan scientifique de ces propriétés n'a été fournie* ». On trouve, d'autre part, dans les listes des produits dont la publicité est interdite diverses méthodes d'« hydrothérapie », de « bains bouillonnants » à base de plante et d'algues présentés notamment comme amaigrissants ou antalgiques.

Figurent encore dans la liste publiée par le *Journal officiel* certains « biomagnétiseurs », présentés comme soulageant indifféremment les fatigues, les dépressions nerveuses, l'asthme, le mal des transports, les douleurs musculaires ou post-opératoires, etc.

La publicité est aussi interdite en faveur d'un appareil pour élongation cervicale présenté comme permettant de grandir à tout âge, appareil qui peut entraîner *« de graves accidents vertébraux »*. Tombent sous le coup de la même mesure certains bracelets *« pur cuivre »* qui permettraient de soulager les rhumatismes, ainsi que des « vitaliseurs » présentés comme des aimants-stylos permettant de magnétiser l'eau et d'aider aussi au traitement des plaies superficielles.

En outre, les arrêtés parus au *Journal officiel* réglementent très strictement la publicité en faveur des lampes à ultraviolets, *« dont les rayons n'ont d'effets thérapeutiques que dans des cas très particuliers »*. Toute publicité en faveur d'effets autres que sur le bronzage est donc interdite. Au sujet du bronzage, il devra être précisé que *« l'exposition est déconseillée aux sujets à peau claire »* (...) et que *« l'association de l'utilisation de ces lampes avec celle de certains produits activateurs du bronzage, contenant notamment des psoralènes »*, est déconseillée, car cette association est *« fortement suspectée d'induire un risque de cancer de la peau »*.

Enfin, un arrêté précise que les saunas doivent être *« formellement déconseillés à certains malades »* et que la publicité en faveur des appareils à sauna devra mentionner : *« Cette pratique étant dangereuse pour certains malades, avant toute utilisation, demander conseil à votre médecin. »*

[L'interdiction de la publicité pour ce type d'appareils n'est pas nouvelle : une commission, réunie régulièrement au ministère de la santé, depuis plusieurs années, est chargée de ce dossier et élimine les pratiques publicitaires abusives relatives à des produits dont les bénéfices thérapeutiques sont douteux. D'ores et déjà, bon nombre de ces produits et méthodes ont fait l'objet d'interdictions et de réglementations publicitaires, et la liste n'est pas close.]

ÉQUIPEMENT

La polémique sur l'aménagement du Rhône : décision prochaine du gouvernement

Le gouvernement autorisera-t-il ou non la Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.) à parachever l'équipement hydro-électrique du Haut-Rhône en construisant à Loyettes et à Sault-Brenaz les deux derniers des neuf barrages qui transforment le fleuve en un gigantesque escalier d'eau ? (« le Monde » du 7 janvier 1982).

La réponse devrait être connue avant la fin de l'année. En tout cas, comme le rapporte Jean-Paul Calamand, notre correspondant dans l'Ain, M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, qui visitait les lieux, le jeudi 26 août, s'est bien gardé de donner la moindre indication. *« Le gouvernement tout entier et solidairement prendra la décision »*, a-t-il simplement indiqué, après avoir précisé qu'il rencontrerait à Paris les représentants de la C.N.R., qui étaient pourtant à ses côtés durant toute la visite, mais qui ne disaient mot.

Curieuse visite, qui a laissé sur leur faim les élus et les représentants des associations. Depuis que les dossiers des deux projets ont été officiellement déposés par la C.N.R. et que l'enquête publique a été faite, les positions sont connues. Les ingénieurs veulent barrer le Rhône et turbiner ses eaux pour obtenir 250 millions de kilowatts-heures par an à Loyettes et 275 millions de kilowatts-heures Sault-Brenaz, un peu plus en amont, à 50 kilomètres à l'est de Lyon.

Mais les deux ouvrages vont noyer 1 100 hectares de terre, perturber le régime d'un fleuve qui, déjà accablé par de nombreuses autres centrales et rejets d'usines, n'a pas besoin de cet outrage supplémentaire, enfin modifier complètement le paysage. Encore sauvage, le site de Loyettes notamment, situé au confluent du Rhône et de l'Ain, est d'une richesse naturelle exceptionnelle. Sur cette seule commune, l'emprise du barrage enlève à l'agriculture 12 % de la surface utile. Seize exploitations sur trente-deux sont touchées. Les pêcheurs, quant à eux, craignent que, faute d'un débit suffisant dans le lit du fleuve (car il y a des dérivations), les poissons ne disparaissent.

Bref, les agriculteurs, les protecteurs de la nature, les pêcheurs et les élus locaux ont fait largement connaître leur opposition. Aussi lorsque au mois d'avril M. Crépeau fit savoir qu'il était hostile lui aussi à la construction de ces barrages se montrèrent-ils satisfaits.

« Il s'agissait d'une opposition de principe », a déclaré cette fois le ministre comme pour annoncer par avance quelque changement de cap. M. Crépeau avait survolé Loyettes en hélicoptère et visité Sault-Brenaz par la route. Il y a rencontré les élus locaux, les représentants des agriculteurs et les écologistes. Ceux-ci par la bouche du professeur Philippe Lebreton, président de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA), ont dit leur hostilité totale au projet touchant Loyettes. Mais ils admettent celui de Sault-Brenaz. En suivant cette voie, on arriverait donc à un compromis consistant à ne réaliser qu'un ouvrage. La C.N.R. proteste : *« Pour une production en éclusée, la chaîne des barrages doit-être continue. Si un seul maillon manque, on ne peut parvenir au rendement maximum. »*

On pourrait aussi réaliser Saint-Brenaz avec des aménagements particuliers et modifier le projet de Loyettes pour éviter de toucher le confluent du Rhône et de l'Ain. Cette variante a été demandée à la C.N.R. L'ensemble du dossier sera soumis, pour avis, au conseil national de protection de la nature en novmebre et fera l'objet d'une décision gouvernementale avant la fin de 1982.

L'achat des turbines françaises par la R.A.T.P.

« UNE DÉCISION NORMALE ET DE SAINE GESTION » estime la Régie

La R.A.T.P. a précisé, jeudi 26 août, les raisons pour lesquelles son conseil d'administration avait récemment opté pour l'achat de turbines de groupes électrogènes à la firme Hispano-Suiza, de préférence à Alsthom-Atlantique (« le Monde » du 25 août).

D'abord, observe la Régie, les turbines Allison proposées par Alsthom-Atlantique, *« auraient été importées des États-Unis, et non construites en France sous licence américaine »*. Elles offraient, certes, *« des avantages au plan de l'encombrement et de la consommation spécifique »*, mais, malgré les assurances du constructeur, elles pouvaient présenter certains problèmes de fiabilité, des turbines du même type commandées par Gaz de France ayant dû être renvoyées aux États-Unis *« pour pallier certaines insuffisances »*.

En revanche, les turbines Hispano-Suiza, de construction plus ancienne, *« ont largement fait leurs preuves en ce qui concerne leurs performances, leur fiabilité et leur niveau de service »*. Enfin, *« les prix des deux propositions sont sensiblement les mêmes »*. En conséquence, la R.A.T.P. juge sa décision *« parfaitement normale au regard d'une saine gestion de l'entreprise »*.

Commentant cette affaire au micro de France-Inter, M. Charles Fiterman, ministre des transports, a déclaré qu'il ne s'agit pas, pour le gouvernement *« de développer une politique sommaire qui viserait à demander aux entreprises — ou à leur ordonner — d'acheter n'importe quoi à n'importe quel prix, ce qui serait ridicule, mais de favoriser l'amélioration de la compétitivité de l'industrie française et sa capacité à mieux répondre aux besoins intérieurs »*.

De son côté, M. Gilbert Gantier, député de Paris (U.D.F.), qui a posé à M. Pierre Mauroy une question dans laquelle il s'étonne de cet achat (*le Monde* du 27 août), a tenu à expliquer le sens de sa démarche. *« Il est évident qu'à prestations égales, il faut acheter français*, explique le parlementaire. *La seule question est de savoir s'il faudrait désormais acheter français même au détriment de l'efficacité économique. S'il en était ainsi, le gouvernement se devrait de le dire très clairement, car ce serait un tournant considérable de notre politique économique, et même de notre politique tout court. »*

« Une telle décision, continue M. Gantier, *ne manquerait pas, en effet, de réduire la compétitivité de nos producteurs par rapport à celle de leurs concurrents étrangers. Loin d'épargner notre déficit commercial extérieur, elle tendrait donc au contraire à l'aggraver, ce qui se traduirait évidemment un jour ou l'autre par une nouvelle dévaluation, c'est-à-dire par une baisse du niveau de vie des Français. »*

HISTOIRE

LES GRANDES RAFLES DE 1942

A Lyon, quelques dizaines de Français ont sauvé les trois quarts des juifs étrangers

En juillet 1942, la police parisienne, sans aucun concours des Allemands, avait arrêté près de treize mille juifs étrangers. La « livraison » des juifs de la zone non occupée suivit peu après.

M. René Nodot, vice-président de la LICRA et de l'Union nationale des passeurs bénévoles de la Résistance, membre de la commission d'histoire de la guerre 1939-1945, nous raconte ce qui se passa à Lyon :

Il n'est pas possible de donner le nombre des arrestations prévues pour Lyon. Toutes les archives concernant ces événements ont disparu. On devine pourquoi. On a dit que sur les listes établies à la préfecture figuraient plus de quatre mille noms (adultes et mineurs). Ce qui, en revanche, est connu, c'est que, le 4 août 1942, la direction générale de la police à Vichy a adressé au préfet régional la dépêche rigoureusement confidentielle n° 2765 P, prescrivant le transfert des juifs étrangers en zone occupée — sauf quelques rares exceptions. Le secrétariat général pour la police confirma impérativement cet ordre par les télégrammes n°s 12303 du 14 août, 12516 du 18 août. Enfin, des communications téléphoniques émanant de la direction de la police du territoire et des étrangers recommandèrent *« d'agir très discrètement »*.

Heureusement, l'effroyable nouvelle a été interceptée par des résistants qui en informent aussitôt l'Amitié chrétienne. Cette association régie par la loi de 1901 a une façade très officielle. Elle a été fondée en effet sous le haut patronage du cardinal Gerlier, du pasteur Boegner, du général de Saint Vincent, gouverneur militaire de Lyon, du maire, Georges Villiers. Officiellement, l'Amitié chrétienne distribue des secours en nature et en espèces aux réfugiés, nombreux dans la région lyonnaise. Mais son action va infiniment plus loin, car ses animateurs véritables sont d'irréductibles adversaires du nazisme, qui se portent, avec un très grand courage, au secours de tous ceux qui sont persécutés et traqués pour quelque raison que ce soit. Pour ne signaler que les membres du premier comité de direction, citons, après le président Gilbert Beaujolin, le R.P. Chaillet, l'abbé Glasberg, Olivier de Pierrebourg, le pasteur de Pury, et Jean-Marie Soutou. L'Amitié chrétienne était en contact avec diverses personnalités résolues, elles aussi, à lutter contre la déportation : Madeleine Barot de la C.I.M.A.D.E protestante, premier mouvement d'assistance à l'époque, Hélène Lévy, Georges Garel, le docteur Joseph Weill des œuvres juives, Elise Salaback du service social d'aide aux émigrants, Gilbert Lesage du service social des étrangers, etc.

Les militants de l'Amitié chrétienne et leurs amis vont, entre le 10 et 20 août, avertir, en secret, le plus grand nombre possible des personnes menacées d'arrestation. Certaines, malheureusement, ne croiront pas au danger. « Il n'y a pas d'Allemands » à Lyon, disent-elles. D'autres, par fatalisme, ne chercheront pas à se soustraire au péril. Mais plusieurs centaines, peut-être un millier, ou beaucoup plus, quitteront leur domicile habituel. Grâce à l'Amitié chrétienne, certains utiliseront une vaste structure de cachettes, refuges et relais très diversifiés : familles catholiques et protestantes, hospices, foyers de jeunes, maisons d'enfants, presbytères, couvents, etc.

Ensuite, lors des arrestations nocturnes, les « sauveteurs » se rendirent sur les lieux où la police avait rassemblé les juifs étrangers. Ils arrivèrent à en faire relâcher un bon nombre en alléguant un motif d'exception réel ou imaginaire. Il fut remis à plus d'une centaine d'autres des produits qui, sans danger, provoquèrent des symptômes d'affections graves nécessitant une hospitalisation immédiate. Enfin, ils obtinrent du préfet régional et du préfet de police, très réticents, la libération de tous les enfants et adolescents, sans exception.

En définitive, près de trois mille personnes ont échappé aux rafles d'août 1942 à Lyon. Certes, cela ne peut faire oublier qu'un peu plus d'un millier ont été déportées à la fin de ce mois tragique. Mais tout le monde connaît la tragédie du Vel'd'Hiv. Pourquoi ne pas faire connaître aux jeunes générations que les choses ne se sont pas du tout passées comme cela à Lyon ? Dans notre ville, quelques dizaines de Français ont sauvé les trois quarts des juifs qui s'y étaient réfugiés. Cela en prenant des risques et en s'opposant avec énergie à un préfet, à des fonctionnaires de police... français. Car on n'écrit pas sans tristesse et sans honte qu'aucun Allemand ne participa, de près ou de loin, à cette première déportation dont personne n'est revenu.

Après ce qu'il considérait comme son « échec » d'août 1942, le préfet régional se vengea en assignant le R.P. Chaillet en résidence surveillée, dans l'Ardèche. Il demanda aussi au gouvernement de relever de ses fonctions le général de Saint Vincent, qui avait refusé la participation de la troupe pour l'arrestation des malheureux juifs. Tous les autres sauveteurs furent d'ailleurs plus ou moins menacés dans les mois qui suivirent. Pour échapper à l'arrestation, l'abbé Glasberg dut gagner un maquis du Sud-Ouest, et Jean-Marie Soutou la frontière suisse... Quant au pasteur de Pury, il était incarcéré au fort Montluc, et il n'échappa que par miracle à la déportation.

CORRESPONDANCE

Les honoraires des architectes

M. Jean Tribel, adjoint au directeur de l'architecture auprès du ministre de l'urbanisme et du logement, nous a adressé la lettre suivante :

Le Monde du 6 août 1982 a fait état, page 23, du renforcement du blocage des prix pour certaines catégories professionnelles, en particulier de la réduction de 3 % des honoraires perçus par les architectes.

J'attire votre attention sur le fait que l'application de l'arrêté du 4 août 1982 aux architectes est toutefois nuancée : il est clair, tant pour la direction générale de la concurrence et de la consommation du ministère de l'économie et des finances que pour la direction de l'architecture du ministère de l'urbanisme et du logement, que les rémunérations des missions d'ingénierie ou d'architectur forfaitaires ou fondées sur des dispositions réglementaires, en particulier celles du décret n° 73 207 du 28 février 1973 dit réforme de l'ingénierie, sont exclus de cette réduction de 3 %, que le maître d'ouvrage soit public ou privé.

SPORTS

CYCLISME

LES PROFESSIONNELS FRANÇAIS PARTICIPERONT AU CHAMPIONNAT DU MONDE

Après trois heures de discussions, les professionnels français, réunis le 25 août à Nemours par l'Union nationale des cyclistes professionnels (U.N.C.P.), ont décidé de participer au championnat du monde sur route, le 5 septembre à Goodwood (Angleterre).

Dans son communiqué, l'U.N.C.P. *« regrette très vivement que son action* — refus du contrôle antidopage au critérium de Callac et menace de boycottage du championnat du monde si les sanctions n'étaient pas levées — *n'ait pas été comprise plus tôt. C'est en effet l'unique raison qui a déterminé le maintien d'une attitude ferme et pleinement consciente des conséquences qu'elle pouvait entraîner à l'égard notamment du public français et des groupes sportifs. (...) Elle retient les engagements pris à l'égard des coureurs, considérés cette fois comme de réels partenaires dans l'élaboration des règles qui intéressent leur situation professionnelle »*.

Commentant cette décision, Bernard Hinault, l'un des « sanctionnés », a déclaré : *« Nous agissons ainsi par respect du public et de nos employeurs, mais pas pour la Fédération. Je crois que la Fédération nous a trompés. Cela, il ne faut pas l'oublier. »*

TENNIS

LE TIRAGE AU SORT DES INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS

Le tirage au sort des championnats internationaux des États-Unis, effectué le 25 août à Flushing-Meadow, n'a pas été très favorable aux Français. Yannick Noah, tête de série numéro 9, rencontrera le Sud-Africain Kevin Curren (trente-quatrième à l'A.T.P.), puis, en cas de succès, l'Américain Brian Gottfried.

Henri Leconte sera opposé à l'Américain Steve Denton (tête de série numéro 12), Thierry Tulasne à l'Américain Peter Rennert, Georges Goven au Chilien Jaime Fillol, Jérôme Potier à l'Américain Rick Fagel et Christophe Roger-Vasselin à l'Américain Victor Amaya. Bernard Fritz et Gilles Moretton, blessés, ont dû renoncer.

Les deux Françaises admises directement dans le tableau final n'ont pas été plus heureuses, puisque Catherine Tanvier (trente-quatrième au classement de la W.T.A.) rencontrera d'entrée la tenante du titre, l'Américaine Tracy Austin, et Corinne Vanier (soixante-dixième W.T.A.) sera opposée à l'Américaine Anne White (quarante-cinquième W.T.A.).

AUTOMOBILISME. — *Le pilote français Alain Prost a signé le 25 août un nouveau contrat d'un an avec Renault.*

INFORMATIONS « SERVICES »

ÉTAT CIVIL

Quel prénom ?

Répondant à une question écrite de M. Louis Longequeue, sénateur socialiste de la Haute-Vienne, le ministre de la justice fait, dans le *Journal officiel* du 19 août, le point sur la question souvent controversée du choix des prénoms non usuels. On se souvient en particulier des conflits qui étaient nés en Bretagne à ce sujet. Voici les explications du ministre.

L'instruction générale relative à l'état civil indique, dans son paragraphe n° 277, que si, aux termes de la loi du 11 germinal an XI, seuls les noms en usage dans les différents calendriers et ceux des personnages connus dans l'histoire ancienne peuvent être reçus comme prénoms, ces dispositions doivent être appréciées *« avec bons sens afin d'apporter à l'application de la loi un certain réalisme et un certain libéralisme, autrement dit de façon, d'une part, à ne pas méconnaître l'évolution des mœurs lorsque celle-ci a notoirement consacré certains usages, d'autre part, à respecter les particularismes locaux, vivaces et même les traditions familiales dont il peut être justifié »*.

L'instruction ajoute que *« dans toute la mesure du possible il convient de tenir compte des désirs que (les parents) ont pu exprimer »* (paragraphe n° 277). Elle indique, à titre d'exemples, que peuvent être ainsi admis : des prénoms tirés de la mythologie, certains prénoms propres à des idiomes locaux du territoire national, certains prénoms étrangers, certains prénoms qui correspondent à des vocables pourvus d'un sens précis (Violette, Olive) ou même à d'anciens noms de famille, des prénoms composés, certains diminutifs ou contractions de prénoms doubles ainsi que certaines variations orthographiques (paragraphe n° 278).

En définitive, l'instruction générale n'exclut que les vocables *« qu'un usage insuffisamment répandu n'aurait pas manifestement consacrés comme prénoms en France »* (paragraphe n° 279).

Il convient, par ailleurs, de rappeler que si un nom n'est pas admis comme prénom par l'officier d'état civil les parents peuvent saisir le tribunal de grande instance, conformément à l'article 57 du code civil, pour demander l'inscription du vocable choisi par eux. L'ensemble de ces dispositions permet ainsi de tenir suffisamment compte des souhaits exprimés par les parents.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27.8.82 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 28.8.82 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard – Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 28 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 27 août à 0 heure et le samedi 28 août à 24 heures :

L'air frais et instable qui aura envahi l'ensemble de la France vendredi n'intéressera plus samedi que la moitié nord-est du pays. Une perturbation peu active évoluera sur le proche Atlantique.

Samedi, en matinée, il fera très frais ; on relèvera fréquemment des températures inférieures à 10 degrés. Le temps sera nuageux avec averses sur le nord du pays, les Pyrénées, ainsi que des Vosges aux Alpes et à la Corse. Ailleurs, les éclaircies prédomineront. Dans l'après-midi, les averses persisteront sur les Flandres, les massifs montagneux du Nord-Est et de l'Est, sur la Corse, ainsi que sur les Pyrénées-Orientales où des orages sont à craindre. Ailleurs, il fera beau, malgré des nuages passagers. Les températures diurnes seront en hausse légère par rapport à aujourd'hui. Les vents de secteur nord souffleront assez fort dans la vallée du Rhône et en Méditerranée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 27 août à 8 heures, de 1013,3 millibars, soit 760,0 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 août ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27 août) : Ajaccio, 29 et 18 degrés ; Biarritz, 20 et 15 ; Bordeaux, 19 et 12 ; Bourges, 22 et 10 ; Brest, 18 et 12 ; Caen, 20 et 10 ; Cherbourg, 17 et 12 ; Clermont-Ferrand, 23 et 12 ; Dijon, 25 et 15 ; Grenoble, 30 et 16 ; Lille, 20 et 11 ; Lyon, 26 et 14 ; Marseille-Marignane, 27 et 19 ; Nancy, 25 et 12 ; Nantes, 21 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 20 ; Paris-Le Bourget, 21 et 11 ; Pau, 19 et 15 ; Perpignan, 27 et 18 ; Rennes, 21 et 11 ; Strasbourg, 26 et 16 ; Tours, 21 et 11 ; Toulouse, 23 et 14 ; Pointe-à-Pitre 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 20 degrés ; Amsterdam, 19 et 12 ; Athènes, 28 et 18 ; Berlin, 26 et 18 ; Bonn, 25 et 13 ; Bruxelles, 18 et 11 ; Le Caire, 35 et 23 ; îles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 19 et 14 ; Dakar 29 et 24 ; Djerba, 30 et 23 ; Genève, 28 et 15 ; Jérusalem, 26 et 17 ; Lisbonne, 25 et 15 ; Londres, 19 et 10 ; Luxembourg, 24 et 12 ; Madrid, 31 et 18 ; Moscou, 19 et 16 ; Nairobi, 21 et 13 ; New-York, 26 et 21 ; Palma-de-Majorque, 32 et 18.

Les probabilités pour la journée du dimanche 29 août

Des averses orageuses devraient encore se produire des Alpes à la Corse, surtout le matin. Elles s'atténueront en cours de journée. Ailleurs, la matinée sera fraîche, avec des températures de 10 à 12 degrés dans l'intérieur, 12 à 14 degrés près des côtes et 14 à 16 degrés en Méditerranée. Les brouillards seront fréquents, mais se dissiperont rapidement. Le ciel sera plus nuageux près de l'Atlantique. En cours de journée, ce sera du beau temps, avec des températures s'échelonnant de 20 degrés près de la Manche à 25 et 27 degrés près de la Méditerranée. Toutefois, en cours d'après-midi, les nuages deviendront beaucoup plus abondants de la Bretagne aux Flandres ; quelques pluies côtières pourraient faire leur apparition.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

LOTO

TIRAGE N° 34

DU 25 AOUT 1982

15 – 18 – 29 – 37 – 40 – 44

NUMERO COMPLEMENTAIRE 28

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	9	1 896 028,30 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	22	266 305,80 F
5 BONS NUMEROS	2 431	7 230,00 F
4 BONS NUMEROS	117 601	149,40 F
3 BONS NUMEROS	2 096 135	12,10 F

PROCHAIN TIRAGE LE 1er SEPTEMBRE 1982

VALIDATION JUSQU'AU 31 AOUT 1982 APRES-MIDI

UN COIN POUR JOUER

Jeu n° 19

« L'esprit en acrostiche »

(Réponse)

1. Uppercut. – 2. Nicotine. – 3. Géotrupe (insecte de la famille des bousiers). – 4. Redoutes. – 5. Aigrette (bouquet de diamants). – 6. Nurserie. – 7. Dentiste. – 8. Olifants. – 9. Religion. – 10. Agioteur. – 11. Géôliers. – 12. Embarras (= « gêne, manque d'argent » [être dans l'embarras]). – 13 Papotage. – 14. Ocarinas. – 15. – Unicorne (le rhinocéros d'Afrique a deux cornes, dont une *très développée* ; celui d'Asie, généralement, n'en a qu'une. – 16. Rigolade.

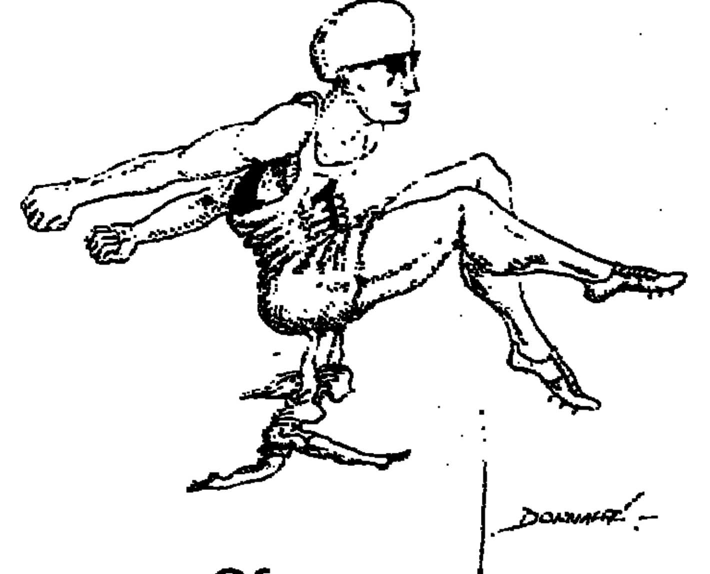
Le mot historique inscrit en acrostiche (colonne A) et en colonne B était : « Un grand orage pour un petit tour à Gand », calembour sur *orage/ouragan*.

Son auteur en est le député Dupin aîné. Voici en quelles circonstances ce jeu de mots fut prononcé : le 26 janvier 1884, à l'Assemblée, Guizot, *alors ministre des affaires étrangères*, avait dénoncé l'immoralité des pairs et députés légitimistes qui s'étaient rendus à Londres afin de rendre hommage au duc de Bordeaux, Henri de Bourbon, qui était devenu le chef du parti légitimiste (Bourbons) après la mort de son grand-père Charles-X, en 1836. Henri de Bourbon, que l'on connaît plus sous le titre de « comte de Chambord », fut donc prétendant au trône sous le nom de « Henri V ». Son intransigeance sur la question du drapeau (il voulait le retour au drapeau blanc, royal) fera échouer toutes les tentatives de restauration monarchique alors que son accession au trône semblait acquise grâce à l'accord intervenu entre orléanistes et légitimistes et à la majorité royaliste à l'Assemblée nationale, en 1871 et en 1873.

Mais en 1844 on était loin de l'« union sacrée » des deux clans royalistes. Berryer, porte-parole des légitimistes, répliquant à Guizot, avait violemment reproché à ce dernier d'avoir, pendant les Cent-Jours, suivi Louis-XVIII dans son exil en Belgique, lui lançant : « *N'avez-vous pas été à Gand en 1815 ?* ». C'est au cours de ce débat tumultueux que Guizot adressa à ses adversaires l'apostrophe célèbre : « *On pourra épuiser mes forces. On épuisera jamais mon courage. Quant aux injures, on pourra les multiplier, on ne les élèvera jamais au-dessus de mon dédain* ».

JEAN-PIERRE COLIGNON

Les mots croisés se trouvent en page 14.



« Of course ! »

Jeu n° 20

Le 5 000 mètres de la grande soirée Sportakia parrainée (et non « sponsorisée » !) par le journal *le Monde* avait été disputé par cinq grands coureurs de fond européens : Laurent Barr, Jean Rougy de Ontt (oh oui !), Tony Truand, Alex Terrieur et Alexis Baritte.

Patronymes dus à Alphonse Allais pour les trois premiers, à Roland Topor pour le quatrième et à Pierre Dac en ce qui concerne ce jeu de mots érudit sur *sybarite* (rappelons que ce mot désigne le contraire d'un ascète, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un individu qui mène une vie facile et voluptueuse).

Sachant qu'ils sont de nationalité différente, et que ces coureurs professionnels représentent chacun une firme extrasportive (Dubois Du Brésil, Tanabata-Aomori, Vielarbeit, La Rouge Fée et Western Frontier), pouvez-vous déduire, d'après les 15 renseignements fournis ci-dessous :

– la couleur du maillot d'Alexis Baritte ?

– la nationalité d'Alex Terrieur ?

– le nom de la firme qui parraine Tony Truand ?

1° L'athlète parrainé par la firme Vielarbeit est le Belge.

2° Le coureur patronné par Tanabata-Aomori est arrivé juste devant le stayer français.

3° Laurent Barr court sous les couleurs de la firme La Rouge Fée *et ne porte pas le maillot vert.*

4° Jean Rougy de Ontt porte un maillot rouge.

5° Alex Terrieur a remporté ce 5 000 mètres.

6° Alexis Barrite a le dossard n° 3.

7° Jean Rougy de Ontt est le Luxembourgeois.

8° Le coureur au dossard n° 2 est arrivé immédiatement après Alex Terrieur.

9° L'athlète courant pour Dubois Du Brésil est arrivé après le Français, mais avant le Canadien.

10° Le coureur au dossard n° 1 porte un maillot bleu, et a fini dernier.

11° Tony Truand, qui a fini dans les trois premiers, a un maillot blanc.

12° L'athlète au maillot noir est arrivé premier.

13° Le coureur patronné par Tanabata-Aomori porte le dossard n° 5.

14° Le Suisse est arrivé au moins devant le Luxembourgeois.

15° Le coureur au dossard n° 4 est arrivé juste devant l'athlète au maillot bleu.

Laurent Barr – qui est très brillant – a modifié, selon une méthode bien précise, un texte d'un écrivain français, et a soumis à la sagacité de ses pairs, au cours du joyeux banquet qui clôtura la soirée, le résultat de ses travaux.

Saurez-vous déterminer la méthode utilisée, le nom de l'auteur ainsi « rewrité » et le titre de l'œuvre ?

Toulon, c'est peu ; Sedan, c'est mieux. L'horographe tragique.

Saisi par le destructeur qui n'est que la logopédie.

Captif de son forgeage, livré les yogis bandés.

Aux noirs évêques qui le jouaient aux déballages.

Vint s'échouer, rêveur, dans l'optimisme insondable.

Le grand régent d'en haut lointain et formidable.

Qui ne quitte jamais le criminologiste était sur lui.

Dieu pousse ce tzar, laryngoscopie et spectrophotomètre aujourd'hui.

Dans on ne sait quelle omelette où l'historienne frissonne.

Et qu'il n'avait encore ouverte pour perte (...).

J.-P. C.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 29 AOUT

« *Banque de France* », 10 h 30, place des Victoires, Mme Oswald.

« Saint-Martin-des-Champs », 15 h, 292, rue Saint-Martin, Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Brossais (Caisse nationale des monuments historiques).

« Palais du Luxembourg », 15 h, 29, rue de Condé, Mme Camus.

« Hôtel de Sens », 15 h, métro Pont-Marie (Paris et son histoire).

« Quartier de la Tour de Nesle », 15 h, métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).

« Le vieux Montmartre », 16 h 30, métro Abesses, Mme Rouch-Gain.

LUNDI 30 AOUT

« Saint-André-des-Arts », 15 h, devant la fontaine Saint-Michel, Mme Garnier-Ahlberg.

« Forum des Halles », 18 h 30, métro Louvre, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Cimetière Montmartre », 15 h, avenue Rachel (Approche de l'art).

« Montmartre », 15 h, métro Abesses, (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (Mme Hager).

« Saint-Roche », 15 h, 236, rue Saint-Honoré (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Saint-Germain-des-Près », 14 h 30, 16, rue de l'Abbaye, Mme Romann.

« La place des Vosges » 15 h, métro Chemin-Vert, Mme Rouch-Gain.

« Hôtel Lauzin », 15 h, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

Jeunesse

JOUETS GUERRIERS ON EN REPARLE

La commission de la jeunesse, de la culture, de l'éducation, de l'information et des sports du Parlement européen vient d'appeler à l'interdiction totale de la fabrication et de la vente des jouets guerriers dans la Communauté européenne. Nous avons déjà eu l'occasion de rendre compte (*le Monde* du 3 décembre 1981) des réticences des psychologues envers un tel projet. Aujourd'hui, les économistes estiment qu'on ne peut passer sous silence le fait que l'industrie du jouet occupe vingt-cinq mille travailleurs en Allemagne et dix-sept mille cinq cents en France.

C'est pourquoi la commission économique et monétaire du Parlement européen a d'ores et déjà rejeté le projet d'interdiction, estimant qu'il est contraire à la lettre et à l'esprit du traité de Rome. De plus, la loi communautaire existante empêche tout Etat membre d'interdire l'importation et la vente de jouets de guerre sur son territoire.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 27 août :

DES DÉCRETS

- Portant création d'un tribunal administratif à Bastia et modifiant le ressort du tribunal administratif de Nice.
- Pris pour l'application de l'article 6 de la loi du 29 juillet 1982 portant réforme de la planification.
- Autorisant la fabrication de pièces de 100 francs en argent.

BREF

ANIMAUX

PAS DE TAXE SUR LES CHIENS. – Le rétablissement d'une taxe sur les chiens n'est actuellement pas envisagé, indique le ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre, en réponse à une question écrite de M. Adrien Zeller, député (non-inscrit) du Bas-Rhin. Une taxe communale sur les chiens a existé ; elle a été supprimée en 1971, à cause *« de son faible rendement et de son inefficacité »*. Elle supposait un recensement des animaux qui soulevait des difficultés dans les villes, précise encore le ministre de l'intérieur.

FORMATION PERMANENTE

ANIMATEURS. – De plus en plus de communes emploient des animateurs professionnels dans des clubs de jeunes, des maisons de quartier, des foyers du troisième âge, etc. C'est pourquoi l'IFAC (Institut de formation d'animateurs de collectivités), agréé par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, propose une formation professionnelle dite « stage longue durée ».

★ **IFAC, 16, rue de l'Abbé-Berry, 92130 Issy-les-Mouli- neaux. Tél. : 736-94-88.**

LES METIERS DE FORMATION. – Le Centre d'études supérieures industrielles (CESI), association loi de 1901 de formation continue, organise à l'automne 1982 deux séminaires interentreprises sur les « métiers de la formation » : I.F.O.T.E.C. (ingénierie de formation technique), M.F.T.P. (Moniteur de formation technique et pratique).

★ **9, rue d'Arcueil, 94250 Gentilly ; tél. : 664-35-6[illegible].**

JEUNESSE

POUR LES FANS DE DALLAS. – Quelques francs, trente-neuf exactement, pour devenir le chef des Ewing ! Que les fans de *Dallas*, la célèbre série américaine, se réjouissent : non seulement ils retrouveront leurs héros le 18 septembre prochain pour vingt-trois nouveaux épisodes, mais, en plus, ils pourront, dès le mois de décembre de cette année, acheter le *Jeu de Dallas*. De l'argent, du pouvoir, une sorte de Monopoly adapté aux « charmes » de *Bobby*, fabriqué sous licence américaine et vendu sous forme d'album de disques.

STAGES

ARCHÉOLOGIE EN VAL-DE-MARNE. – L'archéologue départemental du Val-de-Marne, en collaboration avec plusieurs associations départementales, organise depuis quatre ans des stages d'initiation aux fouilles archéologiques. Le programme 1982 comprend divers sondages et prospections sur le plateau de Villejuif, où l'on trouve des sites préhistoriques.

★ **Service départemental d'archéologie, 23 bis, rue des Mèches, 94000 Créteil. Tél. : 207-93-53 et 207-25-00, au poste 2192.**

« Of course »

DANSE

ENTRETIEN AVEC CATHERINE TUROCY

Le retour du baroque

Paradoxalement les recherches de la « post modern dance » poussées jusqu'à leur stade minimal ont entraîné chez les chorégraphes un intérêt pour la danse baroque. En remontant à l'origine du mouvement – la marche – une Lucinda Childs, un Andy Degroat, redécouvrent les pas comptés, les déplacements géométriques, les variations de figures appuyées sur la musique, chers au ballet de cour. Ils réactivent de la sorte la curiosité du public pour la danse pré-classique et attirent son attention sur les travaux de spécialistes.

En 1980 une version dansée d'un ballet de Campra *les Éléments* et un divertissement de Rebel, *les Caractères de la danse* étaient présentés par le Stephen Preston ensemble à la Conciergerie avec le concours de deux danseurs, tandis que Francine Lancelot concrétisait le résultat de vingt ans de recherches avec *Ris et danceries*, reconstitution de danses de ville et de théâtre en usage en France du XVIe au XVIIIe siècle. Elle a récidivé en février dernier au Palais des glaces avec un programme de danses de cour aussi réglé qu'un rituel balinais, ainsi que des « entrées » de ballets sur des musiques de Lully, Campra, Marin Marais. Dans le même temps, l'English Bach Festival donnait l'opéra *Castor et Pollux* de Rameau au Théâtre des Champs-Elysées dans des chorégraphies reconstituées par Belinda Quiry.

Cet été, lors de la création à Aix-en-Provence des *Boréades* (*le Monde* du 23 juillet), la partie dansée a été confiée à une jeune Américaine, Catherine Turocy. Son travail met à son tour en évidence l'originalité d'une danse de transition entre le ballet de cour et le ballet classique, souvent appelé baroque, avec une nuance péjorative, par les historiens.

Rigaudons et sarabandes

Petite, rieuse et piquante, Catherine Turocy avoue sa passion pour ce style : « *J'ai commencé*, dit-elle, *par apprendre les techniques classiques et modernes ainsi que le mime. J'ai même été soliste dans le Ballet de Cleveland. A l'université de l'Etat de l'Ohio j'ai connu Shirley Winne : elle s'était spécialisée dans la danse baroque et j'ai décidé à mon tour de m'y consacrer. Pendant dix ans j'ai fait des recherches à New-York, Paris, Londres, et à force de reconstituer ces danses, je crois que j'en ai bien compris l'esprit.*

En 1976, avec une amie, Ann Jacoby, nous avons fondé une compagnie de neuf danseurs ; nous avons commencé à présenter des spectacles à New-York qui ont intéressé le public. Je travaille sur une période bien définie qui va de Lully à Rameau. Elle correspond au développement d'une forme théâtrale très spéciale, l'opéra-ballet, où la musique et la danse concourent à l'action. Le chant, la mélodie, les chœurs, ont pour but d'amener la danse ; très souvent, la mélodie est la même pour le chant et la chorégraphie, la musique étant constituée presque intégralement de rythmes de danses.

Au temps de Lully, les rythmes étaient lents, les pas nobles, terre-à-terre ; il y avait des gavottes, des passacailles, des menuets, directement venus des bals de cour. Avec Campra et surtout Rameau les danses sont devenues plus vives, plus légères, plus amples. Avec les rigaudons, les passe-pieds, les musettes et les sarabandes, le caractère galant l'emporte sur l'héroïque.

En passant de la cour à la scène le ballet s'organise, il devient l'affaire de professionnels. J'ai reconstitué plusieurs danses composées par Lully, dans Alceste, Armide *ou* le Bourgeois gentilhomme ; *mais j'ai une préférence pour les années 1700-1735 qui sont vraiment l'âge d'or de la danse baroque : les pas sont codifiés par Beauchamps mais leur évolution n'est pas encore fixée, il en existe une grande diversité ; c'est la mode de ce que l'on appelle « la danse intriguée », c'est-à-dire des chorégraphies expressives en rapport avec l'action. En 1715, Rebel père avait composé une fantaisie pour Mlle Prévost qui était un enchaînement de toutes les danses connues de l'époque, mais c'est Mlle Sallé qui donnera tout son caractère au morceau en y ajoutant des inflexions personnelles. C'est encore elle qui créera ce chef-d'œuvre baroque qu'est* Pygmalion *(2) de Rameau. Elle enthousiasma Cahusac et Noverre dans un pas de deux avec Dumoulin qui était avant la lettre une pantomime dansée...* »

Fêtes galantes

« *On possède une source de renseignements sur les danses baroques grâce à Feuillet qui a inventé en 1701 un système de notation et publié un recueil de nombreuses chorégraphies en particulier les danses de Pécour, un élève de Beauchamps. En 1725, Pierre Rameau éditait un* Maître à danser *où sont décrits un grand nombre de pas. Ces ouvrages sont très précieux pour tous ceux qui reconstituent les danses anciennes, mais il est difficile de juger à travers eux de l'évolution de la technique car, si les pas restaient les mêmes, leur exécution changeait. Comment savoir en particulier les positions des bras, la direction du regard. On peut penser qu'au début les bras servaient surtout à rythmer l'élan du corps et que ce n'est qu'ensuite que le jeu de rapport entre la tête, le buste et les jambes va se complémentariser et se codifier.*

» *Vers 1740, la virtuosité va s'imposer ; déjà la Camargo prodiguait l'entrechat ; la Barbarina va introduire les jetés battus et les pirouettes. Après Rameau commence la mode « fragments » où l'on mélange des airs tirés de différents opéras sous le simple prétexte de danser et contre laquelle Noverre va s'élever vigoureusement. Nous entrons là dans une sorte de flou artistique où la notation des ballets disparaît.*

» *La participation à la création des* Boréades *a été pour moi une nouvelle forme d'expérience puisque cet opéra-ballet n'avait jamais été monté. Les seules indications chorégraphiques que l'on pouvait avoir venaient de la musique qui indiquait des rythmes de danses telles que gavottes, menuets, rigaudons et contre-danses ; j'ai entièrement chorégraphié les « entrées » ainsi qu'une danse symbolique des éléments rappelant le style des* Indes galantes ; *j'ai réglé aussi un ballet figuré, sorte d'épisode masqué mimant l'enlèvement d'Oreithie par Borée. Enfin pour répondre au désir du metteur en scène, Jean-Louis Martinoty, j'ai suggéré un climat de fêtes galantes à la Watteau, une sorte de trompe-l'œil sentimental : la danse, dans cet ouvrage, est un mouvement perpétuel qui enveloppe toute l'action.* Les Boréades *annoncent la fin du baroque, la fin d'une forme de spectacle où s'exprimait à travers la grâce, la finesse, la noblesse, un bonheur de vivre déjà caduque et d'autant plus touchant.* »

Propos recueillis par
MARCELLE MICHEL.

★ Catherine Turocy s'est vu décerner le Nea Choregrapher Fellowship pour sa réalisation du *Pygmalion* de Rameau en 1980.

■ A l'occasion du sixième Festival du livre vivant qui s'ouvre à Fougères ce vendredi 27 août, Michel Philippe et Huguette Gasbar présentent un spectacle consacré à l'écrivain Félicité de Lammenais, né il y a deux cents ans. Interprété par une centaine de comédiens, musiciens et chanteurs fougerais, accompagnés au piano par Alain Rais, cet « oratorio » sera donné à nouveau le samedi 28 août, puis les 2, 3, 10 et 11 septembre à 21 heures. Renseignements : (99) 99-41-39.

ARTS

Caractère politique

Un artiste d'origine alsacienne, Gaston Wiessler, expose à l'Orangerie du Luxembourg, depuis le début de la semaine, une quarantaine d'œuvres sur le thème de l'holocauste et de l'univers concentrationnaire. Aucune annonce n'est faite à l'extérieur de la salle.

L'affiche que proposait l'artiste – une reproduction d'un de ses nombreux collages juxtaposant des documents photographiques de camps de concentration – a en effet été écartée par le Sénat, dont dépend la salle d'exposition, en raison de son « caractère politique ».

Au cabinet du président Poher, on a rappelé que si l'Orangerie est ouverte à tous les artistes les expositions, au moins dans leur publicité, doivent s'en tenir au domaine artistique.

Peindre sur les murs

Treize murs, treize villes, treize artistes : 1690 mètres carrés de peinture qui s'offrent ainsi, au regard de tous. L'opération a été rondement orchestrée, en quelques mois, le premier mur commencé en février, le dernier achevé cet été. Quand on pense au temps qu'il faut parfois pour mener à bout un seul petit 1 % (1) (cela va peut-être changer), on croit rêver.

Il y avait, pour l'orchestrer, Gilles de Bure, dont l'efficacité, c'est le mot, n'est plus à démontrer, et son association, l'Association pour le développement de l'environnement artistique, l'A.D.E.A.

Gilles de Bure, qui est l'auteur d'un ouvrage sur les murs peints (2), a donc demandé à treize artistes, un projet, à treize municipalités de tous les coins de France, leurs concours, au ministère de la Culture, son soutien. C'est miracle, tous les partenaires ont joué le jeu.

Des emplacements bien choisis

L'idée était bonne. Le résultat est intéressant, à bien des égards. Il prouve que tout mur est « prenable » (comme dit de Bure), qu'on peut faire et inciter à faire. Les emplacements sont bien choisis : des murs collectifs (à deux exceptions près) – ceux d'un collège, d'une maison de jeunes, d'une cité, d'un théâtre, d'une piscine..., bien situés, au cœur des villes ou à des carrefours névralgiques.

Et les murs s'y insèrent et s'y affirment d'autant mieux que les artistes choisis, ont de près ou de loin, avec les lieux, quelque lien ou quelque raison d'y être. Chambas est à Albi, Cueco à Limoges, Fromenger à Dreux, Ernest-Pignon-Ernest à Hyères, Pommereulle à Antony, Bouillé à Montbéliard, Mahé au Mans, Messager à Bordeaux : ils sont du coin, où il travaillent.

Soit encore, que leur peinture trouve à s'inscrire là, où elle s'inscrit tout naturellement : celle d'Erro, nourrie d'images médiatisée à Angoulême, la ville de la B.D. Pour Fanti, qui est Italien, Chambéry n'est pas loin de la frontière ; pour Ségui, un Argentin, Boulogne-sur-Mer est le lieu où mourut, en exil, un général « liberador », le général San Martin ; pour Télémaque, Haïtien, c'est plus compliqué, mais il vient d'une île et après tout, Rennes appartient à un pays maritime...

On le voit, les artistes en question, n'appartiennent pas à un courant particulier : entre Annette Messager et Cueco, il y a un monde. Voilà qui est bien, d'autant que plusieurs des artistes, et non des plus jeunes, réalisent une œuvre monumentale pour la première fois. Ce sont des artistes de talent, on le sait. L'art dans la rue peut ne pas se brader.

Reste, si l'on veut, à faire le tour de France des nouveaux murs peints.

GENEVIÈVE BRERETTE.

(1) 1 % du budget de la construction des bâtiments publics, doit être consacré à leur décoration.

(2) Des murs dans la ville, Editions de l'Equerre. *Le Monde* du 21 janvier.

■ Le prix Goethe de la ville de Francfort sera remis le samedi 28 août à Ernst Jünger, l'auteur d'*Orages d'acier* et de *Sur les falaises de marbre*.

Le Monde Dimanche publiera dans son numéro du 29 août un entretien avec l'écrivain allemand.

Une nouvelle collection pour le Met

Le Metropolitan museum de New-York vient d'hériter d'une importante collection d'œuvres d'art du dix-neuvième siècle et du début du vingtième siècle, comprenant notamment des tableaux de maîtres français.

Cette collection de quatre cent cinquantes œuvres appartenait à M. Scotfield Thayer, décédé le 9 juillet dernier à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Elle était en dépôt dans un musée du Massachusetts depuis le début des années 30, et avait été évaluée, il y a déjà de nombreuses années, à 10 millions de dollars (68 millions de francs).

Parmi les œuvres figurent notamment : un Picasso de la période bleue, *Mère et enfant près d'une fontaine* (1901) ; *les Capucines et la Danse*, un grand Matisse de 1912 ; un *Intérieur* de Bonnard ; une *Figure debout*, de Braque, un *Marché* de Chagall ; plusieurs Munch, des dessins, des aquarelles, etc.

Cette collection, qui vient enrichir le Met, est appelée la « Dial collection », du nom du journal (*le Cadran*), dont M. Thayer était rédacteur en chef dans les années 20, et qui publiait les œuvres de T.S. Eliot, Ezra Pound, D.H. Lawrence ou Virginia Woolf.

■ Une toile de Picasso, datant de 1906 et intitulée *Femme nue se peignant les cheveux*, vient d'être achetée par le musée Kimbell de Forth Worth (Texas) pour une somme de 4 millions de dollars. Ce prix est le plus élevé jamais payé pour un tableau de Picasso, à l'exception d'un autoportrait de 1901, adjugé 5,3 millions de dollars lors d'une vente aux enchères chez Sotheby Parke Bernett en 1979.

CINÉMA

AU FESTIVAL D'HYÈRES

Une forme de création « différente »

Du 29 août au 5 septembre, pour la première fois totalement distinct du Festival du cinéma d'aujourd'hui, plus tardif (11-19 septembre), que dirige Pierre-Henri Deleau, se tient le dixième Festival du cinéma différent qu'anime Marcel Mazé. Pari audacieux à sa manière, date non négligeable, car ce cinéma différent n'est rien d'autre que l'héritier, le prolongement, de ce qu'on appelle ailleurs cinéma expérimental ou d'avant-garde.

Marcel Mazé, en amicale compétition avec Pierre-Henri Deleau, part donc avec un budget identique, des chances égales, même si la concurrence de la Mostra de Venise pouvait l'inquiéter. Mais Hyères, depuis longtemps, s'est créé une réputation à part. Et puis les temps sont peut-être venus de crier *urbi et orbi* qu'une forme de création cinématographique longtemps proscrite chez nous a enfin droit de cité.

Programme important et éclectique puisque Joris Ivens s'y voit rendre hommage comme cinéaste de recherche, et non plus comme militant, avec une quinzaine de films, des tout débuts avec *le Pont* (1928) et *la Pluie* (1929), jusqu'à *A Valparaiso* (1962), aux côtés d'une « carte blanche à Marguerite Duras », qui introduira notamment le premier film de Michèle Manceaux, *De mère en fille* (en collaboration avec Ange Casta), et un choix d'œuvres de la New Wave américaine (Eric Mitchell, Jim Jarmusch, Amos Poe, Marc Berger). A cela s'ajoute un hommage à Zanzibar Productions, l'éphémère groupe de production de Sylvina Boissonas (1968-1970), où se retrouvèrent, l'espace d'un après-mai 1968, un peintre, un philosophe (Jackie Raynal, aujourd'hui fixée à New-York, Philippe Garrel). Une compétition en bonne et due forme, à laquelle on n'est pas tenu de s'inscrire, complète le panorama. Elle est dotée de deux prix, de 10 000 F et de 5 000 F.

« *Nous prenons un nouveau départ cette année,* nous explique Marcel Mazé, seul responsable de la sélection. *On a enfin acquis vraiment droit de cité. Pour la première fois, la culture officielle s'intéresse au cinéma différent.* » Deux salles fonctionneront en permanence, assez grandes, le Casino et le Park Hotel.

« *A ce jour,* poursuit Marcel Mazé, *la référence première du cinéma différent ou expérimental était la peinture et les arts graphiques. Aujourd'hui, les cinéastes demandent souvent des musiques originales à des compositeurs, le son est très travaillé, le cinéma devient vraiment un art audiovisuel.* » Ainsi des membres du groupe New Wave, qui vivent ensemble, branchés sur la musique de John Laurie, et dont les interprètes se veulent les héritiers de ceux d'Andy Warhol.

Peut-on réconcilier la tradition narrative française à la Marguerite Duras et les recherches purement rythmiques de l'Américain Paul Sharits (il est annoncé, mais la maladie risque de le retenir cloué sur un lit d'hôpital) ? « *Ils ont peut-être en commun leur intention de ne se plier à aucune règle commerciale, de suivre leurs seules préoccupations artistiques, d'exprimer quelque chose qu'ils ressentent profondément. Ce cinéma implique une autre mentalité, un mode de production et de réalisation différent* », conclut Marcel Mazé.

Joris Ivens exprime une opinion assez proche : « *J'ai découvert à Hyères, où je me rends depuis deux ans, un élan nouveau, une recherche de l'art pur, sans théâtre ni littérature, qui a son prix. A l'époque où je tournais* la Pluie *ou* le Pont, *je cherchais à découvrir quelles étaient les lois du mouvement. J'étais mon propre caméraman, je travaillais sans trépied. Quand je filmais la pluie, que je montrais de simples gouttes d'eau à Amsterdam, je la chantais.*

» *Je crois qu'il est très important de ne pas confondre caméra de cinéma et appareil photographique. Quand j'ai enseigné à Cuba, au Chili, j'interdisais à mes étudiants de se servir d'une caméra photo. Un photographe doit tout condenser, la composition pour lui est primordiale. Pour un homme de cinéma, elle n'est pas essentielle. C'est la mise en scène qui compte, et le montage.* » Joris Ivens est venu au cinéma à une époque, il aime le rappeler, où « *nous n'étions pas spécialisés, où circulait un grand courant d'échanges entre les différents arts. Quand j'ai montré mes premiers films à Paris, en 1930, au Studio 28 et aux Ursulines, le public que je rencontrais était constitué d'abord de peintres, d'hommes de lettres, de médecins. Alors, le documentaire s'identifiait à l'avant-garde, il n'y avait pas de coupure.* »

LOUIS MARCORELLES.

LE FILM FRANÇAIS EN CHIFFRES

Cent quatre-vingt-six films français, à part entière ou en coproduction, ont été réalisés, en 1981, avec un budget de 680 millions de francs, en augmentation de 35 % par rapport à 1980. Le coût moyen d'une production nationale a été de 3,66 millions de francs, contre 8 millions pour une coproduction.

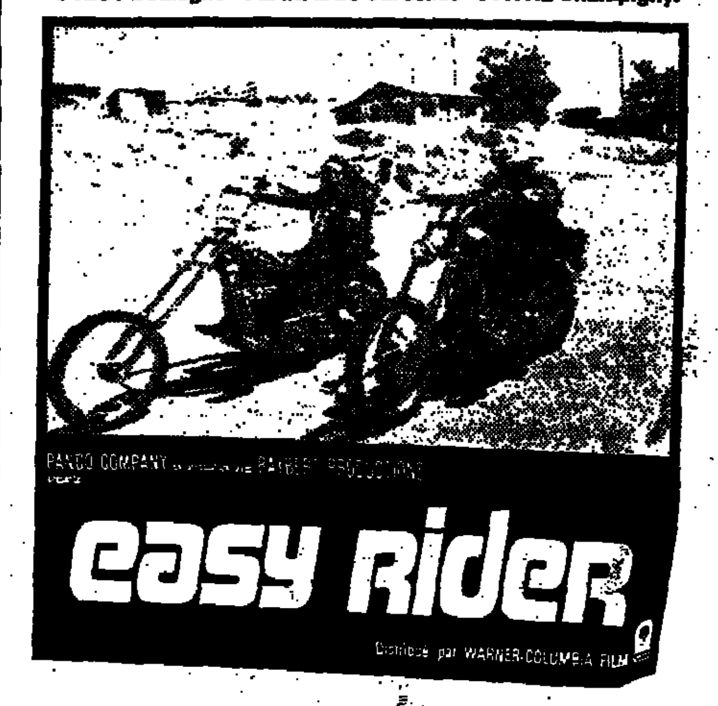
La fréquentation des salles, pour le premier semestre 1982, est en hausse de 9,95 % par rapport à la même période de 1981, et les recettes de 25,17 % (avec une encaisse de 711,04 millions de francs). La part occupée par la production française, dans cette même période, a atteint 56,24 % du marché, en augmentation de 30 % sur les six premiers mois de 1981.

■ On annonce la mort, dimanche 22 août, à Lisbonne, de l'acteur et réalisateur portugais Arthur Duarte. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Il avait à son actif 117 films comme metteur en scène et 54 comme interprète. Il avait vécu et travaillé en Allemagne entre 1924 et 1933, collaborant avec Fritz Lang, Wilhelm Dieterle et G.W. Pabst.







SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h : Macunaima.

Les autres salles

Bouffes Parisiens (296-97-03), 21 h : Diable d'homme.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée
Comédie de Paris (281-00-11), 22 h : les Amours de Jacques le Fataliste.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 30 : la Planque.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : l'Île de Tulipatan ; 22 h : le Petit Vélo.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon; 22 h 30 : Okame.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre Noir : 20 h 30 : Mon cul sur la commode ; 22 h 15 : Arlequin poli par l'amour. — Théâtre Rouge, 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Mime Bizot. — Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : l'Alouette.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : Trahisons.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Palais Royal (279-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Potinière (261-44-16), 20 h 30 : Une fille drôlement gonflée.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-15-84). I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 15 : les Damnés de la septième planète ; 22 h 30 : Rufus.
Café d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. — II., 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau blanc.
Fanal (233-91-17), 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... Be Good.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.

Splendid-Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 : Papy fait de la résistance ; 22 h : Bunny's Bar.
Le Tintamarre (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : le Pain de ménage ; le Défunt ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Cerise.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez Français.

Le music-hall

Comédie de Paris (281-29-36), 20 h 30 : Je persiste et signe... Brel.

Danses

Mairie annexe du IVe (278-60-56), 21 h 45 : les Ballets historiques du Marais.

Les concerts

Église Saint-Julien-le-Pauvre, 19 h et 21 h : Ars Antiqua de Paris.
Lucernaire, 19 h 45 : F. Phan Thanh (Beethoven, Bach, Chopin, Scriabine).

Jazz, rock, pop, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : J.-P. Sasson Quintet.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : Patato Valdes.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : Los Salseros.
Connétable (277-41-40), 22 h : Paris Summer Jazz Quintet.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : Pete King and French Connection.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h : Tito Segesso.

En région parisienne

Royaumont, Abbaye (035-40-18), 20 h 30 : le Romantisme en Allemagne et en Autriche.

Les festivals

XVIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (225-22-55)

Station Auber/RER, 16 h 30 : Trio d'Anches Ozi (Pleyel, Verdi, Haydn).
Église Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : G. Guillard (Bach, Homilius).

MUSIQUE A LA DÉFENSE (979-00-15)

Fontaine Agam, 21 h 30 : l'Oiseau de feu, Stravinsky (Ballet d'eau).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

Carreau du Temple : 20 h ; Mélodrame ma non troppo ; 22 h : Séance-friction.

XIVe FESTIVAL DE SCEAUX (660-07-79)

Orangerie, 21 h : Lieder Quartet (Haydn, Schubert, Rossini).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Hommage à Pierre Brasseur : le Chemin de l'honneur, de J.-P. Paulin ; 19 h : Intelligence service, de M. Powell et E. Pressburger ; 21 h : Riz amer, de G. de Santis.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Tartuffe, de F.-W. Murnau ; 17 h : Rapt, de Ch. Crichton ; 19 h : La science-fiction : The creature with the atom brain, de E.-H. Cahn.

Vendredi 27 août

Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMOUREUX FOU (It., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
L'ANGE DE LA VENGEANCE (A., v.o.) : (*) U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
APHRODITE (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
BREL (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76).
BUDAPEST BALLADE (Hong., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp.
BUTTERFLY (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
CALIGULA ET MESSALINE (Fr.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
ÇA VA FAIRE MAL (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA CHÈVRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
COUNTRYMAN (Ang., v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DESCENTE AUX ENFERS (VICE SQUAD) (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (532-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Arcades (ex-Omnia), 2e (233-39-36).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
FITZCARRALDO (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
GREASE II (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (V. Fr.) 2e Rex (236-83-93) ; Cameo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (828-20-64).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'INDISCRÉTION (Fr.) : U.G.C. Opéra 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 16e (326-58-00).
LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE LION DU DÉSERT (A.) (v. ang.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
MAD MAX II (Austr.) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) Marignan, 8e (359-92-82) Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevards, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 2e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA MAISON DU LAC (A.) (v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. sp.
MEGAFORCE (A., v.o.) : Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44).
MON CURÉ CHEZ LES NUDISTES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Calypso, 17e (380-30-11).
PARASITE (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).
PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
PASSION (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

LES FILMS NOUVEAUX

PARADIS POUR TOUS, film français d'Alain Jessua : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-46) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LE PERE NOEL EST UNE ORDURE, film français de Jean-Marie Poiré : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PORKY'S (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (287-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 2e (636-10-96).
POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES 40e RUGISSANTS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
REDS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
TAG, LE JEU DE L'ASSASSINAT (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
THE FRENCH (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
Y-A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Ambassade 8e (359-19-08).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e, (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-11-23).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It.) (**) : V.O. : Movies, 1er (260-43-99).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; V.o. : Athéna, 12e (343-00-65).
BANANAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Athéna, 12e (343-00-65).
CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*), Studio Logos, 5e (354-89-22).
DERZOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).
CHAUSSURE A SON PIED (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).
EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
EMMANUELLE II (Fr.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). VF : Lumière, 9e (246-49-07).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
FRANKENSTEIN Jr. (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
FRENZY (A., v.o.) (*) : Epée de-Bois, 5e (337-57-47).
LA FUREUR DU DRAGON (Hongk., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 18e (522-46-01).
LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (F.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
LA HONTE DE LA JUNGLE (F.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.
L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
JOSEPHA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE LAUREAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
LOVE STORY (A., v.f.), Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LES MISFITS (It., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
MORT A VENISE (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).
NOSFERATU (All., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67).
ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
ON CONTINUE A L'APPELER TRINITA (It., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
ON NE VIT QUE DEUX FOIS (Al., v.o.) : Olympic Halles, 3e (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Arcades, 2e (233-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
OSSESSIONE (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
PAPILLON (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LE PARRAIN N° 2 (A., v.o.) (*) : Rivoli Beaubourg, 3e (272-63-32).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).
PINK FLOYD A POMPEI (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
POSSESSION (Fr.-All., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). H. Sp.
LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) ; Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SAMSON ET DALILA (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-39-36).
SEPT ANS DE REFLEXION (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
SERPICO (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SOUPÇONS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
T'ES FOLLE OU QUOI ? (Fr.) : Astros, 17e (627-60-20).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LES VALSEUSES (F.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : Fiancées en folie.
CARY GRANT (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Soupçons.
UN CLASSIQUE DU JEUNE BELMONDO : Bonaparte, 6e (326-12-12) : le Doulos, 16 h, 18 h, 20 h.
SAMUEL FULLER : l'Ambiguïté (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Shock Corridor.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : les Fantastiques années 20.
FRITZ LANG (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Invraisemblable Vérité.
TEX AVERY (v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h.
CARLOS SAURA (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), 19 h : Elisa Vida Mia ; 21 h 30 : Vivre vite (*).
UNE HISTOIRE DU CINÉMA AMÉRICAIN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Une étoile est née.
IL ÉTAIT UNE FOIS LE WESTERN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Little Big Man.
LUIS BUNUEL (la carrière de Serge Silberman), Denfert, 14e (321-41-01). En alternance : le Journal d'une femme de chambre ; les Ministères de la nuit ; la Voie lactée ; le Charme discret de la bourgeoisie ; le Fantôme de la liberté ; Cet obscur objet du désir ; l'Age d'or ; Tristana.
CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : La Péniche des Arts, 16e (527-77-35), t.l.s., 20 h 30 et 22 h.

Les séances spéciales

A LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), ven., lun., mar., à 18 h.
AMERICAN GIGOLO : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 30.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 15 + vend.; 0 h 40.
BUDAPEST BALLADE (Hong., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
CLAIR DE FEMME (Fr.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.
DARK VICTORY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h 5.
JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 0 h 45.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 22 h 15.
MEAN STREET (A., v.o.) (**) Olympic, 14e, (542-67-42) 18 h (sf sam., dim.).
NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e, (700-89-16), -ven., 18 h 30 ; lun., 21 h.
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 10.
PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 20.
RAGTIME (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 40.
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h 30.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 35 + 0 h 20.
THIS IS ELVIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 24 h.
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 10.
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h 10.

RADIO-TÉLÉVISION

LA MISE EN PLACE DE LA HAUTE AUTORITÉ

Le futur de l'audiovisuel

(Suite de la première page.)

Si la question de l'indépendance a beaucoup focalisé les esprits ces derniers jours, et si la nomination des présidents risque de les focaliser au cours des prochaines semaines, il reste d'autres points urgents — et tout aussi importants à résoudre. Les radios libres d'abord. C'est la Haute Autorité en effet qui, de par la loi, aura pour tâche d'attribuer les fréquences. Très exactement, elle délivrera les autorisations après avis d'une commission de vingt-deux membres nommés par le gouvernement (il s'agit de la commission Holleaux). Du bon pain sur la planche en perspective : du côté des radios bénéficiaires d'une dérogation, comme celles qui ne le seront plus, la situation n'est pas brillante, les « mariages » souhaités (ou imposés) sont souvent houleux, on divorce beaucoup et l'agitation ne semble pas prêt de s'arrêter. Toutes sont très décidées à continuer d'émettre, qu'on leur en donne le droit ou non.

La Haute Autorité devra se pencher également sur le problème de la chute d'audience qui affecte Radio-France comme pour la télévision (si l'on en croit les derniers sondages). S'agit-il d'une « pénurie de l'imagination » comme le dit M. André Harris, directeur délégué des programmes à TF 1, directement lié au coût, aujourd'hui très élevé des dramatiques (trop élevé pour qu'on puisse prendre le risque de « lancer » des jeunes réalisateurs) ? S'agit-il de structures trop lourdes, ou encore d'absence d'imagination à tous niveaux ? Là non plus ce ne sera pas facile.

Enfin, restent les problèmes d'avenir de la télévision, sur lesquels, la Haute Autorité n'aura pas à trancher, mais sur lesquels elle devra réfléchir : les satellites, la vidéo transmission, les câbles. Mme Jacqueline Baudrier l'a rappeler récemment (*le Monde* du 26 août). C'est le « dada » de M. André Harris qui semble bien briguer la direction de la future société de vente à l'étranger. Cet amoureux de l'efficacité « à l'américaine », ce bousculeur d'idées et de structures, constate que les produits français sont partout absents. Il faut désenclaver le marché, diversifier la communication, associer le public et le privé, co-produire.

Pour M. André Harris, la France reste dans un système de communication inadapté à la réalité de l'audiovisuel dans le monde : « *l'audiovisuel est diversifié et nous sommes dans un système monovoque. Contrôle de l'Etat ou non, monopole ou concurrence ? Discours binaire, piège réducteur qui a tout bloqué pendant vingt ans*, dit-il, *qui a maintenu l'outil dans un état archaïque. Aujourd'hui, tout éclate, qu'on le veuille ou non, on est vulnérable, mais il vaut mieux organiser la concurrence que d'en être les victimes* ». André Harris fait commes d'autres, le pari d'un espace audiovisuel européen à bâtir. Est-ce un concept viable ? L'Europe peut-elle recevoir un langage commun au moment où s'affirme le besoin des différences, des régions, des langues régionales ? Compliqué.

Au-delà de la nomination des futurs présidents, ces questions d'avenir sont des questions de fond.

CATHERINE HUMBLOT.

Agitation des fréquences

Qu'en est-il de la liste des dix-huit radios approuvée par la commission Holleaux, le 22 juillet dernier, et des regroupements conseillés par la commission vécus souvent comme des mariages forcés ? Divorces déjà explosifs, et recherche de nouveaux partenaires. Il n'y a pas le moindre atome crochu entre Fréquence gaie et Karol F.M., qui va rallier Radio mégal'o (« un moindre mal », dit-on à Karol F.M.). D'autres radios plus conciliantes, tentent le mariage de raison. Mais là non plus, ce n'est pas l'idylle. Bien que les regroupements, se fassent selon des critères moraux, politiques, « diplomatiques », ou historiques, de nombreuses rivalités internes demeurent : on imagine facilement celles des radios juives (Radio Communauté, Radio J, Judaïques F.M. et Radio Shalom), dont les orientations politiques sont divergentes. Malgré une volonté unanime de paix au Proche-Orient qui unit les radios maghrébines, des courants de pensée divers continuent de les diviser.

De là, des problèmes techniques, de locaux, de partages, d'horaires (un seul bulletin d'information ou chacun le sien ?). Ces problèmes, s'ils semblent pour l'heure cruciaux, peuvent à long terme trouver des compromis.

En attendant, s'imposent de délicates questions d'arbitrage. Si toutes approuvent la nécessité du regroupement, aucune ne veut être lésée. Sur les thèmes du pouvoir s'engagent des pourparlers sans fin. Des radios, fortes de leur mandat personnel, trouvent légitime d'imposer leurs propres exigences. D'autres revendiquent leur longévité, d'autres encore leur supériorité de représentation. Enfin, profitant de l'appui des fédérations, certaines stations, bien que nées de fraîche date, veulent « chapeauter » celles qui, imprudemment, ont négligé toute protection associative.

Quant aux radios « exclues », elles tentent de remonter le courant, de ne pas perdre une dernière chance possible. Elles refont leur dossier, organisent des conférences de presse et des manifestations. Toutes, pratiquement, continuent d'émettre, certaines effectuant même d'harmonieux regroupements. Ainsi S.T.P., qui est issu du regroupement de Radio Solidarnösc, Radio Tomate et Radio Pays, s'insurge contre le fait qu'on n'ait pas tenu compte de leur association, « *une des rares dont le mariage ait réussi* ». Elle compte soumettre son cas à la commission de révision qui se réunira en septembre.

Radio Voix caraïbes Gwo Ka, station crée par des Guadeloupéens, des Martiniquais et des Guyanais il y a deux mois, a organisé de son côté une manifestation le jeudi 26 août sur l'esplanade des Invalides pour protester contre le fait qu'on leur a refusé une fréquence. Cette radio « anticolonialiste » reproche à la commission Holleaux de l'avoir accordée à des radios antillaises contrôlées par des Français.

A Radio Métropole, on est amer aussi. Cette radio qui bénéficiait d'un avis favorable de la commission a été rayée de la liste au dernier moment au profit de T.S.F., derrière laquelle se trouve le mouvement d'éducation populaire Léo-Lagrange. Quant à F.M. 94,3, définitivement écartée dans la couronne parisienne, elle s'estime victime d'une malencontreuse confusion avec l'ex-association F.M. 94 qui émettait comme elle de Boissy-Saint-Léger (Val-de-Marne) et avait ouvertement déclaré qu'elle prenait de la publicité. Elle à écrit à M. Mitterrand et à M. Fillioud pour qu'on révise son dossier. Etc.

C. H.

Vendredi 27 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : One man seul.
Roger Pierre, réal. J. Duhen.
Des sketches : « Louise et Louis », « la Porte », « les Chevaux de bois ».

21 h 35 Feuilleton : Les aventures de Caleb Williams.
D'après l'œuvre de W. Godwin, réal. H. Wise.
Caleb, évadé de prison, tombe aux mains de brigands particulièrement généreux qui le protègent. Jaloux, Grimes se met à la disposition de Falkland pour se venger de Caleb. Haines et jalousies dans la vieille Angleterre.

23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Les confessions de Félix Krull.
Feuilleton allemand d'après le roman de T. Mann, scénario B. Sinkel et A. Brustelin. N° 4 : « Zaza, la fille de l'air ».
Suite des aventures légères d'un jeune « gigolo » à la fin du dix-neuvième siècle dans une Europe décadente. Félix n'a d'yeux que pour Zaza, artiste de cirque, et maîtresse du marquis de Venosta. Bientôt un couple à trois, qui va jouer à un étrange jeu d'identité.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Les marathoniens du livre.
Avec C. Dubois (Grand dictionnaire encyclopédique Larousse), *S. Monneret* (l'Impressionnisme et son époque), *C. Paillat* (Dossiers secrets de la France contemporaine), *P. Robrieux* (Histoire intérieure du parti communiste), *R. Sabatier* (Histoire de la poésie française).

22 h 55 Journal.

23 h 05 Ciné-club (cinéma d'été, cinéma d'auteurs) : Ras le cœur.
Film français de D. Colas (1979) : avec S. Umel, D. Colas, P. Chesnais, X. Saint-Macary, G. Chamarat, F. Perrot, D. Langlet.
Un jeune architecte en chômage s'éprend d'une danseuse en butte au chantage d'un policier. Ils s'enfuient ensemble et vivent dans l'illégalité.
Les défauts des « films d'auteurs » produits sans grands moyens et réalisés vaille que vaille. Le récit oscille entre le drame et un comique parfois vulgaire. Malgré cela, un certain ton d'amertume, quelques idées bien exploitées et de justes notations sociales forcent la sympathie.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Le nouveau vendredi : Les nouveaux pensionnaires.
Reportage : D. Rotival ; réal. : D. Martineau.
Le pensionnat, réalité d'hier ou d'aujourd'hui ? L'équipe de FR 3 a visité l'école hôtelière de Blois, l'institution Sainte-Marie de Bourges, et l'internat de Saint-Mammes, et a recueilli les témoignages de Jacques Martin, de Marie Cardinal entre autres, sur la vie de pensionnaire.

21 h 35 Document : La chambre du roi.
Une émission de C.-N. Hocquard et L. Laupies (redif.).
La chambre du roi Louis XIV à Versailles, entièrement restaurée. Avec des interviews de M. Gerald Van der Kempf, conservateur en chef honoraire du château de Versailles, de M. Pierre Lemoine, conservateur en chef du même ensemble, et de M. Jean Dumont, architecte en chef des monuments historiques.

22 h 25 Journal.

23 h Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (redif.). Les années 50.
L'après-guerre est marqué par une certaine insouciance et une jeunesse : Rendez-vous de juillet, *de Jacques Becker*, les Maudits, *de René Clément*, etc.

23 h 30 Prélude à la nuit.
« Scherzo n° 2 », de Chopin, par B. Rigutto, piano.

FRANCE-CULTURE

20 h, **Cinéromans** : Paris-Berlin.
21 h, **Le Barbican Center de Londres**, par K. Gore.
22 h, **Encore... encore.**
22 h 30, **La criée aux contes** : Contes et rencontres à Vannes (le kaléidoscope des contes).
23 h 30, **Musique** : « Missa super Maria Zart » (extraits) de Obrecht, par les Madrigalistes de Prague.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, **Concert** (donné le 17 novembre 1981 au théâtre des Champs-Elysées à Paris), « le Carnaval romain » ouverture, « Roméo et Juliette », extraits, de Berlioz, « Symphonie n° 5 » de Prokofiev, par l'orchestre national de France, dir. L. Maazel.
22 h 5, **La nuit sur France-Musique** : 22 h 15, Studio de recherche radiophonique, œuvres de Graton ; 23 h, A l'Ouest, toujours à l'Ouest, œuvres de Greene, Sibelius.

BIBLIOGRAPHIE

TROIS LIVRES SUR J.-S. BACH

A prendre et à laisser

Avec la rentrée reviendra le temps des résolutions, trop bonnes pour être longtemps tenues, mais en attendant, l'été, propice aux bilans, permet de se replonger dans les livres reçus pour séparer le bon grain de l'ivraie.

Trois livres se sont succédé sur Jean-Sébastien Bach. Le premier, aux éditions Mazarine, par Marc Kajanev, mérite à peine qu'on s'y arrête sinon pour souligner l'indigence d'une biographie qui ne représente même pas un quart du livre, l'inutilité de la reproduction du texte intégral, bilingue, de *la Passion selon saint Matthieu* emprunté à la plaquette d'un enregistrement édité actuellement et qui forme le dernier tiers du livre, le reste étant occupé par un catalogue des œuvres du cantor assorties de commentaires rédigés, dans le meilleur des cas, par des musiciens du passé mais parfois aussi par des plumes moins autorisées. Un livre-baudruche dans lequel on a soufflé pour le gonfler un peu ; il suffit de l'ouvrir pour qu'il se racornisse en émettant un son plaintif et lamentable.

Une paire de ciseaux

Le deuxième livre, beaucoup plus sérieux, est un curieux produit du fanatisme et de l'esprit de système dans ce qu'ils ont de meilleur et de pire. Fruit de la collaboration de Philippe Zwang et de son frère Gérard, ce *Guide pratique des cantates de Bach* se présente comme un catalogue chronologique des deux cent cinquante cantates qui nous sont parvenues, indiquant la date de la première exécution, les sources du texte de chacune, l'instrumentation, les différentes parties et leur tonalité, avec un bref commentaire historique et les références des divers enregistrements. Voilà, pour l'amateur, curieux de tels détails, mais répugnant à se procurer les partitions (plus accessibles qu'on ne le croit généralement), une mine de renseignements bien propres à l'empêcher de succomber à la tentation d'« écouter idiot » ses cantates favorites. On relèverait sans doute quelques inexactitudes dans une telle masse de références et de précisions, mais les erreurs ou les coquilles se glissent jusque dans les travaux les plus savants, les érudits le savent bien, et ce livre ne leur est d'ailleurs pas destiné.

S'il présente quelques dangers pour l'amateur de bonne foi, c'est principalement dans la préface qu'ils se trouvent. Que le parti de jouer systématiquement la musique ancienne à un diapason plus bas d'un demi-ton que le nôtre — parti justifié par un ensemble de considérations liées principalement à la facture instrumentale et aux tessitures vocales — prive parfois Gérard Zwang d'écouter les œuvres qu'il connaît à la hauteur où il les a toujours entendus, ne justifie ni cette apologie de l'oreille absolue, sur laquelle il y aurait beaucoup à écrire et dont les possesseurs ont mille autres occasions de souffrir, ni la cuistrerie de l'argumentation. Harnoncourt et Leonhardt y reçoivent le bonnet d'âne pour le choix d'un diapason « incorrect », Schoenberg, Ives et Cage sont qualifiés de « compositeurs baroques pour les amateurs », et même Mozart a commis l'erreur de transposer, pour des raisons fort légitimes cependant, des extraits du *Clavier bien tempéré*... Il faudrait tout citer, tout contester, et cela n'en vaut pas la peine. Une paire de ciseaux judicieusement utilisée ferait mieux l'affaire pour réduire à peu de chose les réserves qu'on peut émettre sur cet ouvrage.

Est-ce à dire, après tout cela, que la *Vie de Johann Sebastian Bach* par Johann Nikolaus Forkel soit une biographie modèle, exempte de parti pris et d'erreurs de jugement ? Certes non ! mais l'auteur avait quelques excuses. Né en 1749, un an avant la mort de Bach, il a rédigé cet ouvrage en 1802, à une époque où l'œuvre du cantor de Leipzig n'était connue que d'une manière fragmentaire et appréciée seulement par un petit nombre d'amateurs. Les deux fils aînés, Wilhelm Friedemann et Carl Philipp Emanuel Bach, auprès desquels Forkel s'était largement documenté, avaient disparu à leur tour, et les autres témoignages n'étaient plus de première main. D'autre part, la proximité relative du monument légué à la postérité par le compositeur et le brouillard qui l'entourait déjà empêchaient de prendre un recul suffisant pour en apprécier les contours exacts.

Enfin, quoiqu'il n'ait guère éprouvé d'intérêt pour l'esthétique musicale de ses contemporains (Haydn, Mozart, Beethoven), Forkel ne pouvait s'empêcher, lorsqu'il tournait les yeux avec dévotion vers le « père de l'harmonie », de lui appliquer paradoxalement les critères d'appréciation qui étaient ceux du dix-huitième siècle finissant : tant il est vrai qu'on ne voit jamais le passé qu'avec le regard du présent. De là des erreurs de perspective qui lui font croire, par exemple, que Bach aspirait à un style dépouillé, que le mouvement de ses œuvres pour orgue, « *d'un style hautement sacré* », devait donc être « *solennellement lent* ». Ainsi, selon Forkel, non seulement Bach avait atteint par anticipation l'idéal classique et liquidé les scories du baroque, mais encore il restait actuel par plusieurs aspects romantiques de sa sensibilité. « *Bach pensait comme Schiller* », risque Forkel dans sa conclusion...

Tout ce qui est consigné dans ce livre - biographie, commentaire des œuvres, appréciations sur le compositeur et son évolution, sur l'homme, le pédagogue, l'organiste - ne saurait donc être lu sans une certaine prudence ou, plus exactement, sans avoir pris connaissance de la magistrale préface d'Alfred Dürr, de l'Institut J.-S. Bach de Göttingen, qui réussit à conjuguer une critique impitoyable du texte avec le souci d'en faire ressortir la valeur historique. Après cela, on peut en toute quiétude se laisser entraîner par l'enthousiasme contagieux de Forkel, on oublie que ce livre est à l'origine de la plupart des erreurs ou des clichés qui ont encore cours de nos jours, pour découvrir un ouvrage attachant à plus d'un titre.

GÉRARD CONDÉ.

★ *J.-S. Bach* par Marc Kajanev, éditions Mazarine, 55 F.

★ *Guide pratique des cantates de Bach*, par Philippe et Gérard Zwang, 400 pages, éditions Robert Laffont, 140 F.

★ *Vie de Johann Sebastian Bach*, par Johann Nikolaus Forkel, 198 pages, éditions Flammarion, 48 F.

Samedi 28 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Trois mâts pour l'aventure.
Le radeau (redif.).
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme de l'Atlantide.
Le cirque de la mort (redif.).
14 h 25 Accordéon, accordéons.
Une émission de M. Touret et J. Huet.
14 h 55 Cuisine : Les recettes de mon village.
Dauphiné : grillade des bateliers du Rhône.
15 h 25 Document : Les grands explorateurs.
Henry Morton Stanley, réal. F. Burnley.
16 h 05 Croque-vacances.
17 h 45 Magazine auto-moto.
18 h 15 S.O.S. animaux perdus.
18 h 30 Série : L'Education sentimentale.
D'après G. Flaubert, réal. M. Cravenne (2e épisode redif.).
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Starsky et Hutch.
Starsky est kidnappé et menacé de mort par des ravisseurs qui exigent des autorités la libération d'un trafiquant de drogue. Hutch enquête.
21 h 35 Numéro un : Le grand studio.
De Jean Bardin et Michel Legrand.
Avec Rhoda Scott, Ray Charles, Georges Arvanitas, Lavelle, Maurice Vander, Georges Rabol, etc.
22 h 35 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Au sommaire, des enquêtes : la drague en vacances ; sur les « souvenirs d'Afrique », vendus à Paris ; sur la communauté israélite française.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Wonder Woman.
Le jugement de l'espace (redif.).
14 h 25 Les carnets de l'aventure.
De la hache de pierre au magnétoscope, réal. P.-D. Gaisseau.
14 h 50 Les jeux du stade.
Cyclisme : Championnat du monde ; athlétisme, à Bruxelles.
18 h Récré A2.
Casper et ses amis ; Mister Magoo.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Le Rêve d'Icare.
Réal. : J. Kerchbron. Avec S. Monfort, J.-L. Boutté, M. Meriko, R. Guttman.
Silvia Monfort déguisée en aviatrice des temps héroïques simule à peine une passion dévorante pour le looping, et rêve de traverser la cordillère des Andes. On est en 1923. Et l'amant de l'aventurière est joué par Jean-Luc Boutté. Un conte.
22 h 20 Variétés : Elle court, elle court l'opérette.
De J.-C. Dauzonne, réal. J. Guyon.
Avec des extraits de : *No, no, Nanette ; Pas sur la bouche ; l'Amour masqué ; Valses de Vienne ; la Vie parisienne*, etc.
23 h Sports : Catch.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Nono ; Cinq semaines en ballon ; Ordinaquiz.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 On sort ce soir (cycle Shakespeare) : Othello.
Réal. J. Miller, avec A. Hopkins (Othello), B. Hoskins (Iago), P. Wilton (Desdémone).
Tragédie en cinq actes en vers et en prose, présentée par Jean-Louis Curtis, en version originale sous-titrée, qui met en scène le Maure Othello, général au service de Venise, qui a conquis le cœur de Desdémone, fille du sénateur vénitien Brabantio : drame de la jalousie.
22 h 10 Journal.
22 h 40 Othello (2e partie).
0 h 10 Prélude à la nuit.
« Alborado del Gracioso », de Ravel, par B. Rigutto.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : Colportage (l'Ardèche entre deux survies).
8 h, **Les énergies douces** : Le solaire indirect.
9 h 7, **Quatre grands reportages en Asie** : Birmanie, Laos, Thaïlande : Le triangle d'or ; Héroïne et politique.
11 h 2, **Libre parcours jazz** : George Brown and Co.
12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h, **Journée américaine** : Un rêve américain, par J. Daive ; La terre vaine, de T.S. Eliott ; Canto del l'usur, par E. Pound et M. Pleynet ; Le sein, de P. Roth ; The Projective Verse, de C. Olson ; à 20 h, Un rêve américain, de Maller ; la peinture aux Etats-Unis ; La musique aux Etats-Unis.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Samedi matin** : œuvres de Stoelzel, Beethoven, Tchaïkovski, Schubert, Mendelssohn.
8 h 2, **Concerts** : Festival interceltique de Lorient.
18 h, **Festival d'orgue** (donné le 11 août en l'Eglise Sainte-Croix-de-Saint-Servan à Saint-Malo) ; Récital d'orgue, œuvres de Pierné, Berveiller, Langlais, Duruflé, par J. Lechat.
20 h 30, **Récital Linda Finnie**, mezzo-soprano ; « Trois lieder sur des poèmes de Ruckert » ; « Urlicht », solo extrait de la 2e symphonie « Résurrection », de Mahler ; « l'Amour et la vie d'une femme », de Schumann ; Chants traditionnels des îles britanniques, avec C. Collard, piano.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Ecosse fantastique.

CARNET

Décès

– Le président et le personnel de l'université de Haute-Bretagne (Rennes-II),
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue

Guy BOURDÉ,
maître-assistant
d'histoire contemporaine,
survenu à Paris le 22 août 1982.

– Il a plu à Dieu de rappeler à Lui, le 25 août 1982, à l'âge de soixante-deux ans,

Mlle Simonne CHARPENTIER,
retraitée de la préfecture de Paris.

La messe de funérailles sera célébrée le lundi 30 août, à 10 h 30 en l'église Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris (5e), où l'on se réunira.

Vous êtes invités à participer à la cérémonie ou à vous y unir par la prière ou par la pensée.

De la part de
M. et Mme Michel Charpentier et leurs enfants,
L'abbé Maurice Couly, dont elle fut la dévouée collaboratrice durant trente ans.

Ni fleurs ni couronnes.

16, rue Gracieuse,
75005 Paris.
76, rue du 11-Novembre,
93330 Neuilly-sur-Marne.

– Nous apprenons le décès de
M. Pierre LEDUC,
conseiller général,
maire de Saint-Hilaire-de-Chaléons
(Loire-Atlantique),
survenu jeudi matin 26 août des suites d'une crise cardiaque, alors qu'il participait aux travaux de la commission des affaires sociales à la préfecture de Nantes.

[*Né le 4 juin 1918, à Saint-Hilaire-de-Chaléons, Pierre Leduc (mod.), ancien directeur de l'hôpital Bellier de Nantes, était devenu maire de sa commune natale en 1953. Il avait volontairement interrompu ce mandat en ne se présentant pas aux élections municipales de 1971 ni à celles de 1977. A l'occasion d'une élection partielle, Pierre Leduc avait été de nouveau désigné comme maire de Saint-Hilaire-de-Chaléons en 1978. Conseiller général depuis 1961, il avait été réélu au premier tour des cantonales de mars dernier dans son canton de Bourgneuf-en-Retz.*]

– Mme Pierre Tellier, née Brigitte Rousseau, son épouse,
Frédérik, Marc, Anne-Lorraine, ses enfants,
Mme Auguste Tellier, sa mère,
Mme Etienne Rousseau, sa belle-mère,
Les familles de ses frères et sœurs, C. Tellier, Davoise, Poulain, Petit,
Les familles de ses beaux-frères et belles-sœurs Guinard, Delrue, Sallou, M. Rousseau, Gutierrez, De Fesquet, P. Rousseau,
Ses amis les docteurs Beylot, Petit, et tous ceux qui l'ont aimé,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

Docteur Pierre TELLIER,
ophtalmologiste,

survenu accidentellement à Cadaques (Espagne) le 18 août 1982 à l'âge de quarante-trois ans.

Les funérailles seront célébrées le samedi 28 août 1982, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Maubeuge, sa paroisse.

Réunion en la chapelle de l'église à 10 h 45.

16, rue de Rousies,
59600 Maubeuge.

Une messe de souvenir sera célébrée le samedi 11 septembre 1982, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Maubeuge.

Anniversaires

– En ce 28 août 1982, jour du premier anniversaire du décès de la princesse

Jean-Albert de BROGLIE,
née Colette Nedelea,

tous ceux qui l'ont connue, estimée et aimée auront une pensée et une prière pour elle.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

PRESSE

L'origine des fonds destinés au lancement de « Toulouse-Matin » demeure toujours mystérieuse

Correspondance

Toulouse. – Le quartier est un peu à l'écart, entre pavillons et immeubles H.L.M., non loin du Toulouse des années 60, ce gigantesque et concentrationnaire Mirail. Dans une grande bâtisse, protégée par les hauts murs d'une propriété au vaste parc, une imprimerie. La deuxième de Midi-Pyrénées pour sa capacité de production et son modernisme. Au-dessus de la salle des machines, des locaux, entièrement remis à neuf, tout encombrés encore de cartons non ouverts et de machines qui attendent leur destination future : les bureaux du nouveau quotidien, *Toulouse-Matin*.

L'annonce de ce projet journalistique, il y a quelques mois, a suscité curiosité et interrogations, tant de la part des gens de presse que du public. Passés les premiers moments de scepticisme sur la réalité du projet, on s'interroge maintenant sur les objectifs réels du quotidien, alors que la bataille des municipales s'annonce d'ores et déjà acharnée, à Toulouse notamment, où le parti socialiste espère bien reprendre la mairie.

Dans son bureau meublé design, dont les seules décorations sont un fac-similé du fameux numéro de *l'Aurore* barré, pleine page, par le « J'accuse », de Zola, et une reproduction de l'appel du 18 juin, M. Jean-Pierre Migeon, rédacteur en chef du futur quotidien, rejette avec une apparente sérénité toute arrière-pensée électorale. *« On n'a pas de liste à soutenir. On n'est pas là pour faire la promotion de M. Bapt ou la promotion de M. Baudis. »* Cet ancien rédacteur en chef de *l'Aurore*, parti au moment où M. Robert Hersant a mis la main sur le titre, affirme : *« Je n'ai pas demandé aux journalistes de ma rédaction – ils seront trente au moment de la parution – à quel bord ils appartiennent. Mais, au cours de discussions amicales, j'ai appris qu'untel était attaché parlementaire socialiste, tel autre R.P.R., certains autres U.D.F., et j'ai pris l'ancien rédacteur en chef technique de* Libération, *un vrai militant de gauche. Avec lui d'ailleurs pas de problème, on s'est tout de suite mis d'accord sur la façon de travailler. »*

M. Jean-Pierre Migeon est un ancien membre de la S.F.I.O., converti aux idées gaullistes sur la décolonisation et proche, ces dernières années, des responsables du parti républicain. N'a-t-il pas, après sa démission de *l'Aurore*, servi comme attaché de presse de M. Jean-Pierre Soisson, alors ministre de la jeunesse et des sports, puis comme conseiller technique de M. Jacques Blanc pour les affaires de presse ? C'est l'élection de mai 1981 qui a mis fin à cette idylle que l'homme ne renie pas, même si le journaliste affirme s'être parfois senti frustré.

Aujourd'hui, cet homme de quarante ans veut renouer avec le vrai journalisme. Son produit sera un quotidien d'information diffusé sur le « grand Toulouse » et s'adressant en particulier aux cadres, professions libérales et étudiants. Sur trente-deux pages, ce journal devrait couvrir tous les secteurs de la vie locale, mais aussi nationale et internationale, dans les domaines politique et économique notamment. Et si *la Dépêche du Midi* est ressenti comme un concurrent, il se refuse publiquement à y voir un adversaire : *« Je n'ai embauché aucun de leurs journalistes. »*

Il n'empêche que, à *Toulouse-Matin*, on se veut prudents. M. Claude-Bernard Dini, actionnaire, gérant de la SPEGI, société pour l'édition générale d'information, et directeur de la publication, n'accepte toujours pas de dévoiler ses batteries.

D'où vient l'argent

Pas moyen de savoir d'où vient l'argent. Officiellement, pour éviter toute pression sur les bailleurs de fonds. On se méfie tout de même des réactions du vieux journal radical. Une chose semble acquise : l'opération est portée par un actionnaire important, industriel toulousain de vieille souche, qui s'est d'ailleurs assuré la confiance des banques. Ainsi, selon le directeur de la publication, deux sociétés holdings ont été montées, prêtes à intervenir pour fournir les liquidités nécessaires à l'entreprise. Les frais d'installation ? *« J'ai un feu vert, à l'heure qu'il est, à la banque, de 3 millions de francs nouveaux »*, se plaît à dire le gérant de la SPEGI, qui ne fait pas mystère de ses réussites passées dans la presse, avec *Podium* par exemple.

« Je suis entièrement libre de mes mouvements, s'empresse d'ajouter M. Migeon. *J'ai négocié un accord avec le principal actionnaire. » « Nous avons essayé de mettre tous les atouts dans notre jeu,* explique M. Dini. *Il est vrai que les précautions prises et les engagements contractés laisseraient à penser que l'initiative n'est pas à courte vue : un accord avec le Livre C.G.T. pour l'embauche de rotativistes propres au journal ; un accord avec le P.-D.G. de l'imprimerie SOMI, prévoyant la possibilité d'un rachat prioritaire des installations en cas de disparition de leur propriétaire ; une régie de publicité propre au journal... Déjà, plusieurs contrats auraient été signés avec des annonceurs toulousains.*

» Il nous faut deux ans pour asseoir ce journal et cerner notre public. Après, on ne devrait pas perdre de l'argent. Après tout, la presse de province se porte bien. Et, pour nos actionnaires, Toulouse-Matin *est d'abord une affaire financière, ne serait-ce que par la valeur du titre. »* Pragmatique, M. Dini assène ainsi par avance un démenti qu'il veut incontournable à tous ceux qui s'interrogent sur la longévité de l'entreprise.

Reste que les silences de la direction, les rancœurs qu'a suscitées, au fil des ans, *la Dépêche du Midi*, dans une région où même la gauche socialiste et communiste doit compter avec le quotidien de Mme Evelyne-Jean Baylet, l'approche d'échéances électorales, nourrissent les spéculations et grossissent la rumeur. En attendant la conférence de presse du 28 septembre !

La maquette du journal n'est pas terminée, le personnel – une centaine d'employés – n'est pas totalement en place, et pourtant la date du 14 octobre, initialement fixée pour la sortie de *Toulouse-Matin*, est toujours maintenue. Une grosse campagne de publicité, par voie d'affiches et d'inserts dans certains journaux nationaux, devrait même débuter dès le 15 septembre. De circonstance ou pas, ce quotidien ne sera pas, selon le mot de son rédacteur en chef, *« un brûlot de gauche »*. Tout laisse à penser que l'opposition y trouvera un moyen de faire entendre sa voix, peut-être d'ébranler le monopole de *la Dépêche du Midi*. – G. V.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

SOCIAL

SENSIBLEMENT REMANIÉ

Le projet de loi sur la démocratisation du secteur nationalisé ne sera discuté par le Parlement qu'au printemps 1983

Les nouveaux droits des travailleurs qui sont aussi évoqués lors des entretiens de Matignon continuent à poser quelques problèmes d'application pour les lois déjà votées, et d'arbitrage entre le gouvernement et la majorité parlementaire pour les projets en cours d'examen, notamment la démocratisation dans les entreprises nationalisées, *dont le texte a été sensiblement remanié.*

La loi sur les libertés des travailleurs et le droit d'expression du 4 août 1982 (*J.O.* du 6 août) doit maintenant entrer dans les faits. Le ministre du travail va entamer, début septembre, une campagne d'explication : publication d'une brochure expliquant les nouvelles procédures du droit disciplinaire et des garanties accordées aux salariés *en* cas de licenciement ; brochure aussi sur la mise en place du droit d'expression des salariés et, vraisemblablement en octobre, réunions régionales pour expliquer aux syndicats, mais aussi au patronat, la signification et la portée de cette importante réforme.

Le droit d'expression doit donner lieu, dans les six mois, et dans les entreprises de deux cents salariés au moins, à la négociation d'un accord. Le ministre du travail va expliquer aux partenaires sociaux que ce droit d'expression ne doit être récupéré ni par le patronat ni par les syndicats : c'est au personnel de s'exprimer et d'être partie prenante à l'organisation et à l'amélioration des conditions de travail. Ce dernier thème, passé sous silence depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir, devrait être l'un des sujets prioritaires d'attention du ministre et l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (A.N.A.C.T.) — avec son nouveau directeur — sera invitée à jouer un rôle plus dynamique pour conseiller comme jadis mais aussi diffuser les expériences ou les premiers accords.

Pour le règlement intérieur, qui doit être révisé dans un délai d'un an, dans les quelque 150 000 entreprises de plus de 200 salariés, une circulaire devrait prochainement éclairer les inspecteurs du travail sur *le rôle essentiel et techniquement* assez lourd qu'ils devront jouer : veiller à la conformité de ces règlements avec la loi.

Reste pour le ministre du travail à faire adopter les trois autres projets de loi « dits Auroux » : celui sur la négociation *collective*, *entériné par* l'Assemblée nationale, ne devrait être soumis au Sénat que début octobre, celui sur la responsabilité des syndicats l'étant dès la fin septembre. Le texte sur la sécurité du travail pourrait être examiné par les députés *fin septembre également*.

L'un des sujets les plus délicats demeure le droit pour les salariés ou pour leurs représentants d'arrêter les machines en cas de danger. Les députés socialistes entendaient obtenir la reconnaissance d'un tel droit. *Mais avaient-ils* pris conscience des réalités de l'entreprise et, en cas de création d'un tel droit, des responsabilités et pénalités qu'aurait à supporter un délégué si, en cas de maintien en fonctionnement des machines, un accident se produisait ? *Un* compromis devrait satisfaire syndicats et députés : des représentants du comité d'hygiène et de sécurité pourront arrêter les machines en cas de danger, mais c'est le chef d'entreprise qui désignera ces délégués, et, de ce fait, la responsabilité de l'employeur demeurerait entière. Une autre solution consisterait à *confier aux délégués* du C.H.S. la tâche de signaler un danger à l'agent de maîtrise et de demander à celui-ci d'arrêter la machine. En cas de refus et d'accident, il y aurait alors faute de la hiérarchie. Mais, dans tous les cas de figure, l'un des problèmes qui demeurent, consistera à définir la notion de danger.

Une loi-cadre

Autre et nouveau dossier confié au ministère du travail : le projet de loi sur la démocratisation des entreprises nationalisées. Depuis la consultation par M. Auroux des syndicats sur le texte préparé par M. Le Garrec (*le Monde* du 5 août), de l'eau a coulé sous les ponts gouvernementaux.

Le conseil des ministres du 25 août a donné le feu vert à un texte sensiblement modifié sur la forme. Considérablement amaigri — une vingtaine d'articles au lieu d'une cinquantaine, — le texte serait en fait une loi-cadre. L'orientation du ministère est triple :

● Harmoniser ce texte avec les lois Auroux sur le droit d'expression dans le secteur privé ;

● Eviter que le secteur nationalisé ne constitue un îlot à part : pour M. Auroux, ces *entreprises doivent*, comme les firmes privées, garantir l'efficacité économique tout en assurant le progrès social et l'emploi ; une telle harmonisation permettrait d'autant mieux au secteur nationalisé de jouer un rôle pilote. D'où la définition, pour le droit d'expression des salariés et pour le droit de réunion politique, de critères semblables à ceux prévus dans le privé. Pas question d'établir un régime spécial ou d'accorder un large droit de réunion politique que ni M. Mauroy ni *M. Mitterrand n'entendent offrir au* P.C. ;

● Laisser aux partenaires sociaux *« un large espace contractuel »* afin de détailler les modalités d'application du droit d'expression : la loi-cadre ne donnerait lieu à des décrets qu'après négociation entre syndicats et direction.

A *part ces nouveautés* assez importantes, M. Auroux a ajouté au projet de *« commissions mixtes consultatives »* qui, chaque année, réuniraient la direction, le comité d'enreprise et les élus locaux, pour renforcer les liens entre l'entreprise et son environnement, un article sur la coopération entre les firmes nationalisées et l'éducation nationale, afin de rompre le double isolement dans lequel se confinent trop souvent les dirigeants de *sociétés* et les enseignants.

Désireux une nouvelle fois de ne pas trop singulariser le secteur nationalisé, M. Auroux a semble-t-il obtenu l'accord du gouvernement pour donner la priorité au vote des lois sur les nouveaux droits des travailleurs dans le secteur privé. Le projet de loi sur la démocratisation des entreprises nationalisées ne serait déposé devant le Parlement qu'à la fin de la session d'automne, et le véritable débat n'aurait lieu qu'au printemps. *Cette décision devrait plaire à F.O.*, hostile à certaines orientations du texte et désireuse d'obtenir encore des modifications, mais pourrait irriter la C.F.D.T., et surtout la C.G.T., qui fonde de grands espoirs sur les conseils d'ateliers, institution qui, pour *elle*, devrait renforcer le pouvoir syndical. Le débat reste donc ouvert et pourrait empoisonner le climat social et politique.

JEAN-PIERRE DUMONT.

A Paris, dans le XVe arrondissement

UN MAGISTRAT ORDONNE LA SUSPENSION DES TRAVAUX SUR UN CHANTIER

Un inspecteur du travail, M. Vandenesch, a engagé d'urgence une action en référé devant les réticences opposées par l'entreprise SERP aux injonctions formulées par lui-même, par la préfecture de police (service de la prévention et de la protection civile), *par l'Office professionnel de* prévention du bâtiment et par le contrôleur de sécurité de la caisse régionale d'assurance-maladie.

Il s'agit d'un chantier de construction de parcs souterrains de stationnement, 178, rue de Vaugirard (15e). Des matériaux stockés sur une partie en construction à demi-effondrée risquent de tomber sur les travailleurs, au nombre d'une dizaine qui sont également menacés par des immeubles partiellement en ruine bordant le chantier.

Devant M. Jean-Marie Desjardins, vice-président du tribunal de Paris, M. André Kergraisse, directeur de l'entreprise, s'est engagé à dégager les matériaux en surplomb et à consolider ou dégager les parties d'*immeubles qui menacent de tomber*.

Le *magistrat lui en a donné acte*. Mais il a ordonné la suspension des travaux jusqu'au 30 août au moins, date à laquelle il se rendra sur les lieux afin de se rendre compte si la troisième mesure sollicitée par l'administration — blindage et étayage des parois des fouilles et des murs mitoyens qui risquent de s'effondrer — est *inutile*, comme le déclare M. Kergraisse.

JEAN ORIOL.

● *Dépenses de santé : toujours la hausse.* — En juillet 1982, les dépenses de santé remboursées par la caisse d'assurance-maladie des salariés — 99 039 millions de francs depuis janvier — ont augmenté à un rythme annuel de 19 % au lieu de *19,2 % en juin 1982 et de 17 % en* juillet 1981. Les frais hospitaliers sont toujours en forte progression : + 21,3 % en rythme annuel (+ 24,1 % dans le secteur public au lieu de + 20,9 % en juin (+ 23 %).

LA C.F.T.C. PROPOSE UNE MAJORATION FORFAITAIRE DE TOUS LES SALAIRES EN CAS DE HAUSSE DU SMIC.

« Le dialogue a été très franc et ouvert, mais hélas on ne peut pas dire que les problèmes sont réglés », a déclaré M. Jean Bornard, président de la C.F.T.C. après un entretien, jeudi 26 août, avec le premier ministre. Le dirigeant de la C.F.T.C., qui estime cependant avoir été écouté attentivement, a demandé qu'à la sortie du blocage des prix et des revenus les montres soient mises à l'heure, car l'inflation, même réduite, a persisté alors que les rémunérations ont été bloquées. La C.F.T.C. a mis en garde M. Mauroy contre *« les tensions qui risqueraient de se produire si l'on ne mettait pas un terme à la baisse du pouvoir d'achat »*.

Réclamant la relance de la politique contractuelle et prête à tenir compte des difficultés économiques *si le sort des défavorisés* (bas salaires, familles) est étudié avec attention et si des corrections de salaires sont admises en cas d'accroissement des prix plus fort que prévu, M. Bornard a fait une proposition qui a intéressé M. Mauroy : *« transformer l'augmentation du SMIC en garantie minimale de ressources »*, tous les salariés bénéficiant, en valeur absolue, de la majoration du SMIC — par 5 % pour les smicards, soit environ 150 francs pour tous, — ce qui se traduirait, en pourcentage, par un relèvement plus fort pour les bas salaires et les ouvriers. La C.F.T.C. a *ainsi confirmé* son orientation en faveur d'une modulation des salaires, citant par exemple la formule du salaire binôme (hausse en partie forfaitaire en partie proportionnelle). M. Bornard a insisté sur la nécessité de relancer la production et la croissance si l'on veut sauver les régimes de prestations sociales.

PRIX

La hausse des prix de détail en juillet : + 0,3 %

	Variation (en %) au cours des 12 derniers mois (juil. 82/juil. 81)	des 6 derniers mois (juil. 82/janv. 82)	des 3 derniers mois (juil. 82/Avril 82)	du dernier mois (juil. 82/Juin 82)
● ENSEMBLE	+ 11,9	+ 5,3	+ 1,8	+ 0,3
● ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 13,4	+ 5,3	+ 1,6	+ 0,2
Produits à base de céréales	+ 12,8	+ 5	+ 0,5	+ 0,5
Viandes de boucherie	+ 13,9	+ 6	+ 1,9	+ 0,6
Porc et charcuterie	+ 17,7	+ 4,3	+ 2,1	+ 0,1
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 10,8	+ 0,9	+ 1,9	− 1,5
Produits de la pêche	+ 14,1	+ 5,8	+ 2,1	+ 0,4
Laits, fromages	+ 12,3	+ 6,2	+ 1,9	+ 0,3
Œufs	− 2,1	−10,3	− 7,3	− 2,8
Corps gras et beurres	+ 4,9	+ 1,6	+ 0,3	+ 1,2
Légumes et fruits	+ 16,8	+ 7,3	+ 3,3	+ 0,5
Autres produits alimentaires	+ 13,8	+ 6,4	+ 2,7	+ 0,1
Boissons alcoolisées	+ 13,9	+ 6,2	+ 2,4	+ 0,3
Boissons non alcoolisées	+ 12,2	+ 7,6	+ 2,6	+ =
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 11	+ 5,3	+ 1,8	+ 0,4
1) Habillement et textiles	+ 10,1	+ 5	+ 1,8	+ 0,2
Vêtements de dessus	+ 8,6	+ 4,4	+ 1,3	+ 0,1
Autres vêtements et accessoires	+ 11,8	+ 5,8	+ 2,3	+ 0,4
Articles chaussants	+ 8,7	+ 4,1	+ 1,7	+ 0,2
Autres articles textiles	+ 12,2	+ 6	+ 2,4	+ 0,6
2) Autres produits manufacturés	+ 13,2	+ 6	+ 2,1	+ 0,6
Meubles et tapis	+ 11,3	+ 5,4	+ 1,8	+ 0,5
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 10,8	+ 4,9	+ 1,9	+ 0,7
Autres articles d'équipement du ménage	+ 14,8	+ 6,8	+ 2,4	+ 0,5
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 14,3	+ 5,9	+ 3	+ 0,6
Articles de toilette et de soins	+ 9,5	+ 4,3	+ 1,3	+ 0,3
Véhicules	+ 08,7	+ 3,8	+ 0,5	+ 0,4
Papeterie, librairie, journaux	+ 16,7	+ 6,4	+ 1,4	+ 0,4
Photo, optique, électro-acoustique	+ 4,2	+ 1,9	+ 0,8	+ 0,1
Autres articles de loisir	+ 10,8	+ 5,6	+ 2,1	+ 0,5
Combustibles, énergie	+ 12,1	+ 6,1	+ 2,7	+ 1,2
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 10,5	+ 5	+ 0,1	+ 0,1
● SERVICES	+ 11,9	+ 5,2	+ 1,9	+ 0,5
Services relatifs au logement	+ 10	+ 4,3	+ 1,5	+ 0,9
dont : loyers	(+ 8,5)	(+ 3)	(+ 1)	(+ 1)
Soins personnels, soins de l'habillement (1)	+ 13,1	+ 6,1	+ 3,8	+ 0,3
Services de santé	+ 8,3	+ 1,5	+ 0,3	+ =
Transports publics	+ 16,6	+ 6,5	+ 0,8	+ 0,2
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 12	+ 5,9	+ 1,5	+ 0,1
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 13,6	+ 7,3	+ 2,7	+ 0,8
Autres Services (3)	+ 13,3	+ 5,1	+ 3,3	+ 0,5

L'indice de l'INSEE calculé sur la base 100 en 1970 s'est inscrit à 320,1 en juillet contre 319,2 en juin et 286,1 en juillet 1981. En rythme annuel calculé sur trois mois (mai-juin-juillet), l'inflation revient à 7,4 % contre 11,2 % dans la période avril-mai-juin.

(1) *Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dé*penses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) *Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes*, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

La faible hausse des prix de juillet (+ 0,3 %) a été officiellement confirmée, après que l'INSEE eut achevé ses calculs et les eut soigneusement vérifiés. Ce très bon résultat s'explique surtout par la baisse des prix alimentaires (− 0,2 % par rappport à juin), elle-même due à la baisse des prix de la boulangerie-pâtisserie, des viandes de boucherie, des volailles et lapins, des œufs, du beurre, de l'huile d'arachide et des conserves en général.

Le passage du taux réduit de T.V.A. de 7 à 5,5 % sur la plus grande partie des produits alimentaires aurait dû entraîner mécaniquement une baisse de *1,4 % du prix de ces produits T.T.C. (un* produit de 100 F vendu 107 F T.T.C. n'est plus vendu que 105,5 F, ce qui représente une baisse de 1,4 %). Globalement et compte tenu du fait que certains produits alimentaires subissent le taux intermédiaire de 18,6 % (boissons, produits de confiserie, chocolat, sirops, margarine et graisses végétales), la baisse du poste « alimentation » aurait dû être de 1,1 % dans l'hypothèse d'un blocage absolu.

Mais ce sont le plus souvent les *marges des commerçants* — et non les prix — qui sont bloquées. Ceux-ci peuvent augmenter — et augmentent — quand les cours de gros renchérissent. Il est donc impossible de savoir exactement dans quelle mesure la baisse de la T.V.A. a été répercutée. On peut seulement avancer d'une part que les *commerçants ont dans l'ensemble bien joué* le jeu, d'autre part que la baisse du taux réduit de la T.V.A. explique probablement un à deux dixièmes du résultat de juillet.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou	Dép. −	DEUX MOIS Rep. + ou	Dép. −	SIX MOIS Rep. + ou	Dép. −
$ E.-U.	6,8550	6,8600	+ 235	+ 275	+ 445	+ 500	+ 965	+1135
$ can.	5,5480	5,5540	− 40	+ 10	pair	+ 55	− 25	+ 150
Yen (100)	2,7240	2,7270	+ 155	+ 180	+ 315	+ 345	+ 955	+1040
DM	2,8050	2,8080	+ 135	+ 160	+ 280	+ 310	+ 850	+ 940
Florin	2,5565	2,5590	+ 120	+ 160	+ 250	+ 290	+ 800	+ 890
F.B. (100)	14,5975	14,6145	+ 25	+ 190	+ 65	+ 350	+ 240	+ 860
F.S.	3,3150	3,3210	+ 290	+ 320	+ 570	+ 610	+1580	+1705
L (1 000)	4,9584	4,9638	− 300	− 220	− 570	− 465	−1600	−1400
£	12,0290	12,0415	+ 310	+ 395	+ 685	+ 800	+2305	+2630

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 7/8	8 1/8	7 15/16	8 5/16	7 15/16	8 5/16	8 1/4	8 5/8
$ E.-U.	9 3/8	9 3/4	9 3/4	10 1/8	9 15/16	10 5/16	11 5/8	12
Florin	7 5/8	8 3/8	7 1/2	8 1/4	7 9/16	8 5/16	7 11/16	8 7/16
F.B. (100)	12 3/4	14 1/4	12 3/4	14 1/2	12 3/4	14 1/2	12 3/4	14 1/2
F.S.	0 5/8	1 3/8	2 7/8	3 5/16	3 5/16	3 11/16	4 5/8	5
L (1 000)	17 1/4	19 3/4	19 5/8	20 5/8	20 1/4	21 1/2	21 3/8	22 1/4
£	11	11 3/4	10 13/16	11 7/16	10 1/2	11 1/8	10 9/16	11 3/16
F. français	16 3/4	22 1/4	20 3/4	23 1/4	21 3/4	24 1/4	22 3/4	24 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

Les milieux financiers accueillent favorablement le projet de réforme de l'épargne

La Bourse de Paris a réagi par une hausse de 4 %, jeudi 26 août, au projet de réforme de l'épargne annoncé par le ministre de l'économie et des finances. Dans les milieux d'affaires, on a surtout retenu *« la simplicité et la cohésion »* de l'ensemble des dispositions qui doivent maintenant faire l'objet d'un projet de loi qui sera soumis à l'automne au Parlement, en même temps que la loi de finances 1983, ainsi que l'a confirmé M. Delors.

Le ministre a apporté un certain nombre de précision sur cette réformes dont le coût financier sera équilibré en tenant compte des rentrées fiscales que devrait procurer le relèvement du taux de prélèvement libératoire sur l'épargne liquide (bons du Trésor, bons de caisse, comptes à terme), prévue au projet de budget 1983.

● ***L'élargissement de l'épargne* stable.** — Ce chapitre vise la fiscalité des obligations.

Le contribuable qui reçoit dans une année 5 000 F ou moins d'intérêts d'obligations ne paie aucun impôt (l'abattement à la base de *3 000 F est porté à 5 000 F*). Ceci correspond à la détention d'un capital d'environ 30 000 F d'obligations.

Pour les intérêts au-delà de 5 000 F le contribuable peut opter :

— Pour le prélèvement forfaitaire de 25 % qui le libère de tout autre impôt ;

— Ou pour leur intégration dans *son revenu. Il fera ce choix si le taux* d'imposition de sa dernière tranche de revenu est inférieur à 25 %.

— L'impôt de bourse sur les obligations est est supprimé à compter du 1er janvier 1983. Cet impôt aboutissait à surtaxer les ventes d'obligations et donc à gêner les transactions.

● **L'accroissement du volume des capitaux à risque.** — L'idée maîtresse est la création du *Compte d'épargne en actions* (C.E.A.), qui se substituera à partir du 1er janvier 1983 au dispositif du 13 juillet 1978 (« loi Monory »). Les contribuables de moins de cinquante ans et les retraités continueront cependant à bénéficier de la loi Monory.

Les souscripteurs de ces comptes d'épargne en actions verront leur impôt diminué de 20 % du montant de leurs achats nets d'actions françaises et, ce, dans la limite de 10 000 F par an pour une personne seule et de 20 000 F pour un couple marié.

Dans l'ancien système, baptisé *« 5 000 F Monory »*, les contribuables bénéficiaient d'une réduction d'impôts de 5 000 F par an maximum (majorée de *500 F* par enfant jusqu'au second et de 1 000 % à partir du troisième) égale au produit de 5 000 F multiplié par le taux d'imposition de ce contribuable. A titre d'exemple, il était de 3 000 F pour les souscripteurs dont la tranche supérieure du revenu est taxée à 60 % et de 2 500 F pour ceux taxés à 50 %, ce qui revenait à *« accorder un avantage d'autant plus grand que le revenu était plus élevé »*.

Selon la nouvelle formule du compte d'épargne-actions, un contribuable qui aurait acquis 10 000 F d'actions en 1983, puis en 1984 aura bénéficié de deux crédits d'impôts de 2 000 F. S'il vend 10 000 F en 1986 (*les déductions pratiquées à* partir de 1982 sont acquises définitivement cinq ans après), le fisc lui reprendra 1 600 F, ce qui correspond à 80 % de la déduction faite en 1984. De même, s'il procède à un désinverstissement en 1987, il devra *reverser 1 400 F au fisc* (60 % de la déduction opérée en 1984).

« La réduction d'impôt ne sera donc plus fonction du revenu, mais uniquement de l'effort d'épargne », précise-t-on Rue de Rivoli, ajoutant que le souscripteur de C.E.A. sera tenu de maintenir au niveau atteint le 31 décembre 1982 son portefeuille d'actions françaises afin d'éviter que son compte C.E.A. soit alimenté par des ventes d'actions existantes.

Dans le même temps, l'avoir fiscal sera remplacé par un mécanisme de *crédit d'impôt* fixé en pourcentage des dividendes perçus par les personnes physiques à compter du 1er janvier 1983.

Les effets pervers de l'avoir fiscal

Selon le ministre, ce mécanisme permet d'éviter certains effets pervers de l'avoir fiscal, lequel majorait parfois anormalement le taux marginal d'imposition des titulaires de revenus modestes ou moyens.

L'avoir fiscal était égal à la moitié de la somme versée par le société distributrice. Ainsi, quand les sociétés distribuaient 100 F de dividende, le fisc en restituait la moitié à l'actionnaire. Celui-ci, après avoir reçu les 100 F de dividende de la société, portait la somme totale de 150 F sur sa déclaration de revenu sur laquelle le fisc déduisait les 50 F *d'avoir fiscal*.

Avec le crédit d'impôt qui *s'ajoute à la déclaration des revenus* et vient en déduction de l'impôt à payer, comme l'avoir fiscal, l'actionnaire porte simplement la somme exacte perçue au titre de dividende (100 F) et le crédit d'impôt s'applique automatiquement à 50 % de cette somme moins la moitié de la tranche dans laquelle il se situe.

Prenons l'exemple d'un contribuable auquel s'applique la tranche d'imposition de 60 %. Avec l'avoir fiscal, l'impôt applicable aux 150 francs (100 F de dividende et 50 F d'avoir fiscal) ressort à 90 F dont il convient de déduire les 50 F *d'avoir fiscal. Net à payer* : 40 F. Avec le crédit d'impôt, ce même actionnaire doit payer 60 F sur un dividende de 100 F sur lesquels sont déduits 20 F de crédit d'impôt (la moitié des 100 F de dividende, soit 50 F, diminué de la moitié de sa *tranche d'imposition* soit 60 : 2 = 30 F). Net à payer : 40 F. Dans un et l'autre cas, l'actionnaire est donc soumis à la même contribution fiscale.

Simplification des augmentations en capital

Parmi les autres mesures arrêtées figurent :

● **La déductibilité des dividendes versés aux actions nouvelles.** — Les sociétés qui procèderont à des émissions d'actions nouvelles en 1982 pourront continuer à bénéficier de la déductibilité des dividendes versés aux actions émises à l'occasion des augmentations de capital par les sociétés cotées en Bourse. Jusqu'à présent, les porteurs d'actions ne pouvaient déduire que 7,5 % de la valeur des actions. *Cette disposition* est supprimée et il sera possible de déduire ces sommes pendant dix ans à compter de la date d'émission au lieu de sept ans précédemment.

● **Les actions à dividende prioritaire sans droit de vote.** — Ce système permet aux sociétés d'élargir leur assise financière sans que se pose pour autant le problème de leur contrôle. Mal connu (seules cinq ou *six sociétés y ont recouru jusqu'*à présent dont une seume entreprise cotée, la *Société générale* de fonderie), cette formeule sera assouplie pour permettre aux entreprises d'émettre des titres de cette nature dès lors qu'elles auront réalisé des bénéfices distribuables au cours des deux derniers exercices (au lieu de l'*obligation d'avoir distribué deux* dividendes au cours des trois précédents exercices).

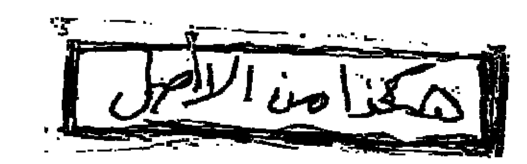
● **La simplification des augmentations de capital.** — Il s'agit d'alléger les formalités (suppression de la déclaration notariée de souscription et de versement, ainsi que la liste nominative des actionnaires exigée *pour les augmentations de capital* par appel public à l'épargne et suppression du bulletin individuel de souscription) et d'accélérer le déroulement de l'opération, notamment en autorisant les banques à prendre le ferme le montant d'une augmentation de capital comme elles le font déjà pour les émissions d'obligations.

D'autre part, deux mécanismes nouveaux vont être créés :

● **le certificat d'investissement.** Inspirée des certificats pétroliers émis de 1957 à 1959 par ce qu'est devenue la Société Elf-Aquitaine et des titres identiques lancés par la Compagnie française des pétroles en *1957, 1964, 1971 et 1978, cette formule sera « particulièrement bien adaptée aux sociétés dont l'Etat ne possède pas la totalité du capital »*. Ce certificat correspond à un démembrement de l'action qui conserve seulement le droit de vote, *le certificat d'investissement recevant* tous les droits pécuniaires. Ces titres seront créés par les sociétés elles-mêmes à la suite d'une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

● **Les titres participatifs.** — *Destinés* aux entreprises publiques, ces titres non-amortissables viendront s'ajouter aux fonds *propres* de l'entreprise de la société sans bénéficier du droit de vote. Leur rémunération reposera sur une partie fixe déterminée dans le contrat d'émission *et sur une partie variable* indexée sur un élément d'activité de l'entreprise, par exemple sa *valeur* ajoutée ou sa marge brute d'autofinancement.

A côté de ces deux mécanismes nouveaux ouverts aux épargnants intéressés par les perspectives d'évolution de ces sociétés, le ministre *prévoit* la mise en place de fonds communs de placements spécialisés dans des sociétés *non cotées*. *Enfin*, un dernier chapitre sera consacré à la protection des épargnants, la surveillance des placements, la lutte contre les délits d'initiés et l'information et des droits des actionnaires seront renforcés.



ENERGIE

LA CONSTRUCTION DU GAZODUC EURO-SIBÉRIEN

Les mesures prises par Washington ne semblent pas inquiéter le gouvernement français

On évaluait mal, vendredi 27 août, dans les milieux intéressés — tant officiels qu'industriels — les conséquences de la décision américaine d'interdire l'exportation de tous produits, services et technologies à Dresser-France et à Creusot-Loire. *« Ce sont des mesures temporaires »*, souligne-t-on à Paris, comme pour en marquer le caractère *« peu inquiétant »*. *« On comprend mal,* ajoute-t-on cependant, *sur quelle base se fondent les autorités américaines pour incriminer Creusot-Loire ».* Même sérénité chez M. Delors. Le ministre de l'économie et des finances affirmait, le 26 août, à Europe 1, qu'il y avait ce qui se passait devant le rideau, mais aussi ce qui se passait derrière. Nous avons réglé avec les Américains la question de la sidérurgie, nous règlerons aussi celle du gazoduc, a déclaré, en substance, M. Delors.

Les syndicats de Dresser-France ont demandé, le 27 août, à être reçus par la direction. La veille, un représentant de la C.G.T. avait indiqué : *« Si la suppression des licences d'exportation nous était effectivement appliquée, ce serait dramatique pour notre entreprise, dans la mesure où elle serait condamnée à ne plus pouvoir exporter les commandes autres que celles du contrat franco-soviétique. »* Et le responsable de la C.G.C. n'avait pas caché que cette mesure — alors en préparation — pouvait entraîner « la liquidation pure et simple de l'entreprise havraise ». Entièrement dépendante de la technologie américaine, Dresser-France souffrirait particulièrement si les sanctions américaines devaient durer. En revanche, elle n'a pas besoins de composants américains pour achever les dix-huit compresseurs de la commande soviétique.

S'il est difficile d'évaluer les effets des mesures américaines sur Creusot-Loire — *le dirigeant de la société restant d'une totale discrétion* —, il ne fait pas de doute que l'entreprise française utilise dans sa division industrielle (mécanique, nucléaire, équipements industriels divers) de nombreux composants ou des licences américaines. Les compresseurs sont fabriqués sous licence Cooper, les turbines à gaz offertes sont souvent de marque Allison, la robinetterie — y compris nucléaire — est fréquemment fournie par Rockwell et lorsque Creusot-Loire propose des unités de production de gaz de synthèse, elle utilise le procédé Texaco. Ce ne sont là que quelques exemples. Il faudra sans doute la journée pour recenser une liste exhaustive des liens américains de l'entreprise française.

Il est donc difficile de parler de *« mesures modérées »* comme l'a fait le porte-parole de la Maison Blanche à moins que *« derrière le rideau »* comme le dit M. Delors des négociations aient commencé.

M. George Bush, vice-président des États-Unis, a toutefois rejété les arguments européens. *« Les États-Unis dirigent le monde libre,* a-t-il dit. *Sous le gouvernement actuel nous commençons à agir comme tel. »* Le *Financial Times* répète pourtant le 27 août qu'il est extrêmement regrettable, que l'administration américaine s'accroche à une politique qui mène à une déterioration de ses relations avec ses alliés, et qui n'a aucune chance de faire pression sur l'Union soviétique.

Quant aux journaux soviétiques, après avoir souligné la *« politique d'indépendance nationale de la France »*, ils dénoncent les pressions américaines destinées à *« intimider les autres compagnies ouest-européennes qui se refuseraient à appliquer l'embargo sur le gazoduc ».*

Il ne fait guère de doute en effet que la firme britannique John Brown, qui doit embarquer six turbines sur un cargo soviétique à Glasgow au début de la semaine prochaine, sera elle aussi sanctionnée. — B. D.

Dresser-France et Creusot-Loire sont temporairement privées des technologies américaines

De notre correspondant

Washington. — Le gouvernement américain a provoqué une demi-surprise, jeudi 26 août, en mettant sur une liste noire les sociétés Dresser-France et Creusot-Loire. Si la première s'attendait à être sanctionnée, le nom de la seconde n'avait jamais été prononcé à Washington ces jours-ci.

Creusot-Loire est présenté par le département du commerce comme le principal fournisseur Prime Contractor, du gazoduc sibérien. Il aurait *« aidé et encouragé »* Dresser à livrer les trois compresseurs. Selon une source officieuse, Washington *l'aurait appris mercredi,* vingt-quatre heures avant le chargement du matériel incriminé.

Dresser-France et Creusot-Loire ne peuvent plus rien importer des Etats-Unis : ni biens, ni services, ni technologie. La mesure s'applique à tous les produits, même ceux qui ne concernent pas la construction du gazoduc. Mais il s'agit d'une mesure *« temporaire »*, en attendant les résultats d'une *« enquête »*. Au terme de cette enquête, dont la durée n'est pas indiquée, les sanctions pourraient être soit levées, soit étendues.

Washington donne l'impression de vouloir gagner du temps, en se cantonnant dans des demi-mesures et en évitant toute action irréparable. On note, par exemple, qu'aucune poursuite légale n'est engagée contre les dirigeants de Dresser-France. La société mère, qui possède cette filiale à 100 %, n'est pas sanctionnée. On a évité, d'autre part, de s'en prendre directement au gouvernement français. Les *« bonnes relations »* entre Paris et Washington ont été soulignées jeudi par le porte-parole du département d'Etat.

La réaction de Washington veut être, à la fois, une position de principe et un signal. *« C'est une réponse mesurée dont on espère qu'elle dissuadera d'autres sociétés de violer les lois américaines »*, a déclaré le secrétaire au commerce, M. Baldrige.

Son adjoint, M. Lionel Ulmer, a été assailli de questions au cours d'une conférence de presse. Après beaucoup de réponses vagues, il devait conclure par une remarque attristée : *« Vous m'avez interrogé sur tout, sauf sur la question principale : la Pologne. C'est la situation en Pologne que nous voulons faire changer. »* L'embargo est dirigé, en effet, contre la loi martiale, même si l'administration Reagan a d'autres raisons, plus fondamentales, de s'opposer au gazoduc : la fourniture de devise fortes à l'U.R.S.S. et la dépendance énergétique de l'Europe occidentale.

« Les Etats-Unis sont le leader du monde libre. Sous l'administration actuelle, ils recommencent à agir dans cette perspective », a déclaré jeudi le vice-président Bush.

C'est un langage qui, visiblement, ne « passe » pas chez les industriels. Un porte-parole de la National Association of Manfacturers (11 000 membres, 85 % des entreprises locales) nous disait jeudi : *« Nous sommes fermement opposés aux limitations des exportations. Elles sont coufuses, contradictoires et contre-productives. C'est un non-sens de pénaliser la filiale d'une société américaine parce qu'elle obéit aux lois du pays où elle opère. »*

Plusieurs grands journaux s'inquiètent des répercussions de cette affaire sur l'alliance atlantique. *« Maintenant que les Européens la considèrent sous l'angle de leur propre souveraineté plutôt que comme des sanctions antisoviétiques, il y a peu d'espoir qu'ils fassent de grandes concessions,* écrit le *New York Times. Et il y a peu de chances qu'avec une ligne dure l'Amérique puisse arrêter la construction du gazoduc »*. Le quotidien souhaite que M. Reagan réussisse à sauver la face par un compromis : s'entendre, par exemple, avec les alliés sur la dette polonaise ou un plan à long terme pour le gaz norvégien. Mais il y a plus important que de sauver la face : *« M. Reagan doit se rendre compte que l'unité atlantique passe d'abord »*.

Plus ironique, le *Washington Post* souligne les paradoxes de la situation. Le président s'était fait le champion du libre-échange, il se battait pour l'ouverture des frontières, et le voila qui *« interdit les ventes américaines à l'Europe »*. D'autre part, il voulait forcer les autorités polonaises a lever la loi martiale. *« Malheureusement pour les Polonais, les méthodes incendiaires et de division de cet embargo ont créé une gigantesque diversion des événements de Pologne »*.

Ces objections n'échappent pas au *Wall Street Journal*. Le quotidien des milieux d'affaires et du patronat y ajoute ses propres inquiétudes quant aux multinationales qui subissent les conséquences de conflits politiques en Europe. Mais il estime que *« ces mesures ont le mérite de mettre les principes avant l'intérêt »*. Et elle peuvent *« persuader d'autres sociétés, comme John Brown et A.E.G., et d'autres dirigeants, comme Margaret Thatcher et Helmut Schmidt, qu'il leur faut vraiment choisir entre faire du business à leur guise avec l'U.R.S.S. et travailler avec les Etats-Unis »*.

Un éditorialiste influent, M. William Safire, attire l'attention des Européens sur un autre aspect de la question : les atteintes au droit de l'homme que poserait la construction du gazoduc. Cette œuvre gigantesque, souligne-t-il, est confiée en partie à des travailleurs forcés, des dissidents politiques des camps, comme l'affirme la commission Sakharov. *« Ce gazoduc est le plus grand projet de travail esclavagiste depuis les pyramides »*. Pour ouvrir les yeux des Européens, M. Safire suggère à la C.I.A. de photographier les travaux et de publier les documents.

ROBERT SOLÉ.

Un reportage de « l'Humanité »

« VINGT MILLE TRAVAILLEURS PASSIONNÉS PAR LEUR TACHE »

L'envoyé spécial permanent de *l'Humanité* à Moscou, Gérard Streiff, publie le 27 août un reportage sur la chantier du gazoduc dans lequel il dément les *« rumeurs occidentales »* sur la présence de détenus.

« Les hommes écrit-il notamment : *ils sont vingt mille actuellement sur le chantier, et non trois cent mille comme on l'a écrit parfois. Certains médias les ont traités d'esclaves, de bagnards, surexploités et vivant dans des conditions misérables. La réalité est bien différente.* »

Ceux que j'ai rencontrés étaient des hommes jeunes, très jeunes parfois. Le chef de chantier de soudage de Pomarei, un poste très responsable, à trente-deux ans. Le scaphandrier de la Volga en avait vingt-six. Le conducteur d'engin de Biruli, vingt-quatre.

« Ce sont des gens passionnés par leur travail. Tous se disent au courant de la campagne que mènent les U.S.A. contre le gazoduc et des rumeurs qui sont propagées. Je leur ai dit qu'une certaine presse les traitait de bagnards. La plupart ont ri, certains se sont fâchés : « On en a rien à foutre des bobards à Reagan. »

AFFAIRES

DRESSER INDUSTRIES POURRAIT RACHETER LA DIVISION GÉNIE CIVIL D'INTERNATIONAL HARVESTER

Le groupe américain International Harvester a conclu , mercredi 25 août, avec la firme texane Dressèr Industries un accord de principe pour la vente de sa division de matériel de travaux publics. Cet accord est intervenu après que la société allemande I.B.H. eut interrompu les négociations qu'elle avait engagées avec International Harvester (*le Monde* du 26 août)

Le prix de la vente n'a pas été révélé, mais on estime qu'il dépassera 100 millions de dollars.

Dresser Industries achètera les usines que possède International Harvester, à Libertyville (Illinois) et Candiac (Québec), une unité de pièces détachées à Broadview (Illinois) et achètera divers actifs. Le sort de filiales européennes d'International Harvester n'est pas encore réglé ; les usines que le groupe possède en R.F.A. seront probablement achetées par Dresser Industries. En revanche, les deux usines françaises qui appartiennent à la société Yumbo semblent exclues de l'accord. Elles pourraient être vendues à un groupe de cadres appartenant à Yumbo.

Dresser Industries, dont la filiale française vient d'être réquisitionnée par le gouvernement pour fabriquer des compresseurs destinés au gazoduc sibérien, est spécialisée dans la production de matériel destiné à l'industrie énergétique. Elle fabrique également des motogradeurs Gallion et des grosses pelles Marion. Le rachat de la division travaux publics d'International Harvester lui permet d'étendre ses activités vers la production de matériel roulant (tracteurs, notamment).

Une O.P.A. de 4 milliards de dollars

CITIES SERVICES ACCEPTE LA NOUVELLE OFFRE D'OCCIDENTAL PETROLEUM

Les conseils d'administration des deux compagnies pétrolières américaines, Occidental Petroleum et Cities Services, se sont mis d'accord, le 26 août, sur les termes de l'offre publique d'achat de la première sur la seconde.

Une première offre, formulée il y a quinze jours par Occidental, proposait le rachat de 50 % du capital au prix de 50 dollars l'action. En outre, Occidental précisait qu'en cas de réussite de son O.P.A. elle procéderait au rachat de l'autre moitié du capital par échange d'actions. Les deux opérations combinées auraient coûté 3,5 milliards de dollars à Occidental. Le conseil d'administration de Cities Services avait jugé cette offre insuffisante et conseillé aux actionnaires de la repousser.

Occidental a donc accepté, après quinze jours de négociations, de relever le niveau de son offre. Elle propose de payer 55 dollars pour 45 % du capital, le reste étant échangé contre des actions. L'ensemble de l'opération représenterait un coût de 4 milliards de dollars. Compte tenu de l'accord du conseil de Cities Services, l'O.P.A. devrait être couronnée de succès.

● **Electrolux envisage le rachat de deux filiales du groupe ouest-allemand AEG-Telefunken, Zanker et Neff-Werke,** a indiqué officiellement le groupe suédois de l'électroménager le 26 août. Des contacts ont eu lieu récemment entre M. Hans Werthen, président du groupe, et M. Heinz Duerr, directeur de AEG-Telefunken.

Les deux filiales de AEG sont spécialisées dans les réfrigérateurs, les machines à laver et à sécher. Electrolux précise que *« rien n'est encore décidé »*, d'autres sociétés étant sur les rangs, mais qu'un tel rachat permettrait au groupe suédois une meilleure implantation sur le marché ouest-allemand. *(A.F.P.)*

PRÉMAMAN ET SADAS-VERT BAUDET CRÉENT UNE CHAINE DE MAGASINS COMMUNS

La société Prémaman, du groupe La Redoute, et la société Sadas (marque Vert Baudet) du groupe Dewavrin ont décidé de s'associer au sein d'une société commune qui exploitera des magasins portant l'enseigne Vert Baudet Jeunesse, qui seront spécialisés dans l'habillement de l'enfant de 4 à 16 ans. Le capital de la nouvelle société (100 000 F) sera réparti à égalité entre les deux groupes. Dans un premier temps, trois succursales seront ouvertes d'ici à mars 1983, d'autres implantations devant suivre sous forme de succursales ou de magasins franchise.

Le groupe Prémaman qui exploite, par l'intermédiaire de sa filiale la Sodireg, 200 succursales à l'enseigne Prémaman et Prénatal, spécialisées dans les articles pour futures mamans et les jeunes enfants (jusqu'à 8 ans), est une filiale de La Redoute, premier groupe français de vente par correspondance. *Prémaman a réalisé en 1981 un chiffre* d'affaires de 550 millions de francs.

La Sadas, du groupe lainier Dewavrin, de Tourcoing (Nord), est une société de vente par correspondance spécialisée dans les articles destinés aux enfants jusqu'à 16 ans. Elle publie, sous la marque Vert Baudet, deux catalogues par an et réalise un chiffre d'affaires de plus de 300 millions de francs.

TIERS-MONDE

LE RAPPORT ANNUEL DE LA BANQUE MONDIALE

L'économie des pays industrialisés est entrée dans sa plus grande période de ralentissement depuis les années 30

Le total des engagements de prêt de la B.I.R.D. (Banque internationale pour la reconstruction et le développement) et de l'Association internationale de développement (A.I.D.) — groupées sous l'appellation Banque Mondiale — et des engagements d'investissement de la Société financière internationale (S.F.I.) s'est élevé, pendant l'exercice 1982 (clos au 30 juin), à 13 628 millions de dollars, en augmentation de 526 millions (+ 4 %) par rapport à l'exercice précédent, est-il indiqué dans le rapport annuel de l'institution de Washington (1).

Les engagements de la B.I.R.D. ont atteint 10 330 millions de dollars contre 8 809 millions, en hausse de 17,3 %, qui ont été répartis entre 150 projets et programmes intéressant 43 pays. En revanche, les engagements de l'A.I.D., dont les crédits assortis de conditions avantageuses vont aux pays à faible revenu, ont diminué de 22,9 % (796 millions), en raison de la réduction de la contribution américaine. Ces crédits, *répartis entre* 97 projets et programmes intéressant 42 pays, ont représemé 2 686 millions de dollars contre 3 482 millions pendant l'exercice 1981. Enfin, les investissements de la S.F.I ont diminué de 24,5 % *(199 millions) pendant l'exercice* 1982, pour se situer à 612 millions de dollars au lieu de 811 millions.

Cependant la Banque a emprunté 8 521 millions de dollars sur les marchés des capitaux, soit 3 451 millions de dollars de plus (+ 68,1 %) qu'au cours de l'exercice précédent. Les projets et programmes appuyés par la Banque ont bénéficié de cofinancements correspondant à 7 424 millions de dollars, soit une augmentation de 3 386 millions de dollars (+ 83,8 %) par rapport à l'exercice 1981. Le revenu net de la Banque a légèrement baissé, revenant de 610 millions de dollars pour l'exercice 1981 à 598 millions de dollars, pour l'exercice clos le 30 juin.

Baisse des prêts à l'agriculture

Deux secteurs — celui de l'énergie et celui de l'agriculture et du développement rural — ont reçu chacun à peu près 25 % des engagements de la B.I.R.D. et de l'A.I.D. contre respectivement 32 % et 19 % au cours de l'exercice 1981. La baisse relative des prêts à l'agriculture est liée, selon le rapport, à la diminution des fonds de l'A.I.D. et à une augmentation des crédits aux fins d'ajustements structurels qui *« visent principalement à améliorer les politiques économiques »*.

Selon le rapport, la B.I.R.D. et ses filiales se sont efforcées d'accroître leur aide aux pays les plus pauvres, notamment aux pays subsahariens, aux dépens des autres. Ainsi 90 % des crédits de l'A.I.D. sont allés aux pays dont le revenu annuel par habitant est inférieur à 411 dollars, contre 81 % en moyenne lors des cinq années précédentes. De même, la Banque, afin de compenser l'insuffisance des disponibilités de l'A.I.D., a pratiquement doublé le pourcentage (5,6 % pour les cinq dernières années) de ses prêts aux pays les plus pauvres.

Les pays qui ont le plus emprunte à la B.I.R.D. ont été l'Inde (1 265 millions de dollars), l'Indonésie (926 millions) et le Brésil (722 millions). Ceux qui ont le plus emprunté à l'A.I.D. ont été l'Inde *(900 millions de dollars)*, le Bangladesh (391 millions) et le Pakistan (171 millions). Au 30 juin 1982, le total cumulé des engagements de la B.I.R.D. et de l'A.I.D. atteignait 105 218 millions de dollars, dont 78 480 millions pour la B.I.R.D. et 26 738 millions pour l'A.I.D.

Pendant l'exercice 1982, trois pays — le Bouthan, Vanuatu et Belize — ont été admis à la B.I.R.D., ce qui a porté le nombre total des États membres à 142. Ces trois pays, de même que Sainte-Lucie et les Émirats arabes unis, ont adhéré à l'A.I.D., portant à 130 le nombre des États membres.

La Banque mondiale comptait, au 30 juin 1982, 5 278 agents, dont 2 689 cadres représentant 104 nationalités. Confrontée à des problèmes de financement, elle a, souligne le rapport, *« pris consciemment la décision de limiter provisoirement l'augmentation de son personnel »* : 28 jeunes cadres ont ainsi été recrutés contre 49 au cours de l'exercice 1981.

Le ralentissement le plus long depuis les années 30

Cependant, la Banque souligne que *« pour l'ensemble des pays industriels, 1982 risque de se solder par une croissance extrêmement lente pour la troisième année consécutive, ce qui fera de 1980-82 la période de ralentissement économique — au coût social « lourd » — la plus longue jamais enregistrée depuis les années 30 »*. Qualifiant de *« médiocres »* les résultats économiques globaux des pays en développement en 1981 (+ 2,2 % contre 5 % en 1980), elle précise que le revenu par habitant a diminué en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Afrique du Nord *et au Proche-Orient, et que,* comme tous les ans depuis 1977, ce revenu a stagné, voire diminué, dans les pays de l'Afrique au sud du Sahara. Pour l'ensemble du tiers-monde, le produit national brut par habitant n'a augmenté que de 0,2 % en 1981.

L'institution de Washington note néanmoins qu'il existe *« quelques raisons d'être optimistes ; beaucoup de pays en développement ont fait preuve d'un ressort remarquable en dépit d'une conjoncture extérieure défavorable ; les pays industriels se rendent compte qu'il leur faut maîtriser l'inflation, s'ils veulent retrouver le chemin de la croissance »* ; et leurs dirigeants *« semblent de plus en plus conscients du fait que la prospérité économique est liée à la liberté des échanges et des flux de capitaux, bien que la menace du protectionnisme demeure face à des niveaux-records du chômage »*.

A propos de la dette extérieure, la Banque mMondiale indique que *« ces dernières années, une partie encore plus importante des nouveaux emprunts a servi à financer le service de la dette en cours »* (99 milliards de dollars en 1981, un tiers de plus qu'en 1980). Ainsi, les transferts nets — ce qui reste des emprunts publics et privés une fois payé ce service — sont tombés de 34 milliards en 1978 à 18 milliards de dollars en 1981. Pour l'Amérique latine, les paiements d'intérêts ont plus que doublé et les transferts nets ont chuté, entre 1978 et 1980, de 12,9 milliards à 0,6 milliard de dollars. En 1981, les réaménagements de la dette, qui ont concerné onze pays (six en 1980), n'ont porté que sur 2,4 milliards de dollars.

Concurrence accrue sur les marchés des capitaux

La récession persistante, l'inflation et la mobilité des taux d'intérêt continuent en tout cas de compliquer les efforts des pays en développement pour s'assurer les diverses sources externes de financement que réclame leur croissance. Tel est le constat des experts de la Société financière internationale (S.F.I.) dans leur rapport annuel. La S.F.I., filiale de la Banque mondiale (B.I.R.D.) qui regroupe 122 de ses 142 pays membres, est spécialisée dans le financement d'entreprises privées dans les pays en développement.

Selon M. Hans Wüttke, vice-président de la Société financière, il risque donc de devenir de plus en plus difficile, pour les pays en développement, d'obtenir, des investisseurs privés comme du système bancaire international, les capitaux dont ils continueront à avoir besoin, de sorte que ces pays risquent de se livrer à une concurrence accrue sur les marchés des capitaux.

Le rapport annuel de la S.F.I. fait déjà état d'une forte augmentation des emprunts sur ces marchés l'an dernier, mais note que les pays industrialisés s'y sont taillé la part du lion avec 69 % du total des prêts. La part des pays on pétroliers en développement s'est, en revanche, à nouveau contractée avec 20 % seulement des prêts contre 22 % en 1980 et 34 % en 1979. En outre, plusieurs pays pétroliers de premier plan, qui ont commencé à éprouver des difficultés de balance des paiements, risquent de recourir eux aussi au marché international afin de maintenir leurs programmes de développement.

(1) 66, avenue d'Iéna. 75116 Paris. Tél. 723-54-21.

ÉTATS-UNIS

● **Le déficit de la balance commerciale américaine** a diminué en juillet, par suite notamment d'une baisse des importations de produits manufacturés. Selon le département du commerce, les exportations se sont élevées à 18 026 millions de dollars (– 4,2 %), tandis que les importations (CAF) atteignaient 20 448 millions (– 8,1 %), laissant un déficit de 2 422 millions contre 3 437 millions en juin. Pour les sept premiers mois de 1982, le déficit commercial américain a représenté 18,7 milliards de dollars contre 20,5 milliards de janvier à juillet 1981. Pour l'ensemble de cette année, le solde négatif devrait, selon les experts, être comparable à celui enregistré l'an dernier (39,6 milliards de dollars). — *(A.F.P., Agefi.)*

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Nouveau record d'activité

Jamais sans doute la fameuse expression de « bulling market », souvent employée par les Américains, n'aura si pleinement pris son sens que jeudi. Un nouveau record d'activité est en effet tombé ce jour-là à Wall Street avec 137,33 millions de titres échangés (contre 123,24 millions la veille), chiffre dépassant de 4,63 millions la précédente performance réalisée le 18 août dernier (132,7 millions de titres).

Dans ce marché survolté, rendu même volcanique par l'arrivée en masse de la clientèle particulière, les cours ont évalué de façon irrégulière, mais toujours dans le sens de la hausse. Un moment, l'indice des industrielles devait, pour la seconde fois en l'espace de quarante-huit heures, franchir la barre des 900 pour atteindre 908,96, avant de revenir à 892,40 (+ 7,51 points) sur des ventes bénéficiaires. Ainsi donc, depuis le 12 août, le célèbre Dow Jones a gagné 115,49 points (+ 14,9 %), ce qui ne s'était jamais vu dans un aussi court laps de temps.

Imputable aux rumeurs faisant état d'un nouvel abaissement du taux d'escompte, rumeurs vérifiées peu de temps après la clôture *(voir d'autre part)*, cette nouvelle avance n'en a pas moins surpris de nombreux analystes qui s'attendaient à une pause, ne serait-ce qu'en raison de la banqueroute du groupe Manville *(voir d'autre part)*. Certains spécialistes, réputés pour leur pessimisme, ont même retourné leur veste et conseillé précipitamment à leur clientèle de passer des ordres d'achat.

L'effet « boule de neige » a joué, et, ceci expliquant cela, les échanges ont pris l'ampleur que l'on sait. Plus que les « blue chips », ce sont essentiellement les valeurs de croissance à forte capitalisation et les « glamours » (actions de prestige) qui ont retenu l'attention des petits investisseurs.

Sur 1 966 valeurs traitées, 1 185 ont monté et 458 ont baissé. Les plus grosses transactions se sont portées sur Cities Services, qui accepte l'O.P.A. d'Oxy (2,19 millions de titres échangés), Exxon (1,79 million), Sony (1,77 million), A.T.T. (1,77 million) et Dresser (1,17 million).

VALEURS	Cours du 25 août	Cours du 26 août
Alcoa	28 3/8	27 7/8
A.T.T.	56 5/8	56 1/2
Boeing	22 1/8	22 3/4
Chase Manhattan Bank	36 1/4	36 1/2
Du Pont de Nemours	34 1/4	34 3/4
Eastman Kodak	79 1/4	79 1/2
Exxon	29	28 7/8
Ford	28	28
General Electric	71 1/4	73
General Foods	38 1/2	38
General Motors	47 7/8	47 7/8
Goodyear	25 5/8	25 3/4
I.B.M.	69 1/4	69 1/8
I.T.T.	27 1/8	28 7/8
Mobil Oil	23 1/8	23
Pfizer	62	62 1/8
Schlumberger	37 1/2	38 7/8
Texaco	29 3/4	29 1/2
U.A.L. Inc.	20 1/2	20 7/8
Union Carbide	49 1/8	49 1/2
U.S. Steel	19 3/8	20
Westinghouse	30 7/8	21 1/2
Xerox Corp.	31 3/4	32 1/8

PARIS 26 août

Flambée de hausse, fièvre sur l'or

Les mesures arrêtées au dernier conseil des ministres dans le cadre de la réforme de l'épargne ont provoqué jeudi une flambée de hausse à la Bourse de Paris. Dès l'ouverture, les cours se sont mis à grimper allègrement et les cotations de plusieurs valeurs durent même être retardées devant l'afflux de la demande. Finalement, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance voisine de 4 %, la troisième plus forte de l'année.

Coup de chapeau à M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances ? De nombreux boursiers étaient perplexes, et certains même, jugeant que le marché se berçait d'illusions, songeaient sérieusement à vendre. Tous ne partageaient cependant pas ce scepticisme fondé sur la crainte d'un alourdissement de la charge fiscale pour les plus fortunés. De fait, en fin de matinée, M. Jacques Delors confirmait que le crédit d'impôt, qui allait se substituer à l'avoir fiscal, bien que modulé en fonction des tranches de revenus imposables, ne changeait rien en l'occurrence, évitant au contraire à certains moyens contribuables de voir l'assiette de leurs impôts élargie. Beaucoup avaient dû flairer que, au-delà de leur complexité, certaines mesures étaient favorables à la Bourse. S'ajoute à cela aussi, le fameux « effet Wall Street ». Hausse de la devise-titre : 8,35 F-8,43 F, contre 8,16 F-8,40 F.

L'autre événement de la séance a été le bouillonnement de l'or. A Londres, l'once de métal précieux est remontée de 401 dollars à 417,50 dollars. A Paris, le lingot a regagné 3 500 F, à 90 000 F (après 89 950 F), son niveau le plus élevé depuis le 1er octobre 1981 (90 500 F). Le napoléon a progressé de 5 F, à 635 F. Ces différentes variations de cours ont été enregistrées dans un marché extrêmement actif : 48,52 millions de F, contre 17,29 millions.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

EXXON. – Aucune reprise ne se manifestant dans la distribution, le groupe pétrolier américain, pour réduire ses coûts, a décidé de fermer huit cent cinquante stations-service dans la Middle-West et la partie nord-est des États-Unis, mais aussi de réduire la production de sa raffinerie du New-Jersey. De plus, la compagnie a annoncé qu'elle cessait de vendre du fuel domestique dans les régions indiquées.

Exxon est aux États-Unis le numéro trois de la distribution avec vingt mille cinq cents stations-service et 6,8 % du marché. Les numéros un et deux sont respectivement Amoco (7,3 %) et Shell Oil (6,9 %).

BAYER. – Après BASF et Hoechst, le groupe chimique de Leverkusen annonce une sérieuse baisse de ses résultats avant impôts pour le premier semeste, dont le montant revient de 877 millions de DM à 722 millions (– 17,7 %) pour un chiffre d'affaires mondial accru de 5,4 %, à 18,2 milliards de DM. Des trois grands de la chimie, Bayer est quand même le moins touché, les bénéfices avant impôts de BASF et de Hoechst ayant respectivement chuté de 34,9 % et de 20,5 %.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	24 août	25 août
Valeurs françaises	99,4	98,6
Valeurs étrangères	114,1	112,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	25 août	26 août
Indice général	98,8	96,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 août .... 14 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 août	27 août
1 dollar (en yens)	252,45	254,15

BOURSE DE PARIS Comptant 26 AOUT

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/8	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 815	6 856	6 650	7
Allemagne (100 DM)	281 470	281 490	273	287
Belgique (100 F)	14 644	14 648	13 300	14 400
Pays Bas (100 fl.)	256 550	256 640	249	261
Danemark (100 krd)	80 670	80 570	77	83
Norvège (100 k)	104 400	104 290	100	106
Grande-Bretagne (£ 1)	12 036	12 057	11 650	12 350
Grèce (100 drachmes)	9 917	9 955	9	11
Italie (1 000 lires)	4 981	4 978	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	333 750	332 950	322	340
Suède (100 krs)	113 130	113 250	108	115
Autriche (100 sch)	40 080	40 070	38 700	40 400
Espagne (100 pes.)	6 242	6 220	0 585	6 300
Portugal (100 esc.)	8 040	8 090	7 200	8 400
Canada ($ can 1)	5 549	5 659	5 410	5 670
Japon (100 yens)	2 717	2 717	2 580	2 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/8
Or fin (kilo en barre)	84000	89580
Or fin (en lingot)	86500	90000
Pièce française (20 fr)	630	635
Pièce française (10 fr)	440	472
Pièce suisse (20 fr)	580	590
Pièce latine (20 fr)	560	551
Souverain	679	690
Pièce de 20 dollars	2980	3010
Pièce de 10 dollars	1510	1550
Pièce de 5 dollars	772 50	790
Pièce de 50 pesos	3575	3600
Pièce de 10 florins	587	658

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 27 août 1982 a été tiré à 481 487 exemplaires.

ACCUEILLANT PLUS DE 3 000 SPÉCIALISTES

Le troisième congrès mondial de médecine nucléaire va s'ouvrir à Paris

Le troisième Congrès mondial de médecine et biologie nucléaires va s'ouvrir à Paris, le 29 août, sous le haut patronage du président de la République, et en présence du ministre de la recherche et de l'industrie, et du ministre *de la santé*.

Après le Japon en 1974 et les Etats-Unis en 1978, la France a le privilège d'accueillir les spécialistes de médecine nucléaire du monde entier. Plus de trois mille praticiens doivent y participer.

Nous avons demandé à trois spécialistes, les professeurs Claude Kellershohn, président de la Fédération mondiale de médecine et biologie nucléaires, Pierre Galle, président de la Société française de biophysique et médecine nucléaire, et le docteur Claude Raynaud, secrétaire général de la Fédération mondiale de médecine et biologie nucléaires, de nous présenter cette spécialité médicale et ses développements les plus récents.

La radioactivité au service du diagnostic

La médecine nucléaire est une spécialite médicale qui utilise les substances radioactives dans un but diagnostique et thérapeutique, comme la radiologie utilise les rayons X.

En pratique, une substance radioactive, c'est-à-dire marquée par un élément *radioactif*, est introduite dans l'organisme et sa concentration mesurée à l'aide d'un détecteur, habituellement une « gamma-caméra », placé en regard de la région examinée. Les méthodes employées sont donc non traumatisantes et aisément acceptables par le patient.

Deux exemples permettront de comprendre ce qu'apporte ce type d'examen. La thyroïde a longtemps été considérée comme un organe difficile à examiner. La radiographie n'était, ici, pratiquement d'aucune utilité et les examens utilisés étaient relativement complexes et non spécifiques. On *savait depuis longtemps* que cette glande avait une grande affinité pour l'iode. L'organisme ne sachant pas reconnaître l'iode stable de l'iode radioactif, cette affinité est aussi marquée pour ce dernier. Après administration d'une petite quantité d'iode radioactif par la bouche, la mesure de la radioactivité thyroïdienne avec un détecteur placé au-devant du cou permettra de savoir si la fonction thyroïdienne est normale, inférieure à la normale (hypothyroïdie) ou supérieure à la normale (hyperthyroïdie), suivant que cette radioactivité sera dans les limites normale, inférieure ou supérieure.

Cette méthode anodine et précise a été introduite dans la pratique courante dans les années 50 et pendant vingt-cinq ans a permis de diagnostiquer les hypothyroïdies et hyperthyroïdies de millions de patients dans le monde entier et de contrôler leur traitement.

Un autre exemple de l'efficacité de la médecine nucléaire est la détection des métastases osseuses de cancers. Celles-ci sont caractérisées par un renouvellement accéléré des constituants osseux aboutissant à des remaniements locaux importants. Sur les images obtenues en médecine nucléaire, avec une préparation radioactive de phosphate, l'accélération du renouvellement est aisément visible, alors que seuls les remaniements osseux importants et tardifs sont visibles sur les radiographies. Ainsi les métastases osseuses peuvent-elles être décelées avec les phosphates marqués, plusieurs mois avant d'être visibles sur les radiographies.

L'originalité des méthodes utilisées en médecine nucléaire tient au fait qu'elles renseignent sur l'état fonctionnel — la physiologie — de l'organe étudié ; alors que les méthodes radiographiques classiques ou le scaner (tomodensitomètre) informent essentiellement sur l'anatomie grâce aux différences de densité des tissus. Les ultra-sons n'apportent également qu'une information morphologique. En médecine nucléaire, pour chacun des examens, le « traceur » radioactif utilisé est différent et choisi en fonction du rôle qu'il joue dans la physiologie de l'organe examiné.

A l'heure actuelle, on peut considérer que la médecine nucléaire apporte des informations irremplaçables sur la fonction *thyroïdienne*, la fonction cardiaque — volume éjecté et état du myocarde, — sur la fonction pulmonaire et sur la détection précoce des cancers primitifs et des métastases. Elle apporte des informations très utiles sur l'état fonctionnel du foie, des reins, des surrénales et sur les lésions cérébrales, infarctus et tumeurs. Tous ces examens sont réalisés *in vivo* sur le patient, uniquement par mesures dites externes, c'est-à-dire *non* agressives.

La médecine nucléaire a un autre champ d'action : ce sont les examens dits *in vitro* c'est-à-dire faits par exemple sur le sang ou le sérum du patient, examens dont les plus importants sont les dosages radio-immunologiques.

Cette méthode permet actuellement de doser, avec une spécificité et une sensibilité inégalées, un très grand nombre d'hormones et de mesurer diverses substances, notamment des médicaments. Ce domaine en pleine expansion représente environ 65 % des examens de médecine nucléaire en France, proportion comparable à celle observée aux Etats-Unis et au Japon où elle est respectivement de 70 % à 80 %. Grâce à ce type d'examen, un progrès considérable a été réalisé récemment avec la préparation d'anticorps monoclonaux spécifiques qui permettent de visualiser des tumeurs, des infarctus cardiaques, etc.

Administrer des substances radioactives à l'homme, est-ce sans danger ? Des règles précises sont imposées aux spécialistes de médecine nucléaire comme elles sont imposées aux autres praticiens, tels que les radiologues par exemple. Ne peuvent être utilisés que les traceurs radioactifs qui ont été agréés par le ministère de la santé à la suite d'une expertise complexe. Les quantités à administrer sont précisées, pour chacun d'eux. La dose de radiations délivrée au patient est connue. Elle est comparable à celle qui est appliquée lors des examens radiologiques et souvent très inférieure. Tel est le cas, par exemple, de la méthode de détection des métastases osseuses décrites plus haut.

Pourquoi la médecine nucléaire est-elle si mal connue et notamment dans notre pays ? Aux Etats-Unis, les *examens in vivo* réalisés en médecine nucléaire représentent environ 12 % des examens radiologiques. En France, avec quelques pour cent seulement, nous sommes très loin de cette proportion. Plusieurs raisons expliquent cette sous-utilisation. La discipline est récente et reste peu connue d'une large tranche du corps médical, à qui elle n'a pas été enseignée au cours des études. Une autre raison importante est l'obligation, dans notre pays, de ne la pratiquer que dans le cadre hospitalier.

A l'heure actuelle, le nombre de centres de médecine nucléaire est d'environ cent vingt-cinq pour 53 millions de Français, alors qu'il est de trois mille environ aux Etats-Unis pour une population de 250 millions d'habitants. Cette sous-utilisation, en France, n'est pas sans conséquences, tant sur la qualité des soins que sur l'économie de la santé. La qualité des soins peut, en effet, se trouver diminuée si les méthodes considérées comme les plus sensibles, les plus précoces et les moins traumatisantes ne sont pas mises en œuvre. En ce qui concerne l'économie de la santé, la conséquence de ce qui précède est un allongement du temps d'hospitalisation et une charge accrue des dépenses correspondantes. D'autre part, le marché offert à l'industrie en médecine nucléaire est si étroit qu'elle a beaucoup de peine à survivre, bien que sa qualité soit reconnue excellente.

Il est clair qu'un effort considérable doit être fait, en France, pour développer la médecine nucléaire et la faire connaître. Le troisième Congrès mondial contribue à cet effort.

CLAUDE KELLERSHOHN,
PIERRE GALLE
et CLAUDE RAYNAUD.

LES NOUVEAUTÉS

Le troisième congrès mondial de médecine nucléaire apporte des informations nouvelles dans plusieurs domaines. D'abord en ce qui concerne le cerveau, il est maintenant possible d'obtenir avec un indicateur marqué par l'iode radioactif, I123 iodo-amphétamine, des images de cet organe sain dans tous les centres de médecine nucléaire. D'autre part, les travaux réalisés dans des services de recherche équipés de cyclotrons et de caméras à positons permettent de mieux connaître certains aspects de la physiologie cérébrale.

En ce qui concerne le cœur, de nombreux travaux améliorent encore les méthodes utilisées en les rendant plus précises et plus fiables. Dans le domaine de la radio-immunologie, les applications des anticorps monoclonaux sont parmi les nouveautés les plus attendues.

Enfin et surtout, les derniers développements technologiques concernant l'instrumentation tomographique et l'informatique ainsi que l'apparition de nouvelles méthodes d'imagerie du corps humain, par résonance magnétique nucléaire, sont parmi les plus enrichissants.

A L'ONU

Le lien entre l'afflux de réfugiés et la violation des droits de l'homme est évoqué pour la première fois

De notre correspondante

Genève. — Dans toutes les réunions de l'ONU sur les droits de l'homme, il est toujours — et longuement — question de l'apartheid. On ne pourrait que s'en féliciter, s'il n'y avait pas là une option politique exclusive ayant pour effet d'occulter les autres violations des droits de l'homme sur le continent africain. A telle enseigne qu'à l'une des sessions de la commission des droits de l'homme de l'ONU, qui s'est déroulée à Genève à l'époque de la pire terreur du régime d'Amin Dada, le délégué ougandais siégeait sans vergogne, prompt à condamner les violations des droits de l'homme sous des régimes « sionistes » et « impérialistes », sans étonner outre mesure les diplomates réunis pour l'écouter. Précisons que cette année-là, la France était absente des travaux de la commission, le siège qu'elle y détenait étant occupé par... l'Ouganda.

Pour la première fois, au Palais des nations, une voix s'est élevée le 26 août pour protester contre cette politique sélective : le professeur Eya Nchema, opposant guinéo-équatorien, parlant au nom du Mouvement international pour l'union fraternelle entre les races et les peuples (M.I.U.F.R.T.) à la sous-commission des droits de l'homme réunie depuis le 16 août (*le Monde* du 18 août), a établi le lien, à son sens évident, entre le nombre alarmant de réfugiés en Afrique et les violations des droits de l'homme sur ce continent.

On déplore plus de 5 millions de réfugiés africains alors qu'à la fin des années 50 ils n'étaient que 200 000. En 1970, ils étaient 750 000, en 1973, 1 million, en 1979, 4 millions et, selon le M.I.U.F.R.T., il risque d'y en avoir entre 15 et 20 millions à la fin du siècle.

Pour le professeur Nchema, « *Il est vrai que nombre de faits qui se passent en Afrique aujourd'hui résultent du colonialisme du passé et des interventions militaires du présent, mais pourquoi la communauté internationale garde-t-elle le silence sur les massacres qui se produisent tous les jours sur le continent africain ?* ». Les coupables sont « *de nombreux dirigeants africains qui méprisent les droits humains les plus élémentaires de leur peuple* ». Pourtant, « *il coûterait beaucoup moins cher à certains Etats africains de tenter un effort pour la réconciliation de tous leurs habitants plutôt que de payer des mercenaires chargés de protéger l'oligarchie du moment* ». Soulevant le problème du sous-développement d'un peuple, il a déclaré qu'il est *inutile d'y chercher des remèdes* lorsque « *les habitants qui le composent sont continuellement massacrés ou expulsés* ».

Pour savoir si un gouvernement pratique le terrorisme d'Etat, il suffit d'évaluer le nombre de personnes qui préfèrent l'exil au régime sous lequel ils vivent. Le représentant du M.I.U.F.R.T. n'estime pas moins vrai que la majorité des réfugiés africains proviennent de pays membres de l'O.U.A. Il est donc grand temps, pour l'ONU, de prendre conscience de sa responsabilité envers toutes les populations soumises à des *régimes « tyranniques » et d'encourager* la lutte contre les violations des droits de l'homme de l'Afrique tout entière, car « *le combat contre les oligarchies en Afrique constitue un remède indiscutable au drame des réfugiés africains* ».

ISABELLE VICHNIAC.

HAUSSE DU DOLLAR MEILLEURE TENUE DU FRANC

La baisse des taux d'intérêt en Europe a, comme on pouvait le prévoir, provoqué une hausse du dollar sur tous les marchés financiers. C'est ainsi que le cours de la devise américaine a progressé de 2,4363 DM à 2,445 DM à Francfort, de 2,046 FS à 2,0675 FS à Zurich et de 243,45 yens à 254,15 yens à Tokyo.

La hausse de la devise américaine a été moins forte à Paris, où elle s'échangeait à 6,86 F. Le franc, il est vrai, déjà plus résistant la veille, s'est légèrement redressé, le cours du DM revenant de 2,8149 F à 2,8070 F environ.

En très forte reprise jeudi, l'or a poursuivi son ascension à bonne *allure*. Après avoir coté près de 428 dollars l'once à New-York, le métal jaune a vu son prix monter, dans la City de Londres, de 417 dollars l'once au voisinage de 425 dollars.

Convoqué jeudi matin

LE P.-D.G. DU « FIGARO » NE S'EST PAS PRÉSENTÉ DEVANT LE JUGE GRELLIER

Chargé d'instruire le dossier Hersant, inculpé depuis novembre 1978 d'infraction à l'ordonnance du 26 août 1944, M. Claude Grellier, juge à Paris, avait convoqué *jeudi matin*, 26 août, M. André Audinot, P.-D.G. du *Figaro*, président du Syndicat de la presse parisienne, mais également député (non inscrit) de la Somme.

Mais M. Audinot, qui serait actuellement à l'étranger, n'a pas répondu à cette convocation, dont il est sensé n'avoir pas eu connaissance.

Rappelons que M. André Audinot, qui a occupé de nombreux postes dans le groupe de presse de M. Hersant, bénéficie de l'immunité parlementaire qui s'attache à son mandat de député tant que l'Assemblée nationale est en session.

● *M. Pierre Nicolay*, nouveau vice-président du Conseil d'Etat a, été reçu, jeudi 26 août, pendant près d'une heure par le premier ministre. Selon M. Nicolay, le premier ministre aurait laissé entendre qu'il n'y aurait pas de session extraordinaire du Parlement en 1983.

LA POLICE ISRAÉLIENNE DISPERSE A JÉRUSALEM-EST UNE MANIFESTATION PALESTINIENNE

Jérusalem *(A.F.P.)*. — La police israélienne a dispersé « violemment », le vendredi matin 27 août, une manifestation « illégale » de femmes palestiniennes, organisée devant les locaux du consulat américain de Jérusalem-Est, a déclaré le porte-parole de la police israélienne. Cette manifestation avait pour objectif de protester contre l'*« implication des Etats-Unis dans la guerre du Liban »* et de marquer la « solidarité » des populations des territoires occupés avec les combattants palestiniens au Liban, ont précisé des sources palestiniennes à Jérusalem-Est.

● *Incidents en Cisjordanie*. — Le couvre-feu a été imposé jeudi 26 août pour la cinquième journée consécutive dans le camp de réfugiés palestiniens d'Askar-dans, à Naplouse, indique-t-on de sources palestiniennes à Jérusalem-Est. A Naplouse, trois grenades ont été lancées cette semaine contre des patrouilles israéliennes, et, près de Bethléem, un cocktail Molotov a été lancé contre un véhicule militaire israélien, affirme-t-on de mêmes sources. Par ailleurs, un membre de la ligue des villages est décédé mercredi dans les locaux de l'administration civile israélienne à Tulkarem. Selon certaines informations, il se serait suicidé, mais l'armée a précisé qu'elle poursuivait son enquête. — *(A.F.P.)*

LES PRIX DE DÉTAIL AU JAPON ONT AUGMENTÉ DE 0,3 %... EN NEUF MOIS

Les prix de détail au Japon ont baissé en juillet de 0,7 % par rapport à juin. En un an, la *hausse du coût de la vie* est de 1,7 %.

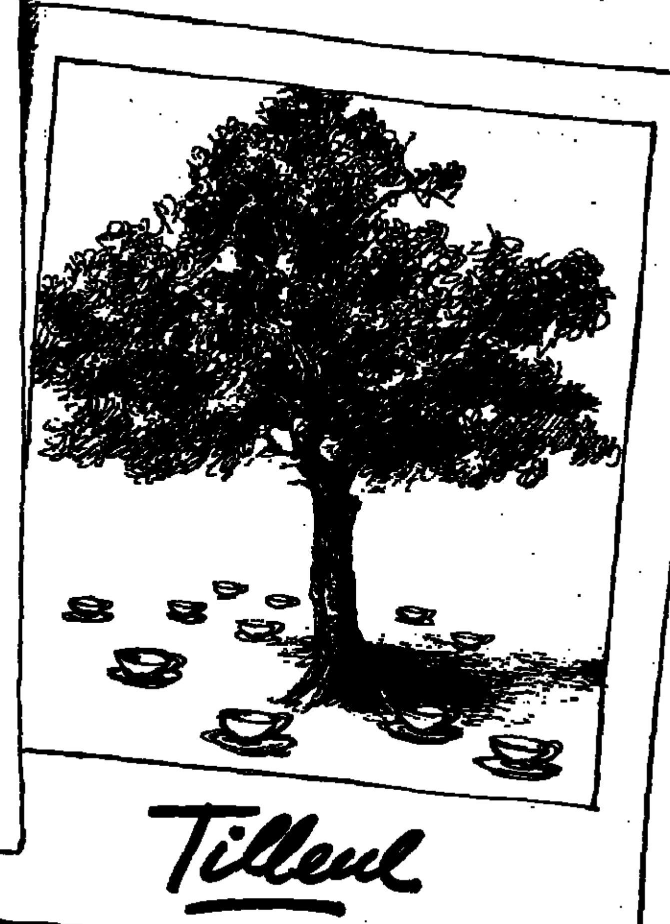
Cet excellent résultat qui couronne les efforts faits par le gouvernement pour lutter contre l'inflation s'accompagne, hélas, d'un net ralentissement de la croissance économique, revenue à des taux très bas pour un pays dynamique comme le Japon : 2 % pour cette année après 2,9 % en 1981, contre une moyenne de 4,8 % entre 1970 et 1980, et des taux parfois supérieurs à 10 % avant le premier choc pétrolier.

Le résultat de juillet s'explique, semble-t-il, par une baisse *des prix des fruits et des légumes*. En fait, les prix n'augmentent pratiquement plus au Japon depuis l'automne dernier : + 0,3 % en... neuf mois. Un résultat qui laisse songeur.

Polaroïds, de PHILIPPE COUSIN

Dans chaque numéro d'été, la bride sur le cou à un illustrateur (voir pages III, V, XI et XIV) et son hommage à un « invité » (page II).





Paroles de l'ombre

Comment les prisonniers vivent-ils leur enfermement ? Le témoignage de détenus lyonnais. (Page IV.)

Le réalisme magique d'Ernst Jünger

Aventurier, militant politique, Ernst Jünger est aussi l'un des grands écrivains de ce siècle. (Page IX.)

Le Monde

DIMANCHE

Néo-ruraux, néo-notables et néo-moines

Cheveux courts et pieds sur terre, certains anciens « hippies » supplantent peu à peu, dans les montagnes, les notables traditionnels. Les communautés ? Seules les plus structurées ont survécu.

« UNE *œuvre d'art. Un projet comme celui-ci, c'est une machinerie fabuleuse. Un pari.* » José Dos Santos redresse sa petite taille nerveuse, balance un sourire triomphant et carnassier au sommet des montagnes cévenoles que noie doucement le soir d'été. Un pionnier, José, un vrai, de ceux qui déchaînent dans les vallées imprécations, sarcasmes ou admiration.

Un pionnier dans ses terres. A moins d'une demi-heure de mauvaise piste, caillouteuse et pentue à souhait, pas la moindre habitation. Le maquis. Et là, derrière nous, comme un rêve éveillé, l'ébauche d'un campement de bois et de toile, un lit pliant et un transistor, un potager, des clôtures le long du sentier, derrière lesquelles s'effarouchent trois chevaux. Une folle promesse de vie au cœur de ce désert.

José embrasse les montagnes d'un geste las. Ses montagnes. Autour de nous, cent soixante hectares de désert, arrachés de haute lutte à la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), sceptique, vont lui permettre – avec son associé Gilles, cofondateur avec lui d'un groupement foncier agricole (G.F.A.) – de donner corps à son projet : l'élevage, en plein air intégral, de différentes espèces (brebis, chèvres, ânes, chevaux). Un plan de *rotation* précis comme des saisons cévenoles, faisant se succéder sur les parcelles, dans un ordre rigoureux, des espèces soigneusement sélectionnées, comme ces chevaux de Merens, particulièrement adaptés à la montagne, race sauvée *in extremis* de l'extinction par l'apparition des « *néo-ruraux* ».

« *Je ne crois pas à l'utopie rustique, tous les animaux en liberté sur une même parcelle. Il faut gérer, gérer, gérer. La vie, ici, elle repose sur dix centimètres d'humus. La sanction est immédiate. Quand, pendant une averse, on voit ruisseler de l'eau noire, on se dit : « Ça y est, j'ai fait une connerie.* » Fort de ses sept années d'expérience de berger, José a combattu toutes les réticences : « *On ne me prenait pas au sérieux parce que ma tentative est nouvelle. L'année dernière, quand j'ai redescendu mes bêtes après la première saison, j'ai traversé exprès tous les villages des environs. J'avais prévenu les bergers de l'heure de mon passage. Ils ont pu admirer mes chèvres, saines, grasses, luisantes. C'est la seule façon de les convaincre.* »

Depuis son installation, voilà plusieurs années, dans cette région de Lasalle (Gard), José n'a pas craint de cultiver les inimitiés. A la pointe du combat contre un reboisement mené par la SAFER, à la tête d'une association pour la promotion des plantes médicinales où il s'est opposé aux Cévenols, peu portés sur la culture biologique, il s'est attiré bien des hostilités.

Réfugié politique portugais arrivé en France du temps de Salazar, ancien professeur de sociologie à Nanterre, qui cite encore Spinoza entre deux coups de pioche (avec un évident bonheur), il a glissé insensiblement de la réflexion sur les systèmes agronomiques à une très concrète pratique agricole : « *D'abord on fait un carré de légumes pour vérifier ses théories, puis on achète une chèvre, et on se retrouve avec toute une chèvrerie.* » Se refusant à être un « *manutentionnaire à bétail* », il a opté pour le plein air et choisi, là-haut, la solitude des parias et des princes.

De la communauté à la prise du pouvoir

Typique, José, de cette évolution qui, en une dizaine d'années, a mené les « néo-ruraux » de la communauté libertaire à la prise du pouvoir dans leurs régions d'implantation. Glissement en trois temps. D'abord, dans la foulée de 68, les premiers « zippies » arrivent, cheveux flottant au vent, partageant amours, chèvres et bientôt... désillusions. Le gros des troupes, s'avisant que la terre est basse, reprend bien vite le chemin des villes. Les plus accrochés restent, mais en couples. Certes, par nécessité économique, on continue de partager un même toit. Ainsi, près de Roquedure (Gard), les six salariés d'une coopérative de forestage habitent la même demeure : mais c'est du fait de la crise du logement, et, dès qu'ils en auront les moyens, ils n'auront rien de plus pressé que de trouver chacun son gîte. Certes, on continue de s'entre-héberger. Bien rare, quand on pousse la porte de ces implantés, de n'y trouver, physiquement présent, que le couple propriétaire. Mais la communauté proprement dite est morte.

Second temps. On n'unit plus ses espoirs, sa soif de tendresse et son goût du bonheur, mais ses compétences et sa force de travail. Pour survivre, les « néos » achètent leurs bêtes ensemble, louent des terres en commun, se relaient pour la traite. Quand la direction départementale de l'agriculture veut bien se laisser convaincre, on constitue, à deux ou plusieurs, un G.F.A., un G.A.E.C. (groupement agricole d'exploitation en commun). En Ardèche – exemple parmi mille, – trois couples se sont regroupés pour exploiter leurs chèvres en commun, les trois hommes travaillant sur l'exploitation, les trois femmes à l'extérieur. Le total des revenus est partagé en six parts.

Quand l'une des femmes a décidé de rester à la ferme pour élever son enfant, le groupe a décidé une solidarité partielle avec le couple semi-défaillant, qui gagne moins que si la femme travaillait, mais davantage que s'il se trouvait tout seul. Chaque couple dispose de son appartement, prend ses repas à part. Tous sont d'anciens communautaires.

(Lire la suite page III.)

SI J'ÉTAIS...

Chronique du fantasme de la mégalomanie et des règlements de comptes imaginaires

...Frédéric Dard

par FRÉDÉRIC DARD

J'AI toujours rêvé secrètement d'être moi-même.

Lorsque j'étais enfant, je croyais naïvement qu'il suffisait de devenir adulte pour être soi-même ; plus exactement, j'imaginais que cet acquis coïncidait avec la majorité légale, *comme le droit de vote par* exemple.

Aussi ai-je attendu avec confiance que les ans, les centimètres et les premiers chagrins accomplissent la métamorphose.

Mais je suis devenu adulte et rien ne s'est produit. J'ai donc continué de me sentir incomplet puisque privé de moi-même.

L'espoir étant notre principal levier, le carburant de toutes nos motivations, je me suis dit que c'était partie remise. Frédéric Dard était en retard au rendez-vous, mais il finirait bien par arriver.

Je l'attends toujours.

Plusieurs questions m'obsèdent. Elles deviennent harassantes à force de rester sans réponses.

J'aimerais savoir, par exemple, si cette injoignabilité de moi avec moi constitue un phénomène qui m'est propre ou si elle représente une sorte de malédiction originelle réservée à tous les hommes qui essaient de s'écouter penser. Je voudrais qu'on me dise s'il *existe* des individus qui *se* sentent pleinement eux-mêmes.

En fait, c'est une consultation que je réclame à mes frères humains. Je les implore pour qu'ils m'accordent une confrontation. Lorsque j'étais petit garçon, nous nous montrions nos sexes, mes camarades et moi. Ce n'était pas *« par vice »*, comme disent les bonnes gens, mais par souci d'information, parce que c'était l'unique moyen pour chacun de nous de savoir dans quel gabarit se situait son pénis.

Exhibons nos âmes

En vertu de ce système simple et efficace, j'aimerais qu'avec quelques-uns de mes *semblables* (*le moins semblable* possible afin de bien marquer la différence éventuelle), nous exhibions nos âmes, histoire de vérifier si mon tourment est particulier ou s'il appartient au tout-venant de la vie.

« Mais, vas-tu peut-être me demander, *qu'entends-tu par : « ne pas se sentir soi-même ? »*

C'est assez difficile à expliquer, car on ne construit pas *de nuages de pierre.* Or les mots sont en pierre et nos sentiments en barbe-à-papa.

Ne pas se sentir soi-même, c'est avoir la certitude absolue de ne pas correspondre à l'idée que les autres se font de vous. Quand je les regarde regarder Frédéric Dard, quand je les écoute parler de lui, quand je lis ce qu'ils écrivent de lui (en bien ou en mal), j'ai le sentiment désagréable qu'il est question d'un personnage absolument étranger à moi. Donc, je ne suis pas leur Frédéric Dard et je voudrais si ardemment être ce qu'ils croient que je suis, ou bien qu'ils sachent qui je suis.

Tout alors me deviendrait facile.

Ce qu'il y a de plus déprimant dans le fait de ne pas se sentir soi-même, c'est d'être en *perpétuelle rupture avec ses* pérégrinations extérieures ou intimes. Tout ce que je fais, dis ou pense ; tout ce que je tais, tout ce que je rêve est en *brutale contradiction avec* la minuscule flamme que je sens brûler en moi et qui se porte garante de mon essence véritable.

Une force maligne me contraint à ne pas m'exprimer tout à fait comme je le souhaiterais, à ne pas pleurer exactement les larmes de mon cœur, bref, à ne pas vivre mon existence telle qu'elle m'a été accordée.

Chaque fois que je prends ou que je m'offre, un rien, une misère, une *buée*, une intonation font capoter mon intention profonde, travestissent ma vérité, bref, me modifient.

Guérit-on d'être mal né ?

Me regardant écrire pardessus mon épaule, je me dis tout à coup : et si cela n'était *que de la timidité ? Me voilà* à rôder autour de cette hypothèse trop simple, à la flairer, comme un cheval flaire l'eau qu'il va boire, à la goûter du *bout d'un doigt, appréhendant* le poison.

Timidité.

Pendant toute mon enfance, puis au long de ma jeunesse, *mon entourage* m'*exhortait* à ne pas l'être. C'est donc que je me montrais déjà pusillanime, impressionné par mon environnement, inapte à l'affronter, incapable de m'y fondre.

J'ai pourtant cru que l'âge m'en avait guéri. Je me suis tellement forcé et efforcé ! J'ai tant et tant triché, truqué pour vaincre cette absence d'adéquation entre les autres et moi.

Mais guérit-on d'être mal né ?

Je n'osais pas vivre et j'ai vécu tout de même, là est probablement mon drame secret, mon humble et infinie misère.

J'aurais dû me taire, par vocation, et j'ai parlé par respect humain. J'aurais dû me contenter de contempler et j'ai agi. J'aurais dû n'être que moi-même, et j'ai laissé accroire que j'étais Frédéric Dard. Je ploie sous le fardeau de ce malentendu. Et je suis là sur ma branche, effaré comme un hibou qui n'a pas entendu chanter les coqs.

Démuni jusqu'à la trame. Il ne me reste à offrir d'authentique que des regards.

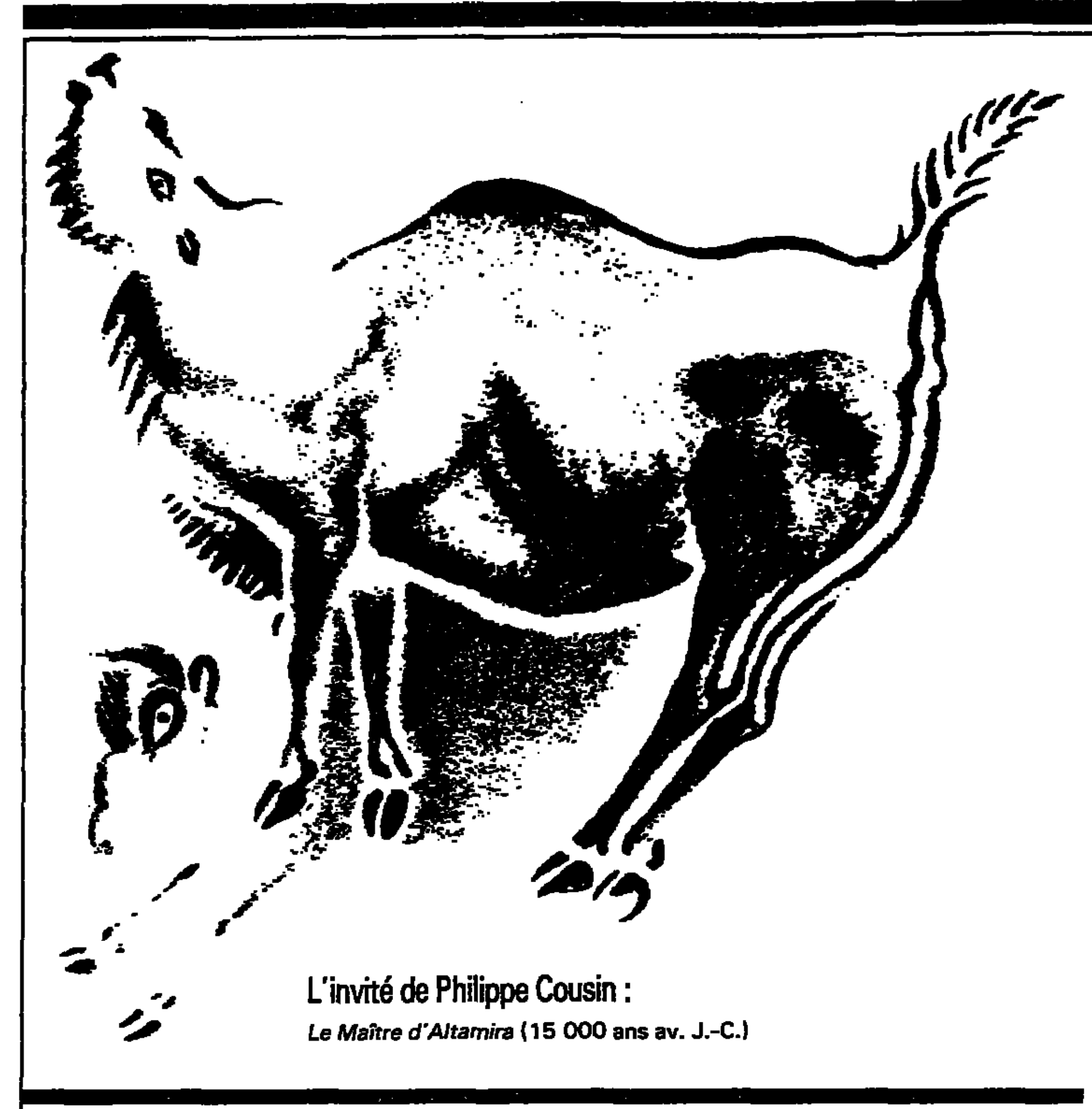
Mais tout cela n'est qu'un préambule verbeux, il est temps que je traite le sujet.

Si j'étais... Frédéric Dard ?

Veux-tu que je te dise ?

Si j'étais Frédéric Dard, je crois bien que je vivrais. ■





L'invité de Philippe Cousin :
Le Maître d'Altamira (15 000 ans av. J.-C.)

COURRIER

Pompéi II

Dans *le Monde Dimanche* du 4 juillet 1982, dans la rubrique « Croquis », et sous le titre « L'autre ville », j'ai lu ce que M. Jean Guiloineau écrit sur Pompéi.

Tout en soulignant, en passant, que depuis la fin de la guerre mondiale, hélas, le Vésuve ne fume plus, je tiens à expliquer la raison de l'existence d'une ville moderne tout près des ruines de la ville romaine.

Il s'agit d'une ville qui n'a rien à faire (ou presque) avec la ville qui s'appelle exactement « Pompei Scavi » (Pompéi fouilles archéologiques), parce qu'elle a été construite depuis le dix-septième siècle autour d'une chapelle de la Vierge de Pompéi, considérée comme le plus miraculeux des sanctuaires de l'Italie du Sud, chapelle autour de laquelle a surgi une immense église payée par les offrandes du peuple le plus simple, des émigrants ainsi que des marins.

M. E. A. TORNAGHI,
directeur pour la France de l'Office national italien du tourisme.

Epidémiologie

Etant médecin épidémiologiste, j'ai été tout particulièrement intéressée par l'article de MM. Goldberg et Gremy paru dans *le Monde Dimanche* du 8 août, intitulé : « Des ordinateurs contre les épidémies ».

A propos de formation, je citerai mon cas personnel : après mon doctorat en 1977, j'ai préparé, à l'Ecole de santé publique de l'Université de Bruxelles, le certificat de « Méthodes statistiques et épidémiologiques appliquées à la recherche en médecine et à la santé publique ». C'est une préparation intensive de quelques mois au terme de laquelle un examen sanctionne les connaissances. Trouvons-nous en France, une formation équivalente ? Pas à ma connaissance.

Rentrée en France, j'ai été employée dans un centre dit de « dépistage des maladies cardio-vasculaires ». J'y ai effectué tant bien que mal (c'est-à-dire avec les faibles moyens dont je disposais) un modeste travail de petit épidémiologiste dans un centre qui n'était que le violon d'ingres d'un « patron » hospitalier. Au bout de six ans, je n'ai toujours que des vacations, sans aucun espoir de titularisation, malgré l'intérêt que le ministre de la santé semble porter à cette science. Après la formation, voilà donc pour le statut de l'épidémiologiste, toujours à partir d'un cas personnel.

Quant à la recherche, je précise que je m'occupe du traitement statistique des données, sans avoir la prétention toutefois d'être statisticien ou informaticien. Cependant, bien que seul épidémiologiste dans ce centre, n'étant que vacataire, je suis obligée d'accomplir un travail imposé, qui ne va pas toujours dans le sens de la rigueur exigée en épidémiologie, à savoir par exemple, l'application de méthodes statistiques très sophistiquées à des données non fiables, ce qui aboutit non seulement à un résultat nul, mais à une perte de temps considérable. Voilà un exemple de l'état de l'épidémiologie et des épidémiologistes, dû essentiellement au refus de reconnaître une spécialité à part entière basée sur un diplôme étranger valable, patronné par l'O.M.S. On préfère, comme cela est la tradition, recruter dans les centres hospitaliers universitaires des cliniciens, compétents sans doute, mais nullement formés dans ce domaine.

Dr JOËLLE DRIVET-PERRIN,
33 ans
(Marseille).

Paille et noyaux

L'utilisation des déchets agricoles en combustibles, qu'évoque un des articles publiés dans *le Monde Dimanche* du 1er août 1982, est une vieille tradition. S'agissant de la paille de céréales, elle a, pendant longtemps assuré le chauffage des maisons paysannes dans une grande partie de la plaine hongroise où les arbres étaient très rares il y a une cinquantaine d'années encore : la paille était brûlée dans de grandes cheminées à parement de céramique dont la capacité de rayonnement est considérable ; la chaleur dégagée permettait de résister au froid d'hivers continentaux dans les maisons construites surtout en terre et en pisé, matériaux assurant une isolation satisfaisante.

Quant au grignon d'olive, il servait, il y a une vingtaine d'années encore, à terminer le chauffage des fours de boulangers dans le Sahel de Tunisie, donnant, de surcroît, un goût agréable au pain...

RENÉ PASSERON
(Montgaillard, Aude.)

∴

Dès 1945, dans mon village natal de Maussane-les-Alpilles, situé au pied du célèbre village des Baux, je me voyais confier une réalisation d'étude personnelle qui, trente-sept ans plus tard, fait rêver votre jeune architecte Bernard Arditti.

C'était, d'une part, l'équipement d'un moulin traditionnel d'extraction à froid d'huile d'olive par presses hydrauliques, pour obtenir l'huile vierge. D'autre part, l'installation complémentaire *d'une unité d'extraction d'huile de* grignon d'olive par solvants chlorés, complétée d'un équipement de raffinage avec neutralisation des acides gras, décoloration aux charbons actifs et désodorisation sous vide pour production d'huile d'olives neutre de raffinage.

Le seul sous-produit de cette chaîne de fabrication était de la pâte de savon vert d'olive, très apprécié pour la fabrication des savons de luxe.

La vapeur nécessaire au raffinage, ainsi que l'énergie électrique, étaient produites à partir de la combustion des résidus solides de grignons, noyaux et pulpes brûlés dans une chaudière à production de vapeur de type standard, équipée d'une grille spéciale à sole tournante. La valeur calorifique du grignon d'olive traité et déshydraté étant très élevée : de l'ordre de 3 000/3 500 calories/kg.

Hélas ! comme dans tant d'autres domaines, il est particulièrement regrettable que ces initiatives n'aient pas été développées dans l'optique lointaine des réalisations compétitives, avec, dans ce cas particulier, l'exportation de technologie vers le bassin méditerranéen, berceau de la culture de l'olivier. Nos technocrates à courte vue n'ont retenu dans les décennies 50-60 que le fuel comme source exclusive d'énergie.

Actuellement, la seule solution de survie pour l'oliveraie provençale, qui offre – départ moulin – des huiles à 25-30 F le kilo, alors que *nos puissants voisins* (Espagne, Italie, Grèce, Tunisie) sont à moins de 15-20 F, est le groupement coopératif avec unités intégrées, y compris les fabrications d'huile neutre et de savon, avec le grignon comme source calorifique.

RAYMOND MOULIN,
ingénieur retraité.

Sociétés anonymes et mutuelles

Je suis oiseau, voyez mes ailes...
Je suis souris, vivent les rats...

Ce bon La Fontaine ironisait ainsi en relevant le double langage qu'adoptaient opportunément, au gré des circonstances, tels courtisans résolus à se bien placer auprès des puissants. Aujourd'hui, dans un monde où l'activité économique est la puissance souveraine, ce comportement ne manque pas d'être parfois habilement adopté par des entreprises au statut ambigu, avec parfois aussi la bénédiction des autorités publiques.

Un jugement récent du tribunal d'instance de Montpellier vient, par exemple, de donner un label mutualiste à une société anonyme privée régie par le code des assurances. D'après ce jugement, l'assuré de cette S.A. privée doit être animé des plus purs sentiments mutualistes à l'égard de cette S.A., au point de ne jamais manifester le moindre manque de confiance à son égard, de ne pas exprimer de désaccord sur l'interprétation de telle clause du contrat, de se garder de dire qu'il pourrait faire appel à un juriste.

La raison invoquée ? Cette S.A., la SAMDA, a été créée par une mutuelle. Par « *sa filiation au monde mutualiste* », elle peut donc se prévaloir à la fois de son statut de S.A. privée et de son caractère mutualiste ; elle peut se garder de toute participation de ses clients au pouvoir, ce qui est le propre des mutuelles, mais exiger en même temps de ses clients qu'ils manifestent à son égard un esprit *mutualiste qui* réprime toute réticence, toute réclamation. Cet étrange croisement S.A. privée-mutuelle donne certainement le fruit le meilleur que puisse espérer le système capitaliste.

On aimerait savoir ce qu'en pensent les vraies mutuelles.

ROBERT PIC
(Aubais, Gard).

Je n'irai pas à Manille

Nous avons reçu ce témoignage d'un lecteur, dont nous respectons l'anonymat.

La vague de scandales provoquée par la découverte, en France, d'un réseau de « ballets bleus » et la diffusion de l'émission « Les trottoirs de Manille » m'incite à vous adresser mon témoignage. Cela était impensable, pour moi, auparavant. Mais nulle part, dans les violentes condamnations – justifiées – de ces pratiques sordides, je n'ai trouvé la moindre remarque empêchant l'amalgame, implicite autant qu'inexact, entre un amour, qui est le mien, et son exploitation commerciale inacceptable.

Je suis ce qu'on appelle, étymologiquement parlant, un « pédéraste ». Depuis mon adolescence, je vis avec ce désir, que je n'ai pas choisi et qui, quoi qu'on en pense, est en moi. Il s'impose à moi, comme il s'impose à des milliers d'autres. C'est un fait, une réalité quotidienne.

J'ai eu des relations sexuelles avec quelques jeunes garçons. Il y a quatre ans, j'ai pris la décision définitive de ne plus en avoir. J'ai pris cette décision seul, délibérément. Et je m'y suis tenu. Depuis quatre ans, je n'ai pas fait l'amour. Mon désir est toujours là, présent, chaque jour, identique.

Je suis instituteur. J'aime profondément ce travail et les rapports d'inspection disent que je suis « fait » pour enseigner. Mon amour et mon admiration pour la beauté de certains enfants ont compté dans le choix de ce métier mais n'ont pas été déterminants. Je veille scrupuleusement à ce que mes éventuelles attirances n'influencent en quoi que ce soit mon comportement en classe. Je n'ai jamais profité de ma situation d'enseignant pour « séduire » des enfants.

Depuis deux ans, j'ai entrepris une psychanalyse. La raison en est simple : à plus ou moins long terme, c'était pour moi la prison ou le suicide. Je vis dans la crainte permanente d'être découvert. Comment le serais-je d'ailleurs ? Personne ne sait, ni dans ma famille, ni dans mon entourage amical, professionnel ou militant (je suis syndiqué et je milite beaucoup contre l'injustice, la misère et pour le respect des opinions d'autrui). Je me méfie de tous, car, au moindre soupçon, je risque de perdre définitivement mon métier, l'amitié des uns et le respect des autres. J'imagine ce qui se passerait si « cela » se voyait sur ma figure !

Pourtant je signe ma lettre. Je vous demande simplement, dans le cas où vous jugeriez possible de la publier, de ne pas mentionner mon nom ni la ville où j'habite. Je n'ai pas l'âme d'un martyr.

Je n'irai pas à Manille. Par principe. Je condamne la prostitution enfantine et les « ballets bleus ». Sans hésitation. Je ne revendique nullement la liberté totale ou partielle en matière de sexualité avec des enfants, car il y a, en effet, un risque pour ces derniers.

Je ne veux pas faire l'apologie d'un amour qui m'a donné et me donne clandestinement d'intenses moments de bonheur. Je ne crois pas être un « pourrisseur », un « détraqué », un « odieux dépravé », un « dingo sexuel », comme il a été écrit dans la presse.

J'essaie simplement de préserver un équilibre périlleux entre ce que je suis au fond de moi-même et une normalité à laquelle, par nécessité et raison, je m'efforce d'accéder. Mais j'hésite à condamner ceux qui, dans la même situation, n'ont pas l'envie ou la volonté et la détermination que la « normalisation » exige.

Mon amour interdit est ce que j'ai de plus pur en moi. Il est réprimé sans pitié pour des raisons que j'admets. Mais on le dit monstrueux. Cela me blesse au plus profond de mon être.

Au revoir

Bonjour,

Tout à fait d'accord avec vos réflexions concernant les en-têtes de lettres. Mais il y a aussi les formules de fins de lettres. Que dirait votre interlocuteur si vous le quittiez en lui disant : « *Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance (l'expression !) de ma considération distinguée* » ? Il serait en droit de penser que vous vous moquez de lui et de se fâcher.

Ne pourrait-on pas terminer par des formules telles que : Sincèrement vôtre, Bien à vous, Meilleurs sentiments, Amicalement, Au revoir, A bientôt, etc. ? Ce serait plus simple, plus naturel et moins hypocrite, tout en permettant une économie sensible de papier et de temps. Je ne serais sans doute pas le seul à souhaiter une campagne dans ce sens.

En attendant, je vous prie d'agréer...

JOSEPH ROGÈS
(La Motte-Servolex, Savoie).

Bronzer à l'huile d'olive

L'article sur les crèmes solaires, au demeurant intéressant, m'a beaucoup irrité et amusé.

L'argent englouti dans les recherches cosmétiques et autres pour mettre au point des produits de bronzage sophistiqués, dispendieux et dont la durée d'utilisation est éphémère, provoque en nous autres, individus du tiers-monde, un sentiment de malaise face à la famine et à la pauvreté.

Cette course au bronzage à coups de milliards nous laisse, d'autre part, perplexes devant le racisme de couleur.

Pour les passionnés de l'écologie, il existe une recette africaine millénaire qui offre un bronzage naturel et parfait : l'huile d'olive pure associée à des gouttes de citron ou de vinaigre, « crème » concoctée chez soi et à moindres frais, fait les délices de millions d'estivants maghrébins.

MOHAMMED BEDHRI
(Oujda, Maroc).

PARTI PRIS

Hypocrisie

Il y avait une caisse noire à l'A.S. Saint-Etienne. Scandale ! Cris d'orfraie ! Exclamations vertueuses dans le Landernau du football. Explications filandreuses de la presse sportive, qui s'échine à séparer les bons – ceux qui n'auraient pas de pratiques financières occultes – des méchants – ceux à qui les milliards ont fait tourner la tête...

L'argent, dans le sport français, a toujours joué un rôle équivoque. On nage en pleine hypocrisie. Chacun sait que les rugbymen et les basketteurs, à partir d'un certain niveau, sont payés par leurs clubs alors qu'ils ne le devraient pas en raison du statut de sport d'amateur de leur discipline. Chacun sait qu'il en est, peu ou prou, de même de tous les sports de compétition, y compris dans l'athlétisme. Mais les dirigeants sportifs en ont fait un sujet tabou. Hypocrisie.

Les sommes astronomiques qui sont en jeu lors des transferts de footballeurs d'un club à l'autre ne donneraient lieu à des dessous-de-table que pour quelques brebis égarées ? Allons donc. Hypocrisie.

Le tennis professionnel, lui, joue cartes sur table. On paie – et gros – en dollars. Les contrats publicitaires des joueurs sont rendus publics. Eh bien, il règne encore un climat de suspision, du moins en France. L'argent des sportifs n'est pas un argent comme les autres. Les dieux du stade devraient être de purs esprits et leurs managers des moines.

C'est sans doute que les célébrations sportives remplacent pour beaucoup la messe dominicale. A l'église, la quête n'a jamais eu vraiment bonne presse.

YVES AGNÈS.

VOUS ET MOI

Le bourgeois de laiton

Dear Fred, innocent proxénète, tu gagnes ta vie avec l'objet de ta passion : la langue française. Tu dévoiles aux adolescents anglo-saxons ses complexes beautés, en me demandant : quoi de neuf ?

Le ministre de l'éducation nationale et le secrétaire d'Etat auprès du ministre du temps libre chargé du tourisme, après avis de l'Académie française, viennent de faire une innovation prometteuse, ouvrant un point d'accès à d'utiles développements. (On ne peut pas ouvrir un point ? Mais si : selon ces experts un point d'accès est l'équivalent d'un *gate-way*.) Ils ont proscrit le *tour-operator* et inventé à sa place le *voyagiste*. Notons que le voyagiste ne voyage pas. Tranquille dans son bureau, il envoie voyager le voyageur. A vrai dire, ce n'est pas une innovation, car *cette distinction entre* les membres du couple dérive évidemment de celle du couple *fumeur* (celui qui fume) et *fumiste* (celui qui organise la fumée).

On envisage l'avenir de ce procédé : le massiste à la caisse du massage-parlour, et le carottiste (écornifliste ?) qui dresse son équipe de petits carotteurs et carotteuses. Le non français *impresario* disparaîtra – ce sera un *actiste* (ou *dansiste, chantiste,* etc.). Inversement, on divisera les malades en *généraleurs* et *spécialeurs,* selon le médecin qui organise le progrès de leur maladie.

On attend actuellement, avec une confiance sereine, la proscription du burger. L'autre jour j'étais à Montpellier, à faire du chalandage-marchandage dans le Polygone (gros centre commercial). *J'éprouvais le besoin d'un* peu de restau-rap (fast-food). Dédaignant le pizzagone (surface plane limitée par une courbe irrégulière dont les points sont à environ 12 centimètres du centre, *couverte de sauce tomate), j'ai* traversé la place de la Comédie. Là, j'ai vu avec stupéfaction l'enseigne du brassburger...

Vous et moi sommes habitués, outre-Manche, outre-Atlantique et même à Paris, au cheeseburger (au fromage), au fishburger (au poisson) et, pour les végétariens, au nutburger (aux fruits secs). Mais un brassburger (au cuivre, *ou plutôt au laiton) m'a paru sur*réaliste. Puis je me suis rappelé qu'au Mexique, par un autre procédé linguistique, on a créé le machoburger (deux fois plus gros qu'un burger normal). Le *brass,* en argot anglais, étant l'équivalent du pognon, de l'oseille, le brassburger serait-il un burger qui coûte très cher ? Ou tout bêtement servi sur une assiette de cuivre ?

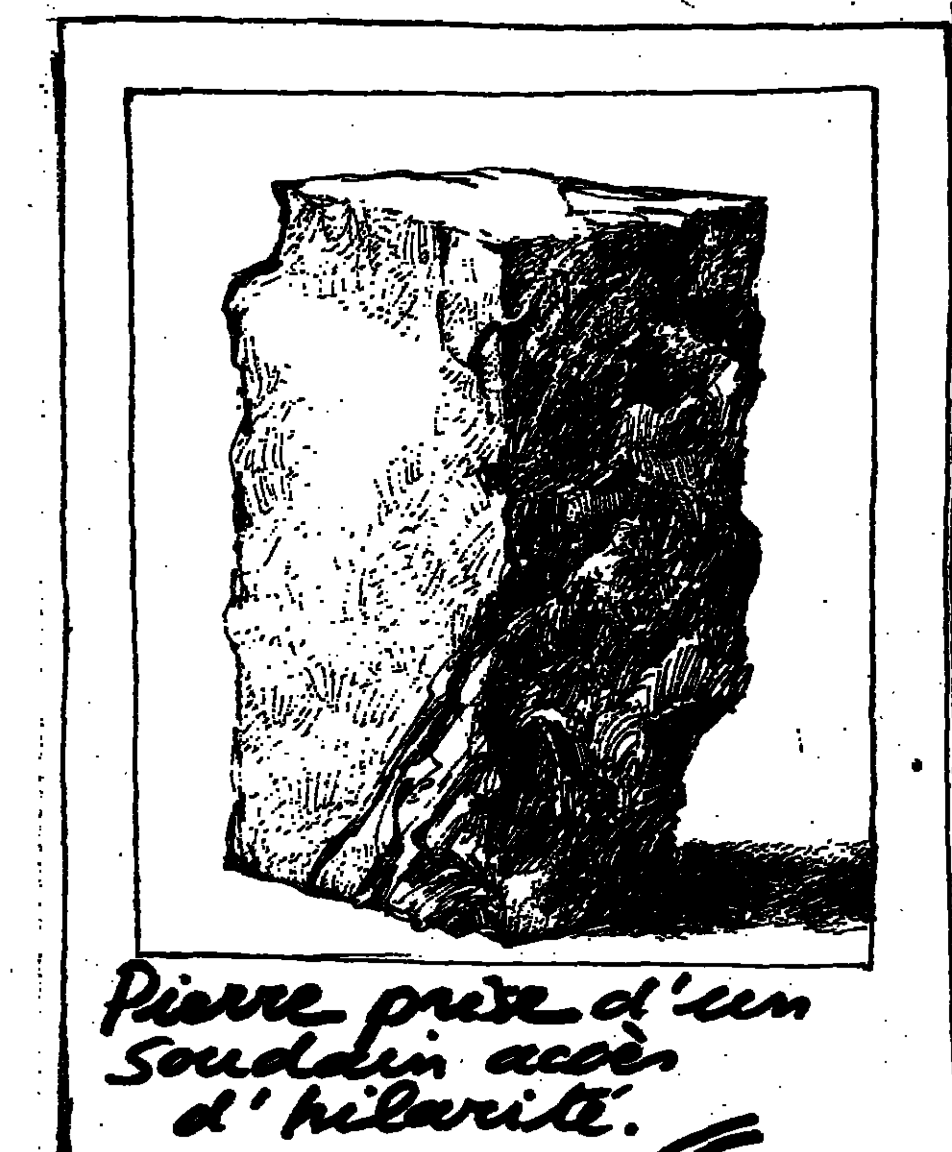
L'origine du burger, si je ne me trompe, se perd quelque part aux Etats-Unis, où une boulette de bœuf haché s'appelait un bifteck de Hambourg (Hamburg steak). Dans un petit pain, cela devint un Hambourgeois (Hamburger). *Ham,* par coïncidence, veut dire jambon, ce qui n'entre pas dans cette boulette ; mais avec un manque total de logique, certains Yankees se convainquirent que le mot burger, *ou bourgeois, signifie la forme,* et le mot qui le précède le *fond.* Donc le chickenburger (100 grammes de poulet haché dans un petit pain) et *tutti quanti.* Même le hamburger original se rebaptise *quelquefois le beefburger.* Voilà ce qui arrive lorsqu'on supprime le latin à l'école.

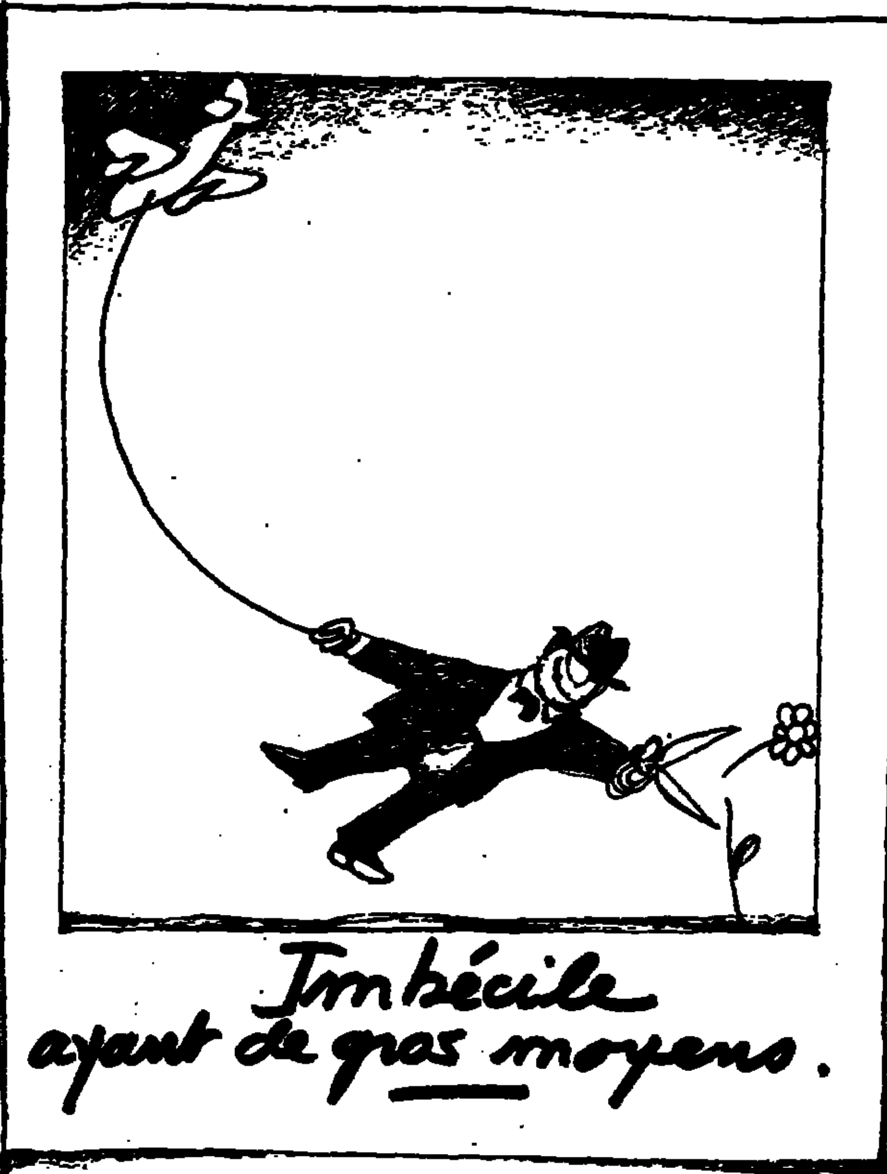
Les experts précités sont sur la bonne piste, stimulés sans doute par la rumeur selon laquelle notre dame de fer menace de proscrire non seulement *the détente* mais aussi *the soufflé* et *the savoir-faire.* J'espère que le ministre de l'éducation nationale empêchera le secrétaire d'Etat auprès du ministre du temps libre chargé du tourisme de choisir *hambourgeois* comme équivalent, avec ses ambiguïtés linguistiques. C'est le bourgeois qu'il nous faut : bourgeois de bœuf, de cheval et – pourquoi pas ? – bourgeois aux cuisses de grenouille, tellement plus alléchant qu'un frogburger.

Mais le brassburger s'est révélé une sorte de brasserie. Je suis allé à côté, pour une andouillette-frites.

JOHN HARRIS.







PHILIPPE COUSIN

AUJOURD'HUI

Néo-ruraux, néo-notables et néo-moines

(Suite de la première page.)

Spectaculaire est le dynamisme de ceux qui, il y a dix ans, fustigeaient la « société marchande » et étaient partis au désert pour fuir les « rapports de fric ». Ici, à Lasalle, les installés sont à l'origine d'une association de promotion de plantes médicinales, qui organise force expositions. Là, à Monoblet, quatre appiculteurs, néos ou non, se regroupent pour commercialiser leur miel au sein d'un groupement d'intérêt économique (G.I.E.).

La technique de l'escargot

Plus hardis encore, d'autres implantés impulsent, à Génolhac, la création d'une usine de confitures de châtaigne, qui va employer pour commencer trois personnes à mi-temps, les producteurs allant prêter la main à tour de rôle. Lestés des conseils d'un spécialiste du marketing rétribué par la chambre d'agriculture, ils s'apprêtent à se lancer à la conquête des épiceries fines et des collectivités, suivant la technique de l'escargot (procéder par cercles concentriques grandissants) qui ne possède plus de secret pour eux. Une évolution qui les dépasse un peu : *« Tout de même, devenir des petits patrons et des vendeurs traditionnels... »*, murmure, mi-figue mi-raisin, Georges, implanté depuis huit ans.

Partout, on chasse la subvention : à l'élagage, à la création d'emplois, à la pose de clôtures. Municipalité, département, région, ministères, institutions européennes sont allègrement démarchés. Une nouvelle profession est née, celle du « subsidologue », qui aide à établir le plus avantageusement le dossier de demande de dotation aux jeunes agriculteurs, et guide les candidats dans le maquis des procédures (plus de soixante aides différentes aux jeunes agriculteurs ont été recensées à ce jour).

Plus efficaces que les autochtones dans la recherche de subventions, les néos ne les reçoivent pas avec la même mentalité. Pour les uns, l'aide de l'État est un dû, qui doit leur permettre de surmonter le handicap d'une agriculture non compétitive ou d'une mauvaise saison. Ils s'envisagent sans révolte assistés à vie. Les seconds, qui ont souvent vomi l'État lors de leur passé militant, voient venir sa sollicitude avec une heureuse surprise et en profitent en toute bonne conscience : ils ne s'estiment nullement ses obligés et escomptent bien, dans un avenir proche, arriver à « s'en sortir tous seuls ». *« Ils vont jusqu'à se monter en kit des tracteurs adaptés à la montagne, parce que ça revient moins cher »*, s'exclame un viticulteur ardéchois, qui estime que l'État devrait compenser le surcoût de ces tracteurs par rapport aux tracteurs de plaine.

A une plus vaste échelle, les néos ont constitué des embryons de réseaux nationaux. Chaque printemps, depuis quelques années, plusieurs centaines d'entre eux se retrouvent aux « rendez-vous de mai », organisés par l'Institut rural d'information (1). Trois jours durant, dans un cadre détendu, on expose le dernier modèle de capteur solaire, on s'informe sur les possibilités de construire des maisons en soufre, on glane des renseignements juridiques, on se presse autour des représentants des ministères, toujours nombreux à faire le voyage.

« A nous de les pousser à la roue »

Leur dynamisme, leurs capacités d'innovation, leur sens du militantisme, ont enfin, dans un dernier temps, amené les installés à investir en force les organismes ruraux traditionnels. Pas encore les mairies, certes, mais la multitude de comités professionnels, offices, syndicats qui détiennent, avec la maîtrise de la terre, des subventions et des crédits, le véritable pouvoir. *« Expliquer à des paysans qui font ce travail depuis des générations comment ils doivent élaguer, ça me fait tout drôle ! »*, murmure Raymond, ancien communautaire embauché par le Comité national de la châtaigne et du marron pour distribuer ses subventions aux agriculteurs.

« Nous, les agriculteurs de montagne... » Installée depuis cinq ans, Mariline Guyard, ancienne étudiante aux arts déco en 1968, a trouvé en Cévennes une juste cause à défendre. Alors que l'idée de se syndiquer, à Paris, ne l'aurait pas effleurée, elle vient de briguer — et d'obtenir — la présidence du Centre des jeunes agriculteurs pour le canton de Lasalle. De réunion en réunion, elle se bat pour que soit reconnue — notamment par le Crédit agricole — la pluri-activité : elle-même souhaite ajouter à ses revenus-fromagers l'exploitation de la laine de ses chèvres angoras. *« Les Cévenols n'ont pas confiance en eux-mêmes, ils n'osent pas demander. Quand ils descendent à la direction de l'agriculture, à Nîmes, ils se font parfois moucher de belle façon. J'en ai vu revenir en larmes. Évidemment, le C.N.J.A. est de droite. Mais c'est la seule organisation qui existe et travaille. A nous de les pousser à la roue pour qu'ils évoluent. »*

D'autant plus rapide, cette prise du pouvoir, que la résistance des autochtones, âgés, dépassés, est souvent inexistante. Ainsi, dans le canton de Joyeuse (Ardèche), au début des années 70, plusieurs anciens militants de gauche parisiens, naufragés des communautés, se retrouvent dans une association de lutte contre l'enrésinement. Se constitue ainsi un noyau d'une solidité et d'une longévité exceptionnelles, qui donnera naissance, entre autres, à un groupement vétérinaire : une vingtaine d'entre eux rémunèrent à mi-temps un vétérinaire sympathisant, qui prodigue à leurs chèvres des soins homéopathiques. Ils songent à ouvrir un bureau d'accueil fournissant des informations aux candidats à l'installation (un tel bureau existe déjà à Sisteron dans les Alpes), et se retrouvent encore dans une âpre lutte contre la spéculation foncière dont, après d'autres, leur vallée est aujourd'hui victime.

Tous ensemble, ils gèrent dans la vallée de Joyeuse un « contrat de pays », procédure d'attribution de subventions à plusieurs communes regroupées. Dans le « comité de pays » constitué pour la circonstance, élus locaux et utilisateurs sont à égalité de sièges, situation exceptionnelle, et les premiers s'abstiennent de participer aux réunions où sont prises les décisions importantes.

« Paniqués, les élus locaux, mais il faut les comprendre, plaide Jean Vannière, viticulteur et conseiller général (P.S.) de Joyeuse. *Les seuls investissements qu'ils puissent concevoir, c'est l'entretien de la voirie et la réfection des bâtiments communaux. Tous ont encouragé leurs enfants à quitter la montagne pour la ville. Voir des jeunes s'installer et, pire, réussir, c'est pour eux un déchirement. »* Dans plusieurs communes, le secrétaire de mairie a dû descendre en ville à la première naissance d'implantés ; il n'avait pas de registre des naissances.

Solidarité de génération

Dominant progressivement la méfiance envers les nouveaux venus, s'est développée une solidarité de génération entre tous les jeunes désireux de vivre au pays, solidarité renforcée par une uniformisation des modes de vie entre « implantés » et locaux. Pendant que les premiers passent de la communauté au couple, les seconds n'hésitent plus à vivre « à la colle », hors des liens sacrés du mariage. Les jeunes ruraux font désormais des études plus longues et bien malin, en les entendant plaisanter au bistrot du village, qui distinguerait aujourd'hui les uns des autres.

Surtout, les « zippies » ont découvert les vertus du travail, fustigé par leurs grands frères. *« On est là pour faire tourner la boutique, pas pour rêver »*, s'exclame Jean-François, qui a repris avec deux autres personnes une boulangerie biologique à Saint-Hippolyte-du-Fort, auparavant gérée — mal — par un vaste collectif écologiste. *« Pas de secret,* confirment-ils tous. *Dès que vous travaillez, vous prenez du poids, vous êtes reconnu. »* Les anciens installés de Joyeuse se sont heurtés aux tout nouveaux arrivés à propos des chemins d'accès montagnards : les premiers en sentaient la nécessité pour aller chercher leurs bêtes, les seconds s'y opposant pour rester « loin du monde ». Même uniformisation dans l'attitude face aux engrais chimiques et aux pesticides : rares sont aujourd'hui les néos qui refusent catégoriquement de « traiter », mais rares aussi les autochtones qui n'ont pas, au moins, réfléchi aux dangers d'un traitement à tort et à travers.

La communauté proprement dite, quant à elle, n'a pu survivre que cimentée par de solides convictions communes, politiques ou religieuses, ou par l'adhésion à une personnalité charismatique. Mais à part les groupes à coloration sectaire ou mystique trop accentuée, peu subsistent. D'autant plus intéressant est le cas de la Font-de-Rouve près d'Alès (Gard) (2).

Un ancien militant du P.S.U. de la région de Mâcon, Jean-Claude Besson-Girard, s'y installe en 1971, dans une bâtisse en ruines, envahie de végétation. Après des années de travail acharné, douze personnes y vivent aujourd'hui régulièrement et, durant la belle saison, autant de stagiaires, visiteurs et autres passagers. Fière et accueillante, la bâtisse se dresse au cœur d'un vallon, surplombant un grand jardin potager aux lignes régulières et un verger tout neuf. Chaque membre assume une responsabilité particulière : potager, chèvres, accueil, chantiers. Toutefois, le service de table ne semble toujours pas très prisé. Pour l'essentiel, les revenus sont aujourd'hui assurés par l'accueil des visiteurs (80 F la journée en pension complète) et les chantiers de maçonnerie effectués au dehors par quelques-uns de ses membres.

Un monastère laïque

La communauté, estime son fondateur, doit extirper en chacun le sens de la propriété et de la possession. Chacun de ses membres est tenu de verser chaque mois 2 500 F environ dans la caisse commune, qui pourvoit en échange à tous ses besoins, de la nourriture au cinéma (rare). Au visiteur, la Font-de-Rouve apparaît d'abord comme une sorte de monastère laïque. L'architecture intérieure est d'un extrême dépouillement. Plusieurs chambres, pour tout mobilier, n'ont qu'un lit, une table et une chaise. Annoncé par une cloche à midi précis, le déjeuner est pris en commun. Austérité qui n'exclut pas un certain raffinement de la vie quotidienne : des verres à pied — mais oui ! — remplacent les habituels pots à moutarde des communautés.

Le fondateur a récemment rédigé une proposition de règle commune fortement inspirée, de son aveu même, de la règle de saint Benoît : il y propose par exemple que le petit déjeuner soit pris en silence, après un chant commun. Le travail manuel est très valorisé à la Font-de Rouve, et l'on s'y traite parfois, sans trop d'aménité, d'« intellectuel ».

Chaque solstice, la communauté au complet, au cours d'une cérémonie aux flambeaux, parcourt le territoire et va baptiser avec l'eau de la source ses différents points forts, du potager aux chevaux, cela à la suite d'une « inspiration » de Jean-Claude Besson-Girard. Alors, gourou, le maître de la Font-de-Rouve, et secte son petit groupe ? Pas si simple. D'abord, règne ici une extrême tolérance. Claude, responsable des chèvres, le seul enfant du pays à avoir rejoint la communauté, se méfie de toute trace de mysticisme, n'a jamais lu un seul texte de Jean-Claude Besson-Girard et le fait hautement savoir. Tous se moquent bruyamment des illuminés en tous genres qui défilent à la Font-de-Rouve. Germain confesse une méfiance naturelle envers *« tout ce qui s'éloigne un peu trop de la carotte à biner »*.

« Ame » du groupe, certes, mais pas gourou, Jean-Claude Besson-Girard. L'organe suprême de décision est le conseil de la communauté, qui comprend tous ses membres, et bien des soirées ont été passées en palabres — les décisions sont prises à l'unanimité. Lui-même est davantage considéré comme « chaman » que comme un chef. Depuis quelques mois, le « chaman » a pris du champ. A une vingtaine de kilomètres de la Font-de-Rouve, il gère avec son amie un restaurant — *« spécialités lyonnaises et inventives »*, — dont les bénéfices doivent renflouer les caisses de la communauté. Si certains ressentent ce départ comme *« un cadeau qu'il nous fait, en nous permettant de devenir adultes »*, d'autres avouent se sentir tout orphelins.

Formulées ou non, ces références monastiques se retrouvent dans plusieurs des rares communautés structurées subsistantes, notent deux sociologues, Bertrand Hervieu et Danièle Léger (3). Parallèle poussé jusqu'à la distinction, de fait, entre *« frères de chœur et frères convers »*, c'est-à-dire, explique Bertrand Hervieu, *« entre ceux qui sont arrivés avec des biens et un projet, et ont accès aux décisions, et les autres, les exécutants »*. Impression renforcée par la présence, dans tous ces lieux, de jeunes en rupture placés en séjour thérapeutique par les directions départementales de l'action sanitaire et sociale et autres organismes, et rarement intégrés à la communauté ; quoique, à la Font-de-Rouve, un de ces jeunes ait récemment déposé une demande — acceptée — d'intégration.

Néo-ruraux, néo-notables ou néo-moines, tous savent bien que la sollicitude de l'État à l'égard de leurs expériences alternatives n'est pas gratuite. Des parcelles cultivées sont plus plaisantes que la friche à l'œil des touristes et arrêtent les incendies de forêt. L'entretien, à vie, de ces « jardiniers du paysage » coûtera toujours moins cher que le recours aux Canadairs ou le paiement d'indemnités de chômage. Fierté mal placée ? Eux ne se veulent pas des assistés et souhaitent faire la preuve de leur compétitivité. Un pari difficile. ■

DANIEL SCHNEIDER.

(1) IRI, Gorodka, 24200 Sarlat.

(2) Lire aussi *le Monde Dimanche*, 6 juin 1982.

(3) *Néo-ruraux ou nouveaux moines*, Bertrand Hervieu et Danièle Léger, à paraître aux éditions du Centurion. Des mêmes auteurs, sur le même sujet, on lira aussi *le Retour à la nature*, Seuil, 1979.

PRISONS

Paroles de l'ombre

Comment les prisonniers vivent-ils leur enfermement ? Des détenus de Lyon et leurs surveillants témoignent de leur quotidien.

« VOUS *allez voir ces gourbis.* » M. le procureur général de la République avait pourtant averti. Les premiers contacts avec l'univers carcéral sont rudes. Quelle promiscuité ! Quel gâchis ! Les deux prisons contiguës Saint-Joseph et Saint-Paul se cachent derrière de hauts murs. Elles ont raison. La première, due à un certain Baltard, a été construite juste avant la révolution de Juillet, en 1830. Elle n'a pas changé depuis. Ses bâtiments sont posés « en peigne », alors que Saint-Paul, la voisine, bâtie en 1848, est un modèle classique, style Fresnes, en étoile. Plus grande, celle-ci n'a rien à envier à la première quant à la vétusté de ses cellules et à leur surpeuplement.

Pour toutes les prisons lyonnaises, les statistiques se perdent entre le nombre « strict » de prisonniers (522), le nombre « souhaitable » (683), le nombre maximal (847) et la réalité de... 950 personnes, Montluc compris. Au 1er janvier de cette année, Saint-Paul et Saint-Joseph abritaient à elles deux huit cent soixante-quinze détenus. Les effets de la loi d'amnistie de 1981 s'atténuent, et les chiffres croissent régulièrement. Rappelons que le surpleuplement avait été une des causes reconnues de la révolte de 1973, qui avait vu les détenus lyonnais monter sur les toits.

Le bruit des portes qui se referment chaque soir à 19 heures. Ils en parlent tous : « *Atroce, démoralisant, le plus dur moment de la journée, celui où on se sent complètement rejeté.* » Pour tous, détenus purgeant leur peine ou prévenus en instance de jugement — les deux catégories de prisonniers étant ici à parité, — la détention, c'est d'abord ce bruit de clés tournant dans de lourdes serrures. Pendant douze heures, les détenus vont vivre bien ou mal une convialité forcée avec un ou plus souvent deux compagnons de cellule. Si l'on en croit les surveillants, la cohabitation se passe au mieux. Les incompatibilités d'humeur et de caractère sont vite décelées et les groupes modifiés.

Les classes sociales se retrouvent dans la géographie des prisons. Il y a le quartier nord-africain, le coin des « pointeurs » (délinquants sexuels), qui subissent une mise à l'écart absolue de la part des autres détenus. Puis le secteur des adolescents. Les délinquants financiers ont leur demi-étage et les proxénètes tentent d'organiser ensemble leur vie pour quelques mois d'emprisonnement intégrés dans un discutable « plan de carrière ». Tout ce monde se côtoie, se croise pendant les promenades, communique par l'intermédiaire des « servants » ou du coiffeur. Parfois les conversations sont plus directes : on crie d'une fenêtre à l'autre. Souvent aussi on s'affronte verbalement, parfois même physiquement. « *Dehors, on croit qu'il existe une solidarité entre nous ; ce n'est pas vrai,* explique Jean-Pierre, vingt-deux ans. *Il y a trois ans, deux types m'ont filé des coups de fourchette.* »

Les cris des bastonnades

Pour lui, le salut, c'est l'isolement. Il a un long passé judiciaire et reconnaît qu'il a dû « *faire cinquante cellules* ». Pendant tout ce temps, il n'a rencontré que « *trois ou quatre types intéressants* ». Aussi, pour tromper son ennui et parce qu'il paraît vraiment soucieux de s'en sortir, il étudie. Il a passé son B.E.P.C. et prépare son bachot. La nuit, il dort très peu. Il veille en lisant à la lumière d'une « mèche » confectionnée avec du papier hygiénique imbibé d'huile. « *Pour être tranquille ici, il faut faire des pieds et des mains* », poursuit Jean-Pierre. Du coup, il s'est retrouvé seul dans les cellules du quartier de sécurité renforcée qui ont été désaffectées pour cause de changement gouvernemental.

Il réclame de pouvoir étudier normalement ses cours polycopiés. Mais il souhaite surtout que quelque chose soit fait pour le sport. « *Dehors j'en faisais beaucoup. Depuis six mois je n'ai jamais mis un pied plus vite devant l'autre.* » Autre souci : la médecine. « *Ici, c'est nul. Je perds mes cheveux parce que je n'ai pas de shampooing médical. Les toubibs nous prennent sans arrêt pour des simulateurs.* » Un bon point, en revanche, pour les surveillants : « *L'autre jour, j'ai serré la main à un gardien. Cela ne serait jamais arrivé avant.* » Avant, selon Jean-Pierre, on entendait les cris des gars qui subissaient des bastonnades. Maintenant « *on n'entend plus rien et on est moins systématiquement fouillé* ». Bref, les problèmes « *se posent plus entre les détenus* ».

« On devient encore plus fou »

Patrick, vingt-six ans, attend de comparaître devant la cour d'assises. Un dossier très lourd : tentative d'homicide, viols. Ce qui le perturbe le plus, ce sont les gens mariés — dont lui-même — « *qui ne peuvent pas embrasser leur femme* ». Ces deux parloirs hebdomadaires passent beaucoup trop vite à son gré. Aussi il nous dit son moral « *très bas* » et regrette « *l'impossibilité d'être utile pour les gens de l'extérieur* ». La nourriture ? « *On nous l'amène froide et elle manque de quantité.* » Il se plaint également de « *brimades inutiles* » : pas de cigarettes pour les nouveaux arrivants, une grille superflue dans sa cellule d'isolement (il est exact que celle-ci diminue encore son espace vital). Il s'indigne en montrant les trois rangées de barreaux scellés qui interdisent pratiquement la vue de l'extérieur (autoroute pour les uns, trains de voyageurs pour les autres). Conclusion de Patrick : « *Nous ne sommes plus des êtres humains mais des matricules.* »

Philippe, vingt-deux ans, utilisateur et trafiquant de morphine occasionnel, a lui aussi choisi l'isolement. Arrêté pour des faits qui datent d'un an après une cure de désintoxication, il a « *très mal vécu* » son emprisonnement tardif. Il analyse froidement son cas : « *Nous, les drogués, on est plus des cas pathologiques bien particuliers que des criminels.* » C'est sans doute la raison pour laquelle il se tient à l'écart, ne peut avoir d'échange avec d'autres détenus « *pour des raisons culturelles* ».

Un habitué du bâtiment H, Rachid, vingt-six ans dont sept ans de prison. Presque un record et l'archétype de l'échec total. Le profil parfait du résigné : « *C'est mieux qu'avant. En 1973-1974, on n'avait pas de radio, pas de journaux. On se sent moins en prison.* » Il travaille aux services généraux (entretien, service des autres détenus) pour... 240 F par mois. De quoi améliorer l'ordinaire en cigarettes et fruits, qui sont « cantinés » (c'est-à-dire achetés à l'intérieur de la prison). Il lit des illustrés et la série des S.A.S. Il joue aux dames, aux cartes, au Monopoly. Le prix de son dernier vol avec effraction : six mois. « *J'ai fait une bêtise. Je la paie. Je ne pourrais pas autrement.* »

« *J'ai rien fait* » : le révolté, c'est Hamid, vingt-deux ans, accusé d'un vol de voiture. Français né de père algérien et de mère italienne, il était détenu pour un court séjour dans le bâtiment D, réservé aux Maghrébins (cent trente détenus le jour de notre visite). Pour lui, aucun doute, son arrestation est due à son passé pénal : « *J'avais été arrêté une fois pour une bagarre... En fait c'est moi qui avais pris les coups.* » Moralité : « *Pour rien du tout on va en prison. Ici c'est tout mélangé, on retrouve celui qui a fait un meurtre ou un braquage.* » Il ne croit pas à l'efficacité de l'emprisonnement : « *Cela ne sert à rien. On devient encore plus fou.* » Il craint que son employeur ne refuse de le reprendre à sa sortie et dit en quelques mots son passé scolaire : « *J'étais toujours en classe de rattrapage. Aujourd'hui je ne lis pas les livres de la bibliothèque.* »

Son quotidien se résume en un mot : attendre. « *Attendre la cour, la bouffe, le courrier...* » De cette monotonie naît une singulière conception de la vie en société : « *Il ne faut pas se faire attraper, c'est tout.* » Le repentir n'est que passager : « *En prison, on se dit qu'on ne recommencera pas, et puis dehors... on est attiré.* » Bien que non exprimé face à un étranger, l'attrait de l'extérieur c'est aussi le souhait d'une sexualité et d'une vie affective « normale ». Pour oublier, les dérivatifs dérisoires de ces filles au corps offert sur papier glacé largement en tête du hit parade de l'affichage mural.

Il y a aussi les détenus modèles. Comme Mohammed, quarante ans, qui termine une peine de huit ans de réclusion pour viol. « *On me connaît ici, je n'ai pas de problème.* » Dehors l'attendent un emploi et une épouse. Il pourra envoyer de l'argent à sa mère restée en Algérie et oublier que, depuis le 15 janvier 1975, il n'a jamais pu faire partager ses secrets à ses codétenus. D'abord sa situation de harki, puis ses cinq enfants, tous nés en France, qu'il a « *perdus* » et qu'il espère bien retrouver avec sa nouvelle compagne, celle précisément qui avait porté plainte contre lui pour viol !

Tentatives de suicide

Le fort Montluc, où sont emprisonnées les femmes, une trentaine en moyenne, cache lui aussi bien des solitudes. Ici c'est le manque d'hygiène qui choque le plus. Dans les cellules calquées sur le même mini-format que les cellules pour hommes, pas de w.-c., pas de lavabo. Des seaux hygiéniques pour seuls accessoires sanitaires : dans ces conditions, comment ne pas entendre le cri d'Isabelle, vingt-six ans : « *On est trop enfermé. Le plus dur, c'est la cellule de 17 h 30 à 6 h 30.* » Inculpée pour des cambriolages, des escroqueries aux faux papiers, elle pense beaucoup à « *après* ».

Elle parle de ses parents — « *Ça leur a fait un choc* » — et surtout de sa fille de six ans « *qui ne sait rien* ». Son but, c'est de « *bien vivre après* » pour oublier ces mois d'« *enfer* » où l'on « *attend la justice* ». Dans la prison, elle regrette que de petits clans se forment. « *J'ai même l'impression parfois d'être entourée d'arriérées mentales* ». Heureusement, elle a eu la possibilité de nouer des amitiés. A sa sortie — encore un projet, — elle ira en Espagne avec sa compagne de cellule. En attendant, elle prend des médicaments « *comme tout le monde* » et travaille au petit atelier de couture, parce que « *ça fait passer le temps, ça fait des sous* ». Pas de problèmes déclarés avec les surveillantes : « *Elles sont sympas. Il faut dire que je ne dépasse pas les limites.* »

Mireille, trente-quatre ans, rappelle que « *c'est quand même la prison, et certaines se croient ici en colonie de vacances* ». Une sensation qui ne peut être que fugace pour la plupart des détenues, qui, ponctuellement, retrouvent leurs inconfortables cellules, et ont bien peu d'occasions de se distraire. La télévision, notamment, est autorisée collectivement et au compte-gouttes, les samedis et dimanches après-midi « *au moment du sport !* ». Ibrahim, neuf mois le jour de notre visite, apprendra à marcher dans un espace réduit : « *Ça, c'est terrible,* explique une surveillante. *Voir ce gosse tout souriant qui reconnaît nos blouses blanches... Non, on ne s'habitue pas.* »

Les paroles de l'ombre sont aussi celles du personnel. L'infirmière-chef de Saint-Paul et de Saint-Joseph assure que la plupart des malades qui viennent en consultation espèrent surtout « *se changer les idées* ». Le plus souvent, explique-t-elle, « *les prisonniers se plaignent d'ennuis digestifs, de maladies de la peau, et souffrent d'une mauvaise hygiène dentaire* ». Quand aux suicides, on les appelle ici des T.S., avec un T comme tentative. On en compte deux à trois par semaine. Parfois « l'appel » se termine tragiquement : ce printemps, un détenu s'est pendu. Il y avait eu un retard dans l'ordre d'ouverture des cellules...

Pas d'éducateurs en casquette

Les surveillants ont réclamé eux aussi la parole. Pour nous dire avec force qu'ils étaient victimes du « *mépris total de leur ministère* ». « *On déforme nos positions en parlant de notre hostilité à la suppression de la peine de mort ou à celle des quartiers de sécurité renforcée.* » « *Il s'agit,* estime un responsable syndical, *de positions individuelles. Nous, nous réclamons d'abord le droit de grève et un statut aligné sur celui de la police. De plus, il y a beaucoup à faire au niveau des conditions de travail. Ici, nous avons dû vivre pendant quatre ans dans un poste de garde... au-dessus des poubelles.* »

Conscients d'être « *les premiers confidents des détenus* », ils veulent bien travailler dans le cadre de la réinsertion sociale. « *Mais,* assure l'un d'eux, *je ne veux pas faire l'éducateur avec ma tenue et ma casquette.* » D'autre part, ils s'indignent de certains comptes rendus de la presse locale relatifs à des « bavures » : « *Vous savez, on n'est pas là pour jouer au shérif..., on a bien d'autres choses à faire que d'ouvrir les portes et tabasser les détenus.* » Les deux cents surveillants n'ont pas de local syndical et, même à l'intérieur de leurs organisations professionnelles, ils se sentent « *peu écoutés* ». Ils avancent pourtant des idées : « *Diversifier les peines, former les jeunes, sortir le plus possible les détenus des cellules, notamment en leur faisant faire du sport.* » Des surveillants restent très prudents quand on parle de réformes : « *Ah ! ça ! des commissions de ceci et de cela, on en voit. Mais ces messieurs ne font que passer et ne nous écoutent jamais.* »

« *Je ne vois aucun intérêt à retirer les gens du circuit si on ne prépare pas les réinsertions* », plaide le procureur général Champeil, ardent défenseur des centres de semi-liberté. Le système est, semble-t-il, efficace, mais peu de détenus en bénéficient. Ils travaillent la journée et rentrent le soir en prison. La formule connaît peu d'échecs... « *La sonnette,* rappelait un surveillant vaguement dubitatif, *il faut arriver à la tirer tous les soirs...* ». Mais les élus de toutes tendances politiques ne se précipitent pas — doux euphémisme — pour accueillir les centres de semi-liberté, ou des prisons à visage plus humain. Moralité désabusée du directeur régional des établissements pénitentiaires : « *Les prisons ? Tout le monde s'en fout.* » Moralité plus tonique d'un sous-directeur, M. Christian Carlier : « *Quand un détenu sort, on est au moins aussi content que lui.* » ■

CLAUDE RÉGENT.

CROQUIS

Le Maître

Dans ce grand café de Montparnasse, le Maître, en rupture d'académie, esseulé sur sa banquette en moleskine, sirote son quart Vittel. Son œil fait tic-tac. Sa bouche gazouille. Sa longue langue vient lécher son gros nez rouge à la Grock. Une admiratrice le reconnaît. Elle se jette sur lui et s'exclame avec des trémolos ondoyants : « *Cher maître, je suis heureuse de vous rencontrer. Vous le savez bien, je suis une de vos admiratrices de toujours.* »

Le Maître bafouille, confus comme un collégien recevant un prix d'excellence : « *Ah ! chère amie, c'est trop gentil !* »

Elle s'assied près de lui et susurre d'un ton confidentiel :

« *Dites-moi, cher Maître, que faites-vous actuellement ?* »

— *Je peins,* chuchote le Maître.

— *Mais que peignez-vous ?*

— *Je peins des fleurs.*

— *Des fleurs,* vocifère la « passionaria », *mais c'est merveilleux. Des fleurs ! Un homme comme vous a tous les dons !* »

Elle se tourne vers la salle vide et hurle en direction du chœur désœuvré des garçons de café : « *Il peint des fleurs !* » Le Maître exhibe une moue de midinette.

« *Cher Maître, il faut que je vous quitte. Vous le savez, je vous adore !* »

Et paf, *elle lui colle un baiser* sur la bouche. Le Maître demeure figé, statufié : c'est saint Jean de la Croix en extase. Un garçon moustachu et rigolard avec son tablier blanc qui lui tombe jusqu'aux pieds s'approche du Maître. Le Maître réintègre ses *esprits petit à petit et tend en* tremblotant un billet de 50 F. Le garçon lui rend la monnaie. Le Maître, toujours sous le choc de l'émotion fulgurante, ressort machinalement un autre billet de 50 F puis se ravise avec un sourire d'ange : « *Oh ! j'allais vous payer deux fois.* »

DANIEL ACCURSI.

Farces

La vieille dame a le téléphone. Elle en parle avec fierté, énumérant les avantages qu'il convient d'attribuer à l'invention d'Alexander Graham Bell. « *Par exemple, si je veux sortir le soir ou partir en voyage, je n'ai plus besoin de me déranger pour la réservation...* ». Elle oublie que le moindre déplacement la terrorise. Quelle vie n'aurait-elle pas menée si elle avait eu le téléphone plus tôt !

Pourtant l'appareil l'intimide. Elle n'ose encore téléphoner qu'à sa fille. Quand elle répond à un appel, son *allô* est discret, anxieux, avec un petit *o* ouvert sur lequel la voix s'arrête comme au bord d'un précipice. Elle n'a pas le *allô* mondain, aisé, dont le ô fermé s'allonge en une modulation flûtée.

La sonnerie !... Vite, la vieille dame s'essuie les mains. Comme heureuse d'être surprise, elle se dirige à petits pas allègres vers l'appareil. « *Allô ! Ici le centre de vérification des installations téléphoniques.* » La voix a une froideur compétente. « *Mais, monsieur,* risque la vieille dame, *mon appareil vient d'être installé et il marche très bien.* »

« *C'est obligatoire, madame. Nous vérifions toutes les lignes.* »

Se sentant fautive, elle propose : « *Alors, dites-moi ce que je dois faire...*

— *Pendant toute la durée du réglage, vous devrez rester debout sur une chaise. Et surtout ne raccrochez pas, il y a des risques d'électrocution.* »

Épouvantée, la vieille dame demande :

« *Puis-je monter sur mon fauteuil ? Il est près de moi et il est moins haut.*

— *J'ai dit une chaise, madame...*

— *Alors, attendez, je vais en chercher une à la cuisine. Et un petit banc aussi, pour m'aider. Vous savez, à mon âge... Voilà, j'y suis...*

— *Maintenant vous allez vous tenir sur une jambe et réciter l'alphabet.* » L'esprit en déroute, incapable de désobéir à l'administration des Postes et Télécommunications, la vieille dame proteste faiblement : « *Qu'est-ce que vous me faites faire, monsieur...*

— *Croyez-vous que cela m'amuse ?* », répond la voix impérieuse. Alors elle se mit à épeler. Elle en était déjà à la lettre G quand elle entendit des chuchotements et des rires. On raccrocha brusquement.

Le lendemain, elle raconte tout à sa fille. « *Mais c'était une farce, maman. Il y a des gens qui s'amusent à faire des farces au téléphone.* » La vieille dame est effarée par tant d'irrespect à l'égard des institutions. « *Tu te souviens, maman, de mon copain qui s'appelait Lazare, comme dans la Bible ? Toutes les nuits on le réveillait et il entendait une voix qui disait : « Lève-toi et marche ! ». Ils font aussi le coup des jeux radiophoniques. Tu sais, R.T.L., Europe 1, la valise, la grimpette, tout ça. Ils font croire aux gens qu'ils ont gagné une fortune.* » La vieille dame est abasourdie. Le téléphone lui semble soudain bien inquiétant.

La sonnerie !... Elle décroche. Son *allô* est devenu plus froid, *plus neutre. Une voix chaleureuse* se fait entendre : « *Ici, Pierre Bellemare sur l'antenne d'Europe 1. C'est le jeu du tricolore, madame. Pouvez-vous identifier la voix rouge ?* » La vieille dame rassemble son courage, puis elle dit : « *Vous n'avez pas honte, monsieur, de vous amuser à des jeux pareils ?* »

GILBERT REMY.

Dix petits nains

(Suite de la page XIV.)

La peur, dès lors, lui tenailla de nouveau le ventre. Elle qui avait affronté les bombardements de Beyrouth et les gardiens de la Révolution iranienne avec une superbe indifférence ; elle qui, comme Benoît, avait fait face aux artichauts bretons et aux hectos de rouge déversés par barriques entières sur les petites routes du Languedoc-Roussillon, elle sentait monter en elle quelque chose qu'elle n'aimait pas du tout, et que le silence oppressant qui régnait ne faisait qu'accroître : que se passerait-il si *cet idiot de Bernard* la croyait vraiment coupable et si, fou comme il était devenu, il songeait tout d'un coup à prévenir un geste d'elle ? Pour peu qu'il trouvât une arme – une vieille épée rouillée décrochée d'une panoplie, un hachoir de cuisine : n'importe quoi, – c'était elle, maintenant, qui était en danger.

Alors, d'un pas rapide, elle regagna sa chambre et elle s'y enferma. Elle tourna deux fois la clef dans la serrure, appuya une chaise à demi-renversée *contre la poignée* de la porte, puis s'assit dans un fauteuil désespérément gothique et, face à la porte, l'oreille aux aguets et son revolver à la main, elle attendit.

∴

Bernard Kermeur n'était pas rassuré *lui non plus.* Lorsqu'il voulut tirer un cigare de sa poche, le quatrième maintenant de la matinée, et qu'il constata qu'il ne lui en restait plus que deux, il pensa que le sort s'acharnait sur lui, et un courant d'air insidieux qui souffla par deux fois son allumette lui donna presque la chair de poule : ça *aussi, c'était un signe. Mais il* se souvint : la première fois qu'il avait trahi son premier commanditaire, il avait déjà constaté qu'il ne lui restait que deux cigares ; il en avait offert un au commanditaire qui s'y était repris à trois fois pour l'allumer, et il avait gardé le second en souvenir ; cela lui avait rapporté 5 millions le soir même et le début de sa fulgurante carrière : c'était donc bien un signe, mais pas *si mauvais* que cela.

Alors, d'un pas presque résolu, il s'avança dans les pièces désertes. Il traversait le troisième salon de l'enfilade du rez-de-chaussée, lorsqu'une voix l'arrêta.

« Je vous attendais... », *murmura-t-on à deux pas de* lui.

La femme qui s'était levée à son entrée paraissait très jeune, très belle, et sa robe était rouge.

« Asseyez-vous..., poursuivit-elle. *Il faut quand même que vous sachiez la vérité. »*

Bernard Kermeur la reconnut : *c'était la sténotypiste* dont le visage superbement maquillé, les cheveux tirés en arrière en un chignon compliqué, était subitement celui d'une femme fatale.

« Venez plus près de moi et écoutez-moi bien, si vous tenez encore un tant soit peu à la vie », ajouta-t-elle.

∴

Dix minutes plus tard, Bernard Kermeur savait tout ; ou, plus exactement, la sténotypiste fatale lui avait tout confirmé, jusqu'au plus obscur de ses sentiments.

« Elle semble pourtant si calme, si sûre d'elle... », *murmura-t-il en mâchonnant* le bout de son avant-dernier cigare éteint.

C'était, bien entendu, de Marie-Claude Antoine qu'il parlait. Mais la femme en rouge se penchait vers lui : elle sentait tout à la fois un parfum très cher de la rue de la Paix et l'odeur de ces encens qu'on brûle devant les plus païennes des divinités. Et ses lèvres écarlates ressemblaient à une fleur vénéneuse.

« C'est précisément cela qui fait sa force et qui nous a alertés, mon camarade Alain et moi. »

Kermeur poussa un cri étouffé.

« Ah ! Parce que le manipulateur de la machine est aussi au courant ? »

La jeune déesse barbare qui jouait de la sténo la regarda de haut.

« C'est Marie-Thérèse, l'ordonatrice de ces pompes funèbres, qui nous a tout révélé : rien ne lui échappe, et Alain et moi ne sommes que ses serviteurs. C'est elle qui a compris que la mort accidentelle de Terrenoire, puis celle de votre ami Dulac, tout aussi accidentelle, mais brusquement fortuite – elle eut un regard rêveur : cette belle gerbe d'étincelles dans les câbles de la machine ! – *avaient donné l'idée à Mlle Antoine de monter sa comédie. Le reste, les C.R.S. qui ne répondent qu'à des chefs qui ne répondent eux-mêmes qu'à un téléphone rouge qui ne répond, lui, qu'à un mot de passe, c'était le hasard qui était de son côté. Alors : un mort, deux morts, pourquoi ne pas continuer lorsqu'on est en si bon chemin ? »*

Entre les mains de la jeune femme, un petit revolver nickelé était apparu.

« Vous êtes certaine ? », interrogea une dernière fois Bernard Kermeur.

Elle eut un rire fêlé qui ressemblait à un sanglot.

« Hélas... »

Le revolver passa de ses mains à celles de Kermeur.

« Vous croyez que... ».

Il protestait encore, Bernard Kermeur ; parce que, si le polar bâclé en trois semaines avec une demi-vedette – plus Girardot ou Serrault – était bien l'un des multiples sous-produits de son activité de producteur touché par la vertu de l'art et de la culture, il n'avait encore jamais joué le rôle d'un justicier, dans un film ou dans la vie. Mais sa main tâta au hasard un sein qui était très ferme : c'était assez pour le convaincre.

« J'y vais », dit-il en se redressant.

La dame en rouge le retint un instant.

« Attention ! N'oubliez pas que c'est une femme cultivée ! »

Cette race dangereuse. Il eut un petit rire.

« Cultivée ? J'ai mon revolver, non ? Et puis, je n'en ai rien à foutre, des intellectuels ! »

C'était enfin un aveu. Mais la dame, rouge et fatale, insista : *« Même dans la société française de demain ? »*

– Là ou ailleurs : mes fesses ! »

La formule était un peu vulgaire mais évocatrice : la dame rouge, fatale et qui jouait du revolver aussi bien que de la sténo, voulait la lui entendre dire ; elle le laissa aller. Elle lui avait aussi glissé dans la main le passe-*partout de Véronique de* Saint-Prix.

∴

Dans sa chambre, Marie-Claude vit d'abord la poignée de la porte bouger doucement. Elle retint son souffle. Puis la poignée remua franchement.

« Qui est là ? », cria-t-elle d'une voix blanche.

Recroquevillée sur son lit, les pieds ramenés sous elle, elle tenait son revolver à deux mains. Mais lorsqu'elle entendit qu'on jouait avec la serrure, puis qu'elle vit la clef qui était à l'intérieur tomber sur le plancher, elle ne dit plus rien : aucun mot ne pouvait sortir de sa bouche. Brusquement, la chaise qui était appuyée contre la porte glissa : les dents de la jeune femme claquèrent. La porte, alors, s'ouvrit d'un coup et deux détonations retentirent.

La semaine prochaine :

XII. – DU SANG DE L'HUILE ET DES RESSORTS CASSÉS.



PHILIPPE COUSIN

TRANCHES DE DRAMES

Bobo, trois mois, morte excisée

LA fête a commencé à l'aube *de ce dimanche* 11 juillet. M. et Mme T... ont brûlé un peu d'encens, sans *doute. Peut-être préparé* du *degué* (nourriture à base de mil), que chacun *aurait consommé quasi in*candescent. Mais aucun visage n'aurait exprimé la *douleur. Chacun serait* resté stoïque, car, ce jour-là, il s'agissait de montrer l'exemple, de braver la *souffrance. Peut-être, aussi,* y avait-il des membres de la famille, des amis, avec leurs pagnes, leurs boubous, et cette pièce de cette H.L.M. de Saint-Maur était alors inhabituellement colorée. Chacun avait apporté son présent. Tous avaient probablement bu du *Dji dji barê* (boisson à base de gingembre).

Bobo, trois mois, était vêtue d'une cotonnade blanche, comme il est de coutume au Mali pour cette cérémonie. Il y avait un couteau très tranchant. M. T... avait écarté les personnes présentes, un instant, parce que le sang attire les mauvais esprits, qui peuvent se mêler à l'assistance. Quelques tam-tam feutrés, pour ne pas gêner les voisins, des chants, sûrement, pour adoucir, des berceuses pour empêcher les pleurs, comme on les chante au pays. *« Oh ! Bobo, si tu vas nous faire honte, dis-le nous. Si tu ne vas pas nous faire honte, dis-le nous. Il y a un cheval au village, il y a un cheval sellé, je te l'offrirai. »*

Pourtant, Bobo a dû pleurer. Inévitablement.

Au Mali, on aurait attendu, comme le veut la tradition, l'aube d'un jeudi favorable, d'un jeudi d'une saison froide. Une de ces aubes où l'on peut voir briller l'étoile du buffle. Au Mali, on aurait saupoudré la plaie de beurre de vache, de poudre d'arachide, de graines de coton grillées. La plaie aurait cicatrisé. Vraisemblablement. Après, au Mali, on aurait brûlé les cotonnades blanches, les nattes... tous les objets maléfiques, et on aurait tourné quatre fois autour du brasier, en dansant. Mais voilà, la fête a commencé ce dimanche 11 juillet, à Saint-Maur (Val-de-Marne).

Mardi 13 juillet, M. T... quitte son H.L.M. Arrivé à l'hôpital intercommunal de Créteil, on le dirige vers le service de pédiatrie. M. T..., malien, employé municipal, porte, lové dans ses bras, un corps inerte, celui de sa benjamine, Bobo. Les transfusions ont été vaines. Le corps est resté sans vie. Ce jour-là, M. et Mme T... ont pleuré. Bobo était morte.

Sa dépouille mortelle a été transférée au service d'anatomo-pathologie, procédure classique pour les cas de mort inexpliquée. Pour les médecins, la fillette était en parfaite santé, irréprochable*ment soignée. Alors ?*

Seule l'autopsie a permis d'expliquer son décès. Bobo est morte des suites d'une hémorragie due à une excision. L'agonie a duré trois jours, l'enfant s'est lentement vidée de son sang. Quand, le troisième jour, M. T... a décidé d'aller chercher du secours, il était déjà trop tard. Bobo était exsangue.

Un juge d'instruction a été nommé. M. T... a été placé sous contrôle judiciaire. Il est inculpé pour non-assistance à personne en danger. Une inculpation pour homicide involontaire a été lancée contre X..., le couple n'ayant toujours pas, jusqu'à ce jour, révélé l'identité de leur amie malienne qui a pratiqué la mutilation. *« L'excision aurait été pratiquée par un Européen, la justice aurait été moins indulgente*, confie un magistrat. *Cela aurait été une inculpation pour coups et blessures à un enfant. Vous comprenez, l'affaire est complexe, il s'agit d'une coutume ancestrale, d'une violence quasiment tolérée. Violence à enfant, c'est une inculpation très grave... Il n'est d'ailleurs pas dit qu'elle ne sera pas requise. Mais nous avons pour l'instant choisi la non-assistance. »*

« Vous ne pouvez rien contre la famille »

Interrogée, Mme T... ne sait pas répondre, elle ne comprend pas le français. Elle est triste, c'est tout. M. T... parle de « publicité » faite autour de la mort de sa fille. L'excision est une coutume au Mali. Bobo a été excisée pour respecter la tradition de son pays.

Et voilà qu'aujourd'hui, Bobo, sa fille, son chagrin, prête son nom, son âge, son histoire, pour servir d'étendard. M. T... supplie qu'on lui laisse au moins son travail pour nourrir ses autres enfants.

Dernière semaine de juillet. Fanta, trente-huit ans, malienne, excisée, s'indigne et accuse : *« C'est parce que c'est en France que Bobo est morte. En Afrique, on aurait su la sauver, on aurait pu. Imaginez le père. C'est atroce de voir son enfant agoniser. M. T... a eu peur de le dire, plus peur de parler que de la mort. Imaginez. »* Ici, le scandale déclenché par la mort de Bobo est vécu comme une agression, son décès comme le symbole de l'isolement des Maliens dans une société où même les assistantes sociales et les pédiatres inspirent terreur et culpabilité.

Fanta est mère de huit enfants. Son mari est employé municipal, *comme M. T..., comme la plupart* des Maliens de Paris : *« Un employé municipal, c'est-à-dire balayeur. »* Fanta vit dans ses 25 mètres carrés : elle, son mari et ses trois derniers enfants. Entre un grand lit, un petit, une table et une télévision. Dans un coin, un réchaud, quelques casseroles, au mur un calendrier où chaque jour est coché en rouge. Fanta est en colère, son pas est rapide, sa démarche rythmée. Elle arpente fébrilement ce qui lui reste de surface : de la fenêtre à la porte, de la porte à la fenêtre. Son mari, calme, assis, scrute à nouveau l'article du journal. Bobo, c'est un peu leur histoire, c'est tout à fait leur deuil.

Ici aussi on commente l'événement. Ici, on dit que *« c'est très rare la mort après cette opération »*, on parle d' *« accident »*. Généralement, les Maliens le font au Mali, ou alors plusieurs familles demandeuses se cotisent pour faire venir une exciseuse de l'ethnie des forgerons. Au Mali, les exciseuses font toutes partie de cette ethnie. Elles connaissent le pouvoir des métaux et des plantes. Fanta, son mari, sa cousine, le mari de sa cousine, sont unanimes : l'exciseuse de Bobo n'était pas une professionnelle, certainement pas.

Le mari de la cousine affirme qu'il fera exciser ses deux filles au Mali, *« dans de bonnes conditions »*, *« pour respecter la tradition, mais aussi pour elles, pour qu'elles ne soient pas persécutées toute leur vie »*. Il est musulman, mais ce n'est pas une obligation religieuse, *« ce n'est pas dans le Coran »*. Au Mali, l'excision semble une loi sociale. *« De tout temps, ça s'est fait. Vous ne pouvez pas changer les habitudes de votre famille. Ma femme, par exemple, a été excisée contre l'avis de ses propres parents. Sa mère revenait au pays à chaque accouchement, sa belle-mère en profitait pour faire subir l'opération au nouveau-né. Elles sont huit sœurs, toutes excisées contre l'avis des parents légitimes. Là-bas, vous ne pouvez rien contre la famille. »*

« On dansait tout de suite après l'opération »

Fanta se souvient... Au Mali, dans la cour de récréation, une dispute vive entre deux clans. La fillette exaspérée s'est approchée de sa rivale et lui a jeté un *« pas excisée »* dédaigneux, qui a clos le conflit. *« A l'école*, raconte-t-elle, *c'était l'insulte suprême. Chez nous, ça veut dire que vous êtes comme un homme, le clitoris est la partie masculine de la femme. »* La cousine explique que l'excision, avant, avait un rôle initiatique. Par ce rite, l'adolescente devenait femme, était en mesure d'acquérir les qualités indispensables à sa fonction : *« Courageusement, on dansait tout de suite après l'opération. »*

« Si ça ne tenait qu'à moi – Fanta lève les yeux au ciel, marque un temps d'arrêt, – *je n'exciserais pas ma dernière fille, Fatomata. Mais c'est mon avis, et moi j'ai voyagé, j'ai appris. Au Mali, l'enfant appartient à tous, à ma sœur, à ma belle-sœur, à mes parents, à mes beaux-parents. Ils ont autant de droits sur mon enfant que moi, parce que chez nous on estime qu'ils aiment autant ma fille que moi. Donc, j'ai deux solutions : soit les convaincre, soit me plier. Si eux le décident, Fatomata sera excisée.*

– Que risquez-vous à affronter votre famille ? » Le groupe, à nouveau unanime, hoche la tête : *« Ils me mettraient à l'écart, tous contre moi. Impossible, un Africain ne peut pas vivre à l'écart des siens, vous ne nous trouvez pas assez isolés ? »*

Fanta ne se souvient pas de sa propre excision : *« J'avais quelques mois.. C'est en arrivant en France que j'ai appris que c'était une « mutilation », que ça pouvait rendre frigide.*

– Ces termes, ces jugements, les trouvez-vous injustifiés ? » Les yeux se perdent, se cherchent, s'affrontent. Les maris font des signes de la main, ils ne participeront pas à ce débat-là : *« C'est une affaire de femmes. »* La cousine réagit en riant : *« Frigide ! Frigide ! A Bamako, on faisait l'amour sans problème. » « Oui, mais c'est une mutilation*, lui répond Fanta, *puisqu'on t'enlève une partie de toi-même. »*

Mais c'est à propos de l'inculpation de M. T... que le groupe se soude à nouveau. Le silence hésite entre l'abattement et la fureur. Cette mesure leur semble la sentence moralisante que porte une culture à l'égard d'une autre, une éthique qui n'admettrait pas la différence. Ce n'est pas parce qu'ils vivent en France qu'ils ne sont plus maliens, soumis à leur histoire, aux servitudes de leur tradition. *« Chez nous, on dit qu'un tronc d'arbre aura beau séjourner dans l'eau, il ne sera jamais crocodile. »*

VÉRONIQUE SORIANO.

VAL DE LOIRE

« Un peuple qui sait boire est un peuple qui sait vivre »

S'IL est un département exemplaire pour illustrer la renaissance d'un certain nombre de traditions gastronomiques, c'est bien le Loir-et-Cher, qui allie sur son territoire un peu de *Beauce, la vallée de la Loire* et une partie de la Sologne. Le renouveau des traditions, qui s'organise autour de fêtes et d'associations à vocation gastronomique, s'est fait en deux temps. D'abord, après la guerre, par la création des foires aux vins. Il y en a une dizaine aujourd'hui, avec un calendrier bien établi : Pâques pour la Foire aux vins de Saint-Georges-sur-Cher, la Pentecôte pour celle de Meusnes, le début du mois de juillet pour celle de Thésée-la-Romaine. Les stands de vins côtoient de plus en plus souvent la fête foraine, les expositions de matériel agricole, et les groupes folkloriques locaux viennent épauler les viticulteurs dans leur désir de faire mieux connaître les crus du pays.

Dans un second temps, à la fin des années 60, on a vu naître maintes confréries, avec leurs grand maître, grand chambellan, chancelier, premier échevin, grand bailly et chef de protocole, grand échanson, grand connétable, grand argentier, grand archiviste... Ces confréries ont tout *d'une secte religieuse* : langage ésotérique mâtiné de patois, costumes très ecclésiastiques, et rites dont il ne faudrait surtout pas s'aviser de se gausser.

C'est ainsi qu'il existe une Confrérie des *mangeux d'esparges,* autrement dit des mangeurs d'asperges. Elle compte trois cents membres et tient un « grand chapitre » à Contres, le dernier samedi de novembre. Celle des tire-douzils de la Grande-Brosse, née en 1969, à Chémery, s'est fixé pour but de promouvoir la vallée du Cher et ses vins, tandis que les Compagnons de Grandgousier, à Onzain (robe rouge et jaune, ruban vert et grappe de raisin en sautoir) vantent les mérites du touraine-mesland.

Les uns comme les autres procèdent, une ou deux fois l'an, à des intronisations solennelles au cours desquelles les prétendants doivent remplir deux épreuves fort délicates : la réponse à une question sur le vin, et la dégustation. Le nouveau « chevalier » doit ensuite s'engager sur l'honneur à défendre en tous temps et en tous lieux les intérêts de la confrérie, sous peine d'en être radié : on ne badine pas avec le vin !

Moins connus, moins organisés aussi, sont les Maîtres de chai de Saint-Georges, pour qui *« un peuple qui sait boire est un peuple qui sait vivre »*, et la Confrérie des chevaliers de la Puette et du franc pinot, née en 1980, pour mettre en valeur la viticulture de la vallée du Loir et de la Sarthe.

« Miss Boudin »

Boire, soit, mais aussi manger. La Confrérie des lichonneux (lichonneux signifie : celui qui aime) de la tarte Tatin défend, depuis 1978, l'honneur et la mémoire *des demoiselles* Tatin, qui ont inventé la fameuse tarte au début du siècle, mais ont été copiées un peu partout, au point que l'on s'est permis — crime de lèse-pâtisserie ! — de baptiser « tartes Tatin » de vulgaires tartes aux pommes comme on en fait partout en Touraine ! Las des usurpateurs, les lichonneux relèvent le défi, en « biaude » (blouse) bleue de paysan solognot, sabots, foulard rouge et chapeau noir.

Les goûteux de boudin de Pruniers-en-Sologne défendent, eux, la qualité d'un boudin dont une partie *du sang a été remplacée* par du gamay de Touraine. Dégusté avec des pommes au four, il donne lieu à de grandes fêtes, ou « boudinades », au cours desquelles on organise des *concours et même l'élection* d'une « Miss Boudin », ce qui, on l'avouera, est d'un goût exquis...

Concours également pour la Confrérie des mangeux d'pâtés d'citrouille de Millançay, qui, depuis 1979, *organisent une* fête le dernier week-end de septembre. En 1981, le plus fort « mangeu d'pâté » — un routier de bel appétit — en a avalé 2,445 kilos en un temps record.

La Coterie des tastandouilles de Mennetou-sur-Cher organise, depuis dix ans, le premier week-end de mai, une fête qui attire des milliers de personnes. Dans leur aube blanche et leur surplis orange, les amateurs d'andouillettes ont été fort froissés, en mai dernier, de constater que le corps préfectoral de Loir-et-Cher n'avait pas daigné assister à l'inauguration de la Foire aux andouillettes... Enfin, créée en 1979, la Confrérie des chevaliers de la grand-table du Fuzelien s'est donné pour mission de faire connaître le saucisson de Nouan-le-Fuzelier, et son grand conseil de l'ordre y veille jalousement.

La renaissance de ces traditions gastronomiques est récente. Elle correspond, c'est certain, au goût pour la fête. Elle coïncide également, notamment en Sologne, avec le renouveau du patois. *Le Groupe des conteurs solognots*, né en 1967, avait ouvert la voie, avec pour but de rendre sa place au « parlage » du terroir. Langue et gastronomie semblent intimement liées. Quoi de plus naturel ? ■

B.H.

Les produits régionaux

Poissons : Carpes aux pruneaux, carpes farcies. Lamproies. Brèmes farcies. Alose, saumon, sandre de Loire. Friture (goujons). Anguille (en matelote). Brochet au beurre blanc. Perche. Tanche. Truites saumonnées à la Gaudissard.

Viandes et volailles : Blanquette de poulet (fricassée). Rognons. Veau aux herbes du Maine. Cul de veau à l'angevine. Charbonnée de Touraine. Potée du Bas-Maine aux haricots blancs. Tournedos à l'angevine et à la tourangelle. *Sauté de mouton à* la tourangelle. Filet de bœuf Montrésor. Faisan, perdrix, cailles à la vigneronne. Géline de Touraine (poulette noire). Oie en daube. Civet de canard au vin de Touraine.

Œufs : Œufs pochés à la vouvrillonne.

Charcuterie : Rillettes de porc et d'oie. Rillons. Andouillettes au vouvray. Boudin aux pommes. Tarte aux rillettes. *Feuilleté à l'andouillette.*

Légumes : Potiron, asperges. Tous les légumes courants. Galette de pomme de terre.

Fromages : Caillebottes à la chardonnette (Anjou). Chèvre (Sainte-Marie, Valençay, Selles-sur-Cher, crottin de Chavignol). Belot (fromage frais de la Sarthe).

Desserts : Tarte aux fruits (prunes et pruneaux notamment). *Bourdons. Pâtés de citrouille.* Jalousies. Casemusses d'Anjou. Beignets. Galette de blé noir. Russerolles. Sablés. Croquets à l'anis. Beugnons.

Vins : Rosé d'Anjou et de Touraine. Saumur-champigny. Coteaux-de-loire et coteaux-du-layon. Chinon. Bourgueil et saint-nicolas-de-Bourgueil. Vouvray. Vouvray pétillant. Montlouis. Cabernet d'Anjou. Gamay de Touraine. Touraine-mesland. Sancerre. Cheverny.

Matelote d'anguilles au vouvray

Recette de M. Gaston Bonnigal domaine des « Hauts-de-Loire » à Onzain (Loir-et-Cher)
(pour 4 personnes)

Prendre deux anguilles de 500 grammes, les dépouiller, les vider, les ébarber, les tronçonner en morceaux de 4 à 5 centimètres. Pour les débarrasser du surplus de graisse qu'elles peuvent avoir, les mettre dans l'eau froide et porter à ébullition assez rapidement ; dès ébullition, les retirer et les rafraîchir.

Préparer un court-bouillon avec une bouteille de vouvray sec, deux oignons émincés, quatre échalotes grises et une tête d'ail entière, le tout haché grossièrement avec une carotte, un peu de persil et du laurier. Faire cuire ce court-bouillon jusqu'à réduction de moitié.

Placer alors les morceaux d'anguilles dans une casserole et couvrir avec le court-bouillon et ses légumes. Laisser cuire sept à huit minutes en veillant à tenir les morceaux d'anguilles un peu fermes. Les égoutter et les *ranger dans un plat allant au* four.

Passer le court-bouillon au chinois. Il servira de base à la sauce ; y ajouter une ou deux cuillerées de fond de veau, une petite cuillerée de concentré de tomate, quelques champignons de Paris coupés en quatre ou en six, un demi-verre de crème double. Faire bouillir deux minutes et lier, si cela est nécessaire, avec un peu de maïzena détendue à l'eau. Tenir au chaud. Avant de servir, passer le plat et les morceaux d'anguilles au four très chaud, laisser colorer légèrement. Prendre ensuite un moule à soufflé. Y placer les anguilles et y verser la sauce. Faire bouillir une minute et servir en décorant le plat d'un jaune d'œuf dur haché, de quelques brins de persil et de cerfeuil, et de *quelques croûtons.*



La plus grosse brioche était pour le curé

SUR la gastronomie, Roger Lecotté en connaît un rayon. Pensez, son père a été le cuisinier des Wendel, du maréchal Fayolle et du roi d'Espagne, il a serré la main de Clemenceau, et son oncle officiait dans la cuisine de l'Elysée Palace Hôtel...

Lui, le « petit Roger », né en 1899, orphelin de mère à six mois, a été élevé jusqu'en 1910 par sa grand-mère à Vernou-sur-Brenne (Indre-et-Loire), près de Vouvray, là où les coteaux savent faire un de ces petits vins comme sait le faire la Touraine. Tous les souvenirs de Roger Lecotté sont marqués, au coin de sa mémoire, qu'il a vivace, d'un plat, d'un dessert, ou simplement d'une soupe.

Car on mangeait de la soupe tous les soirs en ce temps-là, par tous les temps et en toute saison : soupe au lait, sucrée ou salée, soupe au cerfeuil ou à l'oseille. On y trempait des « chantiaux », des petits morceaux de pain dont il n'était pas question de laisser une seule miette dans l'assiette. *La préférée* de Roger Lecotté, c'était la soupe aux poireaux et aux pommes de terre, *« la reine des soupes »*, comme il dit. La *moins* appréciée ? La soupe au riz, faite à partir... du jus de l'amidonnement *des rideaux !*

Très souvent, à Vernou, une semaine était consacrée au pot-au-feu, que l'on appelait le « bouilli », avec un jarret de veau et un os à moelle ; le premier jour, on le mangeait au gros sel et à la moutarde ; *le lendemain, accommodé* à la sauce tomate ou cuisiné en miroton ; enfin, on en faisait des boulettes ou un hachis. Le vendredi, bien sûr, on mangeait du poisson, le plus souvent de la friture de Loire, celle-là même qui est en train de disparaître du fleuve, victime de la voracité des sandres.

Quand la nourriture prend le deuil

On mangeait volontiers un ragoût, un bœuf mode, une omelette au lard ou au fromage, et surtout de la « cochonnaille » : boudin *de Vernou, ou rillettes et* rillons, indissociables de la gastronomie tourangelle. Les jours de pêche, on emportait un jambonneau. Pour toute salade, on ne connaissait guère que les chicons à l'huile de noix appelés par ailleurs romaine. Côté fromages, le gruyère et, surtout, les chèvres achetés directement à la ferme.

Les desserts étaient peu variés : une crème à la vanille, une tarte aux prunes à la saison, des confitures et des pruneaux, savoureux et thérapeutiques.

Le dimanche, la tradition voulait que chaque famille du village, à tour de rôle, fasse bénir le pain et la brioche : le fils de la femme qui apportait le pain avait la tâche de tenir le cierge près du curé du village, à qui on avait réservé la plus grosse brioche.

Les jours d'anniversaire, on achetait volontiers soit un poulet, soit un rôti de porc ou de veau, que l'on mettait dans un plat en *terre et que la boulangère faisait* cuire dans son four. A Vernou, la boulangère était justement la grand-mère de Roger Lecotté. A Pâques, traditionnellement, on mangeait une matelote d'anguilles bien arrosée, suivie d'un gigot aux flageolets, commandé longtemps à l'avance ; à Noël, on sacrifiait au rite de la dinde.

Dans de plus grandes occasions, on voyait arriver sur la table un ris de veau à la tourangelle avec des oignons et du vin blanc. Mais le jour du mariage du père de Roger Lecotté, il n'y avait pas moins de trente-sept ou trente-huit plats au menu : cinq ou six hors-d'œuvre, autant d'entrées, de poissons, de viandes, etc. *« Mais,* précise Roger Lecotté, *on était plus gourmet que gourmand. On goûtait de tout, mais on ne mangeait pas beaucoup, et on n'était jamais malade : la meilleure cuisine, c'est celle qui ne fait pas mal au ventre. »*

Pour les vendanges, on servait, comme il se doit, un coq au vin, et on débouchait force bouteilles. Les jours d'enterrement, la nourriture elle-même prenait le *deuil* : on faisait le lapin « à la charbonnée », qui prenait sa couleur noire une fois mijoté dans du sang de porc.

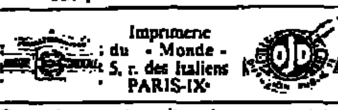
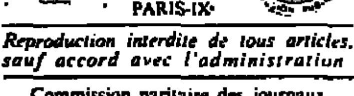
A table, on buvait du vin. Roger Lecotté raconte que la laveuse qui travaillait chez sa grand-mère *« en buvait facilement un litre par repas »*. Dans les grandes occasions, on sortait *« une bouteille de 93 »* et, un peu plus tard, *« une bouteille de 21 »* : cette année-là, la récolte avait été telle qu'il avait fallu remplir de vin les lessiveuses et même... le bassin à poissons — après l'avoir débarrassé de ses hôtes habituels.

Mais si Roger Lecotté évoque volontiers les plats raffinés des *jours de fête* — pâtés, volailles et *poissons, — ce sont les choses* les plus simples qui lui ont laissé *le goût* le plus suave à la bouche. Ainsi, le céleri en branches croqué avec une noix de beurre ; le « quatre heures » : une tartine de pain recouverte de fromage frais et parsemée d'« appétits » (ciboulette), ou de miel, ou encore — le fin du fin — de beurre et de chocolat pilé ; le feuilleté à la pâte d'amande ; les macaronis au gratin ; la « boëtte », boisson à base de fruits à demi mûrs, d'eau et de fin de pots de confiture. La confiture, justement, cette confiture de prunes que faisait son père ! Quand Roger Lecotté en parle, les larmes perlent dans ses yeux.

Aujourd'hui, bien sûr, il estime *« qu'on mange mal, qu'on fait la cuisine trop vite, qu'on n'a pas plus l'idée « d'accommoder les restes »*. Alors, dans son appartement du vieux Tours, il aime tremper un mille-feuille dans un bol de chocolat chaud, l'hiver ; *et l'été*, se préparer un « miot » (migée en Anjou), c'est-à-dire du pain doré trempé dans du lait ou dans du vin. C'était jadis le dîner des moissonneurs aux champs. C'est souvent, aujourd'hui, le dîner d'un monsieur de quatre-vingt-trois ans qui, tout en aimant manger, a su garder la ligne, et s'intéresse encore à la gastronomie : il est, à Tours, le directeur du musée des vins... ■

BÉATRICE HOUCHARD.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

VAL DE LOIRE

La plus grosse brioche était pour le curé

L'Algérie québécoise

Des steppes glacées du Grand Nord américain aux frontières du Sahara algérien, les travailleurs québécois trimballent leur savoir-faire, ravissent les marchés et les cœurs.

SUR les hauteurs d'Alger, depuis le début de l'été, se dresse une imposante structure de béton. Ses trois « palmes » de 92 mètres de haut, lourdes chacune de 2 500 tonnes, interrogent le visiteur (1).

Officiellement, ce monument, élevé pour le vingtième anniversaire de l'indépendance algérienne, est le Maqame Achahid, le Sanctuaire du Martyr. Officiellement, il a été construit *« en grande partie par les jeunes hommes du service national »*.

Mais les Algérois ne s'y trompent pas. Ce monument, ils l'appellent la *« tour des Canadiens »*, et chacun en ville sait que ce sont les cinq cents Québécois habitant un bateau finlandais amarré au port, le *S.S. Boréa*, qui l'ont érigé.

Comment l'ignorer ? Lorsqu'on se promène sur les bords du Sanctuaire, on peut lire sur les porte-drapeaux : « John Irving, Toronto ». Les lampadaires voisins portent la marque « Lumex inc., Montréal ». L'ascenseur est signé « Allan Bradley, Canada ». Quant à la flamme du martyr, si elle ne porte nulle part l'inscription « C.E.A., Boisbriand », c'est un Québécois, Pierre Decoene, qui pour des raisons techniques l'a allumée, plutôt que le président algérien Chadli Bendjedid, comme l'aurait voulu le programme officiel des cérémonies.

Mais les marques de fabrique ne sont pas les seules traces du passage des Québécois. La complexité de cette construction et, par-dessus tout, la rapidité d'exécution témoignent de l'expérience acquise aux travaux hydro-électriques de la Manic et de la baie James, au splendide, coûteux et toujours inachevé, stade olympique de Montréal.

« Ils nous ont donné la maquette du monument début octobre, explique Pierre Ranger, directeur du chantier pour Lavalin, la société de génie civil qui supervisait les travaux. *Ils nous ont demandé si on pouvait livrer pour la fête nationale le 5 juillet. On est allé chercher les meilleurs ouvriers de la province* (de Québec). *La première coulée de béton a eu lieu le 15 décembre. »* Moins de sept mois plus tard, le 5 juillet, le monument était prêt, comme promis.

Performance d'autant plus remarquable en Algérie, où les progrès sont lents, où le *stress* reste une notion étrangère. Jean-Guy Gauthier, un Québécois habitué à ce genre d'entreprise, a eu à travailler avec les quelques Algériens du chantier : *« Ils ont leur vitesse. Toi t'es pressé, eux autres sont pas pressés. Au début tu « pognes le shake », tu « viens malin ». Faut qu't'aprennes à te calmer. »* Mais les travaux du monument avaient l'avantage d'être placés sous la direction expresse de la présidence de la République. *« Quand un fournisseur local était trop lent,* raconte Marcel Bélisle, de Montréal, *on le faisait appeler par l'armée. pis là il se développait, il se grouillait. »*

Mustapha, qui a fait du travail de secrétariat pour Fitzpatrick, la compagnie montréalaise qui assurait la réalisation des travaux, affirme pour sa part que *« si on avait aussi bien payé les Algériens, ils auraient pu construire eux-mêmes le monument »*. Aussi rapidement ? Il n'en est pas sûr. *« Quinze heures de travail par jour,* affirme-t-il, *c'est trop pour un être humain. »*

Même les concurrents étrangers sont éberlués. *« On a vu monter ça à une vitesse de fusée,* commente une représentante de firmes françaises à Alger. *Les Canadiens ont fait leurs preuves ».*

Le contrat du siècle

Lavalin et Fitzpatrick recueillent les lauriers. Mais les vrais responsables de ce défi au béton et au calendrier sont ceux qui maniaient le marteau et la pelle, mariaient la pierre et l'acier.

Tous ces ouvriers d'outre-Atlantique le disent, le travail était dur, éreintant. Mustapha a raison, les journées de travail duraient douze, parfois quinze heures, les semaines quatre-vingt-quatre — on a vu cent et parfois cent vingt heures. Mais, avec la prime d'éloignement et le bonus, avec le tarif horaire double après la cinquantième heure et la non-imposition de la moitié de ce salaire, ce contrat était en or.

Et les chiffres fusent : certains prétendent avoir reçu, pour six mois de travail, environ 35 000 dollars canadiens (182 000 F). Un contrat en or aussi pour les deux firmes canadiennes. Elles sont peu loquaces sur le coût total du projet, mais admettent qu'il a franchi la barre des 100 millions de dollars (520 millions de francs).

Balivernes ! rétorquent des employés de l'administration des deux sociétés : 1 milliard 500 millions de francs lourds serait, selon eux, une estimation plus raisonnable.

Et ce n'est qu'un début ! Au moment d'écrire ces lignes, Lavalin négocie ferme avec la présidence algérienne pour enlever le contrat de réalisation de la seconde phase du « Riadh el Fath », le « Parc de la Victoire ». On parle d'une série de musées, de l'aménagement du parc. Lors d'une phase ultérieure, on ouvrirait une esplanade, genre « Champs-Élysées » algérois, qui déboucherait sur un nouveau « complexe de la présidence ».

Ailleurs, les Québécois sont aussi en place pour l'obtention de contrats plus directement utiles. Ainsi, la firme Tréco, de la Beauce québécoise, a construit 1 800 des 10 000 maisons installées à El Asnan après le tremblement de terre du 10 octobre 1980. Les travailleurs québécois de Tréco s'apprêtent à construire une quarantaine de bâtiments scolaires dans cette région.

« Ça leur prend des mois à négocier, mais une fois qu'ils sont décidés, ils veulent ça tout de suite », explique à propos des autorités algériennes le chef du chantier de Tréco à El Asnam, Jacques Leduc.

« Tout de suite », cela signifie que les premiers éléments préfabriqués arriveront par bateau à la fin de l'été et que les clés du dernier immeuble seront remises fin décembre aux instituteurs.

Pas étonnant, à cette cadence, que Tréco ait aussi décroché un contrat de construction de 1 500 logements en banlieue d'Alger.

Mais les sociétés québécoises et canadiennes lorgnent du côté de pâturages encore plus verts. La chaîne nationale de télévision Radio-Canada est sur les rangs pour la construction d'une « maison de la télévision algérienne », semblable à celle qu'elle possède à Montréal.

Northern Telecom, le grand quasi-monopole de la téléphonie canadienne, convoite le programme de modernisation et d'extension du réseau de télécommunications d'Algérie. Des ingénieurs québécois sont à pied d'œuvre, au sud du pays, traçant les plans d'une mine de sel ; à Constantine, améliorant les pistes de l'aéroport ; à Draria, effectuant des forages pour déterminer la qualité du sol. Les experts québécois du tourisme conseillent le gouvernement algérien.

Quant aux exportations canadiennes en Algérie, elles ont plus que quintuplé en trois ans, passant de 360 millions de francs français en 1979 à plus de deux milliards en 1981.

Les Québécois sont-ils en passe de prendre d'assaut tous les créneaux traditionnels de l'industrie française en Algérie ? *« Des créneaux ?* demande Georges Fauli-Briole, directeur de la chambre de commerce française à Alger. *Il faudrait parler d'un vaste front détenu naguère par la France. Il est normal qu'après vingt ans d'indépendance les Algériens se tournent petit à petit vers d'autres pays. Qu'y pouvons-nous ? Puisque nous avons des concurrents à coté de nous, autant avoir des gens sympathiques comme les Canadiens. »*

Cherchez la femme

Contrairement aux Français, les Québécois sont toutefois peu rompus aux mœurs algériennes. Plus d'un problème se pose lorsqu'on décide, comme pour les travaux du monument d'Alger, de lâcher cinq cents Québécois — des ouvriers de la construction qui ne s'embarrassent pas de nuances — dans une ville musulmane.

Au premier chef, la recherche d'une âme sœur, menée par des travailleurs esseulés, a provoqué quelques accrocs, mineurs mais bien réels. Accrocs avec les familles : *« Regarder une Algérienne,* affirme Richard Thinel, de Ville-La Salle, au sud de Montréal, *c'est considéré comme une agression. »* Des bagarres ont été signalées ça et là entre Québécois et Algériens. Certains ont dû être repêchés au commissariat après quelques heures de détention.

D'autres se sont fait surprendre par des policiers dans des chambres d'hôtel. Eux étaient relâchés, mais le sort de leur compagne algérienne était moins enviable.

« C'est des gars de chantier, ils manquent de tact avec les femmes ! » Le jugement de Richard Fortin, vingt-six ans, de McMasterville, est sans appel. Il affirme avoir rencontré sans difficulté plusieurs Algériennes avant de trouver celle qu'il aime, Salia, vingt-deux ans, étudiante en littérature anglaise. Il espère qu'elle ira poursuivre ses études à Montréal l'an prochain et qu'ils pourront s'y marier. Il n'est pas seul dans ce cas, deux autres Québécois ayant travaillé au monument d'Alger ont aussi des projets de mariage avec des femmes du pays.

Jusqu'ici les relations Québec-Algérie étaient industrielles, commerciales. Mais, si les sentiments s'en mêlent, ces deux anciennes et suprêmement différentes colonies françaises pourraient faire ensemble un bout de chemin, à la barbe de la mère-patrie. ■

JEAN-FRANÇOIS LISÉE.

(1) *Le Monde Dimanche* du 14 mars 1982.

REFLETS DU MONDE

JULLANDS-POSTEN

LES PRÉFÉRENCES DES DANOIS

Quel est le pays étranger dont nous avons le plus à apprendre : 1°) Sur le plan économique et technique ; 2°) Dans les domaines politique et culturel ? 3°) Avec quel Etat de la planète pensez-vous que nous ayons intérêt à développer nos échanges commerciaux ? Telles sont les trois questions que l'institut de sondage Observa vient de poser pour le quotidien provincial danois *JULLANDS-POSTEN*, à 1 276 citoyens et citoyennes de plus de dix-huit ans, censés représenter un très large éventail socio-professionnel de la population du Danemark.

L'Allemagne fédérale se classe en tête pour la première question et au second rang pour les deux autres. La France, première pour les relations culturelles et politiques, se classe au septième rang pour l'économie et les échanges commerciaux.

Quant aux grandes puissances mondiales, leur score n'est pas très brillant. Les Etats-Unis ont, pour les Danois, une valeur moindre sur le plan technico-économique (sixième rang) que le Japon (deuxième rang) et la Suisse (troisième rang). Quant aux échanges commerciaux, c'est la Suède qui vient en tête, suivie de la R.F.A. et de la Norvège. Pour ce qui est des deux grandes puissances communistes, l'U.R.S.S. et la Chine, elles se retrouvent toutes deux, presque à égalité, en queue de liste... la Chine semblant plutôt avoir un prestige un peu supérieur sur le plan culturel à celui des Soviétiques.

EL PAIS

DES FOSSOYEURS INSTRUITS

La capitale de l'Espagne doit certainement posséder les fossoyeurs les plus instruits de toute la péninsule, à en croire le quotidien madrilène *EL PAIS*. Il écrit : *« Un grand nombre de diplômés universitaires ont posé leur candidature aux postes vacants d'employés municipaux de cimetière. Ils ont mis ainsi le jury à rude épreuve : le niveau des concurrents était bien supérieur à celui des épreuves obligatoires, et il en résulte davantage de reçus qu'il n'y avait de places disponibles. Il fallut alors procéder à une nouvelle sélection qui n'avait pas été prévue au programme. Les candidats durent creuser des caveaux, nettoyer, astiquer et balayer les dalles, ce qui permit une sélection naturelle plus facile des heureux bénéficiaires des vingt emplois brigués par mille trois cents candidats. »*

Quand les chats étaient momifiés

Un égyptologue vient de remettre au jour, dans la vallée du Nil, une nécropole où coexistaient ministres et animaux.

LE jeune archéologue français Alain-Pierre Zivie se souviendra longtemps du printemps 1982. Alors qu'avec son équipe de douze ouvriers égyptiens il dégageait des couloirs presque totalement ensablés, situés à une dizaine de mètres au-dessous de plusieurs tombes rupestres de la dix-huitième dynastie (1500 avant Jésus-Christ), découvertes par lui l'année dernière, il mit brusquement la main sur une momie de chat. Deux, trois, dix momies et des centaines d'ossements du même animal furent récupérées : la fameuse nécropole des chats de Saqqarah, mentionnée (mais non fouillée) par de Morgan (1) à la fin du siècle dernier dans sa *Carte de la nécropole memphite*, venait d'être redécouverte.

Chercheur au Centre national de la recherche scientifique, ancien pensionnaire de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, travaillant depuis plusieurs années avec les deux célèbres professeurs français Leclant et Lauer sur le site de Saqqarah, à une vingtaine de kilomètres au sud de la capitale égyptienne, Alain-Pierre Zivie était bien placé pour mettre la main sur ce cimetière de chats un peu particulier. Se promenant un jour sous la petite falaise supportant le relais gouvernemental de Saqqarah, il découvrit l'entrée aux trois quarts enfouie d'une sépulture d'époque pharaonique, ornée d'éléments décoratifs et de quelques colonnes de hiéroglyphes. Le texte indiquait que la tombe était celle d'un vizir, Aper-El, et qu'elle datait vraisemblablement de la dix-huitième dynastie (Nouvel Empire).

Muni de ces éléments, l'égyptologue consulta les bibliothèques spécialisées d'Europe. Le *Dictionnaire onomastique* de Ranke (2) se bornait à mentionner l'étude de Burchardt (3) sur les mots d'origine cananéenne en égyptien et parlait d'une *« carrière entre Abousir et Saqqarah »*. A Oxford, Zivie retrouva quelques brèves notes de Petrie (4), égyptologue qui avait sans doute vu l'hypogée ou, en tout cas, son vestibule en meilleur état de conservation qu'aujourd'hui. C'est en 1981 que le travail de fouilles proprement dit commença, dans des conditions difficiles étant donnés la nature du terrain et les nombreux éboulements. Outre la tombe du vizir, Zivie devait en mettre au jour trois autres : celles de deux « chefs du Trésor » (ou ministre des finances du pharaon), Meryre et Nehesy, ainsi que celle d'un officier de marine, Rech.

En soi, le dégagement de cette petite nécropole est, d'un point de vue archéologique, passionnant. C'est la première fois qu'ont été découvertes des tombes rupestres de la dix-huitième dynastie, ce qui montre l'importance à cette époque de Memphis, la métropole toute proche — Thèbes (ou Louxor), en Haute-Egypte, jouissant jusqu'ici d'une quasi-exclusivité chez les égyptologues. Quand les fouilles seront terminées (dans cinq, dix, quinze ans ou plus), un éclairage nouveau pourra être jeté sur cette période. Ensuite, les noms d'Aper-El et de Rech ont, pour un égyptologue averti, une consonance étrangère, asiatique sans doute. Beaucoup de questions se posent à nouveau sur les relations exactes qui unissaient le monde égyptien au monde sémitique durant cette période.

Bastet, déesse de la musique

Mais c'est la découverte, derrière les sépultures humaines, de la nécropole des chats — postérieure de dix siècles à la dix-huitième dynastie — qui a le plus d'intérêt. Récupérer des momies de chats, plus ou moins bien conservées, au milieu d'ossements et dans une chaleur que la poussière, l'obscurité et l'exiguïté rendent encore plus pénible, n'est pas toujours facile. Mais l'importance des chats dans la mythologie pharaonique mérite ce rude effort. A l'exception de quelques lignes du géographe Jomard (5) sur la nécropole des chats de Saqqarah, dans la *Description de l'Égypte* (première moitié du siècle dernier), et de la découverte de petits cimetières de cet animal dans le delta du Nil, la connaissance du chat, de son importance, de son rôle, est encore très limitée. On sait seulement que, incarnant la divinité, comme d'ailleurs la plupart des animaux, le chat était profondément respecté et qu'on était même condamné à mort si l'on en tuait un, fût-ce accidentellement.

Quant à la déesse-chatte Bastet, bien connue de tous les égyptologues, elle est symbole de musique et d'alacrité. D'ailleurs, le temple de Bastet, disparu aujourd'hui, se trouvait au-dessus de la nécropole. Alain-Pierre Zivie espère pouvoir en apprendre davantage sur cet animal et sur son époque, ne fût-ce que par l'examen attentif du mobilier — des cercueils par exemple — accompagnant les momies retrouvées.

Alain-Pierre Zivie a maintenant terminé sa mission de fouilles et a remis à la direction des antiquités égyptiennes les merveilles qu'il a récupérées en désensablant la tombe d'Aper-El et le corridor y attenant : un superbe poisson d'ivoire, parfaitement conservé et qui servait de cuillère à fards, un Livre des morts, des statuettes en bois, des fléchettes et naturellement... des dizaines de momies de chats qui devraient faire la joie des zoologues et des spécialistes de la momification. A l'automne, Alain-Pierre Zivie espère revenir avec du renfort, et notamment un architecte ou un ingénieur en raison des risques permanents d'effondrement de galeries, un photographe ainsi qu'un restaurateur spécialisé en égyptologie. Dans quelques années, il sera peut-être possible aux touristes de venir méditer, à quelques dizaines de mètres des premiers palmiers de la vallée du Nil, sur *« ces chats puissants et doux, orgueil de la maison »*, que chanta Baudelaire et qui, il y a trente siècles, étaient vénérés par les Egyptiens. ■

MOUNA-EL-BANNA.

(1) Jacques de Morgan, archéologue et préhistorien français qui dirigea le service des antiquités d'Égypte à partir de 1892.

(2) Hermann Ranke (1878-1953), égyptologue allemand, spécialisé du langage sémitique et d'assyrologie. Auteur d'un *Dictionnaire onomastique* des noms égyptiens d'origine sémitique.

(3) Max Burchardt (1885-1914), égyptologue allemand, spécialiste d'égyptologie et du langage sémitique.

(4) William Mathew Flinders Petrie (1853-1942), égyptologue anglais. Fondateur de l'Egyptian Research Account en 1894, qui deviendra en 1906 l'École britannique d'archéologie.

(5) Edmée-François Jomard, ingénieur géographe et archéologue français (1777-1862). Il a collaboré à la célèbre *Description de l'Égypte*.

Lester R. Brown, éclaireur de l'an 2000

Ancien conseiller au secrétariat d'Etat américain à l'agriculture, Lester R. Brown préside aujourd'hui le Worldwatch Institute de Washington. Il s'inquiète des détériorations subies par la planète et ses habitants et propose des solutions.

LE Worldwatch Institute a été créé à Washington en 1975. Il regroupe une douzaine de chercheurs qui tentent d'analyser globalement les problèmes qui conditionnent notre *survie : population, envi*ronnement, alimentation, énergie, inflation, emploi, sécurité nationale. Un accent particulier est mis sur la nécessité de développer la coopération internationale et d'équilibrer nos rapports avec le tiers-monde.

Son président, Lester R. Brown, est entré en 1959 au secrétariat d'État américain à l'agriculture, où il est devenu en 1964 conseiller pour la politique étrangère. Il a dirigé des programmes de développement des cultures vivrières dans une quarantaine de pays du tiers-monde. D'après lui, le Worldwatch doit « *jouer le rôle de l'éclaireur qui, à l'époque de la conquête de l'Ouest, galopait devant les trains pour s'assurer que la voie était libre* ». Mais l'institut ne fait pas que constater, il propose des sélections. Certaines d'entre elles sont développées dans le dernier livre de Lester R. Brown, *Building a sustainable society*, qui porte en exergue : « *Nous n'avons pas hérité la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants* » (1).

∴

« Pourquoi avez-vous décidé d'abandonner vos fonctions officielles pour fonder le Worldwatch Institute ?

— Parce que nous ne pouvons plus nous permettre de faire *comme s'il n'existait aucun lien* entre la détérioration de l'environnement et les tensions économiques. Les découvertes de l'archéologie et de l'histoire nous l'ont suffisamment montré. Aujourd'hui, face aux crises, les gouvernements se contentent de prendre des mesures *fiscales* ou monétaires, alors que les chiffres indiquent que la production par habitant de biens essentiels diminue régulièrement au niveau mondial. Cette régression est un signal d'alarme. Elle commence en 1964 pour le bois, en 1970 pour le poisson, en 1973 pour le pétrole, en 1976 pour la viande de bœuf et en 1978 pour les céréales.

Un peu de bon sens

— Comment inverser ce *mouvement* ?

— Un premier effort à entreprendre concerne la population. Elle augmente beaucoup trop vite. La Banque mondiale estime que, au rythme actuel, le subcontinent indien devra abriter 2,3 milliards d'habitants en 2020, soit plus que la totalité de la population de la planète en 1940. Il faut ralentir ce mouvement et atteindre un taux d'accroissement voisin de 0 % dès l'an 2000 pour les pays développés et vers 2020 pour les autres si nous ne voulons pas franchir la base de 6 milliards d'habitants — qui nous serait fatidique. Pour y parvenir, il faut donner à ceux qui les demandent des moyens contraceptifs. On a estimé en 1975 qu'un couple sur deux n'avait pas accès à la contraception, et aujourd'hui encore un tiers des femmes se voient refuser le droit à l'avortement.

» Un deuxième effort consiste à protéger les terres arables. Aux Etats-Unis, la disparition de la couche fertile superficielle de la terre — due à la destruction des terrasses, des coupe-vent ou d'autres systèmes de protection — a provoqué une baisse de la production agricole sur plus du tiers des zones cultivées. Les terres agricoles sont de plus en plus menacées par l'extension des villes ou des villages, des voies ferrées, des sites industriels, des mines de charbon ou d'uranium, des camps militaires. Entre 1960 et 1970, leur superficie a diminué de 2,50 % en France et en Grande-Bretagne. Comme l'a indiqué un expert américain, « *quand la terre agricole disparaît, c'est de la nourriture qui disparaît. L'asphalte est sa dernière récolte* ».

» Il faut également faire un effort de reboisement. Notre planète perd chaque année une superficie de forêt égale à celle de la Hongrie. Or non seulement les forêts jouent un rôle écologique mais le bois reste le combustible de base pour 40 % de la population mondiale.

— Cette part va aller en diminuant...

— Non, à long terme ce devrait être le contraire. L'utilisation du bois de chauffage se développe dans la consommation domestique aussi bien que dans l'industrie, où ce matériau revient moins cher que le pétrole et, si l'on est proche des sources d'approvisionnement, que le charbon. Aujourd'hui, aux Etats-Unis, le bois de chauffage produit deux fois plus d'énergie que le nucléaire. Le bois n'est qu'un exemple des perspectives qu'ouvrent les énergies renouvelables. Dans ce domaine, chaque pays doit choisir ses solutions : microcentrales hydro-électrique, éoliennes, capteurs solaires, cellules photo-électriques, cultures énergétiques, utilisation des déchets, énergie des vagues, etc.

— Et le nucléaire ?

— On est certain aujourd'hui que l'énergie nucléaire ne pourra *pas prendre la relève du pétrole*. Cela n'est pas simplement dû à des raisons écologiques, mais économiques. Le nucléaire coûte trop cher. Aux États-Unis, c'est-à-dire dans le pays qui a la plus grande expérience en la matière, ce ne sont pas les mouvements écologistes qui ont condamné le programme nucléaire mais les hommes d'affaires. C'est *Wall Street* qui a inscrit l'épitaphe sur la tombe de l'énergie nucléaire.

— L'utilisation des énergies renouvelables autrement que *comme appoint* pose des problèmes techniques et risque de conduire à des contradictions. Par exemple, l'extension des cultures énergétiques ne va-t-elle pas transformer l'agriculteur, en producteur d'énergie alors que son rôle est plutôt de produire de la nourriture ? Verra-t-on les complexes pétrochimiques produire des protéines et les fermes du carburant ?

— Les risques existent et nous avons été les premiers à les dénoncer, notamment en ce qui concerne le plan Proalcool au Brésil. En subventionnant la production d'alcool d'origine agricole, un gouvernement ne favorise que les possesseurs de véhicules automobiles, qui ne représentent parfois que 10 à 15 % de la population. D'autre part, il est dangereux de mettre toute une économie, moyens de production, services techniques, transports, crédit bancaire, au service du développement d'une seule énergie. Malgré ces réserves, l'agriculture devra devenir productrice d'énergie. Il est possible et nécessaire d'éviter la compétition avec la production alimentaire, sinon les gens riches auront du carburant pour leur voiture pendant que les autres mourront de faim.

» Nous devons également arrêter de gaspiller l'énergie et les matières premières. Pour l'énergie, la prise de conscience a commencé. Aux Etats-Unis, un décret datant de 1975 demandait aux constructeurs d'automobiles de faire tomber la moyenne de consommation des véhicules de 17 litres à 8,5 litres aux 100 kilomètres dans un délai de dix ans. L'augmentation du prix des carburants a poussé ces constructeurs à accélérer leurs études, si bien que certains d'entre eux ont déjà atteint l'objectif cette année.

— Les pays européens ont entrepris des études similaires avec des objectifs encore plus ambitieux. Mais ces efforts sont dus à l'impact des deux chocs pétroliers. Dans le domaine des matières premières, qu'est-ce qui pourrait pousser un pays à faire des économies ?

— Un peu de bon sens. Il suffit de regarder les chiffres : l'énergie nécessaire pour recycler une tonne d'aluminium équivaut à 4 % de celle qu'il faut pour en fabriquer la même quantité à partir de la bauxite. Pour le cuivre, la proportion est de 10 %. Prenez l'exemple du Japon, qui mène en matière de recyclage une politique exemplaire. Dans ce pays, la part de matériaux recyclés dans la consommation totale de matières premières est passée de 16 % à 48 % entre 1974 et 1978. Les Japonais importent des Etats-Unis des épaves de voitures et récupèrent le métal, si bien qu'on dit chez nous que « *la Toyota de cette année est la Buick de l'année dernière* ».

Limiter les dépenses militaires

— Comment faire prendre conscience au public de la nécessité de récupérer les matières premières ?

— En mettant en place des systèmes de collecte efficaces et si possible motivants, comme celui de la consigne. La Norvège fait ça depuis 1978 pour les voitures. Quand un citoyen norvégien achète un véhicule, il verse à l'Etat une somme de 600 F qu'on lui rembourse lorsqu'il se débarrasse de ce véhicule dans un centre de récupération agréé. Il reçoit en plus une prime d'un montant équivalent.

» Le Danemark, lui, étudie la possibilité de standardiser tous les conditionnements de boissons. Il n'y aurait plus qu'un type d'emballage pour le lait, les jus de fruit, le vin, la bière, l'eau, disponible en cinq tailles. Seules les étiquettes différeraient. Un tel système, géré par des moyens informatiques à l'échelle d'un pays, permettrait de faire des économies *importantes en matière de* récupération et de transport des emballages.

— Cette uniformisation va à l'encontre des politiques commerciales actuelles des industriels, qui axent leur publicité sur la différence, même si, sous l'emballage, les produits sont souvent identiques. Mais, en dehors de ces questions psychologiques, ne croyez-vous pas que le passage à une société « qui se tienne » nécessite une réorientation complète des investissements privés et publics ?

— Tout cela coûtera très cher au début, en particulier la reconversion vers les énergies renouvelables. Il faudra donc modifier les priorités. La principale solution est de limiter les dépenses militaires, qui atteignent actuellement 550 milliards de dollars par an. *Pour cela, la notion de sé*curité nationale doit évoluer. Aujourd'hui, la sécurité n'est plus seulement menacée par les relations entre nations mais par celles qui s'établissent entre l'humanité et la nature. » ■

RICHARD CLAVAUD.

(1) Cet ouvrage, ainsi qu'une dizaine d'autres publiés par le Worldwatch Institute, notamment une analyse du rôle de la science et de la technologie dans les années 80 (*The God that limps, [le Dieu qui boite]*, de Colin Norman), sont édités par W.W. Norton and Co (New-York, Londres).

COMPOST

« Soleil vert » quand l'écologie se veut réaliste

Née de la rencontre entre une municipalité socialiste et une poignée d'antinucléaires, l'association Soleil vert milite concrètement pour l'énergie « douce ».

« SOLEIL VERT » ? Un bien joli nom. Engageant même. A condition de ne pas l'associer au titre français du célèbre film d'anticipation de Richard Fleisher. Philippe et Dominique, animateur et animatrice de cette association, occupent un local qu'ils louent à la municipalité de Saint-Aulaye (1), village de mille cinq cents habitants, situé à la frontière de la Charente, à 15 kilomètres à l'est de Ribérac, en Dordogne. Tout le monde ici connaît Soleil vert, spécialisé dans la production d'énergie à partir des sous-produits forestiers. Car son histoire est celle d'une intégration socio-économique réussie. « *Le fait que ce soit la mairie qui prête le local a une très forte valeur symbolique* », explique Dominique. Cette rencontre entre une petite commune socialiste et une poignée de jeunes antinucléaires n'allait pas de soi. Hasard ou nécessité ? Deux parcours parallèles se sont un jour croisés.

Tout a commencé lors du déclin de la mobilisation contre l'implantation de la centrale nucléaire de Braud-Saint-Louis, sur l'estuaire de la Gironde. En 1979, des agriculteurs du Blayais et des militants antinucléaires ont fondé l'association Braud Rencontres, destinée à favoriser la recherche d'alternatives au nucléaire. A l'occasion des premières rencontres sur le thème des projets Alter, Alfred Boutaud, soixante ans, un ingénieur chimiste de la région, présenta son diaporama sur la récupération des déchets forestiers. C'est le déclic !

Un certain nombre d'antinucléaires réunis autour du journal *Braud Dernières* ont envie de tester la portée de leur discours « alternatif ». « *Le besoin de réalisations concrètes se faisait sentir* », explique Dominique, sympathisante de la lutte antinucléaire depuis le lycée, et qui, après un détour par la capitale, dirigea avec son ami une exploitation viticole dans le Blayais. « *Beaucoup de militants se réfugient derrière une vision très romantique de l'énergie solaire et ne veulent pas entendre parler des contraintes techniques résultant de la construction de centrales. On a donc décidé d'aller au charbon et de faire du pragmatisme* », confirme Patrick Lalanne, un éducateur bordelais, fondateur de Braud Rencontres et de Soleil vert.

Le compost de broussailles

De leur côté, les agriculteurs du G.F.A. (groupement foncier agricole) de Braud ayant recueilli par souscription 300 000 F destinés à l'achat de terres pour s'opposer à E.D.F. sont également séduits par l'exposé de l'ingénieur. Les acquisitions foncières n'ayant pu être réalisées, cet argent déposé au Crédit agricole « *servait à construire des autoroutes* ». Le G.F.A. a donc décidé d'accorder à la petite équipe réunie derrière Alfred Boutaud une avance de 50 000 F destinée à l'achat d'un broyeur et d'un J 7.

La technique utilisée sembla, de prime abord, d'une simplicité enfantine. Dans le droit fil de Jean Pain, ce jardinier du Var qui récupérait de la chaleur et un bon compost à partir de broussailles (2), Soleil vert utilise la « voie humide ». Il s'agit de ramasser le bois inutilisable et encombrant, de le broyer. Les copeaux sont crachés dans une remorque avant d'être vidés sur une aire de compostage. On les dispose ensuite en tas appelé « pile » que l'on arrose copieusement. Grâce à l'humidité et à l'air, le tas chauffe, se transformant peu à peu en un terreau brun foncé : le compost. Amendement et non fertilisant, le compost de bois permet de diminuer l'apport d'engrais azoté. Après son épandage, il se transforme en humus dont les propriétés de structuration du sol et la richesse en oligo-éléments sont connues. Le ramassage de ce bois permet en outre le nettoyage des parcelles et une meilleure protection de la forêt contre l'incendie. Les propriétaires associés à l'expérience sont bien évidemment les premiers bénéficiaires du compost obtenu.

Diviser les rendements par dix

Mais cette technique permet en outre de récupérer la chaleur se dégageant durant la fermentation. Pour ce faire, on place des tuyaux de polyéthylène remplis d'eau à l'intérieur de la pile. Ces capteurs peuvent ainsi assurer le chauffage des serres et des maisons et fournir de l'eau chaude sanitaire. « *Nous avons construit huit piles de chauffage à ce jour. Principalement pour des groupes militants. Une pour le G.F.A. de Braud, bien sûr ! Celle que nous avons installée à Fenioux (Charente-Maritime) dans une communauté issue du comité « Stop à l'A-10 » a fourni environ 300 litres d'eau à 40 degrés par jour pendant presque deux ans.* » Mais l'équipe de Soleil vert » attend beaucoup des réalisations expérimentées à Saint-Aulaye. « *La pile du stade municipal a fourni de l'eau chaude à trois équipes de football durant toute une saison, c'est-à-dire huit mois* », explique Philippe.

Pourquoi avoir choisi cette petite commune ? Principalement, parce que l'uranium en Dordogne est parvenu à réaliser ce que le nucléaire en Gironde n'avait pu obtenir : l'union d'une population contre un projet menaçant son environnement. Depuis quelques années, la COGEMA était bien implantée à Coutras, à une vingtaine de kilomètres au sud, où l'on avait découvert un gisement équivalant à 20 % des réserves françaises en uranium. Elle obtint un permis de recherche près de Saint-Aulaye en août 1978, et avant les premiers sondages un « comité de défense et d'information sur les recherches d'uranium » se mit en place.

Ce comité très actif comprenait la plupart des agriculteurs et des élus locaux. « *Les gens en Dordogne sont très soucieux de la conservation de leur patrimoine naturel* », déclare Dominique, qui tente une comparaison avec les Girondins pour expliquer le succès du comité. Mais le maire socialiste, Rémi Robin, ne s'est pas contenté d'une simple motion contre l'uranium. A l'initiative du comité, il a fait venir sur place Alfred Boutaud et son diaporama. L'exposé est convaincant. Le compost symboliserait l'alternative au nucléaire.

Le groupe de base quitte donc la Gironde pour Saint-Aulaye. Tout s'annonce bien pour nos « alternatifs » : malheureusement les premiers nuages ne vont pas tarder à obscurcir leur horizon radieux. « *On voulait montrer qu'il était possible de produire une énergie douce et décentralisée, et qu'on pouvait en vivre. Mais on est parti un peu comme des petits jeunes, sans faire la moindre étude de marché. Notre structure SCOP (3) s'est vite révélée inadaptée et nous nous sommes transformés en association loi de 1901. Quant aux prévisions de Jean Pain et d'Alfred Boutaud concernant la quantité d'énergie fournie, elles se sont avérées trop optimistes. Il fallait tout diviser par dix !* », raconte Philippe avec un semblant d'amertume.

Autre écueil, le départ de la commune de l'ingénieur, véritable caution scientifique, faisait de Soleil vert une simple association d'antinucléaires. « *Avec toute la réputation que cela implique !* », ironise Patrick Lalanne, qui insiste sur la recherche de crédibilité auprès de la population locale. La technique choisie — le compost — est simple, beaucoup plus que les panneaux solaires ou l'énergie éolienne ; elle a le mérite de correspondre à un besoin local. Saint-Aulaye se trouve en effet à la bordure de la Double, une forêt de 50 000 hectares mal exploitée. L'exploitation-type comprend un tiers de céréales, un tiers d'élevage, et un dernier tiers de forêt souvent négligé.

Le travail de Soleil vert consiste à sensibiliser les agriculteurs aux économies réalisées grâce au compost. « *Il n'y a pas de service après-vente, car nous n'avons plus un caractère d'entreprise. L'installation des piles se déroule dans un contexte de collaboration. Les essais sont réalisés chez l'utilisateur et prennent la forme de chantiers collectifs mobilisant des agriculteurs, des chauffagistes, des biologistes, des physiciens. Tous bénévoles.* » Ces opérations permettent de tester la capacité des organisations associatives à obtenir des résultats concrets. L'objectif à long terme est de permettre aux utilisateurs de s'équiper sans l'aide technique de l'association. Soleil vert compte sur la collaboration des agriculteurs de la région pour abaisser, par exemple, le temps de fermentation (actuellement d'environ seize mois) nécessaire à la production du compost.

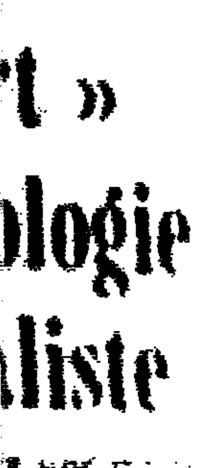
Des progrès sont également à réaliser du côté des douches du stade municipal. La valeur du compost résiduel n'a pas couvert les frais d'installation. En deux ans, les contribuables ont versé environ 25 F chacun pour financer ce projet. Et pour l'année 1983 la demande de subvention est de 4 000 F. Les sommes engagées ne sont pas importantes, mais elles témoignent de la non-rentabilité actuelle d'un procédé devant fournir une énergie « douce » et bon marché. La démarche de Soleil vert se veut pragmatique et progressive. Réformiste, dirait le combattant de Malville, de Plogoff, de Chooz et de Golfech. ■

PATRICK CHASTENET.

(1) Soleil vert, rue du Docteur-Lacroix, 24410 Saint-Aulaye. Tél. : (53) 90-88-37.

(2) Voir notamment *le Monde Dimanche* du 20 avril 1980.

(3) Société coopérative ouvrière de production.



ROBERT CAPA/MAGNUM

CLEFS

Le réalisme magique d'Ernst Jünger

Aventurier, soldat, militant politique, Ernst Jünger est aussi l'un des grands écrivains de ce siècle. Venu de l'extrême droite, cet anarchiste réactionnaire a le regard froid d'un voyageur égaré dans le monde moderne.

ERNST JUNGER a vécu la première moitié de ce siècle aux avant-postes de l'histoire, comme aventurier, soldat et militant politique. A dix-sept ans, il fuyait l'école et sa famille pour tenter de s'engager dans la légion étrangère. Quelques mois plus tard éclatait la guerre. Ernst Jünger, sept fois blessé, s'illustra par sa bravoure.

Il connaît la gloire littéraire dès ses premiers livres de guerre : *Orages d'acier* (1920), *la Guerre, notre mère* (1922), *le Boqueteau 125* (1925), *le Feu et le Sang* (1926). Il devient un chef de file des « héros de la grande guerre » et anime un mouvement d'extrême droite représentatif de la « révolution conservatrice », nationaliste et antirépublicaine. Ses fresques politiques et métaphysiques, *la Mobilisation totale* (1930) et *le Travailleur* (1931), fascinent aussi bien Martin Heidegger qu'Adolf Hitler. Après 1933, les nazis proposèrent les plus hautes fonctions « culturelles » à Ernst Jünger, qui sut dire non.

Sa seconde manière se révèle dans *Feuilles et Pierres* (1934) et *Sur les falaises de marbre* (1939). L'activiste belliqueux devient un sage et un observateur de la nature, herborisateur et entomologiste. Les *Falaises de marbre* condamnent à demi-mot le règne de la violence et de la barbarie. Officier de la Wehrmacht, Ernst Jünger participe à la campagne de France et à l'occupation de Paris. Son *Journal de guerre* se veut un exercice quotidien de distanciation intérieure. Ernst Jünger observe, sans l'approuver ni le trahir, le mouvement qui conduit à l'attentat contre Hitler. Il est exclu de l'armée au lendemain du 20 juillet 1944.

Durant l'« ère Adenauer », il jouit d'une gloire vite restaurée. Il élabore dans *Traité du rebelle* ou *le Mur du temps* une nouvelle idéologie de ce qu'on pourrait appeler l'anarchisme solitaire et réactionnaire au sens le plus pur du mot. Mais il reste une figure honnie de la jeunesse étudiante et des intellectuels de gauche, tandis que la jeune littérature de R.F.A. se souvient à peine de lui. Aujourd'hui encore, beaucoup d'Allemands s'ébahissent de l'admiration sans mélange dont Ernst Jünger bénéficie en France. Cependant, il connaît ces dernières années un regain en faveur outre-Rhin, surtout depuis la publication de son *Journal* des années 70, une grande réussite littéraire, qui confirme son talent de prosateur, un des plus étincelants du siècle.

Les principales œuvres d'Ernst Jünger sont traduites en français, aux éditions Christian Bourgois, Gallimard, Grasset ou La Table ronde.

***

« En 1975, vous déclariez dans un discours d'anniversaire : « *Arriver à l'âge de quatre-vingts ans n'est pas un mérite... Mais la charge vitale menaçait de faire exploser l'individualité.* » Comment ressentez-vous la continuité de votre biographie ?

— Dans *Sexe et Caractère*, Otto Weininger a formulé une excellente maxime : « *L'esprit supérieur sent combien tout a compté dans sa vie, et c'est ce qui explique sa piété envers son propre passé. Parce que sa vie entière lui est présente à tout instant, il comprend qu'il a eu un destin.* » Je ne renie rien. J'ai maîtrisé des situations agréables, d'autres infiniment pénibles. Comme le disait T.E. Lawrence à propos de ses aventures en Arabie : « *J'ai été entraîné sans l'avoir voulu.* » Et je pourrais ajouter avec Molière : « *Que diable allait-il faire dans cette galère !* » Au fond, les biographies commencent par des projets contrariés. Je voulais rejoindre la légion étrangère en Afrique. Si mon père ne m'en avait pas empêché, la guerre de 1914 se serait présentée pour moi de façon toute différente...

Les nouvelles horloges mécaniques

— Y a-t-il des erreurs que vous regrettez ?

— Qui peut se dire sans reproche ? Quelqu'un a dit, et je le reprends à mon compte : « *Ma cuirasse est un tissu de fautes.* » J'aurais pu faire le contraire de ce que j'ai choisi. Mais, pour ma génération, n'y avait-il pas largement autant de bêtises à faire du côté de la gauche ? En tout cas, ne me parlez pas de remords. Ni du repentir, qui est une désertion, une trahison de soi-même. Jouhandeau disait de moi : « *J'admire qu'il ait si bien rempli sa vie.* » Quand on dit cela, il faut penser à toutes les peines qu'elle contient : un fils perdu, deux guerres perdues, des amis perdus. Heureusement, il me reste la nature, la forêt où je me retrouve moi-même.

— Comment expliquez-vous que vos œuvres, même les plus récentes, suscitent des discussions politiques bien plus que littéraires ?

— Comme le montre Schopenhauer, toutes les fonctions de représentation sont subordonnées aux fonctions de volonté... On devrait me lire plus intensément au lieu de me traduire en langage politique. On comprendrait alors que l'exacte description d'un objet m'importe plus que tous les sentiments. Vous savez, un auteur ne peut pas corriger les réactions de son public. J'imagine que Goethe a dû s'épouvanter de la vague de suicides provoquées par *Werther*.

— Vous avez dit paradoxalement que le vingtième siècle est « sans histoire ».

— En effet, l'histoire n'existe plus. Ce siècle n'est qu'une transition. Les astrologues trouvent de beaux symboles pour dire cela : l'âge des Poissons se termine, celui du Verseau commence. Nous avons eu les grands bancs de harengs, les masses, et quelques requins, Hitler, Staline, Mao. C'était l'âge de Léviathan selon Hobbes. Et l'avenir ? Je vois venir des choses peu agréables, mon pronostic est plutôt sombre...

— Quels sont à votre avis les faits marquants du vingtième siècle ?

— L'invention de nouvelles horloges mécaniques qui ont supplanté toutes les mesures naturelles du temps. Ces horloges étendent leur pouvoir et deviennent de plus en plus redoutables, ce sont elles qui règlent, pilotent et font exploser les armes modernes. Elles ne mesurent pas le temps, mais le fabriquent. Elles ne permettent pas à l'homme de dominer le temps, mais l'asservissent à leur automatisme. L'heure ne sonne pas dans la forêt. Mais, aujourd'hui, l'automatisme est devenu puissance universelle, l'homme est débordé par la technique.

— Etre allemand au vingtième siècle, cela signifie-t-il un destin particulier ?

— Cela signifie qu'on se retrouve régulièrement dans le camp des vaincus et des réprouvés. Pour toutes les autres armées, les guerres ont été des croisades, des « guerres justes ». Comme officier allemand, je ne pouvais pas approuver le commandement, et cependant je ne pouvais pas souhaiter la défaite. Et depuis 1945, l'Allemagne divisée... La France a fait un drame de l'Alsace-Lorraine perdue. C'était pourtant peu de chose à côté de l'occupation soviétique en Allemagne.

— Comment jugez-vous les mouvements pacifistes actuels ?

— Qui n'est pas pacifiste aujourd'hui ? Tous les gens raisonnables aiment la paix et ont peur de la guerre. Non que l'humanité soit devenue moralement meilleure. Mais parce que la technique a rendu la guerre insensée. Il n'y a plus de guerres ni de soldats, mais une entreprise de destruction anonyme, perfectionnée. Dans cette perspective, je suis évidemment un pacifiste. Mais il y a aussi la menace soviétique. Le pacifisme devient alors un problème politique auquel l'écrivain n'a pas à donner de réponse.

Je suis un éternel fugitif.

— Vos derniers livres ont révélé une curieuse convergence avec les mouvements dits « alternatifs » ou écologistes (1).

— Il est exact que certaines valeurs matérialistes sont largement contestées en Allemagne, surtout par les écologistes. Ils ont compris le danger qui menace toute l'humanité. Darwin a montré que l'évolution peut aussi conduire à l'extinction d'une espèce qui devient inadaptée à la vie. Comme le tigre dont les dents pousseraient démesurément. Notre espèce souffre d'une hypertrophie des fonctions d'intelligence, elle a perdu toute harmonie avec les forces naturelles.

» Mais je n'ai personnellement aucun rapport avec les mouvements « alternatifs » allemands. Je suis tout le contraire d'un pédagogue et je refuse de jouer le rôle d'un gourou. Un tiers de ma correspondance consiste à décliner des avances, à refuser surtout les prises de position politiques.

JACQUES LE RIDER

(Lire la suite page X.)

(1) Voir « Les nouveaux lecteurs d'Ernst Jünger », *le Monde Dimanche*, 19 juillet 1981.

SCIENCE

Ruines radioactives

L'UTILISATION de l'énergie nucléaire pour la production d'électricité à l'échelle industrielle est récente. Depuis 1970, la France s'est lancée dans un ambitieux programme de construction de centrales. Abandonnant la filière indigène graphite-gaz à uranium naturel, elle a choisi une technique dérivée de procédés américains qui fonctionne avec de l'eau sous pression et de l'uranium enrichi à 3 % en uranium 235. Ce programme a connu une brusque accélération après la crise pétrolière de 1973. Les centrales américaines les plus anciennes ont vingt-quatre ans et déjà on se préoccupe de leur mise hors service. On pense en effet que leur durée de vie est de l'ordre d'une trentaine d'années. Or les problèmes que pose la mise au rebus de ces colossaux monuments d'architecture industrielle ne sont pas simples.

Au centre d'une centrale nucléaire on trouve la cuve de réacteur, en acier, qui renferme le cœur : le combustible et ses systèmes de contrôle. La chaleur provenant de la fission des noyaux d'uranium est absorbée par l'eau pressurisée d'un circuit primaire (345°C, 155 bars) et sert, par l'intermédiaire d'un échangeur, à faire bouillir l'eau d'un circuit secondaire pour actionner la turbine et l'alternateur qui fournit l'électricité. Tout ce qui est près du cœur, surtout après un long temps de fonctionnement, est très radioactif. La question est de savoir comment se débarrasser de ces parties « chaudes ».

On pensait jusqu'à présent qu'il suffisait de noyer le réacteur dans une bonne chappe en béton, moderne pyramide tombale, pour y laisser, durant environ soixante-dix ans, décroître tranquillement la radioactivité. On vient de déchanter. En effet, ce n'est pas seulement le cobalt 60, dont la durée de vie est de 5,27 ans, qui serait la cause principale des radiations résiduelles dangereuses. Des étudiants tout à fait modestes, préparant un banal diplôme universitaire, ont montré que deux autres constituants mineurs des aciers, le nickel 59, dont la durée de vie est de quatre-vingt mille ans, et surtout le niobium 94, dont la durée de vie est de vingt mille trois cents ans, mais qui émet des rayons gamma très énergétiques, dominent l'émission radioactive, après la disparition du cobalt, à un niveau qui reste beaucoup trop dangereux, et qui impose que la pyramide de béton puisse tenir le coup quelques milliers d'années. Ce qui fait que notre époque moderne a potentiellement, pour le futur, de bien curieuses perspectives archéologiques monumentales.

Il est donc maintenant question de démanteler les réacteurs nucléaires dès leur mise à la poubelle. C'est une opération qui peut coûter très cher : les Américains l'estiment à 100 millions de dollars pour un réacteur de 1 200 mégawatts, ce qui est en fait moins de 10 % du coût de la construction. Ensuite, il y a la délicate question du stockage des résidus (probablement dans des structures géologiques profondes). Cela promet de belles batailles écologiques à l'horizon des années 2000.

La fragilité des aciers

Encore faut-il que le problème ne se pose pas plus tôt que prévu. Dans le récent numéro de *Nature* (1), qui contient une étude consacrée à la science en France, les Anglais se permettent quelques remarques discrètes, mais perfides, sur la fiabilité à long terme des réacteurs français conçus par Framatome. Ils prétendent que des corrosions apparaîtront au niveau des échangeurs entre circuits primaire et secondaire dans les quatre ou cinq ans à venir, en raison du manque de maîtrise des problèmes posés par la chimie des eaux radioactives. On sait que la corrosion est la faiblesse principale des réacteurs à eau pressurisée.

De plus, il y a un autre pépin potentiel : la fragilisation des aciers, et particulièrement des soudures, sous l'effet du bombardement neutronique ; et ils en veulent pour preuve l'arrêt du réacteur de Gravelines en janvier, à la suite de la chute dans le circuit primaire d'un morceau d'une broche de centrage de la plaque qui supporte le combustible. De même, la rupture d'une pièce en alliage d'aluminium, destinée à réguler le flot de l'eau dans le circuit primaire, vient d'immobiliser la pile à haut flux de l'institut Laue-Langevin à Grenoble, interrompant de nombreux programmes de recherche. Cette fois, c'est la fatigue mécanique après dix ans de service qui est en cause.

Ces difficultés ne sont pas spécifiques aux réacteurs français : les Américains connaissent les mêmes ennuis. Il est parfois difficile de remplacer des pièces défectueuses irradiées, mais c'est souvent possible. Le problème réel est le risque d'accident. La fragilité sous irradiation des soudures, due à des impuretés, peut conduire à des ruptures soudaines, si la cuve du réacteur est soumise à des changements brutaux de température ou de pression, c'est-à-dire si les techniciens dans les salles de contrôle n'opèrent pas avec doigté (d'après les archives américaines, cela semble être assez souvent le cas).

La rupture de la cuve conduirait sans doute à l'accident nucléaire majeur : la fusion du cœur d'oxyde d'uranium porté à plus de 2 000°C. Cette masse est susceptible de réagir avec l'eau, ou même avec le béton, pour donner des réactions explosives classiques très brisantes, dont l'effet serait de projeter dans l'environnement des matériaux terriblement radioactifs. Sans aller jusque-là, un accident mineur peut conduire à des difficultés considérables en dégradant partiellement le cœur.

Dans le cas de la centrale de Three Mile Island, le générateur de vapeur s'est trouvé à sec, le circuit primaire surchauffé s'est rompu. L'affolement des techniciens a aggravé les choses, la température du cœur a monté, et à partir de 1 100°C le zirconium qui enrobe l'uranium a commencé à réagir avec l'eau pour produire de l'hydrogène, dont les bulles auraient pu bloquer la circulation des eaux de refroidissement si la pression avait été abaissée. De plus des explosions ont eu lieu lorsque l'hydrogène s'est dégagé dans l'enceinte de confinement.

Depuis l'accident de Three Mile Island (28 mars 1979), six incidents se sont produits dans des centrales américaines. Le dernier, survenu le 25 janvier 1982 à Rochester, provoqué par la corrosion de tuyaux du circuit primaire, aurait pu conduire exactement à la même situation catastrophique, mais cette fois les techniciens ont effectué avec promptitude et sang-froid les bonnes manœuvres.

Les problèmes que posent les centrales nucléaires à mesure qu'elles vieillissent sont donc techniques – corrosion, fragilisation des matériaux sous irradiation, – mais aussi humains. Il faut s'assurer que la conduite des opérations est faite sans à-coups inutiles susceptibles de conduire à des chocs thermiques. Ce qui peut remettre en cause le souhait d'E.D.F. que les centrales modulent d'environ 10 % leur production pour répondre aux dents de scie de la demande. Il faut aussi résoudre un grand nombre de problèmes de recherche fondamentale dans le secteur des matériaux.

Le « nucléaire » ne doit pas pour autant faire peur. Mais pour qu'il remplisse avec sécurité sa nécessaire mission productrice d'énergie, il serait souhaitable que les problèmes techniques et humains soient clairement énoncés, avoués, et débattus devant la communauté nationale. Aujourd'hui, dans la brillante réussite de sa jeunesse (2), la technologie nucléaire à eau pressurisée n'a pas encore affronté la dure épreuve du temps. Espérons que cette jeune fille de douze ans vieillira sans rides et sans larmes. ■

PAUL CARO.

(1) *Nature*, 25 mars 1982.

(2) Pour des renseignements sur les réacteurs à eau pressurisée, on pourra consulter la brochure d'E.D.F., direction de l'Equipement, *Images d'une centrale nucléaire*, rédigée par Michel Dürr (1981).

NUMISMATIQUE

Métal et papier

NUMISMATIQUE et philatélie : le simple rapprochement de ces deux mots peut étonner, car l'expérience montre qu'en général philatélistes et numismates s'ignorent ou ne se portent guère de considération. Le fait est d'ailleurs curieux, car les collectionneurs peu enclins à l'indulgence lorsqu'ils partagent la même passion se montrent plutôt fraternels quand ils appartiennent à des disciplines différentes et qu'alors la concurrence n'est pas à redouter.

Les philatélistes jalousent parfois une certaine image de marque de la numismatique, vieille et noble passion entretenue depuis des siècles par des têtes couronnées ou des personnages célèbres. Il est vrai que la monnaie est née au milieu du septième siècle avant Jésus-Christ, tandis que le timbre voit le jour en Angleterre le 6 mai 1840 avec le « *black penny* » à l'effigie de la reine Victoria et il faut attendre encore neuf ans pour que la France adopte cette invention et produise son premier timbre, le « *20 centimes Cérès, 1849* » gravé – souligne avec impertinence le numismate – par le graveur général des monnaies de l'époque, Jean-Jacques Barre.

A la science et à l'expérience du long passé des numismates, les philatélistes (on dit, à l'époque, les timbrophiles) répondent par l'ardeur de la jeunesse, et le philatéliste peut aujourd'hui répondre au numismate que non seulement il a gagné ses lettres de noblesse (collections de la reine d'Angleterre, du prince de Monaco, etc.), mais encore qu'il est, chiffres en main, le détenteur de beaux records tant dans le domaine du nombre d'adeptes que dans celui des prix réalisés.

Cependant, si la philatélie est un merveilleux moyen d'évasion et de distraction, la numismatique est en plus une science indispensable à l'archéologue et à l'historien, et peut-être le philatéliste apprendra-t-il avec plaisir qu'un grand nombre de documents métalliques commémorent des événements postaux. Ainsi, dès la Rome antique – et donc bien avant l'invention du timbre-poste, – un sesterce (1) de l'empereur Nerva (96-98) représente au revers deux mules paissant avec, derrière elles, des timons. Il s'agit des mules de trait des chars de poste et la légende de la monnaie *Vehiculatione Italia Remissa* fait allusion à l'exemption des dépenses de la poste impériale accordée par l'empereur à la suite des abus constatés sous le régime précédent.

En France, sous l'Ancien Régime, plusieurs jetons d'argent furent frappés pour les Fermes de France et la Ferme des Aides dont dépendaient les postes et messageries jusqu'à ce que Louvois institue, en 1672, une ferme des postes du royaume. Sous Louis XV, le comte Devoyer de Paulmy d'Argenson réorganisa les postes, et le beau jeton d'argent octogonal à ses armoiries n'oublie pas de mentionner son titre de « surintendant des postes et relais de France » ; on connaît aussi, pour le même règne, un très rare jeton du « bureau royal » de correspondance générale » établi en 1766.

C'est sous la Seconde République qu'est créé le premier timbre-poste français : un avis au public daté d'octobre 1848 informe que *« à dater du 1er janvier 1849, la taxe des lettres établie d'après la distance parcourue est supprimée et remplacée par une taxe fixe et uniforme... L'administration fera vendre... des timbres ou cachets dont l'apposition sur une lettre suffira pour en opérer l'affranchissement... »*.

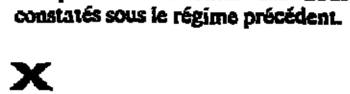
Aucune médaille ne commémore cette petite révolution. Par contre, peu de temps après de nombreux jetons ou médaillettes vont rappeler l'ingéniosité et la hardiesse du service des postes pendant le siège de Paris de septembre 1870 à février 1871 : c'est l'époque des fameux « ballons montés » première poste aérienne mondiale et des pigeons voyageurs. Plus d'une cinquantaine de petites médailles de cuivre ou d'étain furent frappées pour commémorer les départs et les arrivées des ballons et environ une vingtaine pour rappeler les arrivées de pigeons.

A l'inverse il existe aussi des timbres émis en l'honneur de la numismatique, les plus récents d'entre eux sont une série de trois valeurs chinoises représentant les monnaies primitives « bêches » et « couteaux » (2). Ainsi cet échange de bons procédés montre que philatélistes et numismates auraient tort de se considérer comme des frères ennemis, les traits d'union entre leurs deux domaines étant peut-être plus nombreux qu'ils ne le supposent généralement : il est même arrivé qu'on assiste à une fusion complète, comme en témoigne la curieuse série de « timbres-monnaies » (timbres postaux enchâssés dans un disque métallique) utilisée pendant et après la première guerre mondiale.

ALAIN WEIL.

(1) La plus grosse monnaie de bronze, sous l'Empire romain.

(2) *Le Monde Dimanche* du 28 septembre 1980.



POÉSIE

JEAN-PIERRE DUPREY

De Jean-Pierre Duprey, qui vécut entre 1930 et 1959, André Breton dit que *« son spectre ne le cède en rien au spectre solaire »*. Jean-Pierre Duprey a notamment écrit *Derrière son double*, *la Forêt sacrilège* (Le Soleil noir). Admirateur d'Artaud au point de signer certains de ses textes « Duprey le Momo », il va, à partir de 1952, travailler dans plusieurs ateliers de ferronnerie à Paris et à Pantin. En 1959, il revient à la poésie écrite et compose son dernier ouvrage *la Fin et la Manière*. Dans *la Fête au village*, Jacques Brenner raconte sa rencontre avec le jeune poète.

CHRISTIAN DESCAMPS.

IL Y A DE LA MORT DANS L'AIR

I

Mon pays navigue sur un fond de mer
Je me promène dans ses jeux de vagues
Sur les larmes éclatées
Les églantines sont des pirogues de verre

Mon pays est un vaisseau parti pour les étoiles
Le sang dedans maraude comme une folle
Paysage nivelé à zéro
Il y a de la mort dans l'air

Mon pays est un vieux banjo de sanglots
On y joue des larmes très méchantes
Un grand poids pèse sur notre terre
Il y a de la mort dans l'air

Au bout du ciel une plage de cristal
Sur un fond de mer s'affirme un pays de sang
Tout autour la boue rougie
Les plus belles morts sont de verre

II

A minuit sonnant, un vaisseau de marbre entra dans le port, l'appel de ses sirènes répercuté par toutes les cloches d'alentour devint comme une révélation pour l'esprit du vagabond. On vit sortir des squelettes bancals portant l'insigne des pirates d'Épinal. Des têtes armées de visières, des pieds torturés, des mains, des yeux sans propriétaire, les suivaient, innombrables petits chiens. Les araignées conquérantes occupèrent immédiatement la rade et, pendant qu'ils pillaient les magasins, on leur construisit des baraquements de toile. Les peintres appelés en hâte teignirent en rouge les voiles décolorées du navire de marbre ; ce qui prouve que la mort va jusqu'aux pierres.

(14 mars 1946.)

Le réalisme magique d'Ernst Jünger

(Suite de la page IX.)

– Vous consacrez une large part de votre temps aux voyages.

– Je parcours le monde entier comme un éternel fugitif, je cherche les endroits où s'est conservé un peu de l'ancien monde. Cette quête devient de plus en plus désespérée : partout où j'arrive, la grande marée de la technique, de la civilisation de masse, a déjà englouti les paysages dont je me souvenais. J'ai retrouvé Singapour transformé en termitière de gratte-ciel. En France aussi, Paris a beaucoup changé, et pas en bien.

– Les derniers volumes de votre *Journal* confirment l'importance de cette œuvre que vous n'avez presque jamais interrompue.

Un beau livre est comme un rayon de miel

– La tâche est devenue pour moi de plus en plus difficile au fil des années. Au début, le *Journal* n'avait qu'une raison d'être : la clarification intérieure, l'entretien avec moi-même. Mais quand on devient connu, il faut compter avec ses futurs lecteurs. L'attitude change insensiblement. Eviter de se regarder écrire, ne pas songer à l'« effet » produit, rester sincère. Les meilleurs journaux sont ceux qui ne s'adressent à aucun lecteur. Comme celui des sept marins qui ont hiverné en 1633 dans l'île de Saint-Maurice, dans l'océan Glacial Arctique. Un peu plus tard, des baleiniers ont découvert leur journal et sept cadavres. Un journal est toujours un peu moins et un peu plus qu'un livre comme les autres.

– Comment concevez-vous les rapports entre l'écriture et la vie ?

– *Primum vivere, deinde scribere*, bien sûr. Il faut commencer par l'expérience du monde avant de la recréer par l'écriture. Mais la littérature et la vie ont en commun la fragilité... Un beau livre est comme une forme naturelle, un coquillage, un rayon de miel, un nouveau sens dans l'univers. On sait qu'il n'y avait que matière informée avant et que la belle forme sera détruite à son tour. L'œuvre littéraire et la création sont également éphémères. Une onde... Le moment musical est le meilleur paradigme de l'œuvre. Avant, rien. Après, le silence à nouveau.

» N'oubliez pas aussi les rapports entre la vie et la lecture... A une lettre près, vivre (*leben*) et lire (*lesen*) se confondent. Pendant la première guerre, je lisais Laurence Sterne. Je me blottissais dans un trou d'obus et j'ouvrais mon livre. Je bondissais jusqu'au trou suivant et je rouvrais le livre. Puis je fus blessé et je continuai ma lecture à l'hôpital. Dans le « boqueteau 125 », je lisais Fontane. Aujourd'hui, je ne me rappelle presque rien de ces fusillades, mais je me souviens parfaitement de mes lectures. La littérature représente pour moi un condensé d'existence.

– Votre regard qui cherche à pénétrer « à l'intérieur des choses », allié à l'observation scientifique du naturaliste, ne vous place-t-il pas dans la tradition romantique d'un Novalis ?

– Voilà une filiation que je ne veux pas renier. Mais Novalis a créé l'« idéalisme magique ». Je préfère la formule de réalisme magique, que j'ai définie dans mon essai *l'Homme sur la Lune*. L'intuition du regard cherche à retrouver l'harmonie immanente de la vie, à comprendre l'ordre cosmique. Mais elle n'exclut pas l'analyse scientifique et distanciée. Voilà pourquoi je parle de « vision stéréoscopique » des choses, du nom de cet instrument qui permet l'observation par deux objectifs parallèles et ajoute la sensation de la profondeur aux deux dimensions de l'image.

– Comment expliquez-vous que depuis un demi-siècle vos œuvres aient été souvent plus populaires en France qu'en Allemagne ?

– Il y a diverses raisons à cela. Mais je voudrais parler des phénomènes de traduction. Curieusement, il me semble que les livres y ont gagné en clarté. Sans doute parce que le mouvement et la grammaire de la phrase française imposent cette réduction de l'équivoque. En revanche, certains chatoiements, certaines ambivalences, de mon style ont été perdus.

– Quels sont les auteurs contemporains que vous admirez ?

– Vous savez, je considère qu'après Nietzsche rien d'essentiel n'est venu... Ni Stefan George, ni Hofmannsthal, ni Rilke ne m'enthousiasment. Je fais une exception pour Georg Trakl, que j'aime beaucoup. Parmi les contemporains, je citerai encore deux noms (à part mes amis Léon Bloy, Jouhandeau, Léautaud) : Alfred Andersch et Julien Gracq. » ■

JACQUES LE RIDER.

CONTE FROID

L'habitude

Ancien C.R.S. devenu portier d'une boîte de nuit, il faisait entrer les clients à coups de matraque.

JACQUES STERNBERG.

POÉSIE

JEAN-PIERRE DUPREY

XI. — Croire et savoir

Croire et savoir, sont-ce là les deux voies contradictoires de la connaissance ? Si la science a partie liée avec le vrai, elle ne doit pas oublier la part de croyance qui est en elle.

par MANUEL DE DIÉGUEZ

POUR tenter de comprendre la science, le moyen le plus simple est encore de nous placer, comme les premiers hommes, devant le spectacle de l'univers. Comment expliquer un si prodigieux décor ? Les astres seraient-ils des êtres vivants ? Du coup, leur comportement ne deviendrait-il pas intelligible ? En effet, écrivait Platon, « *ce qui se meut dans le désordre doit être considéré comme déraisonnable, tandis que ce qui se meut dans l'ordre, en se frayant son chemin à travers le ciel, doit être considéré comme donnant une forte preuve d'intelligence* ».

Vinrent les Eléates, qui se dirent : « *Si le ciel est noir, à l'exception des feux qu'on y voit allumés, c'est que nous sommes plongés dans un antre dont les frontières sont faites d'une sorte de chaudronnerie percée de trous. De l'autre côté de cette casserole cosmique règne un feu immense et universel. Les étoiles ne sont que le feu général que nous apercevons à travers les trous semés au hasard sur cette gigantesque passoire.* »

Il y a de fausses croyances mais pas de fausses sciences

Il se trouve que les erreurs d'information sont réparables. Avec ses tourbillons, dont il faisait jaillir tout l'univers, Descartes se trompait autant que les Eléates ; mais, tout au long des siècles, le savoir exact ne cessera de progresser. Bientôt, des techniques d'observation très perfectionnées conduiront à des décalques de plus en plus détaillés des mouvements réels des corps célestes. Des équations mathématiques synthétiques seront ces décalques. Enfin, on constatera l'existence des forces cosmiques agissant à distance dans le vide et l'on en calculera les effets en fonction des masses et des distances.

Mais pourquoi des faits avérés, quand ils se révèlent constants, sont-ils censés rendre l'univers signifiant, c'est-à-dire intelligible, et donc le faire « parler » ? Afin de tenter d'expliquer ce mystère, on s'imaginera que l'homme possède des « lumières naturelles », dont Dieu l'aurait doté d'avance, et qui feraient que son cerveau serait spontanément branché sur une compréhensibilité du monde liée à sa régularité de métronome. Alors un mirifique « sens commun » ferait trouver spontanément « évident » le discours des forces et des figures de type mécanique.

Pascal écrira que l' « *ordre de la géométrie* » est « *tout à fait certain* », parce qu'il ne suppose que « *des choses claires et constantes par la lumière naturelle* ». Quant au « *manque de définition* » des axiomes, il sera « *plutôt une perfection qu'un défaut, parce qu'il ne vient pas de leur obscurité, mais, au contraire, de leur extrême évidence* ». Claude Lévi-Strauss soutiendra encore que « *l'identité postulée des lois du monde et de l'esprit humain constitue le fondement de la science* ».

En vérité, les Grecs distinguaient déjà avec force croire et savoir, foi et raison. La croyance, disaient-ils, ne relève que de l'opinion, tandis que le savoir appartient à la seule science. « *Socrate : savoir et croire, est-ce la même chose, à ton avis, ou bien la science et la croyance sont-elles distinctes ?* » Pour prouver cette distinction, Platon se contentait de rappeler qu'il existe des croyances fausses et des croyances vraies, mais qu'il ne saurait y avoir une science fausse et une science vraie. Cependant, constatait-il, « *la persuasion est égale chez ceux qui savent et chez ceux qui croient* ».

Dès lors, la question du fondement psychologique de la certitude scientifique était posée. Car je puis fort bien enregistrer très exactement un discours : ce sera bien inutilement si je n'entends pas la langue de mon interlocuteur. Il en sera de même de la nature : quand bien même j'accumulerais des observations certaines par milliers, si je ne comprends pas le vocabulaire auquel les choses sont censées avoir recours, je ne pourrai prétendre que je les connais scientifiquement. C'est pourquoi, depuis vingt-cinq siècles, la science pense que l'univers s'exprime par le canal de la théorie — ce mot signifiant, en grec, « *contempler avec le regard de l'esprit* », c'est-à-dire comprendre.

C'est par le secours des « *causes généralissimes* », comme dira Newton après Aristote, que l'univers passera pour tenir un certain discours ; et seul celui qui entendra la parole universelle des causes s'élèvera au-dessus de la simple habileté pratique pour acquérir la sorte de connaissance qui rend les faits miraculeusement parlants. Mais comment démontrer l'éloquence de la nature ? Est-il seulement prouvé que la nature soit loquace ? Si c'était cette foi-là l'erreur originelle, alors le secret du rapport de la science à la nature se cacherait dans les rapports insoupçonnés que l'homme entretient avec sa science considérée à son tour comme une croyance.

L'inconscient de la raison elle-même

Il faudra attendre le dix-huitième siècle pour que l'on commence de s'interroger sérieusement sur les raisons psychologiques qui engendrent en nous la croyance que nous comprenons le réel. David Hume, observant qu'une boule de billard se déplace sous les chocs qu'elle reçoit, en conclut que seule la vérification continuelle de l'événement forge à la longue dans notre esprit la persuasion qu'il existerait un « lien de causalité ». Plusieurs siècles après les nominalistes du Moyen Age, on niait à nouveau qu'il existerait une causalité — ce qui est absurde, car c'est seulement la prétendue compréhensibilité de cette entité verbale qui fait tout le problème. Cependant, l'influence de Hume fut immense, notamment sur Kant. Car l'illustre empiriste anglais conviait la pensée philosophique à se pencher sur un abîme nouveau : l'inconscient de la raison elle-même.

Le « sens commun » ou « sentiment d'évidence » faisait naufrage deux siècles avant Einstein ; et Montaigne, qui s'était, lui aussi, interrogé sur l'origine de la pensée à partir de notre accoutumance au train du monde, trouvait une éclatante postérité, depuis les sensualistes anglais jusqu'au philosophe genevois Piaget. Enfin, Nietzsche démontrait que la pensée scientifique répond à une éthique. Avec Heidegger, la philosophie retrouvait la « *question de l'être* » : c'était, en fait, redonner le pouvoir intellectuel aux interrogateurs de la condition humaine et refaire de la philosophie une recherche fondamentale portant sur la nature de l'intelligence.

Philosophes et techno-philosophes

Cependant, ce n'est que tout récemment — une douzaine d'années à peine — que quelques philosophes ont commencé d'observer les composantes humaines de la pensée théorique en reprenant la question posée par Platon, et en se demandant sur quoi porte, en réalité, dans l'entendement, la certitude qu'engendre le savoir quand la science invoque la notion persuasive de « vérité ». Dès ce moment, la philosophie des sciences emprunte deux voies profondément complémentaires : celle des philosophes proprement dits et celle des techno-philosophes, qui procèdent par voie décisoire, donc politique, en fondant la notion convaincante de vérité sur les mêmes critères que la science, donc sur le modèle des philosophes d'autrefois, qui la définissaient, eux, à partir des présupposés de la théologie.

Très légitimement, compte tenu du but qu'ils poursuivent, les techno-philosophes tiennent donc entre eux le raisonnement suivant : « *Puisque nous ne saurions ni comprendre l'univers, ni nous résigner à seulement le décrire de mieux en mieux, recourons à la pensée pragmatique et tranchons le nœud gordien en déclarant qu'un phénomène sera dorénavant expliqué quand nous serons en mesure de le prévoir.* » Ils observent donc l'évolution des concepts et les progrès de l'exploration du réel qui ont permis l'avènement du savoir prophétisable et ils relèvent trois révolutions essentielles de ce genre de savoir : d'abord, la révolution galiléenne, qui donna naissance à la physique mathématique et qui permit la conquête de l'espace ; puis, à partir du dix-neuvième siècle, la révolution thermo-dynamique, qui assura l'essor du machinisme et permit les conquêtes de la société industrielle ; enfin, dans les années 50, la cybernétique et la théorie de l'informatique, qui modifièrent les moyens de cerner le vivant par les méthodes de la génétique et de la biochimie cellulaire.

La pensée proprement philosophique, de son côté, se sert des observations capitales des généralistes de la technique et des synthétiseurs de ses méthodes pour réfléchir sur la nature de la vérité scientifique. Elle constate, par exemple, que la croyance fondamentale qui inspire le vocabulaire de la techno-philosophie est que le progrès de la connaissance portant sur la complexité du réel ferait spontanément comprendre ce réel, et elle observe comment les techno-philosophes ont prédéfini le verbe comprendre afin qu'il réponde aux fins qu'ils ont assignées *a priori* au savoir persuasif. C'est la structure inconsciemment théologique de la théorie scientifique qui se trouve ainsi peu à peu mise en lumière.

Le péché d'orthodoxie

Quelle est la nouveauté de ces découvertes ? Ne savait-on pas déjà que le savoir objectif s'est constitué, depuis Pythagore, en un certain corps de doctrine et que toute doctrine sécrète infailliblement des dogmes ? Aussi l'observation et l'expérience furent-elles sans cesse entravées, au cours des siècles, par le péché d'orthodoxie. Combien de faits avérés ont été rejetés d'emblée par la communauté scientifique parce qu'ils contredisaient ce « corps constitué » que devient fatalement la science quand elle se fonde sur une raison institutionnalisée !

Les Pasteur, les Darwin et, bien avant eux, les Galilée, les Copernic, les Képler, en avaient fait les frais, sans parler des Giordano Bruno et des Michel Servet, qu'il faut compter parmi les brûlés vifs. Mais puisque c'était toujours la survivance des méthodes autoritaires de la théologie qui avait fait descendre les théories scientifiques de quelque mont Sinaï de la raison et qui leur avait donné une rigidité redoutable, ne fallait-il pas plonger bien plus profondément dans la psychologie des Tables de la Loi afin d'accéder enfin à ces « *sources de la raison* » qu'évoquait Kant, là où le théologique se confond avec la démarche théorique de la pensée scientifique ?

On découvrit alors que si les religions se fondent sur un sacrifice censé payant à la divinité — généralement sur une immolation rituelle, — les hommes de science procèdent à leur tour, mais inconsciemment, à une sorte de sacrifice. Quel autel de la Fable, celui sur lequel le monde parlerait au nom du rationnel, nouveau signifiant absolu et nouvelle « re-ligion » ! Sur l'offertoire de la Loi, mère du savoir juridique, voyez les routines de la matière immolées à leur dieu : l'idée censée les diriger. Ecoutez l'éloquence de l'univers : c'est celle d'un ordre idéal. Quelle est la « voix de son maître » à celui-là ? Une logique universelle. Celle-ci crie : « Le réel est rationnel, le rationnel est réel. » Haut lieu de la raison et temple de la vérité idéale, la logique assure l'assomption des choses dans le ciel de la légalité du monde. La gestuelle sacerdotale du savant se montrait au cœur de la théorie salvifique. On s'apercevait enfin que la « vérité » est perçue comme une valeur, et que c'est la valeur qui est persuasive.

D'où une révolution anthropologique, source d'un nouvel humanisme : car, si un inconscient, donc une subjectivité, se place au fondement des options philosophiques qui sous-tendent le rationnel, on observera des hommes que comblera d'aise une nature rendue exploitable, et d'autres qui voudront explorer la structure affective de tous les signifiants humains, y compris de ceux qui s'appellent « ordre », « légalité », « logique », « rationalité », « causalité », « déterminisme » et autres déités verbales que l'homme projette dans le cosmos.

Le débat est-il donc sans issue entre des chercheurs également respectables, mais qui ne se réclament pas de la même hiérarchie des valeurs ? Les servants de l'idée seront-ils toujours des esprits étroits aux yeux des « interrogateurs de l'abîme » ; et ceux-ci des esprits sans fécondité aux yeux des maîtres du savoir efficace, qui leur reprocheront de ne pas faire de bonnes affaires avec la matière ? Ou bien ce dialogue même est-il une grande source d'élargissement de l'horizon de la pensée ?

La plus étrange des ignorances

En vérité, la lucidité est toujours maîtresse de la vraie liberté, donc de l'espérance. Mais qu'est-ce donc que la liberté créatrice, sinon la liberté désaliénante, celle qui assure l'avancée perpétuelle de l'individu en tant que tel sous l'égide des progrès de son intelligence ? Que dit cette intelligence ? Que les idoles, autrefois de bois ou de pierre, sont devenues tout intérieures et exclusivement cérébrales. N'est-il pas prodigieux que l'homme puisse observer les idoles qui se promènent dans son cerveau ? N'est-ce pas la preuve que la raison est transcendante au monde et que la question est l'esprit dont la réponse est la lettre ? S'il n'y a pas de science du singulier, comme le disaient Platon et Aristote, alors Nietzsche avait peut-être raison de soutenir que l'homme n'est pas encore né, car il ne cesse de prendre la mesure de sa finitude questionnante, chemin de croix de la condition pensante — mais finitude si singulière, précisément, qu'elle grandit celui qui la questionne.

C'est ainsi que le « roseau pensant » entre pas à pas dans l'avenir inépuisable de son propre mystère. De Socrate à Jean de la Croix, il scelle alliance avec ces chevaliers de l'« inconnaissance » qui savaient que la noblesse de la philosophie est de découvrir la plus étrange des ignorances : non pas celle qui se connaît, mais celle qui croit savoir. Comme l'écrivait Valéry : « *Ce que l'ignorant ignore le plus, c'est son ignorance même, puisqu'il n'en a même pas l'idée.* » ■

Prochaine leçon :

XII. — RELIGION ET IDEE DE L'INFINI

par Emmanuel Levinas



PHILIPPE COUSIN

JEUX

L'invitée Eve RUGGIERI

PORTRAIT CHINOIS

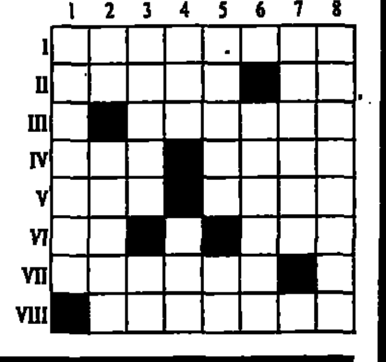
Le portrait de notre invitée est celui d'une personnalité du monde du spectacle aujourd'hui décédée.

SI C'ÉTAIT...	CE SERAIT...
Un métier	*Just a gigolo*
Un plat cuisiné	La langue
Un vêtement	Le smoking
Un instrument de musique	Le cor (P.S. : celui des autres)
Un personnage de B.D.	Bugs Bunny
Un titre de film	Love Happy
Un jeu	De mots
Une boisson	Le lait maternel (à la source)
Un moyen de transport	Patin (farouche) à roulette
Un sport	En chambre
Une matière enseignée	La psychanalyse
Une époque	Décadente si possible...
Un chanteur	La Castafiore
Un produit de beauté	Un frère à friser
Une carte à jouer	Un joker (dans la manche de préférence)

MOTS CROISÉS

Horizontalement. — I. A une lettre près, aurait pu être un grand compositeur. — II. Montaigne en raffolait ; ...chantant — III. Avenant. — IV. A éviter, même à l'endroit ; A défaut d'idées... — V. Un vilain défaut ; Impératrice rétro ou personnage de B.D. de Régis Franc selon les goûts. — VI. Vers l'Ouest ; Avant l'ultra. — VII. Quand on arrête un tournage dans le bon sens. — VIII. Le fameux marsupilami l'est.

Verticalement. — 1. Compositeur plus achevé que celui du I horizontal. — 2. Va toujours avec le docteur ; Stase pour les médecins. — 3. Ses vers étaient plus égaux que ses pieds ; A mi-chemin des pairs. — 4. Lettre grecque ; Catholique dans un sens et pas du tout dans l'autre. — 5. Termine l'année ; Exclamation — 6. De préférence en cuisine. — 7. Souci de juge. — 8. A propos d'une histoire de lavabos...



KIADIKOI

1) Qui a eu ces fortes paroles : *« Il faut que l'on sache une fois pour toutes que je me fiche de ma carrière »* ?
- *a)* Jacques Chirac ;
- *b)* Jean-Pierre Chevènement ;
- *c)* Roger-Gérard Schwartzenberg.

2) Qui a dit de Pierre Mendès France qu'il était *« le de Gaulle de la gauche »* ?
- *a)* Daniel Cohn Bendit ;
- *b)* Michel Debré ;
- *c)* Gérard Nicoud.

3) Qui a cru faire de l'esprit en disant que le nucléaire était *« moins dangereux que la vie dans l'Empire centrafricain »* ?
- *a)* Robert Galley, ex-ministre de la coopération ;
- *b)* Charles Hernu, ministre de la défense ;
- *c)* André Giraud, ex-ministre de l'industrie.

4) De qui est cette phrase limpide : *« Les choses sont ce qu'elles sont et elles resteront ce qu'elles sont tant qu'elles devront rester ce qu'elles doivent être »* ?
- *a)* Antoine Pinay ;
- *b)* Pierre Messmer ;
- *c)* Raymond Barre.

TEST

Savez-vous gérer votre temps ?

Qui n'a pas eu un jour le sentiment, au bureau, dans sa vie professionnelle, de gaspiller son temps ? Qui a résisté au plaisir de fustiger « ce sacré téléphone qui ne s'arrête jamais » ? Qui n'a jamais eu, pendant une réunion, des états d'âme concernant la concision et l'intérêt des interventions de certains participants ? Avec l'arrivée, en France, d'une nouvelle discipline, les techniques de « gestion du temps » (1), qui prétendent améliorer l'efficacité et l'« *épanouissement* » des « responsables », ces situations désuètes ne devraient bientôt plus être qu'un mauvais souvenir...

Pour savoir en tout cas où vous en êtes sur ce plan, répondez aux questions suivantes, à partir de votre expérience ou de ce que vous imagineriez être vos réactions dans les situations proposées. Et « qualifiez » à chaque fois vos réponses selon les quatre critères suivants : presque toujours, souvent, quelquefois, presque jamais.

1. Mes objectifs personnels *sont définis* avec *précision.*
2. Mes objectifs professionnels sont définis avec précision.
3. La « définition » de ma fonction est *régulièrement* revue.
4. Je dresse une liste quotidienne de choses à faire.
5. Je tiens aussi une liste pour le moyen terme.
6. Je ne me consacre à une activité qu'après avoir évalué son degré de priorité.
7. Je m'oblige, chaque jour, à faire avancer les tâches importantes.
8. Je note sur mon agenda ce que je prévois, mais aussi ce que je fais.
9. Je note les idées « qui me passent dans la tête ».
10. Je dicte au magnétophone l'essentiel de mon courrier.
11. Je définis, avec un interlocuteur, l'heure du début et de la fin de notre rendez-vous.
12. Dans une réunion, je fais en sorte qu'un « budget-temps, soit alloué par point à l'ordre du jour.
13. Lorsque *j'anime une* réunion, les participants sont informés à l'avance des sujets à discuter.
14. Lorsqu'une difficulté surgit, je m'occupe plus du « que faire à l'avenir ? » que du « à qui la faute ? »
15. Lorsque j'anime une réunion, je formule nettement la décision prise sur chaque sujet pour tous les participants.
16. Toutes mes réunions sont suivies d'un compte rendu de séance.
17. Au téléphone, je me présente immédiatement (« *Bonjour, Jean Dupont* ») pour que mon interlocuteur me situe et se présente de même.
18. A un interlocuteur qui m'appelle au mauvais moment, je demande son téléphone et l'heure à laquelle je peux le rappeler.
19. L'organisation de ma documentation me permet de retrouver rapidement n'importe quel document.
20. Je ne referme pas un livre sans me demander ce que j'en retiens et sans le noter.
21. Les appels que je reçois sont « filtrés », sauf à certaines heures dont mes interlocuteurs réguliers sont informés.
22. Je « budgète » mes temps libres, seul ou avec les miens, pour les protéger de l'envahissement du travail.
23. Je me ménage dans la journée des temps de « décompression » pour ne pas ren*trer le soir complètement* épuisé.
24. Pour chaque déplacement, je choisis le moyen de déplacement le plus profitable en fonction du lieu et du moment.
25. Je me suis organisé avec mon conjoint pour que nous disposions périodiquement de moments sans enfants.

(1) Techniques dont Pierre Nicolas, conseil d'entreprise et animateur de séminaires sur ce thème, est un des meilleurs spécialistes : il est l'auteur de ce test et d'un ouvrage intitulé *le Temps, c'est de l'argent et du plaisir* (Inter-éditions, 1981).

SIGLES : LES CONNAISSEZ-VOUS VRAIMENT ?

E.C.U.
G.E.N.
S.D.A.U.
A.S.S.E.D.I.C.
T.D.F.
I.N.S.E.R.M.
C.A.P.A.

QUIZZ

Dix questions sur l'actualité récente. Faites preuve de mémoire ou de flair.

1. — L'accord franco-soviétique sur le gaz engage la France :
   a) Jusqu'en 1990 ?
   b) Jusqu'à l'an 2000 ?
   c) Après l'an 2000 ?

2. — Pourtant averti par le précédent fâcheux survenu à M. Giscard d'Estaing en 1974, un candidat à l'élection présidentielle de 1981 s'est de nouveau laissé piéger sur la question du prix du billet de métro :
   a) M[me] Garaud ?
   b) M. Crépeau ?
   c) M. Marchais ?

3. — L'enlèvement de Jean Edern-Hallier avait été revendiqué par un groupe intitulé :
   a) Ligue des antisocialistes élémentaires ?
   b) Mouvement punk international ?
   c) Brigades révolutionnaires françaises ?

4. — Le seul croiseur de la marine argentine était détruit dès le début des combats par les Britanniques. Il s'agissait :
   a) Du *General-Belgrano* ?
   b) Du *General-Galtieri* ?
   c) Du *General-Gomes* ?

5. — Au sommet de Versailles, combien de pays étaient-ils représentés :
   a) Six ?
   b) Sept ?
   c) Huit ?

6. — En reprenant ses relations diplomatiques avec Israël, le Zaïre est :
   a) Le deuxième pays africain à avoir un ambassadeur en Israël ?
   b) Le quatrième ?
   c) Le septième ?

7. — Pour le nombre de tués sur la route, la France figure en troisième position en Europe. Derrière qui :
   a) Portugal et Autriche ?
   b) Italie et Espagne ?
   c) Allemagne et Italie ?

8. — Reprise au Théâtre de l'Œuvre de *Qui a peur de Virginia Woolf ?* Quel était l'auteur :
   a) Albee ?
   b) Williams ?
   c) Pinter ?

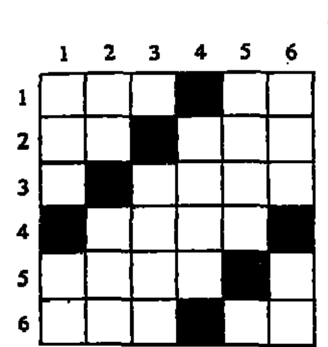
9. — Mats Wilander, le futur vainqueur de Roland-Garros, remit une balle de match à rejouer après que l'arbitre l'eut déclaré vainqueur :
   a) En quart de finale contre Gerulaitis ?
   b) En demi-finale contre Clerc ?
   c) En huitième de finale contre Lendl ?

10. — Platini s'en va. C'est officiel. Mais où ?
   a) A la Juventus de Turin ?
   b) A l'Inter de Milan ?
   c) Au Football-Club de Barcelone ?

A CHACUN SA VÉRITÉ

Ce jeu se présente comme un problème de mots croisés, à cette différence près que les définitions ont été remplacées par des affirmations. Selon que vous estimerez vraie ou fausse chaque affirmation, vous inscrirez dans la grille le nombre correspondant. Tous les nombres ainsi reportés doivent se croiser parfaitement.

HORIZONTALEMENT	VRAI	FAUX
1. Chopin est mort à vingt-neuf ans	126	146
Le Roman de la rose date du XIII[e] siècle	72	82
2. *La Rue sans joie* est un film de Mizoguchi	43	13
« *Basta* » signifie « *assez* » en espagnol	105	265
3. Au poker, la suite est supérieure au full	1 853	1 873
4. *Un, deux, trois* est un film de Billy Wilder	5 376	4 346
5. Tchaïkovski est un contemporain de Ravel	2 731	4 701
6. Le XV de la Rose est l'équipe de rugby du parti socialiste	957	947
En solfège, une ronde vaut trois blanches	15	20
VERTICALEMENT		
1. *Lady Z* est l'adversaire de Buck Danny	145	115
Une once équivaut à un peu plus de 28 grammes	29	49
2. Le basket se joue avec cinq joueurs par équipe	23	43
Khartoum est la capitale du Nigéria	475	574
3. La voiture de Gaston Lagaffe est une Ford T	1 337	1 307
4. M. Chirac aura cinquante ans cette année	2 871	1 841
5. L'auteur de *Gargantua* a été moine	7 676	8 056
6. « Scrabble » veut dire bouillie en anglais	263	253
La monnaie autrichienne est le schilling	30	35



DANS LE DÉSORDRE

Trois mots cachés à découvrir

PHOMEOZOR
LEMINATES
PATELEHET

SÉRIES LOGIQUES

Ces nombres se suivent selon un système logique chaque fois différent. Si vous percez le secret de chaque série vous devez deviner le nombre suivant.

126	153	139	166	152	.?.
7	21	20	60	59	.?.
687	229	876	292	768	.?.

PAGE RÉALISÉE PAR BERNARD SPITZ ET ALEXANDRE WICKHAM

SOLUTIONS

PORTRAIT CHINOIS

Groucho Marx.

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8
I	B	E	E	T	H	O	V	E
II	E	S	S	A	I	■	E	N
III	R	■	O	U	V	E	R	T
IV	L	A	P	■	E	M	I	R
V	I	R	E	■	R	I	T	A
VI	O	R	■	L	■	N	E	C
VII	Z	E	P	U	O	C	■	T
VIII	■	T	A	C	H	E	T	E

KIADIKOI

1) *a* ; 2) *a* ; 3) *a* ; 4) *c*.

TEST

Pour analyser vos résultats, multipliez par trois le nombre de vos réponses « presque toujours », par deux celui des « souvent » et par un celui des « quelquefois ». Et pour « presque jamais », comptez... zéro point !

Et maintenant, découvrez votre profil...

— De 0 à 25 points : apparemment, votre présence dans les locaux de votre employeur peut à peine être qualifiée de « travail »... à moins que votre semaine ne soit celle des sept dimanches ! Il est probable que votre temps n'est pas utilisé au mieux : vous gagneriez à accorder plus d'attention à vos interlocuteurs et à parler moins ;

— De 25 à 40 : le gaspillage de votre temps est un sujet qui vous préoccupe : vous faites sans doute quelques efforts d'organisation, vous envisagez régulièrement de ne plus répondre au téléphone, mais ça ne va guère plus loin... Vraisemblablement, votre carrière suit un rythme paisible qui ne semble pas appelé à s'accélérer. Mais peut-être, après tout, vos réels centres d'intérêt sont-ils ailleurs : à moins que votre style de travail ne s'accommode pas de ce genre de contraintes...

— Au-dessus de 40 : vous vous êtes donné les moyens de bien gérer votre temps. Vous savez respecter strictement les règles que vous vous êtes fixées : avec vous, chaque seconde est pleinement utilisée ! Mais, poussée à son extrême, l'efficacité peut quelquefois tourner à l'activisme : il ne doit pas toujours être facile de travailler avec vous. Etant donné *l'état de tension* permanente dans lequel vous semblez être, peut-être auriez-vous finalement intérêt, pour être encore plus efficace, à... prendre votre temps !

SIGLES

E.C.U. : European currency unit (unité de compte européenne).

G.E.N. : Grandes entreprises nationales.

S.D.A.U. : Schéma directeur *d'aménagement et d'urbanisme.*

A.S.S.E.D.I.C. : Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce.

T.D.F. : Télé-diffusion de France.

I.N.S.E.R.M. : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

C.A.P.A. : *Certificat* d'aptitude à la profession d'avocat.

QUIZZ

1. c ; 2. c ; 3. c ; 4. a ; 5. b ; 6. b ; 7. a ; 8. a ; 9. b ; 10. a.

SÉRIES LOGIQUES

— 179

Les écarts entre chaque nombre alternent : une fois sur deux : + 27, une fois sur deux : — 14.

— 177

Les nombres sont écrits par paires où le premier membre est triplé pour obtenir le second.

— 256

Là encore les nombres doivent être considérés par paires. De deux en deux, le même nombre permute : 687, 876, 768. A chaque fois, il est suivi du nombre qui représente le résultat de sa division par trois.

A CHACUN SA VÉRITÉ

Horizontalement

2. C'est un film de Pabst.
Oui, mais en italien.
3. C'est le contraire.
6. Plutôt celle de l'équipe d'Angleterre.
Une ronde vaut deux blanches.

Verticalement

1. Eh non, c'est *Lady X*...
2. C'est la capitale du Soudan.

	1	2	3	4	5	6
1	1	2	6	■	7	2
2	1	3	■	2	6	5
3	5	■	1	8	7	3
4	■	5	3	7	6	■
5	2	7	3	1	■	3
6	9	4	7	■	2	0

DANS LE DÉSORDRE

Zoomorphe
Sémillant
Télépathe

AUDIOVISUEL

Petit glossaire de la vidéo

La vidéo suscite toute une série de questions. Pour tenter d'y répondre, nous vous proposons pendant l'été un petit glossaire en douze mots-clés, douze entrées, pour mettre en perspective des techniques et des stratégies d'utilisation.

Production

La production vidéo est une pratique relativement récente. La télévision, en effet, s'est longtemps contentée d'utiliser l'image électronique comme moyen de diffusion ou de stockage, l'essentiel de la production étant tourné en films 16 mm ou 35 mm. Dans les rares occasions où elle utilisait l'intégralité de la chaîne électronique, la télévision adoptait alors un dispositif très spécifique : plusieurs caméras envoient leurs images à une régie qui les sélectionne (montage en direct) avant de les enregistrer. Ce dispositif, parfaitement adapté à la reproduction de spectacles (débats, variétés, sports), se révèle beaucoup trop rigide et pesant pour la réalisation de dramatiques ou de reportages. C'est sans doute ce qui lui a valu le surnom de *vidéo lourde*.

Par opposition, l'expression de *vidéo légère* a recouvert les premiers essais d'une autre forme de production vidéo avec l'apparition, au début des années 70, des premiers magnétoscopes à bandes 1/2 pouce. Mais si l'ensemble vidéo portable, caméra et magnétoscope, assurait alors une autonomie et une souplesse comparables à celles du cinéma pour la prise de vues, le problème essentiel restait celui du montage. En effet, l'enregistrement hélicoïdal du signal sur la bande (1) ne permet pas de monter celle-ci comme un film ou une bande magnétique sonore. En vidéo, pas de coupe ni de collure, la seule façon de procéder est de recopier bout à bout les séquences sélectionnées sur un autre magnétoscope.

Pour être pleinement réussi, l'opération exige un synchronisme mécanique et électronique parfait entre les deux machines. Malheureusement, les premiers magnétoscopes, commercialisés comme de simples produits d'amateurs, n'offraient pas de telles possibilités, et les pionniers de la vidéo durent se livrer à des approximations laborieuses pour aboutir à des produits à peu près finis.

C'est à Sony que revient le mérite d'avoir définitivement sorti la production vidéo de l'ère du bricolage. Pour cela, il fallait trouver un marché suffisamment important pour appuyer une démarche commerciale entièrement nouvelle. Ce fut celui des télévisions locales américaines, auxquelles le constructeur japonais proposa la production électronique comme alternative au 16 mm. L'argument était simple : en tournant les reportages d'actualité en vidéo, on gagnait le temps du développement du film sur les concurrents. Ainsi naquit l'Electronic News Gathering (E.N.G.), ou journalisme électronique, qui donna son nom à toute une nouvelle gamme cohérente de matériel : caméras couleurs portables, magnétoscopes portables à cassettes 3/4 de pouce au standard U-Matic, banc de montage automatique.

Aujourd'hui, la production vidéo remplace peu à peu le film dans les reportages de toutes les télévisions du monde. Le standard U-Matic de Sony, adopté par l'ensemble des constructeurs, s'est rapidement perfectionné (correction automatique du signal, possibilité de montage par ordinateur), ce qui pousse les professionnels à l'utiliser dans d'autres domaines que l'actualité.

En France, la production vidéo a suscité quelques résistances chez les professionnels de la télévision, qui invoquaient à la fois des arguments techniques (incompatibilité avec les normes françaises de diffusion) et syndicaux (éventuelle réduction des équipes de tournage). Cette attitude s'estompe peu à peu en favorisant une réelle décentralisation de la production d'images.

En effet, bon nombre de producteurs indépendants, – collectivités locales, centres culturels, entreprises ou associations – sont équipés en vidéo U-Matic. Autant de structures qui peuvent ainsi espérer un accès à l'antenne à l'heure où le service public abandonne le monopole de production.

Notons cependant que certaines sociétés de production et les stations régionales de FR 3 ont adopté une nouvelle gamme de matériel plus professionnelle, le B.V.U., mais celle-ci utilise toujours le standard U-Matic, et la compatibilité entre les différents secteurs de production reste donc assurée.

En revanche, la standardisation des équipements de production vidéo autour de l'U-Matic trace une frontière nette avec le matériel grand public. En effet, les ensembles portables 1/2 pouce de type V.H.S. ou Beta, disponibles en France, ne permettent pas aujourd'hui le montage. Pour rompre cet isolement des pratiques d'amateurs, la FNAC a conçu un ensemble de montage permettant de coupler un magnétoscope grand public et un magnétoscope U-Matic, mais la qualité de l'image enregistrée sur un V.H.S., ou Betamax, reste largement inférieure aux normes professionnelles.

Cette situation n'est pas définitive ; la production électronique n'en est qu'à ses premiers pas. Les constructeurs travaillent aujourd'hui à la réalisation de caméras à magnétoscopes intégrés qui peuvent une fois de plus bouleverser les standards et les clivages qui leur sont liés. ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Sur ce point, voir « Petit glossaire de la vidéo : Bandes » (*le Monde Dimanche* du 27 juin). Pour plus de précisions sur le matériel disponible et une première initiation à la production, on peut lire *Mémento vidéo couleur*, édité par Media et vie sociale, 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris.

La semaine prochaine :

PROSPECTIVE

PHOTO

SUR LA PLAGE

La mer réunit à la fois les conditions favorisant la réussite de bonnes photos et les causes d'échecs les plus inexplicables : d'une part, la lumière abondante et souvent douce du fait des réflexions sur l'eau et sur le sable est excellente pour photographier, d'autre part, sa grande intensité est souvent excessive pour bien des films et des appareils.

Par beau temps, des films de 25/15°ISO à 64/19°ISO suffisent presque toujours. Ces sensibilités permettent le 1/250 s à un diaphragme 6,3 (avec 25/15°ISO) ou 11 (avec 64/19°ISO). Un film de 100/21°ISO demande le 1/500 s dans les mêmes conditions. Avec les appareils modestes ces données sont déjà à la limite de leurs possibilités. Les reflex perfectionnés autorisent jusqu'au 1/1 000 ou au 1/2 000 s si l'émulsion est plus sensible. Mais ces vitesses ne sont pas sans inconvénients : mouvements figés, ciel bleu n'apparaissant pas uniforme sur les photos mais traduit par les zones claires et sombres. Ce dernier défaut, dû à un défilement irrégulier des rideaux de l'obturateur, est courant dès le 1/1 000 s.

En ce qui concerne la prise de vue proprement dite, il est nécessaire d'éviter le soleil direct sur le visage des personnages photographiés, car il provoque des grimaces et durcit les traits. Le soleil voilé, ou un ciel légèrement couvert, est plus favorable à la photo. Une bonne technique, par plein soleil, consiste à opérer à contre-jour. Les réflexions de lumière par le sable et l'eau éclairent alors les ombres et diminuent le contraste. Dans ce cas tout particulièrement, il faut équiper l'objectif d'un parasoleil. Car la lumière l'atteignant provoque un voile ou une perte de contraste de l'image.

Au bord de la mer, tout est mouvement : vagues, jeux des enfants, nageurs... Le 1/250 s est une bonne vitesse d'obturation pour saisir cette vie. Pour photographier les enfants et les gens assis sur le sable et dans l'eau, il ne faut pas hésiter à opérer avec un genou au sol, afin d'être à leur hauteur et éviter une déformation de perspective. Le cadre de ces photos de personnages n'est pas à négliger : trop de taches colorées mal réparties provoquées par des jouets ou des vêtements dispersés sur le sable peuvent distraire l'œil.

Rappelons enfin que, sur la plage, deux éléments sont dangereux pour le matériel : une chaleur élevée, qui abîme boîtiers et pellicules, et le sable, qui peut bloquer un mécanisme. Il ne faut donc jamais ranger le matériel photo au soleil sur la plage ni même l'utiliser avec des mains humides auxquelles adhèrent des grains de sable.

ROGER BELLONE.

VIDEOCASSETTES SELECTION

DE L'INFORMATIQUE A LA TÉLÉMATIQUE

C'est peut-être parce que l'informatique est à la fois un enjeu et un mythe de nos sociétés modernes qu'elle n'a donné à l'image que des fictions discutables ou des reportages sacrifiant au sensationnel. Rien en tout cas qui nous permette de comprendre la modification progressive et irréversible de notre environnement quotidien.

A l'opposé de ces démarches, Claude Cobast et Michel Gauthier proposent en trente minutes une initiation simple et intelligente au système informatique, de sa description technique à l'économie générale de son fonctionnement.

Pour une initiation plus poussée, on peut le compléter par *la Télématique*, des mêmes réalisateurs, qui décrit le fonctionnement d'un réseau sur un exemple concret, le système mis en place par la Mutuelle générale de l'éducation nationale pour la gestion des dossiers maladie.

Choisir l'avenir : de l'informatique à la télématique et *la Télématique*. Disponibles en cassettes U-Matic, V.H.S. et Beta-format. Produit et diffusé par la SAVEC : Tour Maine-Montparnasse, boîte 139, 33, avenue du Maine, 75755 Paris, Cedex 15.

FILMS

Films français

Mille milliards de dollars d'Henri Verneuil, avec Patrick Dewaere. Edité et distribué par les Productions du Tigre.

La Maison des Bories, de Jacques Doniol Valcroze, avec Marie Dubois, Maurice Garrel et Matthieu Carrière. Edité et distribué par Polygram Vidéo.

Violette et François, de Jacques Rouffio, avec Jacques Dutronc et Isabelle Adjani. Distribué par R.C.V.

J'irai comme un cheval fou, de Fernando Arrabal, avec Emmanuelle Riva. Edité et distribué par Master Production.

ACTUALITE DU DISQUE

Classique

« La Petite Renarde rusée » de Janacek

Avant de prendre connaissance de ce livret, mettez sur votre platine ces disques de *la Petite Renarde rusée*, et vous serez tout de suite sous le charme de cette musique lumineuse, malicieuse et rêveuse ; vous imaginerez immédiatement quelque *Enfant et les Sortilèges* slave, avec des enfants, des animaux et des hommes, enveloppés par les mille voix de la forêt. Point de musique qui parle plus explicitement et spontanément. Et la nature de Janacek est plus vraie que celle de Ravel, collectionneur d'exquis bibelots, ou de Roussel, l'entomologiste, dans son ravissant *Festin de l'araignée*.

Puis savourez le texte, écrit par le compositeur lui-même (d'après un feuilleton de bandes dessinées d'un quotidien de Brno), d'une drôlerie et d'une fraîcheur merveilleuses, qui raconte les aventures familières d'un village et de la forêt voisine : concert du grillon et de la sauterelle ; danse de la libellule ; une grenouille attirée par un moustique saute sur le nez d'un garde-chasse assoupi ; une petite renarde convoite la grenouille ; le garde-chasse la capture, l'emmène chez lui ; bagarres avec le chien ; poulailler mis au pillage ; la renarde recouvre la liberté, expulse un blaireau de son terrier, tombe amoureuse d'un superbe renard, et ainsi de suite.

Chez Janacek, les animaux ne sont pas seulement un déguisement des hommes imaginé par un moraliste, comme dans *le Roman de Renart* ; c'est le monde de la nature contemplé par un poète qui, certes, lui prête des sentiments humains, mais qui se sent lui-même intégré à la vie de ce monde dont il n'est qu'un maillon.

A soixante-dix ans, Janacek sait que la mort est proche, mais ne songe pas pour autant à s'attendrir sur cet événement personnel : la petite renarde, si délicieuse, sera tuée par un chasseur, et cela ne donnera pas lieu à oraison funèbre ; l'œuvre ne s'arrête pas là. Immédiatement, la musique enchantée reprend et le garde-chasse rêve sur *« la forêt merveilleusement belle »* en regardant défiler, comme chaque jour, les animaux, où ont pris place une autre petite renarde et une autre grenouille.

Dans le cycle ininterrompu de la vie, des jours et des saisons, Janacek sait pourtant qu'il a gravé une pierre d'éternité ; et il inséra dans le monologue du garde-chasse cette phrase : *« Les hommes marcheront la tête inclinée et comprendront qu'une félicité qui n'est pas de la Terre a passé par là »*, dont il dit à un ami : *« Vous chanterez cela après ma mort »* ; ce qui fut fait.

Cette musique si minutieusement descriptive et poétique, si généreusement humaine, il faut l'entendre dans le nouvel et admirable enregistrement que dirige Charles Mackerras, avec l'exquise renarde de Lucia Popp, Eva Randova, une pléiade d'excellents chanteurs tchécoslovaques et la Philharmonique de Vienne, parfumée de toutes les senteurs de la forêt morave (2 disques Decca, 591.248, BA-320).

JACQUES LONCHAMPT.

Rock Variétés

THE STEVE MILLER BAND « Abracadabra »

On l'a vu au début du mois de juillet sur la scène de l'Olympia qu'il ne voulait plus quitter, se lançant dans des improvisations d'humeur au terme de deux heures de concert. Steve Miller n'avait pas joué en France depuis 1969, c'est dire que la plupart des gens ici ne l'avaient jamais vu en action et que seuls les disques ont alimenté au fil des années une légende qui est née à San-Francisco dans la seconde moitié des années 60 en plein boum psychédélique avec des groupes comme Quicksilver Messenger Service, Grateful Dead, Jefferson Airplane.

Pour être né au Texas et avoir séjourné à Chicago, de toute cette scène, Steve Miller était celui qui s'inspirait le plus directement du blues. Après s'être séparé de Boz Scaggs, qui a connu de son côté le succès d'une carrière solo, le Steve Miller Band a changé plusieurs fois de formule autour du guitariste dont les disques, enregistrés sans précipitation, ont gagné invariablement le sommet des charts américains.

Abracadabra, le nouveau-né, a peu de chances d'échapper à la règle : le morceau qui donne son titre à l'album est déjà un hit. Une mélodie soyeuse qui caresse l'oreille sur des rythmes délicatement teintés de reggae, un son nickel, précis, une voix douce, claire, modulée, une production et des couleurs pastels qui rappellent Ten CC, ce morceau donne bien le ton général d'un disque qui se trimbale sur des rythmes en souplesse. Entouré d'un groupe qui lui offre une assise confortable, Steve Miller se permet les envolées qui lui sont chères, ses tricots de guitare, sur un rock cossu, qui tourne avec aissance, à l'américaine, avec en toile de fond blues et country. (Phonogram, 6302204).

FLEETWOOD MAC « Mirage »

Il est facile d'imaginer l'événement que va provoquer ce nouvel album de Fleetwood Mac, champion toutes catégories des hit-parades de la planète. Et l'on aimerait dire stop, arrêtez tout, ne sacrifiez pas au laminoir de la grande consommation, ne vous laissez pas abuser par la séduction à bon compte, facile, fluette, insignifiante. Mais évidemment, ça ne servirait à rien : comment oser prétendre que des millions de gens se trompent ? Comme tout cela est énervant.

Mais que trouve-t-on dans ce disque prétentieux tant il n'a d'autres prétentions que de rapporter beaucoup, énormément de devises ? Une musique carrossée, conçue et réalisée spécialement pour les radios FM américaines, des chansons insipides qui se succèdent sans arguments, d'une platitude désolante et d'un ennui inconsolable, des mélodies mièvres, jolies (peut-être), mais tellement inutiles, imberbes, sans aspérités, cliniques, des voix niaises, harmonieuses (peut-être), mais aseptisées, qui n'expriment rien et qui rabachent des textes aussi évocateurs qu'une croûte de gruyère perdue dans une assiette en plastique. (WEA, WBK 56952).

ADRIAN BELEW « Lone Rhino »

Guitariste de David Bowie pendant un temps, puis de Talking Heads pour la scène, à force d'en faire trop Adrian Belew était irritant. Son premier disque solo l'est tout autant pour les mêmes raisons. Ce qui prouve, s'il en était besoin, qu'en faire trop n'est pas assez. Il y a de bonnes choses dans ce disque mais pas assez dirigées, pas assez concises. Des idées qui partent en tous sens et se dispersent, des idées qui s'agglutinent, sans mesure, sans raison et qui, coupées de toute substance, tournent à vide.

Adrian Belew est influencé par David Byrne, mais il est trop imbu de sa guitare, trop pressé à décortiquer son manche pour s'arrêter sur le travail de composition qui s'étourdit comme un ordinateur qu'on abreuverait d'informations sans lui fournir une méthode et un but. A part ça, Adrian Belew ne propose rien de plus sur son instrument que ne l'avait fait Robert Fripp avant lui avec plus d'intelligence. (Phonogram, 6313366).

RICHARD HELL « Destiny Street »

Richard Hell est une figure héroïque du rock new-yorkais. Il a participé à la naissance de deux groupes essentiels, Television (avec Tom Verlaine) et les Heartbreakers (avec Johnny Thunder), pour les quitter avant qu'ils aient été connus du public et entamer une carrière solo en 1977 qui devait l'imposer au départ comme un personnage-clef du renouveau musical. Richard Hell est sans doute le musicien de la scène américaine qui s'est le plus rapproché de l'esprit des groupes punks anglais, l'énergie fruste, les sonorités qui engendrent le chaos, un rock'n roll blanc qui prône l'urgence au profit de la technique.

Richard Hell a chanté la « génération vide » (Blank Generation), une composition qui reste comme l'un des plus beaux manifestes de l'explosion punk. Cette génération perdue, Richard Hell semble en porter tous les stigmates et ce disque en est la cicatrice encore suintante. Toujours aussi intransigeant, Richard Hell, aussi expéditif, hostile aux concessions, les guitares fusent dans des larsens castrateurs, ça se bouscule, ça ne chante pas toujours juste, c'est souvent trop débraillé, ça perd l'équilibre à force de vertiges, mais c'est justement urgent comme le vide. (Celluloïd, CEL 6619).

ALAIN WAIS.

Jazz

RED GARLAND : « Feelin' Red »

Un pianiste qui a été choisi par Miles Davis et par John Coltrane ne peut être n'importe qui. Il y aurait quelque étourderie coupable à ne pas s'en souvenir. Comme Wynton Kelly, Vic Feldman ou Herbie Hancok, Garland a beaucoup écouté Ahmad Jamal, sa main gauche percutante et légère, sa main droite plaquant des blocs d'accords. Il a contribué pour sa part à changer la vie du trio piano-basse-batterie, formule instrumentale qu'il a reconduite en 1978 pour cet album fait avec Al Foster et le grand Sam Jones. Musique allègre et fraîche, et intelligente sans prétention. (Muse 5130, Distribution Wea).

CAT ANDERSON : « Plays Handy »

Contrairement à ce qu'on pourrait supposer, ce disque, qui fait référence à Satchmo et reprend les thèmes de Handy, ne résulte pas d'une « idée de manager » mais de la volonté de Cat Anderson lui-même. Rien d'étonnant : il ne fut pas qu'un ellingtonien bon teint chargé, quand besoin était, de manier la sourdine (comme ici dans *Careless Love*) ou affecté aux escalades dans le suraigu (dont ce recueil donne aussi maints exemples) ; il n'a jamais caché quand il jouait sans consigne, son attachement à l'école d'Armstrong où il se comportait en « Prix d'excellence ». Bien entouré, Cat Anderson prodigue, dans les huit plages, des solos décidés, comme autant de déclarations péremptoires d'un musicien de haute lignée. (Black and Blue 33163. Distribution Wea).

LUCIEN MALSON.



Dix petits nains

PAR PIERRE-JEAN RÉMY

Résumé des chapitres précédents

Il ne reste plus que deux survivants parmi les membres du séminaire réunis chez Bertrand de Saint-Prix et sa tante Véronique. Encore Bernard Kermeur, amoureux fou de Catherine Arthus, folle et qu'on vient de découvrir assassinée, semble-t-il déraisonner. Seule Marie-Claude Antoine est demeurée lucide. Mais le château est toujours gardé par la police, chargée en principe de protéger leur travail, et l'ordinateur « Marie-Thérèse », que font fonctionner Alain et la dame en rouge, ronronne mieux que jamais...

11
L'ombre d'un doute

DOUCEMENT, Marie-Claude ramena la tête de Bernard Kermeur vers son épaule : il pleurait comme un enfant, le corps agité de sanglots qui le secouaient tout entier.

« *Catherine...*, répétait-il, *Catherine, cette pauvre petite...* »

Un sentiment étrange emplissait le cœur de Marie-Claude : depuis tant d'années qu'elle observait en silence cet éternel adolescent qui voulait jouer à l'homme d'affaires avec une âme de poète à deux sous, depuis tant d'années qu'elle avait pour lui cette tendresse confuse, mêlée d'admiration et de pitié, qui n'était pas loin de ressembler à une forme d'amour, voilà qu'elle le tenait soudain dans ses bras, presque à sa merci, puisqu'il se raccrochait à elle, mais c'était la mort d'une autre qu'il pleurait.

Ce fut cette dernière pensée qui, brusquement, lui fit retrouver toute son énergie : la mort d'une autre. Catherine Arthus, dont Bernard Kermeur était tombé si follement amoureux, était morte. Comme étaient morts Ferrier, Bonifacio, Benoit, tous les autres : il fallait qu'elle réussisse à sortir avec lui pour vivre enfin. Un instant, elle pensa : « Vivre avec lui — ou au moins près de lui », mais elle secoua vite les épaules.

« *Viens*, dit-elle. *Suis-moi.* »

∴

On aurait dit que le château avait été subitement déserté de tous ses habitants. Tandis que Marie-Claude et Bernard Kermeur — l'une soutenant l'autre — avançaient dans les couloirs que le matin envahissait doucement, il n'y avait d'autre bruit, d'autre écho, que le bruit et l'écho de leurs propres pas.

Ainsi arrimés l'un à l'autre, ils parvinrent à la grande cuisine où ils avaient dîné le premier soir. Tout ce temps passé... tous ces morts ! Mais sur la grosse cuisinière de fonte, une cafetière était prête et fumait. Un pain de campagne, une motte de beurre et deux pots de confiture disposés sur la table de bois les attendaient avec deux bols, deux couverts.

« *Ils ont tout prévu...* », remarqua Marie-Claude.

C'est tout juste si elle ne s'attendait pas à voir deux ronds de serviette portant leurs noms ! Mais elle n'en remplit pas moins les deux bols d'un café brûlant, qu'elle but d'un coup en faisant la grimace : il fallait ruser avec le destin pour échapper à ce cauchemar. Lorsque Kermeur en eut fait autant, il avait déjà retrouvé la moitié de son énergie. Alors, Marie-Claude l'interrogea. Elle voulait quand même savoir.

« *Qu'est-ce qu'il t'est arrivé, ces deux derniers jours ? Tu n'étais plus toi-même ou quoi ?* »

Le producteur — redevenu lui-même ! — haussa les épaules et avoua tout : « *C'est complètement absurde ! Mais Catherine s'était mise dans la tête de renoncer au cinéma : faire du théâtre, tu te rends compte ? Et avec ce pauvre Ferrier par-dessus le marché. Alors, quand elle a un peu perdu la boule, je me suis dit que le mieux était encore d'entrer dans son jeu.*

— Pour la récupérer, hein ? »

Il baissa la tête.

« *Au début, oui. J'avais un projet avec elle, dont elle ne voulait plus entendre parler.* Madame Bovary *transposé de nos jours et à Marne-la Vallée. Fellini était prêt à le faire ! Et puis, je me suis pris à mon tour à la comédie. C'est si bon, quelquefois, de n'être plus tout à fait soi-même...* »

Ses moustaches mouillées de café en tremblaient d'émotion. Marie-Claude posa une main hésitante sur celle de Kermeur.

« *Tu sais, j'ai bien l'impression, maintenant que nous sommes tous les deux redevenus nous-mêmes, qu'il faut surtout trouver un moyen de le rester. Et de ne pas y passer à notre tour.* »

Elle sortit de sa poche un objet noir et luisant qu'elle montra à Kermeur.

« *Heureusement, j'ai récupéré ça sur Benoit : il est chargé et peut servir.* »

Ça, c'était, bien entendu, le revolver du malheureux journaliste évincé de toutes les télévisions et qui avait fini par mourir par où il avait péché.

Mais 6 heures du matin sonnaient bruyamment à l'horloge comtoise de la cuisine, et, brusquement, le château désert les accablait à nouveau du formidable poids de sa présence.

« *Il faut chercher Bertrand et Véronique...* »

∴

D'abord, Marie-Claude voulut se rendre à ce demi-rendez-vous que lui avait fixé Mlle de Saint-Prix. Elle n'eut pas de mal à la trouver. La tante de Bertrand était bien dans son lit, mais elle dormait d'un sommeil si profond qu'elle soupira à peine lorsque Marie-Claude la secoua pour tenter de la réveiller : il ne faisait aucun doute que même ce sommeil-là n'était pas tout à fait naturel.

Marie-Claude et Kermeur poussèrent plus loin leur exploration, mais la chambre de l'ordinateur était fermée à double tour et ils eurent beau frapper à la porte de Marie-Thérèse, personne ne leur ouvrit. Quant à la chambre de Bertrand, elle était vide, son lit n'avait pas été défait.

C'est comme ils se retrouvaient dans le grand salon — un *feu y brûlait, déjà : tout était si* naturel que c'était ce naturel-là qui, subitement, les gênait — que Marie-Claude posa soudain la question :

« *Tu as lu* Dix petits nègres ? »

Kermeur s'était installé dans un fauteuil Voltaire égaré au milieu des bergères. Il avait allumé son premier cigare de la journée, le barreau de chaise empestait allègrement, et Marie-Claude se dit, un peu tristement, qu'il était bien redevenu lui-même.

« *Le roman d'Agatha Christie où les invités d'un château mystérieux meurent les uns après les autres ? Bien sûr. Depuis quelque temps, je pense d'ailleurs proposer le sujet à Losey. Pinter ferait un script admirable. Isabelle Huppert est d'accord, Noiret aussi et je vois déjà la suite : Piccoli aimerait en silence Catherine Deneuve, et Serge Reggiani ou Montand serait son meilleur copain : qu'est-ce que tu en penses ? Original, non ?* »

Kermeur était décidément incorrigible. Marie-Claude soupira.

« *Ce n'est pas à cela que je pense. Mais à nous. Tu ne trouves pas que...* »

Le barreau de chaise était brusquement tombé entre les pieds du fauteuil Voltaire et brûlait allègrement le tapis de Savonnerie.

« *Bon Dieu ! C'est vrai ! Je ne m'en étais pas rendu compte. !* »

Lorsqu'il le voulait, Bernard Kermeur pouvait penser très vite. Il ramassa son cigare, écrasa négligemment du pied la tâche carbonisée sur le tapis et fixa soudain Marie-Claude :

« *Est-ce que tu te souviens de la fin du roman d'Agatha Christie ?*

— Plus ou moins...

— Eh bien, remarqua lentement Kermeur, *à la fin du roman, il ne reste plus que deux personnages : un homme et une femme...* »

Marie-Claude sourit :

« *... Qui sont plus ou moins amoureux l'un de l'autre, oui.* »

Bernard Kermeur sourit lui aussi : son sourire avait retrouvé toute l'ironie sous laquelle il cachait ses faiblesses.

« *... Mais qui en arrivent à se soupçonner l'un et l'autre.* »

Cette fois, Marie-Claude éclata de rire.

« *Eh bien, tu vois, je ne te soupçonne pas du tout, moi.* »

Il y eut un silence. Puis la voix de Bernard Kermeur des Petits-Champs s'éleva, cynique et mordante.

« *Et toi ? Est-ce que tu n'aurais pas eu intérêt à combiner tout cela ? Après tout, avant de désigner Patrice Bonifacio pour diriger ce séminaire à la con, on avait pensé à une femme. Et le bruit avait couru que cette femme, ce serait toi.* »

Le barreau de chaise était éteint, le visage de Kermeur amusé, mais le rire de Marie-Claude sonna faux.

« *Pourquoi pas ?* », lança-t-elle pourtant.

Le regard de Bernard Kermeur était fixé sur le petit sac rouge dans lequel la journaliste avait glissé le revolver de Benoit.

∴

Le producteur, revenu sur terre, avait donné le ton du dialogue qui allait se poursuivre toute la matinée, tandis que les deux rescapés du désastre exploraient une fois encore le château et cherchaient en vain un moyen d'en sortir.

D'abord, ce fut dans la cour. On ne distinguait rien au-delà des premiers arbres du parc, mais Marie-Claude savait que les C.R.S. qui l'avaient arrêtée à la grille ne pouvaient qu'être encore en place.



PHILIPPE COUSIN

« *Un piège parfait...*, remarqua Kermeur. *Dans le roman d'Agatha Christie, les dix petits nègres étaient sur une île : Saint-Prix n'est pas une île, mais c'est tout comme !* »

Il ajouta encore, regardant sa compagne avec un drôle de sourire :

« *Dis-moi donc : il n'y a pas que la mort de Bonifacio pour t'arranger ? Celle de Benoit, qui pensait faire une rentrée fracassante à la télévision, te rend aussi un sacré service : tu seras reconfirmée à coup sûr pour le journal de 20 heures !* »

Cette fois, Marie-Claude se sentit agacée. Sa réplique fut presque sèche :

« *Tu oublies les après-midi du samedi sur Antenne 2, que j'aurais pu aussi convoiter !* »

Le regard de Bernard Kermeur se détourna de la ligne bleue des grand arbres aux C.R.S. cachés et se fixa sur elle.

« *Ces mêmes après-midi qu'on venait précisément de proposer à Jean-Pierre Strauss, pour leur ajouter une dimension philosophique que ni Michel Drucker ni Eve Ruggieri n'avaient réussi à leur donner !* »

Et Kermeur alluma son deuxième cigare de la journée.

Au troisième cigare, ils étaient de nouveau devant la porte de la chambre de Marie-Thérèse, toujours aussi close. Des bruits, cependant, venaient de l'intérieur.

« *C'est moi, Bernard Kermeur !* » tenta d'expliquer le producteur à travers la porte.

Mais les bruits — cliquetis, déclics et autres musiques — s'arrêtèrent aussitôt. Alors, Kermeur voulut tenter de forcer la porte, mais Marie-Claude l'arrêta.

« *Fais quand même attention : pense à ce pauvre Dulac.* »

Bernard Kermeur faillit lui souffler sa fumée en plein visage.

« *Ce pauvre Dulac, oui... Si je me souviens bien, le premier jour, c'est toi qui l'a envoyé dans cette tour.* »

Marie-Claude en avait assez des allusions cyniquement enfumées de son ami.

« *Ecoute*, lui dit-elle avec un regain de tendresse un peu triste, *tu ne trouves pas que c'est un peu lassant, cette plaisanterie ?* »

Bernard Kermeur la continua pourtant, sa plaisanterie. Devant le téléphone rouge désormais silencieux, il se pencha vers elle : « *Et Gilles Ferrier ? Tu avais fait un papier dévastateur sur son dernier spectacle, non ? Il avait juré qu'il te ferait corriger par deux ou trois de ses petites gouapes, tu te souviens ? Pour ne pas parler de ce fou de Dupond qui avait, lui, assassiné ton premier roman : tu lui en voulais, à lui aussi, non ?* »

Cette fois Marie-Claude l'arrêta : « *Ecoute, Bernard, tout cela est idiot. Tu t'amuses à réinventer un polar des années 30, alors que c'est en pleines années 80 que nous sommes, et qu'on veut notre peau.* »

Puis, dans un souffle — et parce que, pour journaliste, solide et courageuse, elle n'en était pas moins femme, — Marie-Claude ajouta : « *Moi qui était si heureuse que nous nous retrouvions tous les deux...* »

Mais Kermeur saisit au vol tout ce qu'il y avait à prendre dans ce dernier aveu : « *Tu veux dire : sans Catherine ?* »

Pour la première fois, il ne souriait plus et Marie-Claude sut que son compagnon était maintenant tout à fait prisonnier du piège qu'il s'était inventé : il croyait avoir découvert un coupable et c'était si absurde que des larmes lui montèrent aux yeux.

« *Ecoute...* », commença-t-elle.

Mais le regard de Kermeur était dur.

« *Tu as raison, Marie-Claude : nous sommes en pleines années 80, et je tiens à ma peau.* »

L'instant d'après, il s'éloignait à grandes enjambées, laissant seule la jeune femme, dont les mains fouillaient dans le sac rouge et se crispaient sur son revolver.

∴

Désormais, Marie-Claude était seule. Depuis plus de vingt-quatre heures elle était d'ailleurs déjà seule, et sa soudaine complicité avec Kermeur n'avait été qu'une brusque flambée de tendresse que le producteur aux moustaches fatiguées avait soufflée aussi vite qu'il écrasait un cigare ; mais sa solitude était maintenant absolue : devant elle, c'était seulement le vide.

(Lire la suite page V.)

Membres du séminaire sur la place des intellectuels dans la société française de demain, réunis au château de Saint-Prix en mai 198...

- — **Marie-Claude Antoine : écrivain et journaliste de télévision.**
- † **Catherine Arthus : comédienne (morte).**
- † **Daniel Benoit : journaliste de télévision (mort).**
- † **Patrice Bonifacio : romancier, fin politique (mort).**
- † **Tony Dupond : critique littéraire (mort).**
- † **Flavien Dulac : génie poète romancier (mort).**
- † **Gilles Ferrier : metteur en scène (mort).**
- — **Bernard Kermeur des Petits-Champs : producteur de cinéma.**
- † **Jean-Pierre Strauss : philosophe (mort).**
- † **Jean-Claude Terrenoire : cinéaste (mort).**